UNIVERSITÉ DE RENNES. — FACULTÉ DE DROIT

FORMATION ET ESPRIT DU SYNDICALISME

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

(ANGLETERRE, ÉTATS-UNIS, ALLEMAGNE)

THÈSE POUR LE DOCTORAT

SOUTENUE PUBLIQUEMENT

DANS LA SALLE DES ACTES DE LA FACULTÉ

Le samedi 8 juillet, à 3 heures du soir

PAR

A. PETIT

JURY D'EXAMEN

MM. TURGEON, *professeur, président de la thèse.*
ARTUR, *professeur.*
BODIN, *professeur.*

ANGERS
IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie
4, RUE GARNIER, 4

1911

UNIVERSITÉ DE RENNES. — FACULTÉ DE DROIT

FORMATION ET ESPRIT
DU SYNDICALISME
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
(ANGLETERRE, ÉTATS-UNIS, ALLEMAGNE)

THÈSE POUR LE DOCTORAT

SOUTENUE PUBLIQUEMENT

DANS LA SALLE DES ACTES DE LA FACULTÉ

Le samedi 8 juillet, à 3 heures du soir

ACAD
LUIO BAT
BIBL.

PAR

A. PETIT

ANGERS
IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie
4, RUE GARNIER, 4

1911

JURY D'EXAMEN

MM. TURGEON, *professeur, président de la thèse.*
ARTUR, *professeur.*
BODIN, *professeur.*

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41549203_0013

BIBLIOGRAPHIE

J. Bardoux, G. Gidel. etc. *Le Socialisme à l'étranger*. Paris, Félix-Alcan, 1909.

Barnett (George-E.). *The Printers*. A study in American Trade-Unionism. Published by the American Economic Association. Cambridge, octobre 1909, 387 p.

Challaye (Félicien). *Syndicalisme révolutionnaire et Syndicalisme réformiste*. Paris, Alcan, 1909.

Chambrun (Marquis de). *Les conditions du travail aux États-Unis*. Berger-Levrault, Paris, 1891.

— *Compte rendu analytique officiel* du 5e Congrès socialiste international tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900. Paris, Société Nouvelle de Librairie et d'Édition, 1901.

— *Compte rendu analytique officiel* du 6e Congrès socialiste international tenu à Amsterdam du 14 au 26 août 1904. Publié par le Secrétariat socialiste international. Bruxelles, 1904.

— *Compte rendu analytique officiel* du 7e Congrès socialiste international tenu à Stuttgart du 16 au 20 août 1907. Publié par le Secrétariat du bureau socialiste international. Bruxelles, 1908.

— *Compte rendu* de la 6e Conférence internationale des centres nationaux des syndicats, tenu à Paris du 30 août au 1er septembre 1909. Worwarts Buchdruckerei und Verlagsanstalt, Paul Singer et Cie. Berlin, 1909.

Delesalle (Paul). *La C. G. T.* La Publication sociale. Paris, 1907.

Fagnot (E.). *Le Syndicalisme anglais*. Résumé historique (1799-1905), 2e édition. Édouard Cornély et Cie, Paris, 1906.

FAGUET (ÉMILE). *Le Socialisme en 1907*. Société française d'Imprimerie et de Librairie. Paris, 1907.

GHIO (PAUL). *L'anarchisme aux États-Unis*. Paris, Colin, 1903.

GODEFROY (AUGUSTE). *La question ouvrière. Étude sociale*. Le Havre, imprimerie Maudet et Godefroy, 1883.

GRIFFUEHES (VICTOR). *L'Action syndicaliste*. Rivière, Paris, 1908.

— *Le Syndicalisme et le Socialisme en France*. (Brochure : *Syndicalisme et Socialisme*). Rivière, Paris, 1908.

— *Le Syndicalisme révolutionnaire*. La Publication sociale. Paris, 1909.

GUESDE (JULES). *Collectivisme et Révolution*. Brochure. Paris, 1906.

HESSE (ANDRÉ). *Le Socialisme*. Brochure. Paris, Librairie du parti socialiste.

LABRIOLA (ARTURO). *Le Syndicalisme et le Socialisme en Italie* (*Syndicalisme et Socialisme*). Rivière, Paris, 1908.

LAFARGUE (PAUL). *La méthode historique de Karl Marx : Le droit à la Paresse. Le Communisme et l'Évolution économique*. Brochures, Paris.

LAGARDELLE (HUBERT). Avant-propos de la brochure. *Syndicalisme et Socialisme*. Rivière, Paris, 1908.

LERMINA (JULES). *L'. B. C. du Libertaire*. Brochure. Paris, 1906.

MERMEIX. *Le Syndicalisme contre le Socialisme. Origine et développement de la C. G. T.* Paris, Ollendorff, 4e édition.

MICHELS (ROBERT). *Le Syndicalisme et la Socialisme en Allemagne* (*Syndicalisme et Socialisme*. Brochure du mouvement socialiste). Rivière, Paris, 1908.

MILHAUD (EDGARD). *La Démocratie socialiste Allemande*. Félix-Alcan, Paris, 1903.

NIEL (L.). *La valeur sociale du Syndicalisme*. La Publication sociale, Paris, 1909.

ORLÉANS (LOUIS-PHILIPPE D') *Les Associations ouvrières en Angleterre* (*Trades-Unions*). Paris, Germer-Baillière, 1869.

Pic (P.). *Le Mouvement néo-corporatif et le Syndicalisme ouvrier en Allemagne et en Autriche. Revue d'Économie politique*, avril 1909.

Picquenard (Charles). *Le Bilan financier des Grèves. Revue d'Économie politique*, mai, 1908.

Pouget (Louis). *La Confédération générale du Travail*. Rivière, Paris, 1908.

— *Les bases du Syndicalisme*. Delesalle, Paris.

— *Le Syndicat*. Brochure. Paris, 1909.

Porte (Henri de La). *Les leçons de Stuttgart*, chez l'auteur. Niort, 1908.

Rist (Charles). *Chronique ouvrière. Revue d'Économie politique*, février 1908.

Schwiedland (E.). *Le Syndicalisme en Allemagne. Revue d'Économie politique*, mai 1908.

Thomas (Albert). *Le Syndicalisme Allemand*. Résumé historique (1848-1903). Paris, Société nouvelle de Librairie et d'Édition, 1903.

Turgeon (Charles). *Cours d'histoire des Doctrines économiques*, professé à l'École de droit de Rennes. Année 1908.

— *L'Esprit syndicaliste. Revue d'Économie politique*, février 1908.

Vaillant (Édouard). *L'Évolution économique et la Révolution sociale*. Brochure. Paris.

Vigouroux (Louis). *La Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*. Armand Colin et Cie. Paris, 1899.

Webb (S. et B.). *Histoire du Trade-Unionisme*. (Traduction Mélin.) V. Giard et E. Brière. Paris, 1897.

Yvetot (Georges). *L'A. B. C. syndicaliste. L'Émancipatrice*. Paris, 1909.

Brochures.

Boycottage et sabotage. Paris, 1908.

Grève générale réformiste et Grève générale révolutionnaire. Paris, 1903.
Les Anarchistes et les Syndicats. Paris, 1898.

Revues.

Bulletin de l'Office du Travail (nos de mai 1903, mars 1904, juin 1905, juillet 1905, mai 1906, octobre 1906, janvier 1907, avril 1908, mai 1908, janvier 1910, mars 1910, juillet 1910, août 1910, septembre 1910).
Revue d'Économie politique.
Le Mouvement socialiste.
Revue Socialiste.
Revue Politique et Parlementaire.
Le Correspondant.
Les Annales Politiques et Littéraires.

Journaux.

Le Temps.
Le Figaro.
Les Débats.
L'Écho de Paris.
Le Matin.
Le Journal.
L'Éclair.
Le Petit Journal.
L'Humanité.
La Voix du Peuple.
La Guerre sociale.
Le New-York Herald.

INTRODUCTION

« Si j'étais le diable, voici comment j'arrangerais mes affaires... Si j'étais le diable, et si je voulais remplir l'enfer en ruinant la moralité d'un peuple, je commencerais par rendre très difficile la possession d'un foyer domestique. J'y arriverais en donnant le domaine public aux chemins de fer et en permettant aux spéculateurs d'acheter de larges surfaces de la meilleure terre et en leur fournissant le moyen de les tenir hors du marché grâce à un système d'impôt qui les taxerait suivant leur valeur originaire lors même qu'elles auraient considérablement augmenté de valeur. Par ce moyen les cultivateurs seraient chassés sur les terres pauvres ou obligés de payer un tribut aux possesseurs des bonnes terres.

« Après cela je mettrais le laboureur à la discrétion d'une bande de petits diables pour le transport de ses produits de telle façon qu'ils pourraient lui extraire jusqu'au dernier sou de ce que le trafic comporterait à moins que quelque chemin de fer moderne ne s'en chargeât à leur place.

« Naturellement les fermiers seraient découragés, la pauvreté et le mécontentement chasseraient leurs enfants dans les villes. Alors je pourrais mettre ma tâche en bonne forme. Auparavant j'aurais jeté sur le pavé de grandes quantités d'hommes en introduisant des

machines et en les remplaçant par des femmes et des enfants.

« Si je pouvais obtenir le contrôle des grandes manufactures, je limiterais leur production pour maintenir les prix et chasser de leur emploi quelques hommes de plus; mais les trusts ont monopolisé ce genre d'affaires et ils les mènent si bien que le diable lui-même ne pourrait lutter avec eux. Je n'aurais même pas besoin de ce dernier moyen pour ruiner le peuple; seulement, en ma qualité de diable, je ne pourrais m'empêcher d'envier de pareils auxiliaires.

« Les gens venus des fermes se rencontreraient avec les ouvriers sans travail dans les villes et ils se livreraient ensemble à une lutte forcenée pour trouver de la besogne. Il en résulterait naturellement des salaires abaissés, une affreuse pauvreté, le désespoir et le crime. Les hommes n'éprouveraient plus aucun sentiment de patriotisme, car ils n'auraient plus de foyer; les femmes vendraient leur vertu, car elles crèveraient de faim...

« Si j'étais le diable et si j'avais réalisé ces conditions, je pourrais me reposer; la fermentation se ferait toute seule sur toute cette pourriture, et l'on verrait s'écrouler les fondations les plus solides sur lesquelles des patriotes auraient édifié une nation... » (1).

Cette citation extraite d'un journal américain, celui de « l'Union Internationale des ouvriers qui servent les machines à travailler le bois », énonce d'une façon humoristique les causes de l'organisation ouvrière aux États-Unis. Elles sont à peu près les mêmes dans tous les

(1) Extrait de : *La Concentration des Forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*, par Louis Vigouroux, p. 235 et suiv.

pays. Le développement de la grande industrie, du machinisme, ont rendu les ouvriers plus malheureux. Les paysans ont déserté les campagnes pour venir à la ville dans les usines à la recherche d'un gain problématique, d'un bien-être illusoire. Beaucoup ont fait des déclassés, des dévoyés. Le temps n'est plus où l'ouvrier pouvait caresser l'espoir de devenir un jour patron. Le patron, à quelques rares exceptions près, n'est plus comme autrefois un ouvrier « arrivé ». Le patron actuel naît patron, c'est-à-dire riche, et l'indigent est et restera toute sa vie un ouvrier. Ainsi le progrès qui devrait donner à chacun plus de bien-être a produit ce résultat illogique et lamentable de rendre plus précaire la condition des travailleurs. Le XIX^e^ siècle, qui fut celui des chemins de fer, des bateaux à vapeur et d'innombrables inventions a été celui de la sueur (sweating system) et aussi souvent hélas celui de la mort. Nombreux furent les ouvriers tués à la tâche. Innombrables ceux qui toute leur vie sont obligés de subsister misérablement d'un maigre salaire. Le progrès coûte cher et c'est, jusqu'à ces derniers temps, celui qui en profite le moins, l'ouvrier, qui en paie les frais. Il s'est révolté contre un pareil état de choses, il a voulu lui aussi sa part de bonheur. Mais seul, que pouvait-il ? Il fallait vivre, et il n'avait rien, que sa force musculaire. Il devait donc la vendre au prix que voudrait bien lui en donner son patron. Alors il s'est souvenu du proverbe « L'union fait la force » et s'est associé avec d'autres ouvriers. Il a créé des unions, des syndicats. A la faveur et au sein de ces institutions, s'est peu à peu élaborée une doctrine nouvelle, le syndicalisme, qui est la philosophie du mouvement ouvrier et destinée à jouer un rôle de

plus en plus grand dans les rapports sociaux entre le capital et le travail et peut-être même à changer la face du monde. Car l'ouvrier devenu « conscient » et puissant, ne veut plus seulement l'amélioration de sa condition, mais son émancipation totale. Le syndicalisme est un fait à l'heure actuelle. Nous en voyons tous les jours les multiples effets ; des bourses du travail, des universités populaires, des syndicats se fondent dans toutes les villes. Dans les rues se déroulent de tumultueuses manifestations. C'est le triomphe incontesté du drapeau rouge et de « l'Internationale ». Les murs sont couverts d'affiches où flamboient en majuscules toutes sortes de professions de foi syndicalistes ; les journaux portent en manchettes énormes les mots de grève générale et de sabotage. Au théâtre enfin, qui est le reflet, la consécration de la vie de tous les jours, MM Bourget et J.-H. Rosny donnent « la Barricade » et « la Vague Rouge », d'inspiration essentiellement syndicaliste. Ce mouvement n'est pas particulier à la France. Il est universel. En Angleterre, en Allemagne, en Amérique, dans tous les grands pays industriels ce sont les mêmes symptômes, les mêmes manifestations. Or, à l'exemple du Tiers-État, de la Bourgeoisie, qui fit la Révolution de 1789, le quatrième État, le Prolétariat, veut maintenant agir. Mais, plus ambitieux, que lui qui, selon le mot de l'abbé Sieyès demandait seulement à être « quelque chose », celui-ci, qui n'est « rien », veut être « tout ». Ne nous berçons pas d'illusions ; nous sommes à un « tournant » de l'histoire. Les ouvriers ont pris conscience de leur force. Leur bien-être croissant leur a permis de se développer intellectuellement ; leurs exigences sont devenues plus pressantes. Ils veulent

maintenant davantage, surtout ils veulent « autrement » qu'autrefois. Ils ne demandent plus, ils exigent. « L'ouvrier n'a plus seulement des devoirs, dit M. le comte de Mun, il a maintenant des droits. » Comment les fera-t-il valoir ? Quel esprit présidera à ses revendications ? Questions grosses de conséquences et d'importance capitale. De là, en effet, dépend pour les pays, la prospérité ou la ruine ; pour les peuples, un avenir bon ou mauvais. Des économistes avisés pourront dès maintenant prédire cet avenir, le prévoir jusque dans ses moindres détails et établir les plans de la « Cité future ». Je me contenterai de montrer les efforts des ouvriers pour s'organiser en Allemagne, en Angleterre, en Amérique et en France, leurs forces actuelles, leurs procédés de luttes ; j'insisterai particulièrement sur les syndicalismes allemand et français, qui me semblent les plus originaux, les plus intéressants, et qui, sur plusieurs points, admettent les mêmes principes et nourrissent les mêmes aspirations. Enfin et surtout, je tâcherai de dégager l'esprit qui anime les travailleurs au sein de leurs syndicats, de montrer comment ils envisagent la question sociale. Je laisse à de plus compétents le soin de la résoudre.., s'il est possible !

CHAPITRE PREMIER

LE SYNDICALISME ANGLAIS

HISTORIQUE

L'Angleterre est un pays très riche, très prospère, rempli d'usines où travaillent des millions d'ouvriers. Aussi les ouvriers anglais s'organisèrent-ils les premiers. Les trades-unions anglaises furent les ancêtres de tous les syndicats actuels; les autres pays frappés de leur utilité les prirent pour modèles et les modifièrent selon leur tempérament.

§ 1. — Origines du trade-unionisme.

Le syndicalisme en Angleterre est né de cette idée que tout ouvrier devait arriver à gagner par son travail un salaire suffisant pour son entretien et celui de sa famille. La lutte pour le « standard of life » a été toute l'histoire du syndicalisme. Cette lutte commença de bonne heure et certains auteurs la voient apparaître dès l'année 1348 à la suite d'une épidémie de peste qui décima l'Angleterre. D'autres, M. Brentano, dans son livre sur les « Origines du trade-unionisme », qui date de 1870, voit dans les trades-unions une copie des ghildes d'artisans. Elles sont cependant très distinctes;

très différentes également des Maîtrises et des Jurandes où le maître artisan était propriétaire des instruments de travail, à la fois capitaliste et ouvrier, et sacrifiait à son intérêt celui des ouvriers proprement dits : « compagnons et apprentis ». Les causes créatrices des trades-unions sont plus simples. Les ouvriers misérables s'associèrent pour obtenir des conditions meilleures de travail, des prix plus rémunérateurs. Ces associations furent un peu l'effet du hasard. Des ouvriers du même métier avaient la coutume de se réunir dans un café pour discuter les intérêts de la corporation, pour rédiger une pétition à la Chambre des Communes, quelquefois pour décider une grève. Enfin, comme l'esprit anglais est essentiellement pratique, à côté de ces revendications de « principe », ces mêmes ouvriers qui décidaient la grève créaient des sociétés de secours mutuels qui devaient, en temps de chômage, pourvoir aux besoins de leurs membres. De là naquit vraiment la Trade-Union actuelle, organe à la fois de guerre, puisqu'elle n'hésite pas à employer la grève pour faire aboutir ses revendications, et de mutualité syndicale puisqu'elle verse à ses adhérents des indemnités en cas d'accidents, de maladies, paie les frais de funérailles et assure même à ses membres des pensions de retraite.

Enfin la grande industrie apparue au XVIII^e^ siècle, la création de manufactures, d'usines, achevèrent de faire évoluer le syndicalisme. L'ouvrier ne fut plus propriétaire de ses outils ; il devint, aux mains du patron, une machine, et celui-ci va vouloir lui imposer la « loi d'airain ». Alors les ouvriers se groupent pour se défendre. Les tailleurs montrèrent l'exemple. Les patrons tailleurs étaient très riches, ils habitaient les beaux quar-

tiers de Londres. Dans cette corporation on « naissait » patron, l'ouvrier pauvre n'avait aucune chance de le devenir ; il était absolument à la merci de son employeur qui le prenait et le renvoyait selon ses besoins. Dès 1720, ils organisèrent une union qui relia entre eux leurs bureaux d'embauchage et voulut faire aux patrons des conditions sur le salaire. Elle était déjà si puissante à cette époque qu'un arrêt du Parlement fixa un taux pour les salaires et empêcha toute association. Mais le trade-unionisme proprement dit, et cela peut paraître extraordinaire, ne prit pas naissance à Londres. Ce fut parmi les tisserands de l'ouest de l'Angleterre et du centre. Devant le refus du Gouvernement de réglementer par des lois les conditions du travail, du salaire et de l'apprentissage, ce mouvement s'accentua. Les ouvriers fondèrent des unions de plus en plus nombreuses. Vers 1757 apparaît la théorie du libre-échange « laisser faire, laisser passer ». Vers la fin du XVIII^e^ siècle, la théorie de la liberté du travail et des contrats est définitivement admise. Survint la Révolution française. Les Anglais en furent épouvantés. Ils eurent peur des progrès faits par les ouvriers. Alors apparaît une ère de réaction violente. Des lois de 1799-1800 interdirent toute association. Les ouvriers furent poursuivis, condamnés, traqués comme des malfaiteurs et cela dans un but de défense nationale. « Cette législation, dit Francis Place, fut considérée comme une mesure absolument nécessaire pour prévenir les exigences ruineuses des ouvriers qui, si elles n'étaient réprimées, détruiraient entièrement l'industrie, les manufactures, le commerce et l'agriculture de la nation » (1). Mais de

(1) Cité par M. F. Fagnot, *Le Syndicalisme anglais*, p. 29.

l'excès du mal même sortit un semblant d'organisation. Des ouvriers imprimeurs de Londres s'entendirent en 1805 avec leurs patrons pour élaborer un tarif de salaires. Les tonneliers firent de même. Le tarif des fabricants de brosses de Londres, établi également à cette époque existe encore actuellement. De 1807 à 1824, l'union des charpentiers de Preston fonctionne régulièrement et entretient des correspondances suivies avec plusieurs autres sociétés. Ce sont d'ailleurs des faits isolés. La condition générale des ouvriers est déplorable. Poussés par la misère, ils organisent non plus la grève, mais l'insurrection. Cette époque fut celle des « luddites », nom donné à une bande d'ouvriers qui, sous le prétexte de revendications se livrèrent pendant six ans au pillage. La répression fut terrible, 18 d'entre eux furent pendus à York en 1813 et la peine de mort décrétée contre quiconque se serait rendu coupable d'avoir brisé un « métier ». Néanmoins de nombreuses associations se fondèrent à Nottingham, foyer de l'agitation luddite. Elles devinrent plus tard des unions quand la loi contre les coalitions fut abrogée. On s'acheminait au milieu de toutes ces agitations vers une solution favorable aux ouvriers.

La loi de 1824, due à Francis Place, patron tailleur, et à ses deux disciples, Mac Culloch et Joseph Hume, marque une victoire réelle du parti ouvrier. Elle abrogeait toutes les lois répressives sur les coalitions et donnait, en termes encore vagues il est vrai, à tous les travailleurs la liberté d'association. Elle interdisait seulement la « conspiracy », c'est-à-dire tout acte délictueux, violences ou menaces, qui auraient pour but d'entraver le travail. Mais les associations ne furent pas

reconnues comme personnes morales, n'eurent pas le droit de posséder, « d'avoir un fonds de grève ». Elles étaient toujours sous le coup du droit coutumier qui, en Angleterre, déclare comme nul et inégal tout engagement « contraire au bien public ». Elles n'obtinrent ce droit que peu à peu et après plusieurs lois (1868). A l'époque actuelle, ce point est encore assez mal délimité et laissé comme tant d'autres en Angleterre à l'appréciation du rude bons sens anglais confiant dans l'indépendance de la magistrature et dans la force de l'opinion publique. Le vote de la loi de 1824 eut un effet inattendu. Grisés par leur demi-succès, les ouvriers se mettent en grève, beaucoup de patrons ferment leurs ateliers. Une commission fut nommée pour étudier la question et fit voter la loi de 1825 qui se contentait, elle aussi, d'interdire les coalitions en général mais faisait une exception pour les « coalitions motivées par des questions de salaires et d'heures de travail ». Cette loi de 1825, tout en restreignant la liberté d'association la reconnaissait cependant. C'était un grand point d'acquis. La situation était nette. Les ouvriers savaient à quoi s'en tenir, aussi en profitèrent-ils. Beaucoup d'unions furent créées dans les corps de métiers où il n'y en avait pas encore. Ce mouvement qui s'annonçait général fut interrompu par le krach de 1828 qui ruina un grand nombre de patrons. Les ouvriers se trouvèrent sans travail, les salaires devinrent insuffisants. De l'oisiveté à l'agitation il n'y avait qu'un pas. Ils le firent.

§ 2. — Période révolutionnaire (1829-1842).

Les ambitions des ouvriers s'étaient accrues avec leur misère. Ils rêvèrent de fondre dans une même union les unions de tous les différents corps de métiers. Cette tendance prit le nom de « Nouvel unionisme ». De grandes associations se forment. « L'Association nationale pour la production du travail » prit une extension considérable. Elle réussit à grouper 150 unions et rédigea un journal « La Voix du Peuple ». Cette association dura peu. Elle disparut en 1832 et fut remplacée par celle des ouvriers du bâtiment qui prit le nom d' « Union générale des Métiers du bâtiment ». Cette union ressemblait par quelques côtés à nos sociétés de compagnons ; à peine créée, elle le prit de très haut avec les patrons. Les grèves commencées à Liverpool s'étendirent à Manchester. Ce fut au cours d'un congrès tenu à Manchester en 1833, que Robert Owen lança sa fameuse idée de coopérative de production dont les premiers essais avortèrent misérablement. Les drapiers, constitués en association, se mirent également en grève et déterminèrent un lock-out de plusieurs mois de la part de leurs patrons. En janvier 1834, Robert Owen fonda son association célèbre la « Grand National Consolidated trade-union ». Il lui donna un programme mutualiste qui est encore actuellement celui des trades-unions : « Assurer à ses adhérents des secours en cas de maladies et de décès, une pension de retraite, et organiser des associations coopératives de consommation et de production ». Ces idées de Robert Owen

devaient aboutir à la naissance, en 1844, de l' « Association des pionniers de Rochdale », qui est le type de la coopérative de consommation et aussi à la création de plusieurs coopératives de production qui eurent un sort moins heureux. La « Grand National Consolidated trade-union » voulait également « provoquer au moment opportun une grève générale de tous les travailleurs afin d'obtenir ainsi la journée de huit heures ». Mais Robert Owen avait des vues plus ambitieuses. Il rêvait de faire disparaître la propriété privée et de la remplacer par des associations coopératives de production. Ces diverses coopératives (production et consommation) devaient, dans son idée, englober tous les travailleurs. Son association prit immédiatement une extension considérable. Les patrons effrayés frappèrent les adhérents de mesures extrêmement sévères. Ils allèrent même jusqu'à exiger de leurs ouvriers le « document », c'est-à-dire la déclaration qu'ils ne faisaient pas partie de cette association. Des conflits eurent lieu ; un meeting monstre se tint à Londres le 21 avril 1834 ; une grève générale fut déclarée, mais la « Grand National Consolidated trade-union » perdit peu à peu son prestige et l'on revint aux unions locales. Le nouvel unionisme communiste révolutionnaire avait vécu. Cependant les idées de Robert Owen restaient : idées de grève générale et de journée de huit heures ; elles reparurent constamment dans la suite.

Après une période d'apathie, les grèves reprirent de plus belle ; le gouvernement sévit violemment, emprisonne les meneurs. Mais peu à peu leur caractère change et une nouvelle période différente de celle-ci va commencer. La lutte des classes, qui a été la caractéristique

du mouvement ouvrier pendant cette durée de 12 à 13 ans, va s'atténuer peu à peu pour faire place à des négociations, à des ententes entre patrons et ouvriers. L'enthousiasme de la première heure est tombé chez ceux-ci. Ils se rendent compte qu'ils ne peuvent espérer un changement brusque et complet de leur situation, qu'ils ne peuvent demander qu'un mieux progressif. Pendant cette nouvelle période, ils dirigeront leurs efforts vers la réalisation d'un programme de sagesse et de prévoyance qui est encore le leur aujourd'hui.

§ 3. — De 1843 a 1860.

Les anciennes unions désorganisées par les crises successives qu'elles venaient de traverser et par l'échec définitif de la Grand National Consolidated trade-unions, se reforment. D'autres se créent, en particulier celle des « Mineurs de la Grande-Bretagne et d'Irlande », à Wakefield, en 1841, disparue en 1848 à la suite d'une grève désastreuse, et celle de « l'Association nationale des Métiers unis pour la protection du travail ». « Cette association, dit M. Webb, sert de trait d'union entre le nouvel unionisme et l'ancien; elle a occupé, par sa constitution et ses objets le mi-chemin entre l'attitude révolutionnaire de 1830-1834 et l'action parlementaire de 1863-1875. Elle peut en réalité être regardée ou bien comme une tardive union générale des métiers d'un modèle amélioré, ou bien comme un comité parlementaire du monde trade-unioniste, comité prématuré et imparfait » (1). On abandonne peu à peu les idées révo-

(1) S. et B. Webb, *Histoire du trade-unionisme*, p. 202.

lutionnaires de Robert Owen pour réclamer seulement la limitation des heures de travail; on ne parle plus de grève générale, mais seulement de conciliation, d'arbitrage. Cette sage façon de procéder ne tarda pas à produire de bons résultats. Le 8 juin 1847 fut votée la loi qui fixait à 10 heures la durée de la journée de travail pour les femmes et les enfants employés dans les manufactures. Dès lors le mouvement ouvrier anglais avait trouvé sa voie, il ne la quittera plus. Les unions, bien qu'en admettant toujours le principe de la grève, l'empêcheront par tous les moyens de se produire. Les chefs de la société des compositeurs recommandent « d'employer exclusivement les armes irrésistibles de la vérité et de la raison », ceux des maçons et des verriers vont même jusqu'à combattre l'idée de grève et cherchent des moyens propres à y remédier. Des lois suppriment les heures supplémentaires, favorisent l'émigration et réglementent le nombre des apprentis. Des grèves naquirent à l'occasion de ce dernier objet. Le but principal des unions est d'élever les salaires, aussi attachent-elles une très grande importance à la protection du métier « protection of trade ». C'est dans ce but de protection qu'elles réclament la limitation du nombre des apprentis; elles veulent interdire l'exercice de leur profession à tous ceux qui n'ont pas fait d'abord un apprentissage régulier de plusieurs années. Et cette science du métier, une fois acquise, les ouvriers la regardent comme un patrimoine. Ils ne veulent pas qu'un manœuvre inexpérimenté vienne leur faire une concurrence illégale. « Nous ne demandons pas, disent-ils, que la loi intervienne pour étendre à cette propriété la même protection qu'aux privilèges des avocats, des

médecins et des autres professions dites libérales, nous cherchons à nous l'assurer par la formation des unions ». Il en est de même dans toutes les associations, bâtiment, mécaniciens (amalgamated society of engineers, etc.). Ces sociétés instituent des caisses d'assurance, de chômage, des pensions de vieillesse, des secours en cas d'accident, des allocations de funérailles, etc. Toutes ces unions bien dirigées par des hommes sages, modérés et intelligents, prennent rapidement une très grande extension. Leur caractère devient de plus en plus conciliant, leurs vues de plus en plus larges ; elles sont généralement en bons termes avec les patrons et résolvent, dans la mesure du possible, les conflits par la conciliation et l'arbitrage.

§ 4. — La Junte (1860-1875).

Nous n'avons encore vu jusqu'à présent que des associations importantes sans doute, mais isolées. Des trades-unionistes reprirent à cette époque le projet de Robert Owen et rêvèrent de faire une association générale amalgamée de toutes ces associations distinctes. Ce fut l'œuvre de la Junte. William Allan, secrétaire de la société, Newton et Robert Applegarth furent les champions de ce nouveau mouvement. « En réalité, dit M. Fagnot, leur ardente activité syndicale ne s'appuyait sur aucune théorie économique ou sociale, mais ils avaient une grande intelligence pratique, un caractère sûr, des manières modérées, et cette correction extérieure si appréciée de la bourgeoisie anglaise » (1). Cette intelligence pratique devait leur atti-

(1) F. Fagnot, *Le Syndicalisme anglais*, p. 67.

rer en peu de temps beaucoup d'adeptes, d'autant plus que leur programme convenait absolument aux ouvriers anglais rebelles aux utopies dangereuses et ne demandant dans leur bon sens que des améliorations tangibles et possibles. Leur programme était le suivant : « Assurer à tous les ouvriers syndiqués les conditions consenties par les meilleurs patrons dans chaque métier; éviter les grèves autant que possible; arriver par l'égalisation des privilèges politiques, par l'accession de tous à l'éducation supérieure, à ce que la justice économique se réalise » (1). Des conseils de métiers (trades councils) analogues à nos bourses du travail, mais alimentés seulement par les cotisations de leurs membres furent créés dans toutes les grandes villes. Ils devinrent rapidement si puissants qu'en 1867 ils réussirent à faire rayer de la loi du « Maître et du Serviteur » (Master and servant act) toutes les injustices qu'elle contenait. Mais les unions devenaient trop puissantes; les patrons effrayés répondirent par des lock-out répétés aux menaces de grève. Cependant des crimes furent commis à Sheffield; l'affaire vint devant le Parlement, et grâce au concours d'hommes de valeur, tout dévoués à la cause trade-unioniste, comme M. Frédéric Harisson, président de la Société positiviste de Londres; Beesly et Henri Crampton, les trades-unions triomphèrent encore une fois. Le Comité parlementaire qui, en 1871, avait remplacé la Junte, mais était animé du même esprit fit même voter une loi qui déclarait que la « conspiracy » n'était plus un crime; l'ouvrier capable de conspiracy, c'est-à-dire d'engager

(1) F. Fagnot, *Le Syndicalisme anglais*, p. 67.

ses collègues à la grève n'est plus passible de poursuites correctionnelles. Ces lois de 1875-1876 complétèrent la victoire des trades-unions. La fameuse loi de « Maître et serviteur », de 1867, fut remplacée par la loi « Patron et ouvrier », « changement de nomenclature, dit M. Webb, qui exprimait une révolution juridique fondamentale. Désormais maître et serviteur devenaient, en qualité de patron et ouvrier, deux parties égales dans un contrat civil » (1). Ce fait était nouveau. Auparavant, lorsqu'un patron violait un contrat passé avec un ouvrier, celui-ci ne pouvait lui demander que des dommages-intérêts, tandis que le patron pouvait, au contraire, en plus de dommages-intérêts, intenter contre son ouvrier qui n'avait pas rempli ses engagements des poursuites correctionnelles et le faire condamner à trois mois de prison. Enfin les unions furent reconnues comme personnes morales. Elles eurent le droit de posséder, même un « fonds de grève », et la libre disposition de leurs capitaux.

L'histoire du trade-unionisme entre à cette époque dans une nouvelle période. Jusqu'alors les trades-unions n'étaient qu'à l'état de formation. Maintenant elles existent virtuellement et légalement. Jusqu'ici les chefs des unions avaient été considérés comme des révolutionnaires aux idées subversives, regardés avec méfiance par les patrons et souvent traqués par le Gouvernement. Maintenant le chef de l'union est un homme comme tout le monde, honorable et considéré. Ce n'est plus le bouc émissaire de l'union, mais son président, son porte-paroles, respecté de tous et recherché

(1) S. et B. Webb, *op. cit.*, p. 312.

souvent par le Gouvernement lui-même. D'où venait ce changement? Était-il volontaire ou forcé? L'un et l'autre probablement. En effet, tandis que grandissait la considération pour le représentant des Unions, elles-mêmes croissaient dans des proportions extraordinaires. 375.000 ouvriers seulement prirent part au congrès de 1872. Ils étaient 1.200.000 à celui de Sheffield en 1874.

Les patrons vont alors traiter directement avec les unions. Le contrat collectif de travail fait son apparition. Patrons et ouvriers discutent leurs intérêts et règlent leurs différends devant des tribunaux mixtes composés de leurs représentants respectifs. Les unions remportent partout de brillants succès. Elles font nommer des députés dévoués à leur cause: Mac Donald, président du Comité parlementaire et son collègue Thomas Burt. Tantôt par la grève, tantôt pacifiquement, elles obtiennent des augmentations de salaires, des diminutions d'heures de travail; plusieurs d'entre elles se font octroyer la journée de 9 et 10 heures; elles obtiennent également des revisions de tarifs. Confiants dans leur force, les ouvriers fomentèrent des révoltes. Les travailleurs agricoles esquissèrent un semblant de révolution qui ne réussit pas. D'autres grèves éclatèrent également à propos de « l'échelle mobile des salaires », demandée par les ouvriers dans un moment de prospérité, alors qu'elle leur était favorable, elle se retourna contre eux pendant la crise qui suivit. Les salaires diminuèrent dans des proportions énormes, les mineurs de Northumberland, qui gagnaient 11 fr. 40 par jour en mars 1873, n'avaient plus que 5 fr. 90 en novembre 1878, et 5 fr. 40 en janvier 1880. Cette crise fut funeste

aux unions, beaucoup disparurent ruinées; les plus puissantes seulement subsistèrent et continuèrent, d'accord avec le parti libéral, à travailler à l'amélioration du sort des ouvriers.

§ 4. — L'Ancien et le nouvel unionisme (1875-1889) et la période actuelle.

A ce moment, il y eut une nouvelle orientation dans les idées. Karl Marx, en Allemagne, fait paraître son livre sur « le Capital ». Ce vent communiste souffle jusqu'en Angleterre. On s'occupe alors beaucoup de philanthropie en Europe. Des enquêtes sont faites et la misère de la moitié de la population jusque-là ignorée est dévoilée. On s'aperçoit que les unions avec leurs fonds de réserve ne rendent pas les services qu'on aurait pu en attendre. De plus, elles étouffaient les plus petites unions, les moins riches, qui ne pouvaient que végéter et disparaître écrasées par ces gros « coffres-forts ». Des manifestations nettement collectivistes eurent lieu à Trafalgar Square. Malgré la défense de la police, deux des organisateurs de ce mouvement, John Burns et Cunningham Graham furent emprisonnés ; mais ces vexations loin d'enrayer le mouvement l'exaspérèrent et l'orientèrent définitivement vers le collectivisme. Adam Weiler, ami personnel de Karl Marx, en fut le directeur et tenta de faire voter des lois sur la nationalisation de la terre et la journée de 8 heures. Au Congrès de l'Union générale des Employés de chemins de fer qui se tint le 19 novembre 1890, on alla même jusqu'à dire « l'union doit rester un instrument de

combat et ne pas s'embarrasser de caisses de secours contre la maladie et les accidents ». Que penser de ce revirement ? Est-il si complet, si profond qu'il le paraît ? Je crois que nous aurions tort d'exagérer dans ce sens. Et nous pouvons sur ce point citer l'opinion de M. Fagnot qui, socialiste lui-même, ne peut être accusé de partialité : « Il importe, dit-il, de bien remarquer qu'en adoptant les idées socialistes, les trades-unions les modifièrent assez profondément. En effet, le nouvel esprit fut aussi éloigné des tendances révolutionnaires qui, avec Robert Owen avaient caractérisé la période de 1830-1834, que du libéralisme manchestérien. Sans doute on proposa bien la célébration du centenaire de la Révolution française par une révolution sociale internationale en même temps que l'idée d'une grève générale était de nouveau lancée ; mais pendant l'année 1889 elle-même, le courant socialiste révolutionnaire évolua bientôt vers une organisation légale et constitutionnelle. Cette évolution peut être caractérisée par l'attitude de deux leaders considérables : M. John Burns et Tom Mann qui bientôt convaincus que la transformation de l'ordre social ne peut s'opérer par la violence n'hésitèrent pas à se séparer de la Fédération sociale démocratique, organe du parti collectiviste marxiste » (1).

Les trades-unions après un moment d'égarement allaient reprendre leur ancienne méthode. Elles laisseront de côté leur utopie révolutionnaire et reviendront sagement à leurs œuvres de prévoyance, de mutualité et aussi à leur action politique rationnelle. Les Anglais,

(1) F. Fagnot, *op. cit.*, p. 110.

en gens pratiques, aiment peu les utopies; de bonnes lois sont préférables à toutes les merveilleuses promesses communistes réalisables seulement dans la cervelle de celui qui les fait et qui, dans la réalité, deviennent la « Nouvelle Harmonie » de Owen ou « l'Icarie » de Cabet.

De 1896 à 1906, les trades-unions ont eu à subir de nombreuses tribulations. Des grèves vidèrent leurs caisses ; celle des ouvriers mécaniciens, en 1897, dura plus de 6 mois et coûta 16 millions et demi à la fédération ouvrière. Elle échoua néanmoins et son échec fut le signal d'un mouvement dirigé contre les trades-unions. Ce mouvement fut conduit par le *Times*, appuyé de patrons puissants et de syndicats « jaunes » créés pour la circonstance et payés par les patrons. En 1889 se produisit, à Cardiff, la fameuse grève des employés de chemins de fer de la Compagnie Taff Wale. Cette compagnie fut d'abord déboutée d'une demande en dommages-intérêts contre les unions en grève. Elle fit appel de cette décision devant les « law lords » qui déclarèrent l'appel recevable. La cour suprême, le « Banc du Roi » condamna la Fédération des Employés de chemins de fer à verser à la Compagnie une indemnité de 575.000 francs et aux frais qui se montèrent à plus d'un million. Cependant, de cette période de crise date une loi favorable aux trades-unions : celle du 17 août 1901 qui instituait pour les femmes et les enfants le système dit du « demi-temps » et réduisait à 55 h. 1/2 la durée du travail par semaine pour les femmes et les enfants dans l'industrie textile (60 dans les autres); pour les enfants de 12 à 14 ans, la durée était seulement de 32 h. 1/2 par semaine. La crise

économique qui sévit de 1901 à 1905 aggrava encore la situation des trades-unions. Elles eurent à payer des indemnités de chômage colossales. Dans les 100 principaux syndicats, ces indemnités se montèrent à 6 millions de francs en 1900, à 10 millions en 1902 et à 16 millions en 1904. La magistrature aussi était nettement hostile au mouvement syndicaliste. Elle tournait les lois qui étaient favorables aux unionistes. Aussi ceux-ci firent alliance avec le parti ouvrier (indépendant labour party) l'un des partis socialistes anglais, le plus modéré, et purent ainsi faire voter des lois qui servaient leurs intérêts. Actuellement un revirement a lieu dans l'esprit des Anglais, revirement favorable aux tradés-unions, et causé par l'impopularité des conservateurs. Le parti libéral a triomphé aux élections de 1906 et le leader du mouvement trade-unioniste, John Burns a été nommé ministre de l'Intérieur. Actuellement le trade-unionisme est en pleine prospérité.

Le premier triomphe de la cause trade-unioniste dans la nouvelle législature a été le vote de la loi du 9 novembre 1906, promulguée le 21 décembre 1906. Dorénavant « les actes relatifs à la préparation ou à la conduite d'un conflit du travail, notamment les tentatives pacifiques de débauchage d'ouvriers par des groupes de grévistes ne pourront donner lieu à aucune poursuite judiciaire sauf si ces actes constituaient par eux-mêmes un crime ou un délit de droit commun ». L'article 1er supprime le délit de coalition proprement dit. Désormais, « tout acte accompli à la suite d'entente ou de concert entre deux personnes ou un plus grand nombre, pour amener ou soutenir un conflit relatif au travail, ne pourra être poursuivi que si le même acte

accompli sans entente ou concert eût été punissable ».

L'article 2 définit et autorise en ces termes le « peaceful picketing » : « Il est permis, en vue d'amener ou de favoriser un conflit relatif au travail, à une ou plusieurs personnes agissant soit pour leur compte, soit pour le compte d'une trade-union, d'un seul employeur ou d'une maison de commerce, de séjourner à côté ou à proximité d'une maison ou d'un lieu dans lequel une autre personne habite, travaille, exerce son industrie ou peut se trouver, à la condition qu'elle n'y séjourne que pour demander ou fournir sans violences des renseignements ou pour amener sans violences des tiers à travailler ou à quitter le travail ».

Ces deux premiers articles modifiaient la loi de 1875 sur les coalitions et la protection de la propriété (conspiracy and protection of property act).

L'article 3 supprimait, en faveur des trades-unions, les responsabilités légales qu'elles pourraient encourir en provoquant un différend entre des employeurs et des employés ou en y intervenant :

« Tout acte accompli en vue de faire naître ou de soutenir un conflit relatif au travail ne pourra être poursuivi par cette seule raison qu'il entraîne d'autres personnes à rompre un contrat de travail ou qu'il constitue une ingérance dans l'industrie, les affaires ou l'emploi d'autrui, ou porte atteinte aux droits qu'ont des tiers de disposer à leur gré de leur capital ou de leur travail. »

Enfin l'article 4, très important, annulait la jurisprudence inaugurée en Angleterre en 1902 à propos de l'affaire de la Compagnie Taff Wale, concernant la responsabilité civile et pécuniaire des trades-unions.

Il déclarait que leurs fonds seraient désormais à l'abri de toute poursuite en dommages-intérêts intentés en raison d'actes commis par leurs membres et notamment de faits de grève encouragés ou provoqués par eux ou leurs mandataires :

« Les tribunaux, disait cet article, ne pourront accueillir une action intentée soit à une association d'ouvriers ou de maîtres, soit à un ou plusieurs membres ou agents de ces associations pour leur propre compte comme pour le compte de tous les autres membres de l'association en vue d'obtenir réparation d'un prétendu dommage causé par l'association ou en son nom. Le présent article ne modifie en rien la responsabilité des administrateurs des trades-unions (trusters) et ne saurait les soustraire à des poursuites dans les cas prévus par l'article 9 de la loi de 1871 sur les trades-unions, excepté en ce qui concerne les dommages causés par une association ou en son nom, en vue d'amener ou de favoriser un conflit relatif au travail » (1). A l'heure actuelle, avec leur réserve de 115 millions de francs, leurs 2 millions d'adhérents, leurs institutions d'assurances et de mutualité, les unions sont plus fortes et plus actives que jamais. Le chapitre suivant nous donnera une idée de cette puissance et de cette activité.

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de janvier 1907.

CHAPITRE DEUXIÈME

RESSOURCES ET ŒUVRE DES TRADES-UNIONS

§ 1. — Principales unions.

La plupart des grandes unions englobent des membres répartis sur tout le territoire ou dans une partie assez étendue du territoire ; le plus souvent d'ailleurs, elles sont divisées en sections (branches), de sorte que les unions de ce genre correspondent assez bien aux syndicats nationaux français du type du Syndicat national des Chemins de fer. Les principales unions sont :

	Nombre des branches ou sections	Nombre des membres
Durham miners (Mineurs de Durham)	195	89 914
Yorkshire miners (Mineurs de Yorkshire)	147	56.690
Nottinghamshire miners (Mineurs de Nottingham)	50	20 982
Northumberland miners (Mineurs de Northumberland)	65	23.364
Derbyshire miners (Mineurs de Derbyshire)	73	24.429
Lancashire and Cheshire miners federation (Fédération des Mineurs de Lancashire et de Chesbire)	97	33 301
South Wales miners federation (Fédération des Mineurs du sud du Pays de Galles)	331	117.097
Amalgamated Engineers (Mécaniciens)	660	96.106
United Boiler Makers and Iron and Steel Ship Builders (Constructeurs de navires)	295	48.776
Amalgamated Carpenters and Joiners (Charpentiers)	816	70.763
Amalgamated Railways Servants (Employés de chemins de fer)	616	56.690
Gas Workers and general Labourers (Gaziers et Manœuvres)	324	29 631
Operative Bricklayers (Maçons de briques)	376	35.488
Bristol, West of England and South Wales Operatives (ouvriers de Bristol, de l'Angleterre occidentale et du sud du Pays de Galles)	330	37 269
National Union of Book and Shoe Operatives (Ouvriers de chaussures)	54	26 572
Post men's Federation (Employés des Postes).	774	29.178
National Amalgamated Union of Labour (Manœuvres	187	17 173 (1)

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de mai 1906.

A côté de ces grandes unions, il existe en Angleterre d'autres groupements d'unions. Autrefois les « trades-councils » (conseils de métiers) étaient des associations locales d'unions de professions le plus souvent diverses correspondant à peu près aux unions locales et bourses du travail de France. On leur reprocha de « chercher dans l'agitation politique le remède à des souffrances d'ordre économique » et, en 1895, une loi les supprima. Actuellement la fédération est une association d'unions appartenant à la même industrie ou à plusieurs industries ayant entre elles plus ou moins de rapport. Ces fédérations sont organisées en vue de buts précis, avec des pouvoirs limités et bien définis sur les unions adhérentes. Ces pouvoirs varient beaucoup selon que les unions constituantes appartiennent à la même industrie ou à des industries distinctes. Certaines fédérations défendent les intérêts professionnels, d'autres règlent les relations mutuelles entre les unions, groupant des ouvriers ayant des occupations différentes mais se rattachant à un même groupe industriel, etc. Elles peuvent être restreintes à une ville ou embrasser de vastes régions ; d'autres englobent toutes ou presque toutes les unions d'un métier ou de métiers connexes. Le nombre des fédérations de trades-unions était de 109 à la fin de 1908, avec 3.131.563 membres ; on en connaissait 106 avec 2.812.370 membres à la fin de 1906. Il faut tenir compte que l'affiliation d'une trade-union à plus d'une fédération étant possible, les mêmes membres peuvent se trouver comptés plusieurs fois dans les totaux généraux. Les principales fédérations sont : la Fédération générale des trades-unions (General Federation of trades-unions), la Fédération des

mineurs de Grande Bretagne (Miners Federation of Great Britain) et la Fédération des constructeurs de machines et de navires (Federation of engineering and shipbuilding trades of the United Kingdom). Les chiffres des membres de ces trois fédérations étaient respectivement de 601.195, 458.300 et 318.439 en 1907, et de 705.630, 590.235 et 309.857 en 1908.

La Fédération générale des trades-unions comprenait 91 unions en 1904, la deuxième 13 et la troisième 26 (1).

§ 2. — Recettes et Dépenses des cent principales unions.

Les 100 principales unions comptent à elles seules 60 0/0 du nombre total des adhérents aux 1.165 unions relevées en 1908. Leurs recettes ont passé de 41.398.950 francs en 1896, 48.698.925 francs en 1900 et 55.289.325 francs en 1905, à 58.603.825 francs en 1906, 62.342.400 francs en 1907 et 68.342.875 francs en 1908. Les dépenses, qui atteignaient 30.303.375 francs en 1896, 36.417.900 francs en 1900 et 51.642.275 francs en 1905 se sont élevées à 48.966.900 francs en 1906, 51.353.925 francs en 1907 et à 80.029.575 francs en 1908.

Si l'on examine la recette et la dépense par membre on obtient 41 fr. 80 et 30 fr. 65 en 1896, 40 fr. 15 et 30 francs en 1900, 45 fr. 55 et 42 fr. 55 en 1905, 45 fr. 15 et 37 fr. 70 en 1906, 42 fr. 75 et 35 fr. 25 en 1907 et 47 fr. 60 et 55 fr. 85 en 1908.

Les recettes totales et les dépenses totales des 100 principales unions ont dépassé, en 1908, tous les chiffres précédents. Le revenu accuse une augmentation de

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de mai 1910.

6 millions de francs ou 10 0/0 sur les chiffres de 1907, tandis que les dépenses n'ont pas augmenté de moins de 28.700.000 francs, soit 56 0/0. La plus grande partie de cette augmentation de dépenses vient des secours de chômage et de grèves dans la construction des machines et des navires, dans la métallurgie, dans les unions de filateurs de coton et des ouvriers du chanvre.

Quant au fonds de réserve, qui était de 53.776.800 fr. à la fin de 1896, et de 93.285.700 francs à la fin de 1900, il a passé de 120.202.650 francs à la fin de 1905, à 129.963.400 francs à la fin de 1906 et à 140.941.525 francs à la fin de 1907 pour retomber à 129.254.825 francs à la fin de 1908.

De 1899 à 1908, les 100 principales unions ont dépensé 485.000.000 de francs, savoir : 52.500.000 francs ou 10,8 0/0 du total en secours de grèves, 120 millions de francs (24,7 0/0) en secours de chômage, 207 millions de francs (42,7 0/0) en autres secours (maladies, accidents, vieillesse, invalidités, indemnités funéraires, etc.) et 105.500.000 francs (21,8 0/0) en frais d'administration et dépenses diverses.

Le tableau suivant donnne, pour chacune des années de la période 1904-1908, les totaux et les proportions des sommes payées à ces divers titres :

	Secours de grève		Secours de chômage		Autres secours		Frais d'administration et autres	
Années	Total	0/0 de la dépense tot.	Total	0/0 du tot.	Total	0/0 du tot.	Total	0/0 du total
1904.....	3.170.475	6,2	16.374.825	31,7	21.227.875	41,3	10.682.675	20,8
1905.....	5.314.575	10,3	13.074.175	25,2	22.558.825	43,7	10.736.800	20,8
1606. .. .	3.870.425	7,9	10.600.750	21,5	23.074.825	47,1	11.489.350	23,5
1907. .. .	3.340.075	6,5	11.641.700	22,7	24.382.425	47,4	11.995.725	23,4
1908.....	15.215.225	19,0	25,048,775	31,3	26.630.500	33,3	13.135.750	16,4
Moyenne pour la période :								
1899-1908	5.258.050	10,8	11.966.275	24,7	20.688.675	42,7	10.586.275	21,8 (1)

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, nº d'août 1910.

Secours de chômage. — Sous le titre de « secours de chômage », les unions paient en dehors des secours hebdomadaires, des secours de voyage, des allocations en cas d'incendie des ateliers, de faillite du patron, d'arrêt momentané des usines, de crise industrielle, d'émigration, etc.

Le total des secours de chômage payés en 1907 par les 100 principales unions a été supérieur de 1.040.950 fr. à celui de 1906 et celui de 1908 supérieur de 13 407.075 fr. à celui de 1907. Ces secours ont été plus élevés dans toutes les industries. Voici comment se répartit le total, par industrie, pour chacune des années 1899-1908 :

Années	Bâtiment	Mines et carrières	Métallurgie (constructions mécaniques et navales)	Textiles	Autres industries	Total des 100 principales us nes
1904	3.434.525	1.210.075	7.593.725	1.775.600	2.360.900	16.374.825
1905	3.574.675	889.100	5 693.675	610.700	2.306.025	13.074.175
1906	3.189.000	764.625	3.928.425	601.225	2.167.475	10.600.750
1907	2.898.775	356.575	4.985.525	1.239.850	2.160.975	11.641.700
1908	4.110.400	1.442.850	12.342.850	3.942.925	3.209.750	25.048.775

[(1)]

Le coût moyen de chômage par membre dans les 100 unions principales s'est élevé, en 1907, à 8 fr. 10 et en 1908 à 17 fr 50, contre 8 fr. 25 en 1906, 10 fr. 90 en 1905, 13 fr. 85 en 1904 et 4 fr. 02 en 1899, année d'exceptionnelle activité.

Secours en cas de maladie, d'accidents, de vieillesse ou de décès; pensions de retraites. — Le total des secours de maladie ou d'accidents payés par les 100 principales unions s'est élevé à 20.788.750 francs en 1907, contre 10.335.000 francs en 1906 et contre 6.650.600 francs en 1898. Le coût moyen par membre pour secours de maladie et d'accidents a passé, de 6 francs en 1896, à

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, nº d'août 1910.

8 fr. 10 en 1906, à 7 fr. 35 en 1907 et à 8 fr. 10 en 1908; le coût moyen pour pensions de vieillesse a passé, pour ces mêmes années, de 3 fr. 45 à 5 fr. 98, à 5 fr. 60 et à 6 fr. 10.

Ces pensions de retraites ne sont payées que par un petit nombre d'unions qui comptent d'ailleurs parmi les plus anciennes et les plus importantes du pays. Il ne suffit généralement pas d'avoir atteint un certain âge pour avoir droit à cette indemnité; il faut encore être incapable de travailler ou tout au moins de gagner un plein salaire. Les pensionnés reçoivent généralement de 5 à 10 shillings par semaine (6 fr. 25 à 12 fr. 50).

§ 3. — Mouvement des unions et fédérations en 1907 et 1908.

La hausse générale des salaires signalée dès le 1er semestre de 1905 a été accompagnée d'une augmentation sensible du nombre des syndiqués. De 1904 à fin 1907, les unions ont gagné 511.637 adhérents; par contre, au cours de 1908, elles ont perdu 23.608 membres. Dans l'ensemble, l'augmentation s'établit à plus de 25 0/0, par rapport à 1904, et à 59 0/0 par rapport à 1892, date des premières statistiques comparables.

Par suite des grandes grèves et du chômage intense survenu dans la métallurgie, la construction mécanique et l'industrie cotonnière, les 100 principales unions ont dû faire face à de lourdes dépenses en 1908. Alors qu'en 1907 elles ajoutaient 10.978.125 francs à leurs fonds de réserve, elles accusaient, en 1908, un déficit de 11.686.700 francs. Elles ont dû payer 15.215.225 fr.

(3.334.075 fr. en 1907) en secours de grève 25.048.775 fr. (11.641.700 fr.) en secours de chômage, et 26.630.500 fr. (24.382 425 fr.) pour d'autres secours. De la sorte, si les secours de grève forment le 19 0/0 (6,5) du total des dépenses, les autres secours réunis en constituent environ le 64,6 0/0. Pour les périodes 1899-1908, ces moyennes s'établissent à 10,8 0/0 pour les grèves, et 67,4 0/0 pour les autres secours.

On comptait, à la fin de 1908, 1.165 unions groupant 2.378.248 membres, contre 1.173 unions et 2.406.746 membres à fin 1907 et 1.161 unions et 2.117 083 membres à fin 1906.

Le tableau suivant fait connaître l'effectif syndical à la fin de chacune des années de la période 1899-1908 en indiquant l'augmentation ou la diminution moyenne survenue.

Années	Toutes les unions — Nombre d'unionistes		Accroissement ou diminution
1899	1.849.999	+	161.468
1900	1.957.499	+	107 500
1901	1.969.119	+	12.620
1902	1.955 659	—	13 460
1903	1.933.615	—	22.044
1904	1.898.154	—	35.461
1905	1.923.350	+	25.196
1906	2.117.083	+	193.733
1907	2.411.856	+	294.773
1908	2.378.248	—	36.608 (1)

De 1904 à 1907, l'augmentation a atteint 9 0/0 dans le livre, 13 0/0 dans la métallurgie et la construction mécanique, 17 0/0 dans le vêtement, 40 0/0 dans les mines et le textile et 50 0/0 dans les transports. En 1908, l'augmentation a continué dans les mines, les textiles et plusieurs autres industries. Il y a eu par

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° d'août 1910.

contre baisse sensible chez les ouvriers non qualifiés ; pour le bâtiment, la baisse continue régulièrement depuis 1900.

Le nombre des membres féminins inscrits dans les unions s'élevait, en 1908, à 204.732 contre 202.556 en 1907 et 162.453 en 1906.

La plupart des femmes syndiquées appartiennent au textile (industrie du coton dans le Lancashire).

CHAPITRE TROISIÈME

L'ESPRIT SYNDICALISTE ANGLAIS

Dans l'historique que nous avons fait du syndicalisme en Angleterre, nous avons déjà vu ses tendances successives. Nous les développerons dans ce chapitre ; nous tâcherons surtout de dégager son esprit actuel et de montrer, ce qui nous paraît être le point le plus caractéristique de ces dernières années, sa conversion lente, progressive au socialisme.

D'abord insurrectionnel avec les « luddites », le syndicalisme devient révolutionnaire avec Robert Owen. Le nouvel unionisme entre en lutte avec le vieil unionisme. Dans un discours qu'il prononça au Congrès des Sociétés owenites à Londres, le 6 octobre 1833, Robert Owen disait :

« Je veux à présent vous donner une brève esquisse des grands changements qui sont en expectative et qui vont tout d'un coup tomber sur la société comme un voleur dans la nuit... »

Son but était le suivant : « Former des organisations nationales comprenant toutes les classes ouvrières dans une grande association, mettre chaque département en rapport avec ce qui se fait dans un autre département, faire cesser la concurrence individuelle, organiser toutes les manufactures en compagnies nationale... » (1). Chef d'industrie avisé, Robert Owen

(1) Crisis, *Journal Owenite*, nº du 19 octobre 1833. Cité par S. et B. Webb, p. 135.

émettait une idée très juste quand il disait que la pauvreté qui décimait l'Angleterre était le résultat inévitable de la concurrence sans frein et de l'appropriation par quelques-uns des moyens de production. Mais il se trompait quand il pensait qu'on pouvait supprimer la concurrence et remplacer les propriétaires actuels de l'État par l'organisation d'associations volontaires. Aussi, malgré ses prédictions qui annonçaient le bouleversement des institutions et l'avènement du « nouveau monde moral » dans un délai de six mois, et un écrit d'un de ses disciples disant : « Une seule année peut désorganiser tout l'édifice du vieux monde et transférer par un bond soudain tout le gouvernement politique du pays du maître au serviteur », ce bouleversement ne se produisit pas.

Ce fut au contraire son système qui tomba à la suite d'une série de grèves malheureuses causées par les revendications abusives des ouvriers. Une ère de tranquillité s'ouvrit et dura jusqu'en 1860. L'esprit qui anima les trades-unions pendant ces 17 années fut un esprit pratique fermé aux chimères révolutionnaires de Owen. Le rapport suivant fait dans un congrès réuni à Londres en 1845 et qui avait pour objet l'étude d'une organisation nationale définit son programme :

« Le Comité, disait-il, tout en recommandant la formation immédiate d'une organisation nationale pour revendiquer les droits du travail ou pour faire opposition à la tyrannie de toute action législative, pour exercer une coercition sur les sociétés ouvrières ou d'un caractère similaire au bill « maître et serviteur » de la dernière session, était profondément impressionné par l'importance d'un bon accord entre

patrons et ouvriers et de la tendance bienfaisante qui en sortirait, tous deux voyants que leurs intérêts sont réciproques et qu'aucun ne peut faire tort à l'autre sans que le mal accompli ne retombe sur la partie qui l'a fait subir » (1).

Il voulait en outre : « conserver les affaires ouvrières et la politique séparées et distinctes autant que les circonstances le justifieraient ».

Les corporations sont, à cette époque, animées de sentiments modérés et ne cessent, dans leurs écrits, de recommander la sagesse aux ouvriers ; elles engagent également leurs lecteurs à approfondir les problèmes d'économie politique :

« Si vous ne désirez pas rester comme vous êtes et souffrir une plus longue oppression, disait un de leurs journaux, le « Flint glass Makers Magazine », nous vous disons d'apprendre, et en apprenant vous devenez puissants... Permettez-nous de vous inviter sérieusement à vous éduquer ; procurez-vous de l'intelligence au lieu d'alcool, c'est plus doux et plus durable » (2).

Elles blâmaient les procédés violents employés par les anciennes trades-unions :

« Malheureusement presque toutes les trades-unions formées jusqu'ici, disait le rapport du Comité des compositeurs de Londres sur l'amalgamation, publié le 2 février 1835, ont compté pour le succès sur des serments arrachés et sur la force physique... La faute et la ruine de toutes les trades-unions ont été jusqu'ici qu'elles ont copié les vices qu'elles déclaraient

(1) Cité par S. et B. Webb, *Histoire du trade-unionisme*, p. 194-195.
(2) Cité par S. et B. Webb, *op. cit.*, p. 204

condamner. Tant que les ouvriers ont été désunis et sans pouvoir, ils ont stigmatisé leurs employeurs comme d'avides exploiteurs de travail. Mais aussitôt unis et puissants, ils sont devenus tyrans à leur tour et sans raison ils ont désiré exiger plus que la nature de leur travail ne le demande ou plus que les patrons ne sont en état de donner... Dès lors leur échec était inévitable... Que les compositeurs de Londres donnent aux artisans d'Angleterre un exemple plus éclairé et meilleur : rejetant l'aide que l'on tire de la ruse et de la force brute, quand nous luttons avec nos adversaires, employons exclusivement les armes irrésistibles de la vérité et de la raison » (1).

Elles mettaient les ouvriers en garde « contre la pratique dangereuse des grèves ». « Écartez-vous-en, disaient-elles, comme d'une bête féroce que vous sauriez prête à vous tuer... Rappelez-vous ce qui nous réduisit à si peu de chose en 1842. Nous vous supplions, frères, en tant que vous estimez votre propre existence, d'éviter par tous les moyens possibles ces grèves inutiles. Consacrons encore une année à une organisation sérieuse et attentive; et si elle ne parvient pas à nous perfectionner, prenons-en encore une autre; car c'est la connaissance de la désorganisation des ouvriers qui excite en général le tyran et le marchandeur à nous opprimer » (2).

La « Fortnightly circular », du 25 décembre 1845, ajoutait : « Nous croyons que les grèves ont été la condamnation des trades-unions ».

La période qui suivit était animée du même esprit,

(1) Cité par S. et B. Webb, p. 205.
(2) *Id.*, p. 206.

elle eut les plus heureux résultats pour les ouvriers. De cette époque datent la création de conseils syndicaux permanents, l'élévation des salaires, la diminution d'heures de travail, etc.

Enfin, avec la crise de 1875, apparaissent de nouvelles tendances. L'esprit syndicaliste actuel va se préciser. Jusqu'à ce jour, la question politique n'avait qu'un intérêt secondaire. On s'en occupait peu dans les trades-unions et dans les congrès de trades-unions qui, depuis 1875, étaient le « parlement représentatif du monde trade-unioniste ». On éloignait avec soin de toute discussion les questions trop délicates et en particulier celle de la politique unioniste.

La période actuelle, qui part de 1875, inaugure un tout autre système. Les trades-unions vont se lancer dans le socialisme et y puiser une vigueur nouvelle. La tentative de communalisation de Owen n'avait eu que peu de succès et ses théories étaient depuis longtemps abandonnées. Celle des socialistes chrétiens, en 1852, n'était pas, à proprement parler, du communisme, car ils ne voulaient pas la reprise par les ouvriers de toutes les entreprises à profits, mais seulement créer des corporations autonomes d'ouvriers qui garderaient les profits de leur travail. Comment s'opéra cette conversion du trade-unionisme au socialisme?

Elle eut plusieurs causes; d'abord l'effet énorme produit par un livre publié par M. Henry George, en 1880, et intitulé : « Progrès et pauvreté ». Sans être collectiviste, le livre de M. Henry George servit cependant la cause du collectivisme en montrant la misère sordide qui régnait dans les milieux ouvriers de Londres, et l'injustice flagrante qui présidait à la

distribution des richesses. Ce livre prépara le terrain aux idées de Karl Max. M. Hyndman et d'autres de ses disciples, dans de nombreuses conférences, exposaient la théorie contenue dans son livre « Le capital ». Les événements servaient d'ailleurs cette propagande. A la suite de chômages répétés, la misère du peuple était devenue très grande et les orateurs lui répétaient journellement « qu'il n'y avait aucune chance d'amélioration tant que l'état actuel de la société continuerait d'exister... Les ouvriers d'Angleterre, ajoutait l'orateur, ne sont pas aussi avancés que les ouvriers du continent. Néanmoins ils possèdent du moins une conception claire, ils ont compris que les vrais producteurs ne peuvent obtenir leur part de la richesse qu'ils ont créée » (1).

D'autres enquêtes démontraient l'atrocité du « sweating system ». Comment remédier à cet état de choses? Le Gouvernement libéral qui était au pouvoir ne faisait rien pour cela. Les plus puissantes des trades-unions n'étaient que des caisses de secours mutuels et refusaient tout concours aux grèves. Tom Mann et John Burns se mirent à critiquer vivement ce trade-unionisme scientifique :

« Jusqu'à quand, jusqu'à quand, disait Tom Mann aux trades-unionistes en 1886, serez-vous satisfaits de la politique présente sans cœur de vos unions? Je vous accorde sans peine que beaucoup de bien a été fait autrefois par les unions; mais au nom du ciel, à quelle œuvre utile servent-elles aujourd'hui? Toutes ont beaucoup de sans-travail, même quand leur

(1) Cité par S. et B. Webb, p. 414.

industrie particulière marche bien ; aucune des sociétés importantes n'a d'autre politique que de s'efforcer d'empêcher les salaires de tomber. La vraie politique unioniste d'agression semble complètement perdue de vue ; en réalité, l'unioniste moyen d'aujourd'hui est un homme d'intelligence fossilisée qui est désespérément apathique ou suit une politique qui fait directement le jeu des exploiteurs capitalistes... Je prends ma part de l'œuvre de la trade-union à laquelle j'appartiens. Mais je confesse avec candeur que si elle ne montre pas plus de vigueur en ce moment, je serai forcé de croire, malgré moi, que continuer à perdre son temps à cette politique ordinaire, de chercher chicane et de ne rien faire, serait un gaspillage inexcusable d'énergie. Je suis sûr qu'il y en a des milliers d'autres dans le même état d'esprit que moi » (1).

John Burns renchérissait encore et attaquait même les caisses de secours.

« Constitué comme il est, écrivait-il, l'unionisme porte en lui-même la source de sa propre dissolution... Leur entreprise téméraire de devoirs et de responsabilités dont seul l'État ou toute la communauté devait se charger, tels que secours de maladie ou de retraites, sur les conseils de la classe moyenne, écrase les unions les plus grandes en faisant supporter à leurs membres des impositions trop fortes. Cela les paralyse si complètement que la crainte de ne pouvoir accomplir leurs engagements de société de secours les oblige souvent à subir les empiètements des patrons sans protester. Le

(1) *Id.*, p. 418.

résultat est que toutes ont cessé d'être des unions pour défendre les lois du travail et ont dégénéré en institutions des classes moyenne ou supérieure, pour réduire les salaires » (1).

D'autre part, ces unions étaient composées d'ouvriers d'élite, ayant fait un long apprentissage, payés très cher et donnant de fortes cotisations. Elles étaient fermées aux manœuvres. Ce sont eux qui, furieux de ce mépris formèrent le nouvel unionisme. Weiler, ami de Marx, en fut le champion. Sa théorie communiste de la nationalisation de la terre fit peu à peu des progrès. Les mineurs furent les premiers adeptes de cette nouvelle idée. Dans une série de congrès elle fut débattue ainsi que la questions des 8 heures. Au congrès tenu à Londres en novembre 1888, la majorité était socialiste et, en 1891, le parti libéral poussé par l'opinion publique adoptait le « programme de Newcastle », inspiré du nouvel unionisme. Cependant le Congrès de Dundee en 1889 fut une défaite pour les nouvelles doctrines. Mais une série de grèves heureuses leur rendit leur popularité.

L'activité et l'habileté de M. John Burns surent créer de nouvelles unions parmi les ouvriers d'un rang inférieur. La grande prospérité de l'Angleterre à cette époque favorisait ce développement. Le Congrès de Liverpool fut pour le nouvel unionisme une revanche de sa défaite à celui de Dundee. Les théories socialistes triomphaient. Soixante résolutions furent votées : « Sur ces soixante résolutions, dit M. John Burns, quarante-

(1) Article du journal *Justice*, n° du 3 septembre 1887. Cité par S. et B. Webb, *op. cit.*, p. 420.

cinq n'étaient ni plus ni moins que des appels directs à l'État et aux municipalités du pays pour leur demander de faire pour l'ouvrier ce que le trade-unionisme ancien ou nouveau s'était montré impuissant à accomplir. Quarante-cinq de ces résolutions réclamaient l'intervention de l'État et des municipalités au nom des faibles contre les forts » (1).

Mais à ce moment, la Fédération socialiste démocratique dont faisaient partie MM. John Burns et Tom Mann, modifia son esprit sous l'influence de Hyndman. Elle se rallia aux théories communistes et révolutionnaires de Owen.

« Le noble M. Owen, écrivait M. Hyndman, comprit, il y a 70 ans, l'impossibilité complète de réussir en améliorant d'une manière continue la condition de notre population par des demi-mesures. Nous voyons plus clairement encore, s'il est possible, la même vérité aujourd'hui. Mais la Révolution, qui n'était pas encore préparée de son temps, est maintenant mûre et toute prête... Une révolution seule qui donnera aux producteurs de la richesse le contrôle de leur propre pays, pourra changer la situation pour le mieux... Sera-t-elle pacifique? Nous espérons qu'elle peut l'être. Cela ne dépend pas de nous. Mais pacifique ou violente, la grande Révolution du XIX^e^ siècle est à notre portée, et s'il est nécessaire de combattre, les travailleurs pourront au moins se souvenir de cette profonde vérité historique que la force est l'accoucheuse du progrès qui délivrera la vieille société qui porte dans ses flancs la nouvelle, et comprendre qu'ils luttent pour la ruine

(1) Cité par S. et B. Webb, *op. cit.*, p. 446-447.

finale d'une tyrannie beaucoup plus dégradante que le pire esclavage des siècles passés » (1).

Cette révolution devait être faite à brève échéance. « Que notre mission soit, écrivait-il encore, d'aider les travailleurs de l'univers à s'unir pour la grande lutte de classe contre leurs exploiteurs. On ne saurait choisir de meilleure date pour l'établissement d'une semblable action internationale sur une base solide que l'année 1889, que les hautes classes attendent avec tremblement et les masses avec espoir. Je ne prêche pas une révolte hâtive, une tentative prématurée et violente de la part des peuples pour réaliser tout le programme socialiste et démocratique. Mais je dis qu'à partir d'aujourd'hui, en tant que parti ouvrier socialiste démocratique de Grande-Bretagne, nous devons faire tous nos efforts pour jouer notre rôle dans la célébration, par le prolétariat international du premier centenaire de la grande Révolution française et nous préparer ainsi pour une révolution sociale internationale complète avant la fin de ce siècle » (2).

Mais Tom Mann et John Burns s'assagirent au contact du pouvoir. Ils virent l'utopie de leur système révolutionnaire. Ils l'abandonnèrent et se rallièrent au socialisme parlementaire. Tous leurs efforts tendirent à faire voter par le Gouvernement des lois favorables aux ouvriers; ils prêchèrent la coopération, la mutualité et recommandèrent tous les moyens capables d'améliorer dans la paix la situation des travailleurs.

« Bref, à partir de 1889, dit M. Webb, les principaux

(1) Article du jounal *Justice*, n° du 11 juillet 1885. Cité par S. et B. Webb, *op. cit.*, p. 448.

(2) *Id.*, n° du 6 août 1887. *Id.*, p. 449-450.

efforts du mouvement socialiste anglais ont été dirigés non dans le sens de la révolution, mais de manière à impreigner toutes les puissances sociales présentes de l'idéal et des principes collectivistes. »

Étant donné le caractère essentiellement pratique des Anglais, ce nouvel-unionisme devait avoir un très grand succès. Enfin, libéré de toutes les utopies de Owen, il ne promettait pas des choses impossibles à réaliser; il n'était plus question de révolution sociale, mais seulement de réformes progressives Il ne voulait plus renverser l'État, mais seulement collaborer avec lui; et pour cela, il recommandait à tous les ouvriers, aux ouvriers habiles (skilled) comme aux simples manœuvres (unskilled) de s'organiser, de se grouper, pour être plus puissants et agir avec plus de sûreté dans le Parlement. Il s'inspirait donc dans ses nouvelles tendances beaucoup plus des idées pratiques de la Junte que des chimères révolutionnaires de l'owenisme. Ce collectivisme opportuniste, mélangé de libéralisme, a fait et fait encore le succès du trade-unionisme actuel. Pour augmenter leur force, après s'être retirés de la Fédération socialiste démocratique qui professait des doctrines révolutionnaires, les trade-unionistes se rattachèrent à l' « Indépendant Labour Party » (parti ouvrier indépendant), créé en 1893, dont les tendances étaient réformistes. Toutes les grandes trades-unions sont entrées dans ce parti excepté l'Association des mineurs.

« Comme résultat de l'Union avec le Parti, dit M. James Ramsay Mac Donald, la situation politique des trades-unions s'est extraordinairement transformée. Les principes du parti ouvrier sont aujourd'hui beau-

coup plus nettement indépendants qu'au temps où la Fédération sociale démocrate marchait avec nous. La séparation du parti d'avec les partis bourgeois politiques était admise maintenant en termes beaucoup plus clairs qu'à l'origine » (1).

« Par le parti ouvrier, dit-il encore, nous avons établi accord permanent entre les trades-unions et les socialistes. Les fonds viennent des sommes prélevées sur ces deux groupes selon une règle fixe, et sa politique est décidée par les statuts qui déclarent formellement que le parti est le représentant de la classe ouvrière et est indépendant des partis bourgeois » (2).

De l'union des trades-unions avec le parti socialiste il est résulté pour elles une politique socialiste mais surtout opportuniste. Elle doit l'être d'ailleurs pour faire œuvre utile. « Malheur au parti qui stéréotype son activité et renonce à sa mobilité, dit encore J. M. Mac Donald, un grand parti dans un pays organisé comme le nôtre n'a pas besoin d'un programme mais d'une politique, d'une vue large, d'un point de vue qui domine toute l'activité sociale » (3). A cet opportunisme sont dus les succès remportés récemment; les excellentes lois ouvrières sont l'œuvre des députés élus au Parlement grâce aux voix socialistes. Cependant depuis quelque temps cet esprit opportuniste semble céder la place à un esprit révolutionnaire. L'Angleterre est en proie à une agitation extrême. Les unions devenues une force considérable vont-elles abandonner leur programme de revendications pratiques pour se lancer

(1) *Revue Socialiste*, nº de novembre 1907, p. 431.
(2) *Id.*, p. 433.
(3) *Id.*, p. 435.

dans la politique communiste. L'Angleterre qui a été de tout temps le refuge des proscrits politiques de chaque pays, des communards français en 1871, et actuellement des nihilistes russes et polonais, finirait-elle par se convertir à leurs doctrines? Plusieurs faits récents paraissent le prouver. Dans les congrès des trades-unions, les présidents prononcent des discours agressifs. M. Gill, au 40e Congrès des trades-unions tenu à Bath du 2 au 7 septembre 1907 disait, après s'être félicité du vote des lois du 9 novembre 1906 sur la responsabilité des trades-unions en manière de grève, sur les accidents du travail et sur l'allocation de repas aux enfants pauvres : « Ces trois lois que je viens de mentionner sont toutes de première importance et forment une bonne base pour la législation sociale de l'avenir. Depuis 20 ans il y a eu une grande disette de législation sociale. Nous avons été trop occupés par les guerres ou les bruits de guerre. Le pays veut un changement de direction et un gouvernement qui ne déploierait pas toute son énergie dans ce sens ne durerait pas longtemps » (1).

M. Shackleton, qui présidait le 42e Congrès des trades-unions tenu à Ipswich le 6 septembre 1909, se montrait plus explicite encore sur le changement d'attitude des trades-unions et sur la nouvelle voie qu'il désirait leur voir suivre.

« Depuis le congrès de Norwich, dit-il, des changements importants sont survenus dans l'attitude des trades-unionistes, vis-à-vis des questions politiques et sociales actuelles. Le trade-unionisme a cessé de deman-

(1) *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de décembre 1907, p. 1324

der aux partis politiques orthodoxes la réalisation de ses désirs et *son activité n'est plus restreinte à des fins purement trade-unionistes, car ses membres ont maintenant un sentiment plus large et plus généreux de leurs devoirs de citoyens* » (1).

La violence des dernières grèves dans les districts miniers du Lancashire, les bagarres à propos des dernières élections législatives, la violence des pamphlets, des affiches des candidats ouvriers (l'une représentait des travailleurs jetant bas l'édifice de la société actuelle, une autre, une foule montant à l'assaut des « privilèges capitalistes » avec la devise « The day is breaking » : le jour (de la révolution pourrait-on ajouter) se lève!) semblent bien dénoter ce nouvel état d'esprit. Peut-être est-ce avec raison qu'on a dit que « l'Angleterre se coiffait du bonnet rouge ». Continuera-t-elle dans cette nouvelle voie ou reviendra-t-elle aux sages traditions de tout son passé? Ces événements sont trop récents pour pouvoir conclure avec certitude. L'avenir le dira. Mais peut-être a-t-on tort d'attacher une trop grande importance à ces récentes manifestations. A la Conférence internationale des Syndicats tenue à Paris en 1909, les délégués anglais refusèrent avec énergie d'approuver les propositions françaises concernant la grève générale et l'antimilitarisme. Les trades-unionistes d'ailleurs montrent toujours dans leurs congrès un ardent patriotisme. Au Congrès d'Ipswich, au cours d une discussion sur une résolution concernant le service militaire obligatoire, 933.000 voix contre 102.000 rejetèrent un paragraphe dénonçant les dangers du

(1) *Id.*, nº de janvier 1910, p. 71.

militarisme et des armées permanentes et réclamant l'institution de milices « non soumises au régime militaire en temps de paix ».

Cette agitation révolutionnaire des syndicalistes anglais comme d'ailleurs celle des Allemands à l'heure actuelle me paraît bien n'être qu'un accident dans le développement du mouvement ouvrier de ces deux pays. D'ailleurs, pour beaucoup de raisons, le socialisme, le socialisme révolutionnaire surtout, paraît n'avoir que bien peu de chances de triompher en Angleterre. Au point de vue psychologique, l'Anglais profondément individualiste et traditionnaliste s'accommode mal de ces théories communistes. « La société britannique est la plus hiérarchisée qu'il y ait en Europe. Il y a chez tout Anglais un aristocrate qui s'ignore », dit M. Bardoux. « L'amour insatiable pour les différences de castes qui, en Angleterre comme dans les Indes, dévore tous les cœurs, écrivait R. Cobden, n'est pas confiné à telle couche de la vie sociale mais s'étend à tous les degrés, depuis le plus élevé jusqu'au plus bas » (1). L'anecdote du ramoneur qui s'opposait au mariage de sa fille avec le fils d'un marchand de pommes de terre frites parce que celui-ci, disait-il, « quoique parfait galant homme était d'origine trop modeste », est toujours vraie. De plus, l'ouvrier anglais, généralement bien élevé est un parlementariste convaincu. Il imagine difficilement des réformes obtenues autrement que par les moyens parlementaires. Les socialistes les plus avancés, partisans de la révolution, ne conçoivent cette révolution que comme une œuvre du Parlement : « Au mois de

(1) Cité par M. Bardoux, *Le Socialisme à l'Étranger*, p. 40.

juin 1907, raconte M. Bardoux (1), j'interrogeais des ouvriers nettement socialistes, élèves de Ruskin Collège, à Oxford, sur leurs convictions : « Êtes-vous partisan d'une révolution sociale ? — Mais oui. — Vous voulez donc descendre dans la rue? — Non. C'est bon pour des Français. — Mais alors ? — Nous voulons une révolution sociale exécutée par le Parlement, imposée par la loi ». Ce langage des plus ardents révolutionnaires est, on le voit, bien peu révolutionnaire. Aussi, quoique la question ouvrière ait eu une acuité particulière pendant ces dernières années, malgré même les succès aux élections des candidats trade-unionistes et les incidents révolutionnaires qui ont eu lieu, on peut, je crois, affirmer qu'en Angleterre le « mal socialiste » est beaucoup plus superficiel que réel. Le « Red flag » (2) n'est pas prêt d'y remplacer comme chant national le « God save the King ».

(1) *Le Socialisme à l'Étranger*, p. 42.
(2) « L'Internationale » anglaise.

CHAPITRE QUATRIÈME

LE SYNDICALISME AMÉRICAIN

§ 1. — Ses particularités.

Le mouvement ouvrier américain a un caractère très spécial. Il est en effet extrêmement divers dans ses aspects. Tandis qu'en Angleterre il n'y a pour ainsi dire que des syndicats de métiers qui ont leur fin en eux-mêmes, car les congrès annuels n'en sont que l'émanation directe; tandis qu'en Allemagne, le syndicat, qu'il soit socialiste, chrétien ou indépendant, commande en maître à tous ses membres, il y a en Amérique une multitude d'unions distinctes les unes des autres. Au-dessus de ces unions, un organe de concentration, la Fédération américaine du Travail (American Federation of Labor) a une existence propre et indépendante. Elle sert non seulement de lien entre toutes les unions, mais elle joue un autre rôle important. Elle est un organe agissant, un organe de combat. Elle est le cerveau qui pense et le bras qui agit du grand corps fédéral que forment toutes les unions américaines. Elle voit et prévoit, elle crée et organise de nouvelles unions. La Fédération américaine du Travail se compose de deux catégories de groupements :

a) Les associations constitutives (unions fédérales, unions locales indépendantes, unions nationales et unions internationales) ;

b) Et les associations représentatives (unions centrales des villes, fédérations d'états).

L'union locale se trouve à la base des groupements ; elle réunit des ouvriers d'une même industrie vivant et travaillant dans une localité de peu d'étendue ; elle traite ses affaires elle-même en assemblée générale, mais n'intervient que par l'intermédiaire des unions nationales.

a) Les unions fédérales groupent des ouvriers appartenant à des industries diverses ; elles n'existent que dans les localités ne comptant pas pour une même industrie un nombre d'ouvriers suffisant pour constituer une union de métier.

Les unions locales indépendantes réunissent des ouvriers d'une même industrie mais appartenant à une industrie dans laquelle on compte encore trop peu d'unions locales pour constituer une union centrale ; bien qu'affiliées à l'A. F. L. directement, elles sont dites pour cette raison « indépendantes ».

Les unions nationales et internationales groupent des unions locales d'ouvriers de même profession ; les premières cherchent à réunir tous les ouvriers d'une même industrie des États-Unis ; les secondes groupent les unions locales des États-Unis, du Canada, et parfois aussi du Mexique. Certaines d'entre elles ne comprennent parfois que quelques unités ; d'autres en groupent souvent des centaines.

b) Les unions centrales des villes sont constituées par les délégués de chaque union locale d'une même ville ; elles ont pour but d'assurer l'unité d'action dans cette ville ou ses environs.

Les Fédérations d'états (State branches) groupent

les délégués des unions locales et des unions centrales de villes existant dans un même état ou une même province. Elles se réunissent chaque année en congrès; elles s'efforcent de créer un mouvement d'opinion et d'influencer la législation dans un sens favorable aux ouvriers en général et aux syndicats en particulier (1).

Le mouvement ouvrier est donc plus complexe en Amérique que dans les autres pays. Là, en effet, deux mouvements se superposent sans se confondre :

1° Les unions, fondées dans un but purement professionnel et ressemblant aux trades-unions anglaises;

2° Les organes de concentration, dans les villes (Central labor unions) et enfin la Fédération américaine du Travail qui les domine et les dirige.

Pour diriger ces associations si nombreuses et si différentes, il faut un esprit clairvoyant qui verra au-dessus de la foule et mieux qu'elle le but à atteindre. Aussi les leaders ont-ils en Amérique une plus grande influence que dans les autres pays. Les succès de l'A. F. L. et de tout le mouvement ouvrier américain dépendent donc beaucoup de l'homme qui préside à leurs destinées. Il faut à ces leaders, dit M. Paul de Rousiers, « un véritable sens politique ».

L'étude du mouvement ouvrier américain se complique encore en raison de l'autonomie des 44 États qui composent les États-Unis. En Amérique, comme dans tous les pays, le mouvement syndicaliste est né avec l'industrie manufacturière et s'est développé avec elle. Les statistiques nous montrent avec quelle prodigieuse rapidité inconnue ailleurs s'est développée cette indus-

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° d'avril 1908.

trie. Depuis la guerre de l'Indépendance, ce mouvement s'est encore accru de tous les émigrants qui viennent chaque année élever de près d'un tiers la population totale des États-Uuis et de près de 40 0/0 celle des travailleurs. Il y a un siècle, les États du littoral existaient seuls. Depuis cette époque, l'intérieur du continent s'est créé. Non seulement les États-Unis ont rattrapé les nations les plus florissantes d'Europe, mais ils les ont dépassées. Les voies de communications, routes et chemins de fer, ont pris en très peu de temps une extension inouïe. D'un autre côté, pour comprendre le mouvement ouvrier aux États-Unis, il ne faut pas perdre de vue ceci : l'Amérique est un pays essentiellement démocratique. Elle ne possède rien qui rappelle les castes des autres pays, le servage et la féodalité. « La société américaine est née démocratique et n'a eu aucun effort à accomplir pour rester telle; aucune survivance seigneuriale à abolir, aucune lutte défensive à entreprendre contre des institutions ou des traditions séculaires » (1). En Europe, certains peuples, les Français en particulier qui ont fait des révolutions, croient jouir d'un régime profondément démocratique. Mais le passé ne s'abolit pas d'un coup et les anciennes institutions ne se sont pas modifiées parce que le gouvernement a changé de nom. La noblesse, le clergé et l'armée conservent toujours quelque chose de leurs privilèges de l'ancien régime. En Amérique, la situation est différente : pas de noblesse et une armée profondément démocratique. Le clergé n'a aucun droit à faire valoir. Les États-Unis, profondément démocratiques sont aussi profondément

(1) Paul Ghio, *L'anarchisme aux États-Unis*, p. 22.

individualistes. Dans tout l'Empire en général et dans chaque État en particulier, il y a des principes fondamentaux, intangibles qui sont comme la déclaration des droits de tout citoyen de la libre Amérique :

1° Tous les hommes sont nés égaux. Il ne saurait être adopté de lois qui s'appliqueraient à une classe de citoyens au détriment ou même à l'exclusion des autres classes;

2° Tout homme a le droit de parler, d'écrire, de se réunir à d'autres hommes pour constituer, de concert avec eux, des assemblées temporaires ou des associations permanentes; ces associations, une fois organisées, peuvent se rattacher à d'autres associations et former avec elles une organisation qui les relie entre elles;

3° Nul ne sera privé de sa propriété ou de la vie que par une procédure conforme à la loi du pays, c'est-à-dire que nul ne peut être condamné sans avoir été mis régulièrement en accusation, sans avoir été jugé par un jury composé d'habitants du voisinage, sans avoir eu toutes les garanties d'une procédure loyale (fair trial);

4° Les pouvoirs publics respecteront le domicile : toute perquisition ou visite domiciliaire est strictement limitée à la recherche du corps du délit et ne saurait s'étendre aux preuves qui pourraient établir l'acte criminel; il ne saurait en être ordonné que par le magistrat et seulement sur le vu de dépositions volontaires qui décrivent la nature des objets dont la perquisition peut amener la saisie ;

5° En conséquence de tout ce qui précède, l'individu a des droits absolus; ainsi que le déclare une décision, « la liberté dans le sens large où elle est comprise dans ce pays, ne s'applique pas seulement au droit d'être

garanti contre toute détention, emprisonnement ou contrainte, mais elle s'étend encore au droit de chacun à employer ses facultés de toute manière qui sera légale ; chacun peut vivre et travailler où il lui plaît ; toute loi donc qui affecte ou diminue l'exercice de ses droits, constitue un empiètement sur les droits fondamentaux du citoyen qui sont sous la protection de la constitution » (1).

Ces droits fondamentaux sont l'essence même du droit public américain. L'État peut seulement leur apporter quelques restrictions en vertu de ses « droits de police ». Toute action individuelle ou collective doit rester dans les limites de la légalité. La loi américaine spécifie qu'une assemblée publique de patrons ou d'ouvriers ne peut être convoquée que dans un but bien déterminé. Si la discussion porte sur un sujet différent, la réunion cessera d'être légale et pourra, au besoin, être dissoute par la force. Certaines de ces réunions tenues par des anarchistes furent souvent interrompues par la police et les meneurs condamnés avec une très grande sévérité.

L'Amérique, qui est profondément démocratique est aussi profondément individualiste. Le socialisme y a toujours eu très peu de succès, et cela peut paraître extraordinaire dans un pays de 90 millions d'habitants qui comprend plus de 7 millions d'ouvriers. On a pu dire qu'en Amérique le socialisme était « un article importé » (an imported article).

Dans une conférence qu'il fit à la Maison des Syndi-

(1) Marquis de Chambrun, *Recueil des Rapports sur les conditions de travail aux États-Unis*, adressé au ministre des Affaires étrangères, p. 15.

cats de Berlin au mois d'août 1909, sur le mouvement syndical des deux côtes de l'Océan, M. Samuel Gompers en expliquait la raison : « C'est, dit-il, qu'aux États-Unis la base politique lui manque ». En effet, puisqu'il n'y a ni noblesse, ni armée, ni Église dans l'État, et que l'aristocratie d'argent fluctue sans cesse. L'histoire du socialisme ne date guère que de 1850, époque à laquelle furent déportés en masse des exilés dans les départements du Nord. Des unions socialistes furent fondées à Philadelphie, à Boston, à New-York, à Baltimore, et leur clientèle se recruta presque exclusivement parmi les Allemands. En 1878, les socialistes étaient groupés en trois grandes associations : 1° The International Working People's Association; 2° The International Workmen's Association; 3° The socialist Labor Party, qui, en 1882, après l'échec du candidat socialiste à la présidence, se scinda en deux partis : 1° The Socialist Labor Party; 2° The Social Democratic Federation.

Actuellement le Socialist Labor Party est la seule organisation sérieuse du parti socialiste. Mais il n'est pas comme en France un parti de lutte qui se confond plus ou moins avec le mouvement syndical. C'est seulement un groupement intellectuel de citoyens qui ont les mêmes idées sur la propriété, la distribution des produits du travail et l'État. Il représente donc seulement une tendance sociale. Il s'en faut de peu pour que le mot « socialisme » soit encore à l'heure actuelle, comme il l'a été pendant longtemps, synonyme d'anarchie. L'ouvrier américain, par tempérament, se méfie des doctrines socialistes. Il est peu porté à apprécier les théories compliquées de Marx et de Lassalle. Il est beaucoup plus réaliste, plus pratique. Il veut faire ses

affaires tout seul et ne compte, pour faire son bonheur, que sur lui-même. Il se méfie par-dessus tout de l'État protecteur des trusts et des trusteurs, qui édicte pour leur plus grand profit des tarifs protecteurs si élevés qu'ils ont en réalité le monopole du marché. Or, l'État, dans la doctrine de Marx, ce sera le possesseur, l'exploiteur unique, « l'État César », dit M. Faguet. Il possédera tout et fera travailler tout le monde. Il sera industriel et commerçant. Tout le monde sera fonctionnaire et fonctionnaire forcé. C'est donc un bien piètre idéal pour l'ouvrier américain épris de liberté et fier de son initiative.

Dans ce pays où il n'y avait pas d'aristocratie de caste et où toutes les initiatives, toutes les ambitions pouvaient se donner libre cours, il ne tarda pas à se former une aristocratie d'argent; le « Money Power » devint tout puissant. Les « self made men », les parvenus, trusteurs riches à millions, à milliards même, firent peser sur les travailleurs tout le poids de leurs dollars. Servis par les circonstances et par l'État (tarif ultra protectionniste), les trusteurs firent payer plus cher aux travailleurs leurs outils et leur nourriture. Le « standard of life » a toujours été plus élevé aux États-Unis qu'en Europe. De plus, ce développement prodigieux de l'industrie ne s'est pas fait régulièrement, mais par crises. Aux périodes de « boom » (surproduction intense), succède les périodes de « doom » (crise), causées souvent par les spéculations inouïes des milliardaires. Aussi les ouvriers américains, à l'exemple des ouvriers anglais, s'organisèrent-ils de bonne heure pour tâcher d'améliorer leur situation.

§ 2. — Historique.

Période antérieure à la création de la Fédération américaine du Travail.

Dès 1803 on voit s'organiser les typographes et les charpentiers de navires de New-York. En 1806, les charpentiers et les tailleurs; en 1819, les chapeliers; les calfats en 1823. En 1825, sous l'influence de Robert Owen arrivé en Amérique en 1824, le mouvement syndical s'accentue; les doctrines socialistes et fouriéristes se répandent; plus de deux cents colonies communistes se fondent. A mesure que se développe le système manufacturier, des unions se créent un peu partout dans les Etats du Nord, à Boston, à New-York. A New-York même, on commence à publier des journaux ouvriers (*Working Man Advocate* — *Daily Sentinel* — *Young America*). En 1828, les ouvriers réclament un privilège pour le paiement de leurs salaires et veulent faire réduire à 10 heures la journée de travail. En 1832, on étudie même la possibilité de grouper dans une seule organisation les ouvriers des différentes industries. Cette idée devait être reprise plus tard par les Chevaliers du travail qui en firent la base de leur programme. A cette époque, le mouvement syndical prit une telle extension qu'il commença à inquiéter les patrons. Le 15 mai 1832, les marchands et armateurs réunis à la Bourse des cafés décident « qu'ils s'opposeront à cette entente illégale formée pour contrôler le droit qu'a chaque

politique et l'établissement d'une organisation nationale à l'état permanent. L'on s'occupa aussi de l'envoi des sans-travail sur les terres publiques, de la dette nationale, de la coopération, des grèves et du travail effectué dans les prisons. Mais peu à peu ce mouvement se désagrégea. Il fut remplacé par un autre à tendances nouvelles ; les unions adressent aux législateurs des États et au Parlement fédéral d'innombrables pétitions ; puis, en 1867, plus de 200 ouvriers représentant les États de l'Est, le Kentucky, le Maryland et le Missouri, se réunirent à Chicago et formèrent « l'Union nationale du Travail » qui, en 1872, présenta un candidat ouvrier à la présidence et après son échec se dissolut.

En 1874 se tint, à Rochester, dans l'État de New-York, un congrès dit « industriel ». A cette époque, les États-Unis traversaient une crise causée par une spéculation effrénée sur les chemins de fer. Des faillites nombreuses avaient lieu ; les tarifs de douane furent surélevés et le papier monnaie émis en abondance. De tous ces faits résulta un mécontentement général ; le Congrès de Rochester fut chargé d'en étudier les causes. Ce Congrès est très important dans l'histoire du mouvement ouvrier en Amérique. Pour la première fois, on voit apparaître très clairement les deux tendances syndicalistes : l'une qui préconise l'association professionnelle, qui met toute sa confiance dans les trades-unions (Unionistes) — l'autre, au contraire, à tendances politiques (Chevaliers du travail). La première emporta presque tous les suffrages. De nombreuses associations de métiers se créèrent ; « l'Association amalgamée des ouvriers du fer et de

l'acier » et, en 1877, « l'Union internationale du Travail » qui avait de nombreuses ramifications et préconisait l'organisation de tous les travailleurs dans les unions de leur métier, la création d'unions là où il n'y en avait pas, puis la fusion nationale et internationale de toutes les unions ».

Ainsi apparaît déjà très clairement l'idée de la Fédération américaine du Travail. Mais la deuxième tendance, moins importante que la première, n'était cependant pas négligeable. Ses partisans prirent le nom de « Chevaliers du travail » (Knights of labor) et tentèrent d'opérer une concentration dans les forces ouvrières. En 1879, Uriah Stéphens, fondateur et grand maître de l'ordre, rêva de fusionner toutes les organisations de travailleurs. Le programme des Unionistes et celui des Chevaliers du travail n'étaient d'ailleurs pas absolument différents. Ils comprenaient tous les deux des revendications identiques, par exemple la reconnaissance légale des trades-unions et des autres associations ouvrières; des mesures de protection pour l'hygiène et la sécurité des travailleurs; un projet de loi obligeant les sociétés à payer leurs ouvriers au moins une fois par mois et en monnaie légale; un autre donnant aux ouvriers un privilège sur le produit de leur travail; l'abolition du marchandage dans les travaux publics; la suppression de la concurrence faite dans les prisons au travail libre; la réduction de la journée de travail à 8 heures. Mais les Chevaliers du travail avaient de plus grandes prétentions; ils voulaient, en outre, la création de sociétés coopératives de production et de consommation; la terre publique, héritage du peuple, devait être réservée à l'occupant et on ne devait plus en

donner un seul acre aux chemins de fer et aux spéculateurs. Ils voulaient aussi les transports à bon marché, une paie égale pour le même travail pour les deux sexes ; le remplacement du régime du salariat par les coopératives ; le rachat et l'exploitation par l'État de tous les moyens de communication, télégraphe, téléphone et chemins de fer ; l'impôt sur le revenu. Enfin, ô ironie ! la substition de l'arbitrage aux grèves. Cela ne devait pas les empêcher de préconiser comme moyen de lutte pour obtenir une diminution d'heures de travail le « refus général de travailler plus de 8 heures » et de se lancer à corps perdu dans la grève. Ce fut d'ailleurs cet amour immodéré de la grève qui les discrédita aux yeux des ouvriers eux-mêmes et causa leur perte.

En 1881, les représentants des 260.000 travailleurs se réunirent à Pittsburg et constituèrent la « Fédération des Unions de métiers et de Travail organisé des États-Unis et du Canada ». Le rapport du Comité d'organisation disait : « Vous êtes ici pour former une fédération de trades-unions. Soyez calmes, résolus et ne cherchez pas à trop poursuivre de réformes en même temps. Essayez une idée : par exemple, moins d'heures de travail et plus de salaire, et introduisez-la dans tout ce que vous entreprendrez. Pour y arriver, faites comme les capitalistes, servez-vous des lois » (1). Les Chevaliers du travail au contraire avaient des vues plus étendues ; ils faisaient de la politique la base de leur système et voyaient avec défiance les unions de métiers, parce qu'au sein de ces unions, disaient-ils, « on était trop

(1) Cité par Louis Vigouroux, *La Concentration des Forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*, p. 114.

porté à s'occuper seulement des intérêts de métiers et à négliger les questions d'ordre général ». Il fut décidé, par ce Congrès de Pittsburg, que la Fédération aurait le programme suivant :

1° Encouragement et formation d'*unions* de métier et de travail ;

2° Encouragement et formation d'assemblées de chevaliers ou de *fédérations locales* de métiers et de travail ;

3° Encouragement et formation d'*unions* de métiers nationales et internationales ;

4° Vote de lois favorables aux intérêts des classes laborieuses (1).

Depuis ce jour, les Chevaliers du travail, mécontents de voir voter un programme qui n'était pas conforme à leurs idées ne prirent plus part aux conventions. Ils n'assistèrent pas à la deuxième tenue à Cleveland, en 1882, qui, dans son manifeste disait : « L'A. F. L. conserve l'autonomie industrielle et les traits distinctifs de toutes les unions, et sans faire violence à leurs croyances ou à leurs traditions, les fond dans un tout harmonieux. Elle considère la qualité d'ouvrier comme la seule condition d'aptitude et ne tient aucun compte des croyances politiques ou religieuses de ses adhérents ; elle lutte dans le but de fusionner tous les travailleurs, non pas en s'efforçant d'unifier des opinions difiérentes et des méthodes très divergentes, non pas en prescrivant un plan d'organisation uniforme sans tenir compte de l'expérience et des intérêts des associations existantes, non pas en cherchant à combattre ou

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 115.

à détruire celles-ci, mais en conservant tout ce qu'elles ont d'essentiel et de bon et en élargissant leur champ d'action de telle façon qu'elles puissent agir ensemble dans tout ce qui les intéresse sans abdiquer leur caractère individuel » (1).

Dès cette date de 1881, nous voyons donc distinctement deux mouvements bien différents. D'un côté, les ouvriers membres de la Fédération des Unions de métiers et de Travail organisé qui va devenir la Fédération américaine du Travail, partisans de réformes, et, de l'autre côté, les Chevaliers du travail agitateurs stériles qui, après une période de succès vont perdre progressivement de leur influence et presque disparaître.

Après la Convention de Pittsburg, et suivant son programme, de nombreuses unions locales se formèrent. On essaya même de créer des unions nationales du même métier. Dans différentes conventions, on discute les questions d'un intérêt direct pour les ouvriers (boycott, label, journée de 8 heures).

La nouvelle fédération est alors en lutte ouverte avec les Chevaliers du travail. Ceux-ci avaient fait d'énormes progrès; leur goût pour l'agitation politique et la grève augmente avec leurs succès. En 1884, un de leurs principaux leaders disait : « Il est inutile de compter sur la législation pour obtenir la journée de 8 heures et faire aboutir les autres revendications ouvrières. Une demande concertée et soutenue par une organisation complète produirait beaucoup plus d'effet que le vote de milliers de lois dont la mise en vigueur

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 115.

dépendra toujours du bon plaisir des politiciens ». Au contraire, par esprit de réaction se fortifie, dans la nouvelle fédération, le désir d'éloigner toute politique de ses revendications. Au cours d'un congrès, des délégués allèrent même jusqu'à menacer d'exclure de la Fédération toute association qui aurait un but politique et le président de la convention, John Jarrett refusa, comme étrangère au but que se proposait la Fédération, la discussion d'un projet ayant pour but de réserver les terres publiques aux occupants. De cette époque date également la haine sincère que les unionistes n'ont jamais cessé de porter aux socialistes. Un journal de Pittsburg ayant accusé M. Samuel Gompers d'être le leader des socialistes, celui-ci s'en défendit énergiquement et protesta très fort de ses intentions unionistes. Cependant le nombre des Chevaliers du travail croissait toujours. De 5.000 en 1880, ils étaient passés à 20.000 environ en 1881 et à près d'un million en 1887. Dès 1882, dans les conventions tenue, par la Fédération, on se plaint que les Chevaliers du travail prennent la place des ouvriers de l'A. F. L., en grève ou frappés de lock-out. On les accuse également de recevoir parmi eux des « rats », c'est-à-dire des ouvriers chassés de l'Union comme indignes d'en faire partie. En 1886, dans son rapport annuel, le président de l'Union internationale typographique se livre à d'amères réflexions sur le programme politique et les menées des Chevaliers du travail. « Les trades-unions, dit-il, ont été le principal support des Chevaliers, et ceux-ci ont rendu de très grands services à la cause ouvrière puisqu'ils ont mis en contact toutes les classes d'ouvriers et qu'ils ont, plus d'une fois, servi de boucliers à des unions persécutées;

mais un nouvel élément agite dans leur conseil la destruction de toutes les trades-unions. Ils veulent ignorer la diversité d'intérêts et les différences d'adresse professionnelle et d'intelligence qui existent partout... Ce ne sont pas seulement les agressions du capital qui nous font courir des dangers, mais encore les théories informes et les entreprises irréalisables du travail. Absorber toutes les unions dans une seule organisation en effaçant leurs traits distinctifs, entraverait les progrès de la cause ouvrière » (1).

Le dissentiment s'accroît. Les Chevaliers continuent à recevoir des « rats ». Les doléances des typographes se font de plus en plus vives ; ils tiennent à leurs traditions, à leurs coutumes, ils ne veulent pas qu'elles soient supplantées par des songes de visionnaires ni supprimées par les idées despotiques de prétendus révolutionnaires. Les typographes n'étaient d'ailleurs pas les seuls à se plaindre des Chevaliers du travail. L'Association amalgamée des ouvriers du fer et de l'acier les accusa de vouloir semer la discorde dans leurs rangs, et les cigariers se plaignirent de ce qu'ils accueillaient ses « scabs », c'est-à-dire les ouvriers qu'elle renvoyait. Pendant ce temps, les grèves se multipliaient dans tous les états de l'Union. Les Chevaliers, forts de leur nombre, montraient ce qu'ils étaient réellement, une organisation de combat voulant réaliser un programme politique. Ils se vantaient d'ailleurs « d'enrôler tous les ouvriers sous la même bannière » ; la lutte était déclarée entre les deux associations. Un armistice eut lieu. Ce fut la conférence tenue à Philadelphie en 1886, où

(1) Cité par L. Vigouroux *op. cit.*, p. 131.

22 unions nationales et internationales furent représentées et à laquelle 12 autres unions nationales et internationales adhérèrent. Les trades-unions proposèrent aux Chevaliers du travail la convention suivante où ils formulaient leurs griefs et leurs désirs :

« 1° Dans tous les métiers où il y a une union, les Chevaliers ne devront initier personne ou former aucune assemblée sans le consentement de la plus proche union nationale intéressée ;

2° Ils n'admettront aucun individu consentant à travailler pour un taux inférieur à l'échelle des salaires fixés par l'union de son métier ou ayant commis une offense quelconque envers l'union de son métier ;

3° Toutes les chartes accordées par des Chevaliers à des assemblées recrutées exclusivement dans un métier où il existe une union nationale seront révoquées et leurs membres requis de se joindre à une assemblée mixte ou de fonder une union locale sous la juridiction de l'union nationale compétente ;

4° On révoquera tout organisateur des Chevaliers qui aura essayé de faire dissoudre des trades-unions ou de porter atteinte à leur développement ou à leurs privilèges ;

5° Aucune assemblée des Chevaliers ne s'immiscera dans une grève ou un lock-out intéressant une trade-union quelconque avant qu'un règlement soit intervenu à la satisfaction de cette dernière ;

6° Les Chevaliers ne devront admettre aucun « label » qui puisse faire concurrence à celui d'une union natio nale » (1).

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 135 et s.

Ceux-ci n'acceptèrent pas ces conditions. De leur côté, ils firent valoir leurs prétentions :

« Nous ne faisons aucune distinction de métier, de sexe, de croyances, de couleur ou de nationalité, disaient-ils. Nous voulons élever les salaires, abaisser les heures de travail, empêcher par des lois les accumulations injustes de richesses et les grandes corporations. *Nous voulons préparer le remplacement du salariat par la coopération, et la suppression des castes et des classes...* Nous reconnaissons les services rendus à l'humanité et à la cause du travail par les trades-unions, mais nous croyons que le temps est venu ou que le temps approche où tous les travailleurs pourront être enrôlés sous la même bannière » (1).

On voit s'accentuer la différence profonde qui séparait les deux mouvements ouvriers et qui était déjà apparue au Congrès de Pittsburg en 1881 ; l'un, la Fédération, voulait des réformes immédiates, des améliorations successives, tandis que l'autre prétendait réformer tout le système industriel et supprimer d'un coup les classes et le salariat.

La conférence n'eut aucun résultat. Chevaliers et Unionistes se quittèrent sans avoir réussi à s'entendre. Une autre conférence tenue à Colombus (Ohio), au mois de décembre 1886, ne produisit non plus aucun effet. Les Unionistes étaient plus que jamais décidés à lutter contre les Chevaliers et à s'unir toujours plus étroitement pour la défense de leurs intérêts. Du reste les circonstances favorisaient ce groupement. A cette date sévissait en Amérique une crise très grave. Le chômage

(1) Cité par L. Vigoureux, *op. cit.*, p. 135 et 136.

était universel. M. Carroll D. Wright, commissaire du département du travail évaluait les ouvriers sans travail à près d'un million. Dans son rapport il explique l'état d'esprit des patrons et des ouvriers américains à cette époque : « Beaucoup de manufacturiers, dit-il, pensaient que le meilleur moyen d'empêcher les dépressions industrielles ou les conflits entre employeurs et employés, était de s'organiser assez solidement dans chaque industrie pour équilibrer la production avec la demande des produits. D'autre part, les ouvriers pensaient qu'en s'organisant eux aussi de la même façon, ils pourraient assurer la stabilité de leurs salaires et l'uniformité des heures de travail. En attendant, la concentration du capital effrayait les ouvriers et les poussait à activer la concentration de leurs propres forces » (1).

La Fédération américaine du Travail qui devait succéder à la Fédération des trades-unions est née de ce mouvement et imprégnée de cet esprit. Elle a un programme plus complet et aussi plus complexe que la première qui ne voulait que créer « séparément » des unions locales et régionales et des unions nationales ou internationales. La nouvelle, poursuit en même temps l'affiliation des unions locales aux fédérations de métiers, et l'organisation d'unions nationales basées sur la stricte reconnaissance de l'autonomie de chaque métier. De plus et surtout, elle veut améliorer la condition de l'ouvrier non seulement par des lois, mais encore par tout ce qui pourrait paraître bon et utile à sa cause tout en restant dans le domaine de la légalité. La Fé-

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 137.

dération américaine du Travail avec ce nouveau programme va sans cesse aller en grandissant au détriment des Chevaliers du travail.

§ 3. — Lutte entre la Fédération américaine du Travail et les Chevaliers du travail. — Triomphe de la Fédération.

Les Chevaliers organisèrent, en 1885-1886, des grèves parmi les ouvriers des chemins de fer du Sud-Ouest et, en 1888, parmi ceux de l'industrie textile. Ces grèves ne réussirent pas et leur portèrent un coup mortel. Leur prestige d'ailleurs commençait déjà à décroître. Pendant ce temps au contraire, l'A. F. L., pour réduire le nombre des chômeurs que les progrès constants du machinisme jetaient continuellement sur le pavé, menait une campagne très active en faveur de la journée de 8 heures. Le président Gompers disait :

« En réduisant la journée de travail, non seulement nous permettons à ceux qui cherchent vainement du travail le moyen d'en trouver, mais encore nous rendons notre emploi plus constant, nos salaires plus stables et moins exposés à des réductions. »

Des conférences eurent lieu dans un grand nombre de villes et un mouvement se dessina en faveur d'un chômage général le 1er mai 1890, à un tel point que M. Gompers écrivit à plusieurs unions « qu'il n'avait jamais été question de grève générale le 1er mai 1890 ». Cette campagne était vue d'un très bon œil par tous les ouvriers. Les unions envoyaient des adhésions en masse; leur nombre monta à 3.600. La Fraternité unie

des charpentiers et menuisiers de l'Amérique du Nord fut choisie pour donner le signal de la grève. Elle eut un résultat très heureux puisque, d'après les statistiques publiées par l'Union des charpentiers, 47.197 charpentiers et beaucoup d'autres ouvriers obtinrent une réduction des heures de travail dans 137 villes et sur 1.163 grèves autorisées par les chefs des unions nationales affiliées à l'A. F. L., 989 réussirent, 76 seulement échouèrent et 98 finirent par un compromis. C'était un succès complet. La Fédération américaine du Travail ne cessait de croître ; elle créa en 1890, 12 unions nationales nouvelles ; 27 associations locales s'affilient et le nombre total des ouvriers syndiqués s'accrut dans la proportion fabuleuse de 5 à 35 0/0. Elle entra alors en lutte ouverte avec les Chevaliers du travail. Des Chevaliers dissidents avaient fondé à New-York, patrie du collectivisme, une association appelée la « Fédération centrale du Travail ». Celle-ci demanda son affiliation à l'A. F L., mais M Samuel Gompers refusa « parce qu'une branche du parti socialiste figurait sur la liste de ses constituants » et la convention tenue à Détroit en 1890, sans porter de critiques contre le parti socialiste donna quand même raison au président de l'A. F. L. Ce vote affirmait à nouveau « la politique traditionnelle de la Fédération qui voulait écarter toute discussion politique ou confessionnelle et n'affilier que des unions de travail et de métier proprement dites. »

Cependant la Fédération américaine du Travail allait perdre un peu de son intransigeance vis-à-vis de l'action politique. L'année 1892 fut fertile en grèves très importantes, en particulier celle de Homestead, faite par les ouvriers de M. Carnegie qui appela, pour protéger son

usine, 300 hommes armés par l'agence Pinkerton. Une lutte s'en suivit avec les grévistes et 200 de ceux-ci furent arrêtés et poursuivis. Des grèves eurent également lieu dans l'État de New-York, dans les mines de charbon de Tennesse et d'argent de Cœur-d'Alène (Idaho). Alors le président Gompers voyant l'insuffisance de l'action purement syndicale préconisa l'action politique, le vote pour les candidats ouvriers, sans toutefois former un parti ouvrier indépendant. « Il vaudra mieux, dit-il, voter en masse pour les candidats qui se seront prononcés en faveur de nos revendications politiques ou économiques que de constituer nous-mêmes un parti... Il n'y a aucune raison pour changer nos méthodes; au contraire, il faut perfectionner notre organisation » (1).

Cette idée prévalut; on décida de fortifier les unions en recherchant de nouvelles adhésions, en disciplinant les ouvriers déjà syndiqués et en percevant des cotisations plus élevées. On prit aussi des mesures pour sauvegarder la liberté des individus et empêcher la reproduction de faits semblables à ceux de Homestead. La dépression des affaires dura longtemps.

En 1893 on estimait à 3 millions le nombre des sans-travail. Devant cette misère, les ouvriers serrèrent leurs rangs, augmentèrent leur propagande, prêchèrent plus activement « l'Évangile des droits du travail ». On se tourne de plus en plus vers l'action politique : « Puisque les faiseurs de lois refusent de prêter l'oreille aux réclamations de la masse des travailleurs, disait le secrétaire Evans dans son rapport annuel, ceux-ci doivent maintenant légiférer pour eux-mêmes ».

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 151 et 152.

De plus, l'élément socialiste voulait la création d'un parti ouvrier indépendant; la Fédération préconisait seulement « de faire élire des hommes dévoués à sa cause au Congrès des États-Unis et dans les différentes législatures, et de voter en masse contre les ennemis du travail organisé ». Cependant, l'A. F. L., malgré la crise, croissait toujours et ne cessait de s'affilier de nouvelles unions nationales et locales. A la suite de grèves très importantes, celle des ouvriers mineurs et celle des employés de chemins de fer de Chicago, qui immobilisa une grande partie des lignes de cette ville et paralysa le commerce, une nouvelle idée fait son apparition, la possession et l'exploitation par l'État des mines et des chemins de fer; mais la Fédération ne tarda pas à l'abandonner. A la 14e Convention qui se tint à Denver, elle repoussa, par 1.345 voix contre 861 le projet de créer un parti politique et également celui de l'appropriation collective par le peuple de tous les moyens de production et de distribution. Ce fameux projet n'eut plus que l'importance d'une déclaration de principe que la Fédération « n'avait pas même la prétention d'imposer à ses constituants », dit M. le président Gompers. Cependant eelui-ci ne fut pas réélu; John Mac Bride fut nommé président grâce aux collectivistes. L'année suivante, l'A. F. L. affilie encore 8 unions nationales, 8 fédérations de métiers locales et 141 unions locales ou fédérales. Elle force à capituler par le boycott deux grandes imprimeries, la Rand Mac-Nalley and Co, de Chicago et la Werner Printing Co, d'Akron (Ohio). Elle triomphe également de la Cie Armour, de Kansas-City et de beaucoup d'autres. Néanmoins, elle ne fut pas grisée par ces succès; elle ne

perdit pas de vue son but pratique. Comme des grèves avaient lieu journellement, des unions développèrent et perfectionnèrent le système de la « grève sympathique ». Certaines fédérations parlèrent même d'expulser de leur sein des unions qui n'avaient pas voulu obéir à leur appel à la grève et cesser le travail Le Conseil exécutif donna raison à ces dernières et même leur recommanda de rester fidèles aux engagements qu'elles avaient pris vis-à-vis des patrons et de respecter les contrats signés. L'agitation en faveur de la journée de 8 heures, qui avait été suspendue parce que les circonstances ne paraissaient pas favorables, fut reprise, et pour cela on décide de lever des contributions extraordinaires. On recommande aussi aux fédérations de se détacher le plus possible de l'action politique et de multiplier les œuvres d'assistance, de mutualité et de secours de toute espèce. M. Samuel Gompers, réélu en 1897 par 1.858 voix contre 407 au candidat socialiste et toujours réélu depuis à la presque unanimité, s'est fait le champion de ces nouvelles tendances. Depuis cette époque, la Fédération américaine du Travail, sous sa direction éclairée, n'a cessé de se développer. Elle est, à l'heure actuelle, une force colossale ; elle comprend 147 unions nationales et internationales représentant environ 27.000 unions, groupant 607 unions locales et fédérales, 541 unions urbaines centrales et 36 branches d'états qui représentent à elles toutes plus de 3 millions de syndiqués. Elle a eu un développement d'une prodigieuse rapidité. Le tableau suivant montrera les progrès réalisés depuis le premier congrès de la Fédération tenu à Pittsburg le 15 novembre 1881, alors qu'elle portait le nom de Fédération des Unions de métiers et

de Travail organisé des États-Unis et du Canada, et depuis celui de 1886, dans la même ville, où elle fut définitivement constituée.

Congrès	Délégués présents	Nombre d'associations représentées : Unions nationales et internationales	Unions locales	Centrales des villes	Fédérations par État	Fédérations fraternelles	Recettes	Dépenses
1881 ..	96	10	75	10	»	»	875	680
1886 ..	42	13	6	6	»	»	2.370	2 550
1891 ..	70	25	13	13	1	»	88 510	65.950
1896 ..	117	38	35	15	3	1	81.450	77.265
1901 ..	310	87	750	327	20	3	576.105	593 540
1903 ..	496	101	119	130	20	4	1.239 010	980 075
1906 ..	312	84	16	62	21	6	1.089.075	1 092.700 (1)

L'A. F. L. comporte un conseil exécutif composé d'agents de la Fédération nommés à chaque congrès et comprenant un président, huit vice-présidents, un secrétaire et un trésorier. Le Congrès, qui se réunit tous les ans le 1er lundi de novembre, est maître souverain dans les affaires de la Fédération. On y discute toutes les questions relatives au « travail organisé », la marche à suivre, la tactique à adopter. Il règle les différends qui peuvent s'élever entre les unions à propos de grèves. Il est toujours empreint d'une grande sagesse et d'une grande modération. La Fédération américaine du Travail s'occupe de tout, dirige tout. Elle est bien, aux États-Unis, la personnification du travail organisé. C'est avec raison qu'on la compare aux « trusts ». Elle est effectivement le trust de la main-d'œuvre qui impose ses volontés aux patrons et devant qui tous les petits industriels doivent plier.

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, no d'avril 1908.

CHAPITRE CINQUIÈME

ŒUVRE DE LA FÉDÉRATION AMÉRICAINE DU TRAVAIL

Comment cette force colossale qu'est la Fédération américaine du Travail agit-elle sur le marché du travail? Quels sont ses moyens d'action, de lutte. Nous avons vu que non seulement elle réunissait les trades-unions, mais qu'encore elle les dirigeait. C'est à elle qu'incombe la lourde tâche de leur tracer la voie, de leur montrer les progrès à réaliser, les moyens pour y parvenir et de veiller à ce qu'elles fassent de ces moyens, de la grève surtout, un emploi judicieux. Elle a aussi pour mission d'organiser la clientèle. Les moyens employés par elle dans ce but sont le boycott et le label.

§ 1. — Boycott.

Le boycott a pour objet d'entraver la vente des produits manufacturés par des maisons qui n'obéissent pas aux règlements de l'Union. Ce procédé, aussi bien que le label d'ailleurs, qui lui sert à favoriser l'écoulement des produits fabriqués par des ouvriers syndiqués ont, en Amérique, une efficacité beaucoup plus grande qu'en Europe. En effet, les États-Unis exportent peu et consomment presque tous les objets fabriqués chez eux. Ainsi, en 1907, pendant que nous importions en Amé-

rique pour 395 millions 1/2 de marchandises diverses dont 290 millions d'objets fabriqués, les États-Unis exportaient chez nous pour 670 millions de marchandises sur lesquels il y avait seulement 78 millions d'objets fabriqués. On a calculé que, pendant ces dernières années, la valeur des produits exportés était inférieure à 28 0/0 sur le chiffre total des importations, alors que plus de personnes sont engagées dans l'industrie proprement dite que dans l'agriculture. Il sera donc beaucoup plus facile d'organiser la clientèle en Amérique que dans un pays qui exporte une grande partie de ses objets fabriqués. Aussi le boycott, quoique d'origine irlandaise, y fut-il employé et perfectionné de très bonne heure. Dès 1847, Wendell Philipps voulait l'employer pour combattre le « travail servile » et, en 1884, le président de l'Union internationale typographique disait dans son rapport à la Convention : « C'est un nouvel élément dans la lutte du travail organisé contre le capital. Cette arme nous a souvent permis, pendant ces dernières années, de réussir là où nous aurions échoué si nous avions été réduits à nos propres ressources sans l'appui des autres ». Depuis cette époque, l'A. F. L. a perfectionné le boycott à mesure qu'elle prospérait et elle en a fait une science dont les effets sont mathématiques. Il y a deux espèces de boycott : le boycott de tous les produits d'une maison qui emploie des ouvriers « scabs » et le boycott direct d'un produit fabriqué par un industriel hostile à une union affiliée à la Fédération américaine du Travail. Pour faire connaître les maisons et les objets boycottés, on distribue aux ouvriers des prospectus, des brochures où sont insérées les listes des produits frappés de boycott.

On les affiche également dans les locaux où ils se réunissent. De plus, la Fédération américaine du Travail publie un journal mensuel, « L'American Federationist ». 185 autres journaux ouvriers mensuels et 179 journaux hebdomadaires. Toutes ces feuilles ont une rubrique spéciale intitulée « Unfair list » ou « We don't Patronize », où elles publient les noms des maisons auxquelles les ouvriers doivent retirer leur clientèle, maisons « unfair to organized labor ». Le boycott est d'autant plus efficace qu'il s'adresse à une maison ayant comme clientèle des ouvriers organisés ou qu'il frappe un produit acheté surtout par les travailleurs. Cependant la Fédération américaine du Travail a réussi à tout boycotter, aussi bien les journaux que les produits alimentaires, les théâtres que les vêtements. Un article intéressant paru dans le « Temps », sous la rubrique : Lettre d'Amérique (le duel de Samuel Gompers et de J. W. van Cleave), nous montre la façon de procéder de l'A. F. L. A la suite d'une petite grève de polisseurs, qui éclata en mars 1907 dans la fabrique de M. J. W. van Cleave, président de la fabrique des poêles « Buck's Stove and range Company » et chef de l'Association nationale des Industriels (National Manufacturer Association) et de l'Alliance industrielle des citoyens (Citizen's Industrial Alliance), associations fondées par les industriels des États-Unis pour lutter contre la Fédération industrielle du Travail, celle-ci décréta le boycott de la Buck's Stove and range Company. Un duel acharné s'engagea alors entre l'A. F. L. et la Buck's Stove Company, qui se termina par la condamnation des trois principaux chefs de la Fédération, M. Samuel Gompers, Mitchell et Morrison, à un an,

9 mois et 6 mois de prison. Le boycott commença d'abord comme tous les autres, par des publications dans les journaux de la Fédération. Mais on ne s'en tint pas là :

« On s'assura en outre, dit l'auteur de la « Lettre d'Amérique », du concours de tous les membres des différentes unions; ceux qui achetaient des poêles Buck's Stove étaient condamnés, soit à payer une amende, soit à être exclus de l'Union. J'ai assisté moi-même, en janvier 1908, à une assemblée des mineurs d'Amérique où il fut décrété que tout membre ayant acheté de ses poêles serait frappé d'une amende de 5 dollars et exclu de l'Union s'il refusait de payer l'amende. On cite de nombreux cas d'ouvriers ayant avoué qu'ils n'auraient pas participé aux boycotts décrétés par leurs chefs s'ils n'avaient dû céder à l'intimidation.

« Des ouvriers, on passa au grand public. Les agents de la Fédération allèrent dans chaque ville visiter les commerçants qui vendaient des poêles Buck's Stove et les menacèrent de les boycotter à leur tour s'ils ne cessaient, avec M. van Cleave, toutes relations d'affaires. Rien de plus curieux que la déposition de M. P.-J. Farrington, secrétaire d'une compagnie d'ameublement, qui raconte en ces termes la visite que lui firent les agents de la Fédération.

« Kreyling (l'agent) me dit : « Nous sommes venus pour voir si vous consentez à ne plus vendre les poêles Buck's Stove ». Je lui dis : « Vous ne devriez pas placer un marchand dans cette position; si vous avez une querelle particulière avec M. van Cleave, vous ne devriez pas essayer de le « battre sur nos épaules ». Mon associé et moi, nous avons mis quinze ans à monter cette

affaire-ci et je ne trouve pas que vous ayez le droit de nous ruiner parce que vous avez une querelle avec M. van Cleave ». M. Kreyling dit que le seul moyen qu'il eût d'atteindre M. van Cleave était d'empêcher les marchands de vendre ses poêles et que si nous ne cessions pas de les vendre, il nous mettrait sur l'Unfair list (à l'index). »

« La nuit suivante, raconte M. Farrington, on colla sur la porte du magasin un avis ainsi conçu :

« Boycottez la Compagnie d'Ameublement de Saint-Louis, agent de Buck's Stove, qui est injuste pour le travail organisé. »

« Un autre jour, M. Farrington vit s'arrêter devant son magasin une voiture de déménagement sur laquelle on avait collé les avis de boycott contre M. van Cleave. Quatre ou cinq hommes, debout sur la voiture, gesticulaient ou criaient en montrant à la foule les poêles installés dans le magasin. Dans d'autres cas que celui de M. Farrington, les menaces étaient plus directes encore : l'agent ouvrier annonçait tranquillement au commerçant en question que s'il continuait à vendre ces fameux poêles, on démolirait sa devanture.

« Un boycott mené avec autant de science ne pouvait être inoffensif. Les nombreuses lettres de commerçants adressées de toutes les villes de l'Union à M. van Cleave et produites au cours du récent procès attestent le tort immense que Sam Gompers infligeait à son ennemi. « Il faut que votre Compagnie connaisse les résultats du boycott qui se fait dans cette ville contre vos poêles, écrit un marchand de Terre-Haute (Indiana). En deux mois (octobre et novembre 1907), nous avons fait 6.385 dollars de moins que pour les deux mois cor-

respondants de 1906. » D'autres écrivent que leur situation devient impossible « à cause de la puissance des unions de cette ville » et dénoncent leur contrat avec M. van Cleave. Comme il s'agissait d'un industriel dont les ventes annuelles ne dépassaient pas une moyenne de 1.250.000 dollars, on devine dans quelle situation précaire cette campagne devait le placer.

« M. van Cleave était trop Kentuckien (1) pour céder. Le 17 décembre 1907, il avait obtenu de la Cour suprême du district de Columbia une injonction interdisant aux chefs de la Fédération américaine du Travail de continuer le boycott des poêles de Saint-Louis, de publier le nom de Buck's Stove sur les listes de mise à l'index et de faire la moindre allusion orale ou écrite, à leur dispute avec M. van Cleave. Cet arrêt ne produisit aucun effet. Samuel Gompers ne fit plus un discours ni n'écrivit plus une ligne sans rappeler qu'aucune force au monde ne pouvait contraindre un ouvrier américain d'acheter les poêles de M. van Cleave. Les journaux ouvriers publiaient des annonces ainsi conçues :

« Il est interdit à la Fédération américaine du Travail de boycotter Buck's Stove and range Company. »

« Tous crièrent d'ailleurs bien haut qu'on leur ôtait la liberté de parole. Le boycott redoubla de violence. C'est alors que M. van Cleave attaqua une seconde fois l'ennemi devant les tribunaux pour l'offense la plus grave que puisse commettre un citoyen américain : contempt of court (le mépris d'une fonction). Et le 23 décembre dernier, le juge Wright, de la Cour suprême

(1) Les Kentuckiens (habitants du Kentucky) en Amérique, comme les Bretons en France sont célèbres pour leur entêtement.

du district de Columbia, condamna les trois chefs de la Fédération à la peine d'emprisonnement.

« Tous trois sont allés en appel et sont décidés, s'ils perdent encore, à se pourvoir devant la suprême Cour des États-Unis, c'est-à-dire en cassation » (1).

La Fédération américaine du Travail a des façons multiples d'employer le boycott.

Au mois de février 1896, un comité nommé par l'Union centrale du Travail de Brockton (Massachussets), à la requête de l'Union typographique de la même ville, adressa aux personnes qui faisaient insérer des réclames dans un journal hostile à cette union une lettre ainsi conçue :

« Cher Monsieur. — Voyant que vous insérez des annonces dans le journal de M. X..., nous voudrions vous demander de parcourir attentivement la circulaire ci-jointe qui a été dernièrement envoyée aux propriétaires de ce journal pour leur exposer nos griefs. Nous vous prions instamment, au nom de milliers de travailleurs de la ville de Brockton et des localités environnantes de suggérer à l'éditeur de cette publication de payer à son personnel l'échelle de salaires qui a été adoptée par l'Union typographique de Brockton et qui est la plus modérée de la Nouvelle-Angleterre. Il est inutile de dire que les personnes qui y font insérer des réclames peuvent apparaître sous un jour défavorable aux yeux du travail organisé et, pour être justes aussi bien à l'égard des infortunés dont les intérêts sont lésés qu'à votre égard, nous faisons seulement notre devoir en vous mettant au courant de la situation. Espérant

(1) *Le Temps*, nº du mercredi 25 août 1909.

que, mû par un sentiment d'humanité ou tout au moins votre intérêt personnel, vous serez disposé à nous apporter votre concours, nous sommes, Monsieur, respectueusement vôtres. »

A la même époque, le secrétaire de l'Union centrale de travail de Boston faisait distribuer aux intéressés la communication suivante :

« Connaissant le vif intérêt que vous prenez à la prospérité du journal de Z... que vous considérez comme un moyen de répandre l'éducation morale et religieuse, dans l'intêret des mêmes principes, il nous a paru prudent de vous faire connaître une faute sérieuse qui a été commise par cette publication et qui est en contradiction avec les doctrines qu'elle voudrait inculquer. On peut raisonnablement affirmer que les conditions économiques et sociales ont une grande influence sur l'établissement et la conservation de pratiques morales et confessionnelles. Si l'on accepte cette manière de voir, il est impossible de fermer les yeux sur les conséquences qui découlent naturellement de la rémunération insuffisante du travail, particulièrement quand ce travail est exécuté par le sexe faible.

« La C^ie^ du journal de Z... voyant la possibilité de doubler le rendement du travail de ses employés au moyen de la science, établit dans ses ateliers des machines à composer sans tenir compte de la rémunération de ses employés qui était déjà insuffisante. L'Union typographique chercha immédiatement à régler amicalement cette affaire avec l'Administration de la Compagnie, mais ses avances furent repoussées par cette dernière, qui refusa même de soumettre le cas à un arbitre.

« A un point de vue profane, en laissant momentanément de côté la question des croyances religieuses, une moralité fondée sur des salaires insuffisants est un péril menaçant, et c'est notre devoir de travailler, sans surcharger l'employeur, à élever la rémunération de l'employé, jusqu'à ce qu'elle soit une compensation équitable pour le travail qu'il fournit. Quand l'hypocrisie se glisse dans l'administration pratique des publications religieuses et demi-religieuses, elle jette une triste lumière sur les prétendus progrès de l'esprit chrétien à notre âge.

« Le travail organisé serait dans son droit s'il faisait disparaître le journal de Z... même en recourant à un boycott général, mais il veut s'en abstenir, et il préfère confier la cause du plus faible, au moins pour le moment, à la persuasion morale et susciter une influence généreuse sur laquelle il compte pour ramener ses adversaires à des appréciations plus saines et obtenir d'eux un juste traitement » (1).

La Fédération américaine du Travail ne se contente plus seulement de déclarer le boycott pour l'Amérique, elle l'étend même jusqu'en Europe. Il y a quelques années, les dockers de Londres et de Liverpool refusèrent de manier des caisses de conserves de la Cie Eastmond Packing, de New-York, parce que le boycott avait été prononcé contre elle par la Fédération. Ce boycott scientifique, qui frappe les industriels avec une régularité mathématique tend de plus en plus à remplacer les grèves qui coûtent très cher et dont l'issue est toujours incertaine.

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 201 à 203.

§ 2. — Label.

Le label complète le boycott. Celui-ci dit à la clientèle organisée : « N'achetez pas ce produit ; il est « scab » (unfair article). Le label, au contraire, dit aux ouvriers ; « Achetez ce produit, il est fabriqué par des patrons en règle avec l'Union ». Il faut donc, pour qu'il soit efficace, une grande discipline et une grande solidarité chez les ouvriers. Il consiste dans une marque quelconque collée sur tous les objets, une bouteille, une boîte de cigares, etc., imprimée sur un journal, cousue sur un vêtement. Un journal de San-Antonio (Texas) célèbre ses mérites en ces termes :

1° Il est pratique. Par le temps qui court, les maisons les plus prospères sont celles qui font le plus de réclame ;

2° Il est économique. Cela coûte meilleur marché d'enseigner à mille hommes qu'il faut demander le produit du travail organisé que de payer des indemnités de grève à dix hommes ;

3° Il ne fait de tort à personne. Il est juste à tous les points de vue que les bons produits soient utilisés par les hommes de bonne foi ;

4° Il est pacifique et légal. Aucune « injonction » ne peut empêcher les trades-unionistes de demander et réclamer avec instance des objets fabriqués par leurs camarades ;

5° Il est scientifique. L'offre est basée sur la demande, et tout consommateur converti au « labelisme » nous fournit le plus puissant des arguments pour décider les employeurs à « unioniser » leurs ateliers ;

6° Il est fraternel. Comment un homme professant la doctrine fraternelle de l'Unionisme peut-il logiquement « piquer son frère dans l'œil » en achetant des marchandises fabriquées par des ouvriers non syndiqués » (1).

Les Unionistes ne se contentent pas seulement de la clientèle ouvrière. Ils essaient par tous les moyens de convertir les autres consommateurs au label : « Acheter des produits marqués d'un label, disent-ils, c'est non seulement acheter des produits fabriqués par des ouvriers syndiqués, mais encore fabriqués dans de bonnes conditions. « L'histoire du « blue label », le fameux label bleu de l'Union des Cigariers en est la preuve. L'Union internationale des Cigariers qui dépense des sommes énormes (15 à 20.000 dollars par an) ne le fait pas en pure perte. Des articles de journaux, des publications continuelles racontent au public ce qui se passe dans les « tenement-houses », (maisons où sont fabriqués par des Chinois, des Tchèques, des Hongrois, des Slaves besogneux et sales des cigares à bas prix). Une circulaire que les membres de l'Union des cigariers distribuaient à Chicago au mois de novembre 1896 disait :

« Pourquoi s'exposer? Les cigares sans « blue label » sont positivement dangereux. » Et le « Sun », de New-York, insérait dans ses colonnes sous le titre : « Les cigares de la mort », l'article suivant :

« Les inspecteurs des « tenement-houses », en faisant leurs rondes n'ont trouvé dans aucun quartier de New-York rien qui soit plus dangereux pour la santé

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit* , p. 262.

publique, les vertus familiales et la décence commune, que les tenement-houses dans lesquelles on fabrique des cigares. Le Dr Tyler, membre du Conseil d'hygiène de la ville de New-York conseille de ne pas fumer ces cigares parce que, dit-il, si on ne peut affirmer qu'ils propagèrent des maladies contagieuses, on ne peut pas le nier non plus » (1).

Une autre circulaire intitulée : « La santé du fumeur », disait :

« M. Enos, commissaire du bureau de statistiques de la Californie a visité les enfers infestés d'opium de la ville chinoise à San-Francisco, et il y a vu les Chinois mordre l'extrémité du cigare qu'ils roulaient et le mouiller de leur salive pour faire adhérer les feuilles de tabac plus facilement. »

Cette circulaire reproduit en outre 26 fois le fac-similé du « blue label » avec l'inscription suivante : « La présente certifie que les cigares contenus dans cette boîte ont été faits par un ouvrier de première classe, membre de l'Union internationale des Cigariers d'Amérique, c'est-à-dire d'une organisation qui combat le travail inférieur exécuté dans des boutiques où travaillent les « rats » et les « coolies » ou bien dans les prisons ou bien dans les *tenement-houses*. C'est pourquoi nous recommandons ces cigares à tous les fumeurs du monde entier. Signé : G. W. Parkins, président de l'Union internationale des Cigariers d'Amérique » (2).

Ces publications ont une très grande influence sur le public américain qui, plus que tout autre, pratique l'hy-

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 71.
(2) *Id.*, p. 72.

giène et voue à la femme et aux vertus familiales un culte inconnu en Europe.

§ 3. — Grèves.

La généralisation du boycott et du label ont rendu les grèves de plus en plus rares. Cependant elles n'ont pas disparu et elles restent la ressource suprême employée par les travailleurs organisés pour faire aboutir leurs revendications. Le sage Gompers lui-même constatait, en 1896, à la Convention de Cincinnati leur efficacité ; sans en réclamer un usage abusif, il en préconisait cependant l'emploi comme « un des moyens les plus puissants pour combattre le capital ». « Au contraire, disait-il, les grèves sont plus efficaces que jamais. Les industries sont liées si étroitement les unes aux autres, que l'arrêt d'une seule branche peut paralyser presque toutes les autres ; des sommes énormes ont été investies dans l'outillage et la machinerie ; ces considérations et beaucoup d'autres donnent aux grèves modernes plus de force qu'elles n'en ont jamais eu... Les nations civilisées s'attachent à régler leurs différends sans recourir aux armes ; elles aiment mieux faire des concessions que de se lancer dans une guerre d'extermination. Mais elles ne désarment pas et les pays faibles ne jouissent pas des mêmes avantages que les pays les plus forts... Le même raisonnement s'applique au travail organisé et aux employeurs. C'est peut-être le régime de la paix armée, mais tous ceux qui aiment sincèrement l'humanité et le progrès ne contesteront pas que ce régime est encore préférable à celui de l'esclavage désarmé » (1).

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 264.

Telle est, pour les Unionistes américains, la « philosophie de la grève ». Malgré cela, les grèves sont encore assez nombreuses. Le bureau des statistiques de New-York a enregistré, de 1885 à 1893, le succès de 17.000 grèves intéressant 24.567 établissements industriels, l'échec de 5.797 grèves et 1.860 compromis. D'ailleurs, le caractère spasmodique de la production industrielle américaine dans laquelle le « doom » (période de marasme) suit presque sans transition le « boom » (période de surproduction) favorise l'éclosion de nombreuses grèves. Les ouvriers réduits au chômage demandèrent, dès l'année 1886, l'établissement de la journée de 8 heures et c'est à cette date que l'on voit le plus grand nombre d'établissements fermés pour cause de grève ou de lock-out. De 1881 à 1894, 69.167 établissements durent fermer leurs portes pour cause de grève, dont 10.053 pendant le cours de l'année 1886 seulement. En 1890, où eut lieu une nouvelle tentative pour l'établissement des 8 heures, le nombre des grèves augmenta sensiblement. A l'heure actuelle, il tend à diminuer. Les industries du bâtiment continuent à avoir pour la grève une prédilection marquée tandis que d'autres corporations, les cigariers par exemple, emploient de préférence le boycott et le label. Cependant les fabricants de cigares même travaillant pour une clientèle riche, qu'atteint difficilement ces dernières armes, sont encore obligés de recourir à la grève. Il y a quelques années, à Boston, les ouvriers d'une importante fabrique de cigares de luxe cessèrent le travail. Le patron fit venir à grands frais de New-York d'autres ouvriers. L'Union des grévistes fit remettre à chacun d'eux un billet de chemin de fer et une somme assez

importante pour retourner à New-York. L'entrepreneur fut obligé de capituler. La Fédération américaine du Travail, dans les grèves qu'elle entreprend, essaie souvent de se concilier la faveur du public ; elle a hérité en cela de la Fédération des trades-unions fondée en 1881. M. Samuel Gompers a repris et perfectionné ce moyen. D'actives campagnes de presse furent faites par exemple pour l'abolition du « sweating system » et les grèves qui eurent lieu vers 1896 et 1897, pour l'abolition du travail à domicile des femmes et des enfants, furent puissamment soutenues par l'opinion. Celle-ci s'alarma des mauvaises conditions d'hygiène des locaux où travaillaient pêle-mêle, femmes et enfants, des décès nombreux causés car les épidémies, et contribua à faire voter des lois qui amélioraient la condition de ces ouvriers, réprimaient les abus les plus criants et nommaient des inspecteurs du travail.

Non seulement les unionistes se servent de la grève, mais ils l'ont perfectionnée. Ils ont même inventé un nouveau système, la « grève sympathique », pratiquée surtout par les ouvriers du bâtiment. Lorsque les membres d'une union sont trop faibles, ils s'entendent avec ceux d'une autre union pour obtenir satisfaction des entrepreneurs; ce procédé rappelant un peu la grève générale fut surtout en faveur auprès des Chevaliers du travail, qui tentèrent de le vulgariser. Employé avant 1886 par les ouvriers de la métallurgie, il eut une période de vogue au moment des réclamations pour la journée de 8 heures. Ce mouvement eut un retentissement énorme aux États-Unis parce qu'il intéressait non seulement les ouvriers d'une union déterminée, mais toutes les corporations. Des conseils de métiers se

fondèrent dans les grandes villes pour le favoriser ; leur façon de procéder était très simple. Les unions affiliées envoyaient des délégués à ce conseil qui délivrait des cartes aux ouvriers dépendant de sa juridiction. Des inspecteurs nommés pour visiter les chantiers, demandaient leur carte à tous les ouvriers employés. Si l'ouvrier interpellé ne pouvait la produire, il était considéré comme « scab » et était forcé de quitter le chantier, sinon, il y avait « grève sympathique » ; tous s'en allaient en emportant leurs outils.

Cependant la grève aux États-Unis est toujours un moyen, jamais une fin. La Fédération américaine du Travail et son président M. Gompers n'y ont recours qu'à la dernière extrémité. Les grèves nombreuses sont le propre d'une organisation ouvrière faible. A mesure que les trades-unions ont pris plus d'extension, sont devenues plus puissantes, les statistiques montrent que la moyenne des grèves s'est abaissée proportionnellement. Une grève d'ailleurs ne peut être entreprise par une union sans avoir, au préalable, rempli de nombreuses formalités, consulté l'A. F. L. et avoir obtenu son assentiment. Cet exemple extrait de « the Printers » (les imprimeurs) nous montre la façon habituelle de procéder.

« En 1890, le Conseil exécutif de l'Union internationale constatant, dans quelques quartiers, une renaissance de l'idée en faveur de la réduction de la journée de travail, demanda qu'on réunisse une session afin de réclamer à chaque union locale des subsides en cas de grève et aussi de conférer avec les agents de la Fédération américaine du Travail pour lui demander également des secours. Cette aide de la Fédération ne put lui

être donnée à ce moment-là, car elle venait justement de promettre aide et protection aux mineurs. Néanmoins on mena vigoureusement la campagne en faveur de la réduction de la journée de travail. Une commission nommée à la session de 1890 insista auprès des unions locales « pour qu'elles se préparassent afin de triompher dans leurs revendications » et, une année plus tard, en octobre 1891, l'Internationale soumit à ses membres une proposition pour l'introduction de la journée de 9 heures. Bien qu'il y eût 9.340 votes pour cette proposition, et seulement 3.556 contre, le président Prescott la déclara non admise. Il pensait qu'une majorité des trois quarts était nécessaire pour la ratifier puisque l'adoption de cette proposition aurait certainement entraîné des grèves et que, d'après le règlement de l'Internationale, aucune grève ne pouvait être autorisée sans la majorité des trois quarts des voix. »

En 1904, lorsque la grève devient imminente, c'est encore à la Fédération américaine du Travail que s'adresse l'Union internationale des imprimeurs :

« Les agents de l'Internationale, dit l'auteur, commencèrent immédiatement à se préparer pour la lutte maintenant imminente. L'A. F. L., à sa session tenue à San-Francisco en novembre 1904, recommanda à ses agents de lever une imposition si cela était nécessaire pour aider les imprimeurs et, en janvier 1905, les agents des unions locales commencèrent à percevoir cette taxe ordonnée par l'Internationale » (1).

Ces formalités permettent aux esprits de se calmer; Mr P. J. Mac Guire, secrétaire général de la Fraternité

(1) *The Printers. A study on American trade-unionism*, p. 149. Traduction de l'auteur.

des charpentiers, dans un discours prononcé au cours d'un congrès a fait en quelques mots l'histoire de cette évolution de la grève aux États-Unis :

« Autrefois, dit-il, les associations ouvrières pratiquaient le système des « hourrah ». Quand les affaires allaient bien et que les hommes sentaient que les patrons gagnaient trop d'argent, ils s'assemblaient dans quelque café. La motion de faire grève était bientôt présentée, secondée et votée. Au bout d'une semaine et quelquefois auparavant, on commençait à se regarder les uns les autres pour voir celui qui cèderait le premier et l'on retournait bientôt au travail avec un peu moins d'argent. C'était le système des hourrah sans statistique, sans fonds de réserve, sans responsabilité; il consistait à frapper sur la tête du capitaliste toutes les fois qu'il sortait. Maintenant, quand une union locale veut faire grève, il faut voter au scrutin secret et obtenir une majorité des deux tiers. Ensuite il faut la permission du Conseil exécutif de l'Union nationale et, avant de l'obtenir, répondre au questionnaire suivant : « Combien avez-vous d'ouvriers syndiqués? Combien d'organisés? Les affaires sont-elles bonnes? Combien avez-vous d'argent en caisse? Combien de patrons sont disposés à vous donner satisfaction? Combien de patrons s'opposent à vos réclamations? » (1).

De nombreuses grèves sont ainsi arrêtées, tuées dans l'œuf avant d'avoir éclaté. Au cours de l'année 1890, pendant la campagne des 8 heures, 309 unions locales avaient demandé la permission de partir en grève; 147 seulement y furent autorisées. De plus,

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 260-261.

comme nous l'avons vu précédemment, beaucoup de fédérations de métiers, les charpentiers, les cigariers, les fondeurs, les typographes, etc., préfèrent à la grève souvent aléatoire et toujours coûteuse les procédés plus commodes du boycott et du label. L'usage de plus en plus répandu des contrats collectifs de travail, la sagesse et la modération de M. Samuel Gompers, qui n'hésite pas à sacrifier au bien public les intérêts immédiats des ouvriers, comme par exemple en 1905 et en 1906 où il mit fin à de très grandes grèves d'employés de chemins de fer qui compromettaient le bien-être public, contribuent à rendre les grèves de plus en plus rares.

§ 4. — Contrat collectif de travail. — Échelle mobile de salaires. — Arbitrage.

Les contrats collectifs de travail et l'arbitrage, qui sont le dernier perfectionnement dans les rapports entre patrons et ouvriers, devaient avoir de bonne heure un très grand succès aux États-Unis en raison du développement de l'organisation ouvrière et de l'esprit pratique des Américains. « Lorsque la Grande-Bretagne, disait un jour M. Samuel Gompers, a quelques difficultés avec la Turquie, l'Égypte ou l'Afghanistan, elle se contente de les bombarder. Mais quand un conflit vient à s'élever entre John Bull et l'oncle Sam (les États-Unis), le premier dit au second : « Prenons un arbitre ». Par cette image, M. Samuel Gompers montre la différence des rapports entre patrons et ouvriers selon que le travail et le capital sont organisés ou non ; quand les ouvriers ne sont pas suffisamment organisés, ce

sont les « coups de canon », c'est-à-dire la grève à outrance, les boycotts intempestifs, l'insécurité dans la production et, par conséquent, la ruine pour tout le monde. Au contraire, lorsqu'on a affaire à une forte organisation ouvrière, on peut se consulter avec profit, soumettre dans des conférences les différends à l'arbitrage, signer des contrats de travail, discuter sur le taux des salaires, établir des échelles mobiles, etc... M. Garland, président de l'Association amalgamée des ouvriers du fer (la première des associations où le contrat collectif fut mis en pratique) résume ainsi les causes de l'établissement de ce contrat, ses avantages, ceux de l'échelle mobile et du minimum de salaires.

« Le simple salaire, dit-il, établi au jour le jour sans contrat relatif à sa durée n'est juste ni pour l'employeur ni pour l'employé. Le premier pourra essayer de réduire les salaires à tout bout de champ et refusera de les élever pendant les périodes prospères ; le deuxième pourra demander une augmentation inopportune et il le fera souvent parce qu'il jugera plutôt d'après la prospérité passée que d'après les perspectives de l'industrie. Un salaire fixé pour une certaine période ne permet pas à l'ouvrier de profiter de la prospérité. Les échelles, telles qu'elles ont été appliquées pendant 28 ans dans la métallurgie, constituent un grand progrès. L'établissement d'un minimum de salaire en est un autre, car la réduction des prix peut entraîner la baisse des salaires en augmentant les profits de l'employeur. Nous ne voulons permettre ni à l'encombrement du marché, ni à l'avidité des corporations de régler sans autre influence nos moyens d'existence » (1).

(1) Cité par L. Vigouroux, p. 276.

Les contrats de travail ont des avantages nombreux :

« Le principal avantage du système de l'échelle mobile, dit-il encore, est de mettre en contact les manufacturiers et leurs employés et de leur faire discuter, d'un commun accord, les conditions du métier et les circonstances qui permettront d'établir un salaire convenable. On entend fréquemment parler de l'antagonisme du travail et du capital; mais pour se serrer la main, il faut d'abord se la tendre. Les manufacturiers de ce pays font tous leurs efforts pour vendre le meilleur marché tout ce qu'ils peuvent vendre afin d'enlever des affaires à leurs concurrents. Au contraire, les organisations ouvrières se coalisent pour maintenir les prix du travail et leurs membres se soutiennent loyalement. Bien souvent dans nos conférences nous avons suggéré à nos employeurs de s'entendre pour payer un salaire convenable, de fixer un prix, et de ne pas vendre au-dessous. Chaque fois on nous a répondu : « Si nous pouvions nous fier les uns aux autres comme vous les ouvriers, nous le ferions. Toutes les fois que nous pourrons faire de l'argent sur un article, nous le vendrons, tandis que vous ne donnerez pas votre travail au rabais et vous resterez hors de l'atelier pour assurer le bien-être de vos familles » (1).

M. Garland indique comme remède de faire payer aux consommateurs un prix légèrement plus élevé afin de maintenir les salaires : « lorsque nous serons arrivés à ce résultat, dit-il, toutes nos difficultés ne tarderont pas à être réglées ». Un exemple nous montrera le fonctionnement de cette échelle mobile. A la suite des grè-

(1) Cité par L. Vigouroux, p. 277.

ves dans les mines d'anthracite de Pennsylvanie, une commission se réunit et établit une échelle mobile de salaires qui avait tous les caractères d'une participation aux bénéfices. « Les salaires fixés précédemment, était-il dit dans son rapport, constituent la base de l'échelle et sont un minimum. Pour toute augmentation de 0 fr. 25 sur le prix de 23 fr. 40 pour la tonne de charbon franco bord New-York, les ouvriers toucheront 1 0/0 de plus sur leur salaire. Si le charbon, par exemple, se vend 23 fr. 65 la tonne, les salaires monteront de 1 0/0 jusqu'à ce que le prix tombe au-dessous de 23 fr. 65 (le 1 0/0 est alors supprimé) ou jusqu'à ce qu'il atteigne 23 fr. 90, auquel cas les salaires sont majorés d'un autre 1 0/0. Un comptable désigné par l'un des juges du troisième district judiciaire des États-Unis relèvera chaque mois le cours du charbon; les Compagnies paieront proportionnellement à l'extraction de chaque puits le tant pour cent auquel les ouvriers ont droit. Toutes les compagnies charbonnières devront adresser au commissaire du travail fédéral la déclaration exacte des primes qu'elles payaient au 1er avril 1902 aux diverses catégories d'ouvriers employés » (1).

Les contrats collectifs de travail non seulement diminuent le nombre des grèves, mais ils ont encore des avantages moins immédiats. M. Joseph D. Weeks, qui fait autorité en la matière et s'occupa toute sa vie de conciliation et d'arbitrage constate leurs excellents effets. Autrefois, les chefs élus des ouvriers arrivaient à la conférence avec des idées préconçues dont ils ne voulaient pas démordre. Aujourd'hui, dans ces con-

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, nº de mai 1903.

férences entre délégués ouvriers et délégués patronaux, l'esprit est tout autre. On y discute dollars et sous, chiffres en mains, sans haine, sans parti-pris, et il est rare qu'avec de telles dispositions d'esprit on ne réussisse pas à s'entendre. Ces conférences ont développé chez les ouvriers l'idée de responsabilité, leur ont donné plus de sagesse; les patrons ont appris à se montrer plus humains, moins âpres au gain. De côté et d'autre, on a pu se juger, s'apprécier. Les grèves d'ordre sentimental, toujours les plus difficiles à résoudre, sont ainsi supprimées. Les ouvriers, forcés d'étudier les questions pour les discuter avec leurs employeurs prennent conscience de leur dignité, ils comprennent qu'une agitation stérile et vaine est nuisible, qu'on ne fait rien de bon dans le désordre et que l'industrie, pour se développer, a besoin de sécurité, de longues périodes de paix; ils apprennent également à connaître les difficultés de leurs patrons, ils voient que leurs bénéfices ne sont le plus souvent qu'une juste récompense de leur initiative, de leur labeur. Le patron n'est plus pour eux l'ennemi, il devient le collaborateur, l'ami. Ils acquièrent eux-mêmes une « âme de patron ». Mais, selon la juste remarque de M. T. A. Carroll, directeur de l'Office du travail de Washington, pour que ces conférences aient des résultats réellement pratiques, il faut que l'organisation soit complète des deux côtés, que patrons et ouvriers aient les uns dans les autres une confiance réciproque et que, pour cela, ils possèdent les mêmes éléments de sécurité. Des faits analogues à ceux qui se passèrent l'année dernière en Suède lors de la tentative de grève générale où les syndicats rompirent leurs engagements et s'empressèrent, pour échapper à

toute responsabilité, de placer leurs fonds à l'étranger, ne doivent pas se produire sous peine de compromettre toute la valeur de ces contrats.

A l'heure actuelle, des contrats collectifs de travail sont signés dans presque tous les corps de métiers. Imprimeurs, industries du bâtiment, ouvriers de la métallurgie, etc... Une union d'ouvriers métallurgistes, « l'Association amalgamée », combattit pendant longtemps pour obtenir une échelle de salaires. C'est à cette occasion qu'éclata, en 1892, la fameuse grève de Homestead, qui se termina par une défaite de l'Association amalganée et lui coûta plus de 500.000 dollars. A l'heure actuelle, une convention se réunit tous les ans et passe avec les industriels des contrats minutieux où tout est prévu (durée du travail, salaires payés dans les spécialités, etc.). Les manufacturiers doivent fournir tous les deux mois un état de leurs prix de vente dont les moyennes servent de base aux échelles de salaires pour les 60 jours suivants. En cas de difficultés, le différend est porté devant un comité qui fonctionne dans chaque établissement et qui doit résoudre le conflit par tous « les moyens honorables ».

Les mineurs signèrent leur premier contrat en 1869. Après de nombreuses tribulations, ils sont arrivés à passer en 1897, à la suite d'une grande grève, avec les directeurs de mines, un contrat fixant un minimum de salaire, un maximum de 8 heures de travail par jour et l'abolition des magasins de vente tenus par les compagnies. Les chapeliers, les fileurs de coton, les employés de chemins de fer, de tramways, les ouvriers employés dans la confection, l'imprimerie, les brasseries, usent aussi du contrat collectif de travail. Le Gouver-

nement lui-même a montré l'exemple. Dès 1887 est intervenue une loi Angleterre, loi de conspiracy and protection of property act, 1875 instituant des conseils permanents d'arbitrage dans toutes les industries et dans tous les services industriels dont le fonctionnement importe essentiellement à l'existence ou à la sécurité de la nation Aux Etats-Unis, les industries qu'on peut appeler vitales sont soumises à leur juridiction, qu'elles soient monopolisées ou non, exercées par l'Etat ou bien par des particuliers M. Joseph Reinach au mois de novembre 1909, a déposé sur le bureau de la Chambre française un projet de loi inspiré de la législation de l'Angleterre et des Etats-Unis et aussi de celle de la Hollande, du Canada et de l'Italie, où l'arbitrage est également obligatoire dans ces industries. Cependant cette question venue devant le Conseil supérieur du Travail semble n'avoir eu que peu de succès car les syndicalistes français, aussi bien les réformistes d'ailleurs que les révolutionnaires, ont été d'accord pour déclarer que « les organisations ouvrières n'étaient pas mûres pour la responsabilité ».

Dans ces conférences où s'élaborent les contrats de travail, les patrons ne craignent pas de soumettre aux ouvriers leurs livres de comptes et de leur faire connaître le bilan de l'entreprise. Ceux-ci les étudient en toute impartialité et s'il résulte de cet examen la nécessité d'une diminution de salaires, ils l'acceptent sans récriminer et sont même parfois les premiers à la proposer.

§ 5. [illegible]

sécutifs avec l'union, 300 dollars s'il l'a été pendant 10 ans, et 500 dollars s'il l'a été pendant 15 ans). Tous ces secours sont garantis aux ouvriers par l'Union internationale. Il en est de même pour la « Fraternité unie des charpentiers », la plus importante des États-Unis dans cette corporation. En l'espace de deux années, de mai 1894 à mai 1896, elle a distribué à ses membres 93.453 dollars d'assurance en cas de décès et d'accidents, et 444.453 dollars pendant 15 ans. De plus, pendant ce temps, les unions locales ont dépensé 571.380 dollars D'autres unions, comme celle des typographes, déjà étudiée, dépensent d'énormes sommes pour faire construire des hôpitaux, par exemple, le « Childs Drexel Home », dans les Montagnes Rocheuses où sont soignés les ouvriers membres de l'Union malades ou infirmes. Nous pourrions multiplier à l'infini des exemples de cette sorte. Toutes les unions pratiquent plus ou moins la mutualité et les diverses formes d'assistance et d'assurance. Les trades-unions américaines, qui ont pris modèle sur les unions anglaises, n'ont actuellement plus rien à leur envier. Cette tendance mutualiste s'affirme de jour en jour. Le président Gompers est profondément trade-unioniste ; il a contribué beaucoup à développer cet esprit, dans son union d'abord, celle des cigariers, et ensuite dans toute la Fédération américaine du Travail. Son collègue, Adolphe Strasser, qui fut président de l'Union des cigariers jusqu'en 1891 partageait ses opinions : « Puisque les trades-unions les plus puissantes dans le monde civilisé, disait-il, sont celles qui protègent leurs membres, non seulement en temps de grève, mais encore lorsqu'ils sont malades ou sans emploi, il faut secourir

nos adhérents quand ils sont malades, et leur famille quand ils sont morts ».

Pour subvenir à toutes ces dépenses, il faut naturellement des caisses bien remplies et, par conséquent, des cotisations élevées. Mais la discipline est telle dans les unions que les ouvriers les paient sans réclamer, sûrs d'en profiter tôt ou tard. Toutes ces œuvres contribuent à faire de l'organisation ouvrière des États-Unis une des premières du monde ; la Fédération américaine du Travail, qui englobe actuellement toutes les grandes unions excepté les chemins de fer et les mineurs d'or du Far-West et comprend près de 3 millions de membres et de 30.000 syndicats, la dirige dans un esprit de paix. Grâce à elle, les ouvriers ont vu s'accroître leur bien-être, augmenter leurs salaires ; la journée de 8 heures, qui existe dans plusieurs États, leur a donné plus de loisirs pour s'instruire ; leurs relations suivies avec les patrons ont développé leur dignité, leur responsabilité, leur « respectability ». L'augmentation du bien-être matériel de l'ouvrier et son perfectionnement moral, sont donc l'œuvre de l'Unionisme :

« Sur le marché du travail, dit M. Sullivan, les ouvriers non syndiqués n'ont aucune liberté pour contracter ; en politique, ils n'ont aucune organisation pour protester contre les injustices sociales, aucune force pour les redresser. Ils n'ont jamais mis leurs employeurs en présence d'une demande soutenue par le pouvoir de persuader ; ils n'ont jamais contribué à élever les salaires de leurs camarades, ni à fixer des échelles de salaires, ni à maintenir un journal ouvrier, ni à mettre un frein à la rapacité des employeurs, ni à pousser les camarades dans les emplois politiques ;

jamais ils n'ont mis sur pied un comité pour s'aboucher avec la législature.

« Sans les trades-unions, dit-il encore, il n'y aurait ni conseil d'arbitrage, ni bureaux de statistiques, ni protection du travail, ni larges discussions de réformes, ni éducation de la multitude, ni questions sociales, ni lois reconnaissant les intérêts du travail, tels qu'ils sont interprétés par le travail lui-même... » (1).

Les leaders actuels de la Fédération américaine du Travail, MM. Mitchell, Morrison et surtout M. Samuel Gompers, ont été les champions de cette cause et se sont dépensés sans compter pour en assurer le succès. Ils ont réussi à inculquer leurs idées aux ouvriers. Bien que « poursuivant, selon le mot de M. Gompers, à la Conférence internationale de Paris de 1909, l'émancipation prolétarienne complète », ils veulent que cette émancipation s'accomplisse dans la paix ; cette tâche était plus difficile aux États-Unis que partout ailleurs avec l'émigration qui jette sans cesse sur le sol américain de nouveaux arrivants ; il n'était pas facile d'enrégimenter et de commander tous ces étrangers, de les soumettre à une discipline sévère. Aussi doit-on donner à des leaders comme M. Gompers une admiration sans réserve. C'est certes un beau spectacle de voir ces hommes venus de tous les coins de la terre, travaillant sous un chef obéi et respecté, non seulement pour leur propre bien-être, mais encore pour la prospérité de leur pays d'adoption, pour la grandeur de l'Amérique. C'est, pour le vieux monde, une leçon et un exemple !

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 341.

CHAPITRE SIXIÈME

L'ESPRIT SYNDICALISTE AMERICAIN

Dans une brochure publiée par la Fédération américaine du Travail, M. George Gunton, ancien ouvrier cordonnier, devenu président d'une école d'économie sociale et rédacteur en chef d'une importante revue, disait :

« Le mouvement ouvrier sagement dirigé peut devenir un moyen précieux de progrès ; détourné, il constitue une perpétuelle menace pour la société. »

Ces paroles caractérisent admirablement l'esprit de l'A. F. L. et de tout le mouvement ouvrier des États-Unis. Cet esprit en effet sera plus positif, plus opportuniste, plus pratique encore que celui des trades-unions anglaises et des syndicats allemands. Il est l'ennemi déclaré de la politique en général et celui du socialisme en particulier. Nous préciserons dans ce chapitre les tendances réformistes, opportunistes du Syndicalisme américain.

A la sixième Conférence internationale de Paris, M. Gompers déposa sur le bureau la proposition suivante :

« La Conférence internationale recommande aux centres nationaux de tous les pays l'étude de la question d'une « Fédération internationale du Travail » sans toucher à l'indépendance du mouvement ouvrier

de chaque pays. Le but de cette fédération serait de défendre et de sauvegarder les droits et les intérêts des travailleurs de tous les pays et la création d'une fraternité et d'une solidarité internationales. »

Pour soutenir la proposition, il ajoutait :

« Nous ne vous demandons pas de décider cette création. Nous demandons seulement qu'elle soit discutée. Nous avons un mouvement particulier; en Amérique surtout une question de titre peut avoir une importance assez grande. Secrétariat international ne nous dit pas grand'chose. Nous demandons une dénomination et une forme d'organisation plus déterminée. *Dans une telle organisation internationale, il ne serait plus question des questions académiques. Ce qu'on veut , c'est l'examen des questions pratiques relativement au bien-être social des travailleurs...* Nous sommes un mouvement d'action, un mouvement agressif. Peut-être que nous travaillons un peu avec moins de phrases et de théories. *Mais nous nous soucions avant tout des questions pratiques. Les ouvriers américains demandent des résultats réels. Personnellement, nous faisons aussi des châteaux en Espagne, mais jamais dans les syndicats.* J'espère que les préjugés qu'il y avait encore hier auront disparu maintenant, car nous aussi nous voulons l'émancipation prolétarienne complète, quelle que soit la forme qu'elle revête » (1).

M. Gompers définit ainsi tout le programme de la Fédération américaine du Travail, celui qu'il s'est efforcé de réaliser depuis plus de vingt ans qu'il en est le distingué président. Dédain pour tout ce qui

(1) *Compte rendu*, p. 13.

est théorique, « académique », pour tous les « châteaux en Espagne », et, au contraire, étude approfondie des questions pratiques et recherche d'améliorations progressives.

Il y a peu de place dans un pareil programme pour la politique. M. Gompers refusa toujours de laisser incorporer à l'A. F. L. des unions à tendances socialistes. Ce fut le cas en 1889. On refusa une charte d'affiliation à la « Fédération centrale » parce qu'une branche du parti socialiste figurait sur la liste de ses constituants. La Convention tenue à Détroit (Michigan) en 1889 approuva son président par 1.574 voix contre 146. Ce vote n'entraînait aucun blâme contre le parti socialiste, mais affirmait à nouveau « la politique traditionnelle de la Fédération qui voulait écarter toute discussion politique ou confessionnelle et n'affilier que des unions de travail et de métiers proprement dites » (1).

En 1893, M. Gompers s'opposa également à la formation d'un parti ouvrier indépendant et recommanda aux ouvriers de perfectionner seulement les trades-unions qui « devaient suffire à tout ». Nous avons déjà vu précédemment qu'une convention avait déclaré que « la Fédération n'avait pas de programme politique » et que « les partis politiques démocrate, républicain, socialiste, populiste, prohibitionniste ou autre n'auraient aucune place dans les conventions ». La Convention de Kansas City repoussa également toutes les propositions socialistes et, en 1896, au moment des élections présidentielles aux États-Unis,

(1) L. Vigouroux, *La Concentration des Forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*, p. 149.

M. Gompers lança une circulaire à toutes les unions pour les mettre en garde contre le *virus de la politique*.

Les socialistes voient d'un très mauvais œil ces tendances opportunistes, réformistes des trades-unionistes américains. Ils accusent les leaders trades-unionistes d'être payés par les patrons pour détourner le mouvement ouvrier de son véritable but : l'émancipation des prolétaires. Le président de l'Alliance des trades-unions, formée par les collectivistes pour contrebalancer l'influence de l'A. F. L. et dissoute en 1898 écrivait :

« Une trade-union est une association de prolétaires dont le but est de changer l'état de choses actuel et de mettre fin à l'esclavage des salariés. Ceux qui font croire aux ouvriers des doctrines capitalistiques et favorables aux intérêts des capitalistes sont corrompus par ces derniers. Ce que vous appelez trade-union est une corporation capitalistique. Une association qui permet à des individus de gagner quelque chose aux dépens des autres est capitalistique. Les chefs des syndicats sont corrompus, ivrognes et ignorants. Nous les combattons. Il est faux que les ouvriers aient bénéficié de l'augmentation de salaire et de la diminution des heures de travail; même si cela était vrai, les sans-travail ont moins et il y a perte pour l'ensemble. Voici un axiome : Si les ouvriers votaient ensemble, les patrons y regarderaient à deux fois avant de les attaquer. Les trades-unions ont gradué la décadence et couvert la retraite au bénéfice des capitalistes. Celles qui pratiquent le secours mutuel, sont plus faibles en temps de grève que les ouvriers non syndiqués. Leur force de résistance est réduite. Les statistiques de l'État de New-York ont

prouvé que les grèves ont diminué, mais précisément au moment où elles étaient les plus nécessaires » (1). Les unionistes de leur côté ne ménagent pas les injures aux socialistes. Ils les accusent aussi d'être payés « pour détourner les ouvriers du mouvement unioniste qui améliore immédiatement leur situation et finira par les émanciper ».

« L'Americain Federationist », journal de la Fédération américaine du Travail, écrivait :

« Si le chef du parti socialiste n'est pas l'agent payé des directeurs de mines et du pouvoir de l'argent en général, il a manqué sa vocation. Il n'y a pas d'effort entrepris par les travailleurs organisés ou inorganisés de ce pays pour obtenir un peu de justice, sans qu'il ne s'y oppose ou le dénonce de la manière la plus malveillante ou la plus malicieuse ; il surpasse les ennemis les plus prononcés du travail qu'on rencontre dans la presse capitaliste. Il n'y a pas d'accusation ou d'insinuation que l'employeur grippe-sou ou le libelliste à tant la ligne ait lancé contre les trades-unions et leurs organisateurs, que cet agent provocateur n'ait ressassées, exagérées et produites juste au moment où cela pouvait le mieux servir les intérêts de la classe capitaliste. Le dernier service que cet individu, déguisé sous les dehors d'un socialiste ait rendu aux ennemis du travail, est d'avoir abreuvé d'injures les hommes chargés de diriger la lutte désespérée et héroïque des ouvriers mineurs » (2).

Un écho de cette querelle vint au cinquième Congrès socialiste international tenu à Paris le 23 septembre

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 319.
(2) *Id.*, p. 320.

1900. M. Harryman, délégué du parti social démocrate des États-Unis déclarait que la question syndicale était une question vitale pour les socialistes américains. Il ajoutait que, sur cette question, son parti et le parti ouvrier socialiste dirigé par Sanial et Daniel de Léon étaient divisés. Ceux-ci alléguaient que certains chefs de trades-unions américaines étaient au service des capitalistes et ne voulaient pas s'associer au mouvement syndical. Le parti démocrate socialiste croyait au contraire qu'il fallait soutenir le mouvement syndical, l'épurer s'il était corrompu, y faire prévaloir les doctrines socialistes, et ne pas oublier que l'organisation syndicale était à la base du mouvement socialiste (1).

Cette rivalité apparaît encore dans les congrès ultérieurs. A Boston, dans le Massachussets, en 1903, une discussion très violente s'éleva au sujet de résolutions d'un caractère collectiviste qui avaient été proposées par quelques membres du Congrès. La Commission à laquelle elles avaient été envoyées proposa au Congrès de rejeter en bloc dix motions inspirées de la doctrine socialiste. La discussion dura toute une journée. Le président Gompers quitta son fauteuil présidentiel et prit la parole pour défendre la politique trade-unioniste.

« A l'heure où nous sommes, dit-il, je ne m'occuperai pas des très nombreux actes de perfidie des socialistes à l'égard du mouvement trade-unioniste ; je m'en tiendrai à quelques-unes des déclarations faites au sein de ce congrès par des délégués intervenant dans les discussions et je vous montrerai que, quoi qu'ils se considèrent peut-être comme trades-unionistes, ils sont au fond,

(1) Extrait du *Compte rendu analytique*, p. 51.

et logiquement, des adversaires de notre mouvement.

« D'une façon générale, continuait M. Gompers, les socialistes voient comme nous les souffrances qui accablent les travailleurs. Mais, tandis que nous reconnaissons le mal et cherchons à appliquer le remède, nos amis socialistes portent leurs regards vers la terre promise, en attendant le « doux bientôt » (the sweet by-and-bye). Leur exposé des maux économiques est exact ; leurs conclusions et leur philosophie sont complètement déviées... Le vote que vous rendrez contre le rapport de le Commission sera à bon droit et complètement interprété comme favorable au socialisme, et le vote que vous rendrez en faveur du rapport de la Commission sera contre le socialisme, et il sera considéré comme tel dans tout le pays » (1).

Il continuait en déclarant qu'il avait étudié de très près la doctrine et le mouvement socialistes, et il terminait ainsi, en s'adressant aux socialistes :

« Je vous le déclare, je ne suis pas seulement en désaccord avec vos doctrines, mais aussi avec votre philosophie. Économiquement, vos doctrines ne sont pas saines (unsound), socialement vous êtes dans l'erreur, industriellement vous êtes une impossibilité » (2).

Par une majorité de 11.282 voix contre 2.147, le Congrès adopta le rapport de la commission et ratifia les vues de M. Gompers qui fut réélu président de la Fédération américaine du travail par 12.449 voix contre 1.236 données à M. Kreft, candidat socialiste.

Au 26e congrès de l'A. F. L., tenu à Pittsburg du 13 au 25 novembre 1905, deux résolutions réclamant la

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, nº de mars 1904, p. 240.
(2) *Id.*

socialisation de tous les moyens de production et d'échange, furent repoussées par la commission des résolutions. En séance publique, un délégué fit remarquer que la section 8 de l'article 3 de la constitution de la Fédération lui interdisait de s'occuper de politique et, notamment, de politique socialiste dans ses conventions. Il fut passé à l'ordre du jour purement et simplement. M. Gompers fut réélu président à l'unanimité moins 2 voix.

Actuellement, les relations ne sont guère meilleures entre les trades-unions et le parti socialiste. Au Congrès socialiste international de Stuttgart, en 1907, M. de Léon donna libre cours à sa vieille rancune contre les trades-unions.

« Quand en Europe, dit-il, on parle de l'Amérique, il est des camarades qui s'imaginent que le monde s'arrête aux frontières de leur continent. Le capitalisme qui a pris une expansion considérable aux États-Unis implique nécessairement un mouvement syndical puissant. Malheureusement une partie de nos syndicats est organisée sur un terrain strictement corporatif par branches de métiers, et chaque métier a des contrats particuliers dans la même usine, ce qui est fort gênant pour faire aboutir les revendications de l'ensemble des travailleurs. J'ai donc l'honneur de déposer une résolution condamnant ce syndicalisme particulariste, et je lui oppose le syndicalisme industriel réunissant tous les travailleurs d'une usine sans distinction de métier et même tous les travailleurs de toutes les usines. Le syndicalisme étroit, égoïste, est devenu un grand danger pour nous. Prenez garde qu'il ne devienne un grand danger en Europe lorsque le système capitaliste y aura

pris le même développement. A mon avis, le syndicat doit devenir le germe de la société future et doit poursuivre le double but politique et économique. Je préconise donc la formation de « socialist trades-unions », remplaçant les « craft unions » (unions de métiers). L'A. F. L. est devenue un auxiliaire du capitalisme. Ses leaders, d'après Marc Hanna sont devenus les lieutenants des entrepreneurs. Nous leur opposons les efforts grandissants des « industrial workers of the world ».

J'ai donc l'honneur de vous soumettre le texte suivant au nom des « industrial workers of the world » et au nom du « socialist labor party » des États-Unis » (1).

Il déposait sur le bureau de la Chambre la résolution suivante :

« Considérant que l'organisation intégrale de la classe ouvrière en syndicats industriels est le germe présent de la République du travail, et qu'elle annonce la forme organique et les forces administratives de cette République économique future ;

« Considérant de plus que les associations professionnelles qui ne sauvegardent que leur intérêt professionnel le plus étroit sont caractérisées partout où le capitalisme qui n'est contenu par rien a atteint son plus haut degré de développement par ce trait spécial qu'ils sont un boulevard de la Société capitaliste (Wall street journal, de New-York, l'organe de l'aristocratie financière à propos de l'A. F. L., la fédération dirigée par Gompers et Mitchell) et que leurs chefs deviennent des officiers de syndicats aux ordres des grands capitalistes

(1) Extrait du *Compte rendu analytique*, p. 177-198.

(Marc Hanna, le grand capitaliste d'Amérique, à propos de la direction de l'A. F. L.).

« Le Congrès décide :

«1° Que la neutralité d'un parti socialiste à l'égard des syndicats serait équivalente à la neutralité de ce même parti à l'égard des menées de la classe capitaliste;

« 2° Qu'un mouvement réellement socialiste révolutionnaire a besoin nécessairement de l'organisation politique comme aussi de l'organisation syndicale; de la première pour la propagande et pour la lutte sur les terrains déterminés par la civilisation, du droit au suffrage, de la seconde comme de la seule force convenable qui puisse appuyer le bulletin de vote d'une façon efficace et sans laquelle sa valeur devient illusoire. Cette force sera un jour indispensable pour exclure définitivement la classe capitaliste;

« 3° Que sans organisation politique, le mouvement socialiste ne peut remporter la victoire, mais que sans l'organisation syndicale, le jour de la victoire politique du socialisme serait en même temps le jour de sa défaite. Que sans cette organisation syndicale parallèle, le mouvement socialiste attirerait et produirait de vains politiciens dans le sens le plus mauvais du mot, c'est à-dire des gens qui déshonoreraient la classe ouvrière et qui la trahiraient; qu'en revanche, sans organisation politique, le mouvement socialiste attirerait et produirait des agents provocateurs, c'est-à-dire des gens qui feraient crouler tout le mouvement » (1).

Cependant Simons, délégué des États-Unis à ce même congrès faisait des réserves sur les assertions de de Léon :

(1) *Compte rendu analytique*, p. 198-199.

« Il est inexact de dire, comme l'a fait de Léon, dit-il, que l'A. F. L. tout entière est corrompue parce que certains de ses laeders le seraient. Nos unions constituent une menace pour le capitalisme, et ce qui le prouve, c'est que l'association patronale a réuni récemment une somme de un million et demi de dollars pour combattre l'organisation syndicale. Je pense que nous avons à apprendre quelque chose des ouvriers et aussi à leur demander quelque chose. Les ouvriers sont devenus révolutionnaires aux États-Unis, non parce que les théoriciens leur ont enseigné le principe de la lutte des classes, mais parce que l'impitoyable logique des faits les a mis en présence de cette lutte. Le socialist party (S. P.) des États-Unis n'a pas soutenu des associations corrompues, mais le S. L. P. s'est proposé la création de syndicats nouveaux en opposition à des organisations plus anciennes. Cette tactique a fomenté la désunion au lieu de purifier l'organisation syndicale. Notre parti refuse de s'emparer les syndicats anciens ou nouveaux parce qu'il estime que le socialisme et le syndicalisme sont deux bataillons d'une seule armée, et il serait dangereux et malhabile à la fois d'user de pareille tactique » (1).

Ces longues citations nous montrent les rapports tendus qui existent entre l'A. F. L. et le parti socialiste, et les moyens qu'on préconise pour remédier à cet état de choses. Cependant, en 1881, M. Gompers passait pour socialiste ; peut-être à cette époque, n'était-il pas tout à fait opposé aux doctrines collectivistes. Mais il s'est vite fatigué des discours bruyants des leaders du

(1) *Compte rendu analytique*, p. 205-206.

socialisme; la sagesse et la modération lui sont venues avec l'expérience, et nous avons vu comment à l'heure actuelle il personnifiait le mouvement purement trade-unioniste. D'autre leaders ont suivi son exemple. M. P. J. Mac Guire qui, autrefois, prêchait la doctrine socialiste a lui aussi fait amende honorable au trade-unionisme.

Si les trade-unionistes dédaignent tout ce qui est « théorique », « académique », ils n'excluent cependant pas la politique de leurs moyens d'action. Ceci est encore la conséquence de l'esprit opportuniste de la Fédération. Ses chefs, après avoir constaté les heureux effets de l'action politique se sont décidés à l'employer. Il en est résulté un changement dans le programme de la Fédération. Tandis qu'en 1881, elle se refusait à discuter le rachat par l'État des chemins de fer et des télégraphes, et la distribution des terres publiques, elle réclamait, en 1894 : d'une part, l'appropriation par les municipalités des transports en commun et de la distribution au public de la lumière, de la chaleur et de la force motrice; d'autre part, la nationalisation des télégraphes, des téléphones, des chemins de fer et des mines. Cependant, il ne faudrait pas croire à une conversion trop sérieuse de l'A. F. L. au socialisme. L'anecdote suivante le prouve. Le président Prescott répondit un jour à un étranger qui s'étonnait de l'acharnement avec lequel les ouvriers typographes, soutenus très énergiquement par l'A. F. L., réclamaient la nationalisation des télégraphes, que « les théories collectivistes n'y étaient pour rien et qu'il se faisait gloire, pour sa part, d'être le plus grand opportuniste de la terre ». « Comprenez-vous, ajouta-t-il, l'intérêt que nous avons

à l'existence du plus grand nombre de journaux possibles, à un moment surtout où il y a tant de travailleurs inoccupés ?

« Certainement.

« Savez-vous à quelles conditions les journaux américains peuvent se procurer les nouvelles dont leurs lecteurs sont si friands ?

« A très bon compte, s'ils font partie de l'United Press, car ils bénéficient des arrangements conclus par ce syndicat avec la Compagnie Western Union Telegraph.

« C'est vrai, mais dans la pratique, l'United press a monopolisé l'expédition et la distribution des nouvelles dans tout le pays, et pour en faire partie, il faut lui verser maintenant plusieurs centaines de milliers de dollars. Bien plus, l'opposition d'un seul journal, membre du syndicat, suffit pour empêcher l'admission d'un postulant. Il en résulte que nombre de personnes disposées à fonder d'autres journaux sont obligées d'y renoncer au grand détriment des typographes, pressiers et stéréotypeurs qui sont actuellement sans travail.

« N'avez-vous pas déjà, aux État-Unis, près de 20.000 journaux ou périodiques ?

« Je ne l'ignore pas, mais le goût du public américain pour la matière imprimée est très vif, surtout pour les bons journaux. Plusieurs tentatives faites pendant ces dernières années pour en fonder de nouveaux ont échoué devant le pouvoir formidable de l'United press. Le meilleur moyen de briser cette obstruction est l'exploitation des télégraphes par l'État... (1) ».

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 56-57.

Les considérations politiques ont donc bien peu de place dans ces revendications.

A la Convention de 1895, John Mac Bride, alors président de la Fédération résumait cet état d'esprit en ces termes :

« Il est indispensable de socialiser les chemins de fer, les télégraphes, les téléphones, les tramways et la distribution de l'électricité et des eaux pour mettre fin à la tyrannie exercée par les compagnies privées qui exploitent ces divers services... sur leurs employés... *Notre organisation peut laisser la politique de côté. Mais la politique ne nous laissera pas tranquilles...* Sans nous attarder à l'idéal rêvé par les socialistes, les anarchistes, les populistes, il faut nous occuper de donner satisfaction à la masse des travailleurs qui demande un soulagement immédiat plutôt que des réformes de nature à faire le bonheur des générations à venir... Il est inutile de former un parti indépendant, mais si nous soutenions d'un commun accord par nos votes les hommes et les mesures favorables aux intérêts du travail organisé, nous ne tarderions pas à obtenir la nationalisation des moyens de communication et la municipalisation des services publics » (1).

Ce programme politique, si l'on peut employer ce mot de programme pour caractériser ces tendances de la Fédération à l'action politique est donc absolument opportuniste, absolument pratique. La politique, comme la grève, est pour les unionistes un moyen, jamais une fin. C'est une arme de plus dont ils se servent

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 315

pour faire aboutir leurs revendications. L'A. F. L. a employé cette action politique pour appuyer les deux grandes revendications placées en tête de son programme : l'obtention de la journée de 8 heures et la réglementation de l'émigration. Durant l'année 1903, le président Gompers a appuyé des modifications qui furent finalement votées bien que sachant parfaitement qu'elles seraient regardées comme insuffisantes par la Fédération. La même année, au cours de la 23e convention tenue à Boston, il appela l'attention du congrès sur la législation projetée contre les trusts qui, dit-il, visent le plus souvent les organisations ouvrières, sur la loi contre le boycottage adopté par l'État d'Alabama et sur la législation relative au travail des enfants.

Le 25e congrès tenu à Pittsburg repoussa deux résolutions réclamant la socialisation de tous les moyens de production et d'échange et adopta la résolution suivante :

« Attendu que, pour atteindre son but, le mouvement trade-unioniste doit obtenir le vote par le congrès, de certains bills, et que les membres du congrès s'opposent systématiquement à une telle législation, la convention décide que les organisations affiliées à la Fédération feront campagne au moment des élections, pour le congrès et les législatures, contre les candidats qui se seront montrés adversaires du travail organisé et s'emploieront pour les candidats favorables à la législation sociale » (1).

Mais si l'A. F. L. se résout quelquefois à employer l'action politique, elle lui préfère de beaucoup, comme

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, nº d'octobre 1906, p. 1053.

nous l'avons vu, l'action économique raisonnée sur l'employeur, par le boycott, le label et la grève. Elle cherche surtout à développer ses œuvres d'assistance et de mutualité de toute espèce. Cette prospérité des unions est une panacée contre les idées révolutionnaires de leurs membres. En 1898, M. J. Mac Guire, alors président de la Fédération s'exprimait ainsi dans un discours prononcé à Kansas-City :

« La situation précaire des mineurs, des cordonniers, des ouvriers de l'industrie textile vient de leur mauvaise organisation. Maintenant, ajoutait-il, ils semblent enclins à des pensées révolutionnaires. Combien de fois la fascination d'obtenir beaucoup par un faible effort n'a-t-elle pas poussé des hommes et des organisations à quitter les sentiers de la vérité et de l'esprit pratique pour se lancer dans la voie du hasard. »

M. Gompers, dans ses nombreux discours, ne cesse de revenir sur ce point :

« On remarquera, disait-il au congrès de Boston, en 1903, que beaucoup d'organisations ont obtenu de grands avantages au moyen de dépenses extrêmement faibles : ce sont celles qui ont des fonds accumulés et différents services de secours ; elles y trouvent tant de stabilité et d'éléments de force que les employeurs aiment mieux leur concéder ce qu'elles demandent de juste et de raisonnable que de risquer les pertes qu'ils savent résulter des conflits prolongés. Et je saisis cette occasion de le répéter une fois de plus à mes camarades : il est de toute nécessité qu'ils paient des cotisations élevées, qu'ils établissent des services de secours et qu'ils accumulent les fonds de réserve dans les trades-unions. Ces fonds ne seraient pas seulement utilisables dans les

grèves possibles, mais ils seraient encore plus efficaces pour les prévenir... Plus de grèves sont évitées et détournées par une organisation et une préparation complètes que par n'importe quel autre moyen » (1).

Au congrès de Pittsburg, en 1905, il revenait sur le même sujet :

« C'est pour moi, disait-il, un devoir d'insister près des trades-unionistes sur la nécessité de rendre les unions le plus profitables possible aux travailleurs, non seulement dans leur effort direct pour maintenir et améliorer leur situation matérielle en ce qui concerne les salaires, les heures et les conditions de travail, mais aussi en leur fournissant des secours et en les protégeant contre toutes les vicissitudes de la vie ; et dans ce but, il faut qu'ils comprennent la nécessité d'établir de plus hautes cotisations dans les unions. Il n'y a aucune bonne raison pour que nos unions, à côté de leur rôle de défense professionnelle,ne deviennent pas les distributrices de secours de maladie, de chômage, de perte d'outils, de retraites, de route, de mort, etc., pour leurs membres... Nous ne devons pas redouter que les décisions de justice ou les poursuites entraînent des amendes pour nos organisations et par là compromettent nos fonds ; nous n'avons pas à nous effrayer malgré les condamnations flagrantes d'un passé tout récent. L'accumulation des capitaux réunis, aussi bien pour l'allocation de secours que pour la défense professionnelle en imposera le respect à la fois au public et à la magistrature.

« Et si par hasard, par une interprétation perverse de

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de mars 1904, p. 236.

la loi, les fonds d'une union étaient menacés, comme le cas s'est produit en Angleterre dans l'affaire du « Taff-wall », le résultat serait dans notre pays comme en Angleterre, une restriction dans les pouvoirs du juge pour s'attaquer comme à plaisir aux capitaux du travail organisé... (1).

« C'est un fait remarquable, ajoutait-il, que les unions qui se désintéressent le plus de la constitution de services de secours sont celles qui souffrent le plus de diminution d'effectif en cas de dépression économique ou à la suite d'une grève malheureuse, celles qui s'en remettent les dernières, celles, par conséquent, qui réussissent le moins à protéger les intérêts de leur corporation » (2).

« Protéger les corporations » est le but dernier de l'activité de M. Gompers. A la conférence internationale de Paris de 1909, il se montra animé des mêmes intentions. C'est le point essentiel de sa « politive constructive » qui ne poursuit qu'un but précis : l'amélioration immédiate du sort des travailleurs. Dans toute cette politique, il n'est pas question de lutte de classe. M. Gompers considère cette idée comme une malfaisante invention du vieux monde, et il se rit de cette conception. Souvent il a blâmé le mouvement ouvrier européen d'avoir compliqué à plaisir une question d'ordre purement économique en y faisant intervenir la politique qui n'avait absolument rien à y voir. Il prêche au contraire la « collaboration des classes » ; pour lui, tout le mouvement ouvrier doit tendre à l'élaboration de contrats collectifs qui en sont le dernier

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° d'octobre 1906.
(2) *Id.*

perfectionnement. Aussi, loin de préconiser la lutte contre le patronat, il veut l'entente avec les patrons. Il est le premier à montrer l'exemple. Il n'appréhende pas de se rencontrer avec les chefs d'entreprises et de rechercher avec eux des modes d'action qui profitent en même temps à eux et à leurs employés. Souvent il a des entretiens avec les membres du Gouvernement. En 1909, avant de quitter l'Amérique pour venir en Europe, il faisait, dans un banquet, les déclarations suivantes :

« Je me félicite d'avoir toujours pu délibérer utilemnt avec le Gouvernement. Et c'est ce qui doit être. Nous nous séparons assez souvent sans nous être mis d'accord, mais nous avons toujours appris à nous connaître mieux, et nous nous comprenons mieux ensuite. Pourquoi pas ? N'y a-t-il pas pour nous le terrain commun de la patrie, des intérêts communs, le désir ressenti par nous tous de donner à notre nation plus de bonheur, plus de joie et plus de sécurité? » (1)

A son arrivée en France, il rendit visite à M. Viviani, alors ministre du Travail, et eut avec lui une assez longue conférence qu'il publia dans « l'American Federationist » à son retour en Amérique. M. Viviani se montra admirateur enthousiaste du trade-unionisme américain.

M. Gompers va même jusqu'à faire des sermons dans les églises. Le 20 décembre 1896, il prêchait dans la chapelle de Wisley, à Cincinnatti. Il entretient une correspondance suivie avec des membres du clergé. Le 2 juillet 1896, un pasteur de l'église israélite lui demandait : « Pourquoi y a-t-il autant d'ouvriers intelligents

(1) *Le Journal*, n° du 2 septembre 1909, article intitulé : « M. Gompers et les Syndicalistes français ».

qui ne vont pas à l'église? Comment pensez-vous que l'on pourrait mettre plus étroitement vos camarades en contact avec l'Église? »

M. Samuel Gompers fit la réponse suivante :

« Mes camarades vous diraient que l'esprit actuel de nos églises ne répond plus à leurs aspirations parce que les pasteurs n'ont aucune idée des droits des travailleurs et du préjudice qui leur est fait. S'ils s'en rendent compte, ils n'ont pas le courage de le proclamer du haut de la chaire. Les trades-unions ont été méprisées, traitées avec indifférence et même ouvertement combattues par les ministres et ceux qui soutiennent leurs églises. Le meilleur moyen de ramener les ouvriers aux différents cultes est de prendre une attitude absolument contraire. Les églises où l'on manifeste de la sympathie pour les masses laborieuses sont remplies d'ouvriers » (1).

Tel est l'esprit qui anime M. Gompers et avec lui toute la Fédération américaine du Travail, esprit de paix, de conciliation, de sagesse. Depuis plus de 20 ans qu'il est président de la Fédération, M. Gompers a voulu jalousement garder au trade-unionisme son caractère professionnel. C'est ce qui a fait son succès. Grâce à lui les rapports entre le capital et le travail sont meilleurs à quelques rares exceptions près aux États-Unis qu'en Europe. Regardées d'abord avec méfiance par les employeurs, les unions, par leur sagesse et leur modération ont su gagner leur confiance.

« Le pays, dit M. Carroll Wright a appris que les syndicats ne nuisent pas au développement général. Il

(1) Cité par L. Vigouroux, *op. cit.*, p. 323.

a compris que le trade-unionisme est une forme de la lutte pour le mieux et ne doit pas être tenu en suspicion; il a vu que malgré tout les meilleurs ouvriers s'efforcent d'organiser, en vue des mauvais jours, des secours contre la maladie, le chômage, l'incapacité de travail et la vieillesse. Les tribunaux ont peu à peu reconnu la légitimité des unions; après 25 ans de lutte, les syndicats ont conquis leur place au soleil » (1).

Réalistes et patriotes, les trades-unions ne sont plus regardées comme des organes de révolution, mais bien comme répondant à des nécessités économiques et sociales, comme des organes de paix et de progrès, comme des institutions nécessaires à l'avènement de la justice sociale dont « la notion impreigne naturellement et logiquement tout Américain », dit M. L. Fiedler (2). Et si à l'heure actuelle où la France, l'Angleterre, l'Allemagne et toute l'Europe sont en proie à une agitation extraordinaire, au « mal de la grève », l'Amérique jouit des bienfaits de la paix, elle le doit à la sagesse de la Fédération américaine du Travail qui a toujours su concilier dans ses revendications l'intérêt des ouvriers avec la grandeur de la patrie.

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de mai 1903, p. 414.

(2) *L'Écho de Paris*, n° du vendredi 16 décembre 1910, article intitulé : « Les Rapports du Travail et du Capital aux Etats-Unis ».

CHAPITRE SEPTIÈME

LE SYNDICALISME ALLEMAND

HISTORIQUE

Le syndicalisme est sorti, en Allemagne comme dans les autres pays, du développement considérable de la grande industrie, du machinisme. L'essor prodigieux de l'industrie allemande a favorisé sa croissance. Le mouvement ouvrier présente dans ce pays des aspects curieux et inattendus; il a des tendances socialistes; il s'inspire des doctrines de Karl Marx et de Lassalle. Comment expliquer un pareil esprit? Comment s'est-il développé dans un pays aussi monarchique que l'Allemagne, le plus absolutiste de l'Europe après la Russie? D'abord, comment les ouvriers allemands sont-ils organisés? En syndicats, comme les ouvriers anglais et français, mais ces syndicats allemands diffèrent des « trades-unions » anglaises par un point essentiel. Tandis que celles-ci ont la personnalité morale, les syndicats allemands ne l'ont pas. Ils ne peuvent ni posséder ni ester en justice. Ils sont soumis au droit commun des associations. Et Brentano a pu lancer cette boutade : « Article 1[er]. Le droit de coalition est reconnu en Allemagne. Article 2. L'exercice de ce droit est un délit ».

§ 1. — Différentes espèces de syndicats allemands.

Les syndicats allemands sont de trois sortes :

I. Associations ouvrières à base confessionnelle.

Ces associations sont elles-mêmes de deux espèces :

1° Les « Evangelische Arbeitervereine », essentiellement religieuses. Peu prospères, elles comprenaient en 1907 seulement 80.000 membres ;

2° Et les « Christliche Gewerkvereine », ouvertes aux protestants et aux catholiques. Elles sont florissantes et ont actuellement près de 300.000 membres avec un comité, un bureau et des assemblées périodiques.

II. Associations ouvrières purement professionnelles (Gewerkvereine Hirsch-Dunker et syndicats indépendants).

Créées en 1868 par le Dr Max Hirsch et le député progressiste Franz Dunker, ces associations affirment l'harmonie profonde entre les intérêts des patrons et ceux des ouvriers. Animées du même esprit que les trades-unions anglaises ou les « jaunes » de France, elles soumettent tous les différends qui s'élèvent entre ouvriers et patrons à l'arbitrage. Elles pratiquent en grand l'assistance. Ces syndicats sont tellement peu animés de l'esprit de combat que tout ouvrier qui désire y adhérer doit affirmer par écrit qu'il n'est ni membre ni partisan de la « démocratie socialiste ». Ils sont d'ailleurs peu importants et ne comprennent que 110.000 membres environ.

III. Associations ouvrières socialistes (Gewerschaften).

Ce sont les plus importantes. Elles croissent avec une

rapidité prodigieuse. Le nombre de leurs adhérents, qui était de 680.000 en 1900 est monté à 1.700.000 en 1906 et à plus de 1.900.000 en 1908. En 1907, le montant de leurs recettes s'est élevé à 51.396.784 marks et celui des dépenses à 43.000.000, soit une augmentation de 10 millions aux recettes et de 7 millions aux dépenses. Leur fonds de réserve qui était de 25 millions de marks à la fin de 1906 est monté à 33 millions en 1907. Elles ont pour base des unions de métiers organisées soit dans une région déterminée, soit dans la nation tout entière. Souvent plusieurs de ces syndicats se réunissent en « fédérations ». L'union des ouvriers en métaux, par exemple, comprend aussi les monteurs électriciens, les ouvriers des chantiers et les couteliers de Solingue; celle des ouvriers en bois comprend les polisseurs de meubles, les doreurs et les vanniers; celle des ouvriers de transports réunit les marins, les manœuvres des ports et les employés de chemins de fer. Entre ces différentes fédérations surgissent parfois diverses « querelles de frontières »; les ouvriers des brasseries réclament par exemple les charretiers tandis que ceux employés aux transports ne veulent pas se voir privés de cette catégorie de salariés bien rétribués (1). De plus il s'est créé depuis quelque temps des unions locales, « Gewerschaftskartelle » qui correspondent à peu près à nos bourses du travail.

Ces notions élémentaires connues, nous allons voir comment est né ce mouvement ouvrier, comment il a évolué et comment il s'est transformé pour arriver à

(1) Extrait de l'article : « Le Syndicalisme en Allemagne », de E. Schwiedland, *Revue d'Economie politique*, n° de mai 1908, p. 350.

ces prodigieuses associations que sont actuellement les syndicats socialistes allemands.

§ 2. — Origines et premiers essais (1848-1878).

La grande industrie s'était répandue en Allemagne dès 1848. La Révolution française fit à cette époque impression sur l'esprit des ouvriers qui étaient dans la plus profonde misère. Stephan Born, ouvrier typographe eut l'idée de fonder à Berlin une ligue des ouvriers (Arbeitenbund) à tendances syndicalistes. Elle dura peu, mais peu à peu la prospérité venant, les ouvriers prirent conscience de leur force et s'organisèrent pour défendre leurs intérêts, Les lois de 1861 en Saxe, de 1865 en Prusse et de 1867 dans la Confédération de l'Allemagne du Nord, leur donnent le droit de former des coalitions et reconnaissent en principe le droit de grève. Deux partis se formèrent, l'ancien parti de Lassalle (l'Association générale des ouvriers allemands) fondée en 1863, dirigée par Schweitzer et l'Union des Sociétés d'éducation ouvrière, organe du parti progressiste. Après de nombreux dissentiments, une « commission centrale » s'occupa de créer des syndicats dans toute l'Allemagne. Dès la fin de 1869, elle comprenait 30.000 adhérents. Puis se placent des luttes entre Lassalliens et Marxistes. Enfin en 1872, au congrès socialiste d'Erfurt, fut définitivement fondée la Fédération de tous les groupes socialistes ouvriers d'Allemagne sous le nom d'Union des Métiers. Un journal du parti, le « Wolksstaat » écrivait alors : « Les corps de métiers sont les places d'armes, les champs de manœuvres où s'instruisent les soldats du socialisme.

Tant que les travailleurs ne sont pas organisés en corps de métiers, on ne saurait songer à une amélioration de leur condition matérielle dans la société actuelle, ni à une transformation de la société ».

§ 3. — De 1878 a nos jours.

En 1878 on comptait à peu près une trentaine de syndicats groupant 75.000 membres. A cette époque eut lieu un attentat contre l'empereur. Bismarck alors tout puissant profita de cette occasion pour leur faire une guerre à mort. Sur les 30, dix furent dissous. Des lois interdirent toutes les réunions publiques. Mais la tempête passée, les unions se reformèrent; certaines sous le pseudo-nom de « caisses centrales de maladies ou de décès » ou de « sociétés d'assistance ». Ce n'était en réalité que des syndicats. L'année 1880 et les suivantes furent pour l'Allemagne une ère de très grande prospérité. Les grèves reparurent. Bismarck alors se rendit compte que jusque-là il avait fait fausse route, que sa politique de représailles ne valait rien et que le mouvement ouvrier était impossible à enrayer. Il fit alors contre mauvaise fortune bon cœur et déclara « qu'il fallait augmenter par des dons réels le bien-être des ouvriers ». En novembre 1881, parut un message impérial reconnaissant aux ouvriers le droit au travail quand ils sont valides, à des soins en cas de maladie, et à des secours en cas de vieillesse. Des caisses d'assistance se fondent un peu partout. Les syndicats Hirsch-Dunker profitèrent également de ce mouvement et, de 1878 à 1885 passèrent de 16.500 à 51.000 membres. Enfin, à la suite d'une grève à Stuttgart, un socialiste avéré, Kloss,

fonda une union à but ouvertement syndical. D'ailleurs, malgré des vexations multiples, les socialistes devenaient de plus en plus nombreux. De 550.000 en 1884, ils étaient passés à 763.000 en 1887 et à 1.427.000 en 1890.

En 1889, à la suite d'une très importante grève de mineurs en Westphalie, le jeune empereur Guillaume II proclama même « le droit des ouvriers à une égalité légale ». Enfin, en 1890 à Berlin, en 1892 à Holberstadt et en 1896 de nouveau à Berlin, fut définitivement et solidement reconstituée l'Union des métiers de 1872 avec un bureau central et un congrès périodique; chaque union envoie un délégué par 3.000 membres au congrès périodique de la Fédération. Une commission générale composée de 7 membres et siégeant à Hambourg sert de lien entre les différentes unions. Cette commission générale des syndicats allemands (General kommission der Gewerkschaften Deutchlands) devait jouer un rôle extrêmement important; elle est non seulement le trait d'union entre les fédérations, mais aussi leur organe exécutif. Assistée d'un « Comité syndical » elle concoure au développement et à l'organisation de l'Union. Alimentée par une cotisation de 4 pfennigs (0,05) par membre adhérent à l'union, elle accorde des subventions aux fédérations besogneuses. De plus, elle s'occupe beaucoup de propagande parmi les ouvriers qui ont tendance à offrir leur travail à bon marché et, par conséquent, nuisent à l'élévation du taux moyen des salaires. Elle fait des recherches, s'entoure de renseignements, étudie toutes les questions qui peuvent avoir une utilité quelconque pour les syndicats; elle doit en outre « rassembler et rendre utili-

sables en particulier pour la propagande des syndicats les matériaux de propagande s'amoncelant chaque jour dans les publications officielles de l'Empire, des divers États et des communes (statistique de l'Empire allemand, rapport annuel des inspecteurs du travail, des bureaux de statistique des villes et des États, etc. et en outre dans les rapports des Chambres de commerce et des Conseils de prud'hommes, des institutions d'assurances, des caisses de secours en cas de maladie, ainsi que dans les revues et autres imprimés). Elle rédige un journal hebdomadaire, le « Correspondenzblatt der Generalkommission der Gewerkschaften Deutschlands) petite revue d'économie politique où elle rend compte du résultat de ses recherches. Elle eut d'abord pour mission de soutenir les grèves, mais ses attributions sont maintenant changées. Elle s'occupe surtout de questions d'assurances ouvrières, en particulier depuis le congrès tenu en 1899 à Francfort-sur-le-Mein où on lui a tracé le programme suivant : « Éclairer les ouvriers par des publications appropriées sur la signification de l'assurance des ouvriers par l'État et sur les élections des délégués ouvriers aux institutions relatives à l'assurance ouvrière ». Elle est, de plus, l'intermédiaire des syndicats allemands auprès des organisations syndicales de l'étranger.

Les syndicats profitèrent de la prospérité nationale et prirent très rapidement une extension considérable. Les syndicats chrétiens datent de cette époque. D'abord purement confessionnels, ils devinrent peu à peu des associations à caractère professionnel. Les ouvriers chrétiens, catholiques et protestants se trouvaient alors dans une situation fausse, pris entre leur religion et les

nécessités de la vie. Comment faire ? Ils détestaient sincèrement les socialistes et ne voulaient à aucun prix faire partie de leurs unions. Cependant celles-ci avaient du bon. Ils comprenaient que leurs revendications particulières n'aboutiraient à rien. Pour obtenir des réformes, ils devaient être groupés comme l'étaient les socialistes. Alors eux aussi formèrent des syndicats ; mais il faut insister sur cet aspect particulier de leurs syndicats ; ils furent créés par des ouvriers contre d'autres ouvriers et moins dans l'intérêt des travailleurs chrétiens que contre les socialistes. On a dit justement que chrétien signifiait « antisocialiste ». Cependant ce titre de « chrétiens » n'enlevait rien à leurs qualités combatives et ils ne reculaient pas devant la grève même pour faire aboutir leurs revendications. Le premier de ces syndicats, qui prit le nom de « Syndicat des mineurs chrétiens » du Dartmund, fut constitué à Essen en 1894 dans les circonstances suivantes. Six délégués d'un syndicat socialiste avaient déclaré représenter tous les ouvriers mineurs du bassin de la Ruhr à un congrès tenu à Berlin en 1894. Vexés de ce procédé, catholiques et protestants se groupèrent pour former un autre syndicat. Le nombre de ces syndicats chrétiens s'accrut très rapidement. A l'exemple des mineurs d'Essen, les ouvriers des chemins de fer de Trèves en 1894, les briquetiers de Lippe en 1895, les ouvriers de filatures de Bavière en 1896, les mineurs de Bonn et les filateurs d'Aix-la-Chapelle en 1897 se groupèrent également en syndicats. Mais toutes ces unions mettaient dans leurs statuts que « l'ensemble de leur activité reposait sur la reconnaissance des droits et des devoirs respectifs égaux des ouvriers et des patrons parce que, disaient ces statuts,

le travail et le capital sont les facteurs indispensables de la production ». Cependant cet effort même devait effrayer les patrons. L'Allemagne, dans les dernières années du siècle dernier connut une prospérité extraordinaire. Elle se classa définitivement la deuxième nation d'Europe au point de vue de l'importation et de l'exportation. Elle rêva même de surpasser l'Angleterre. Des capitalistes s'aperçurent que celle-ci avait chez elle un mal qui la rongeait : les trades-unions, qui nuisaient, disaient-ils, au développement du commerce. Ils voulurent supprimer ce mal en Allemagne. Krupp déclara « qu'il serait maître dans son usine comme un seigneur sur sa terre ». Ce fut la pensée de tous les patrons ; ils finirent par rendre l'empereur favorable à leur cause. Des projets de lois furent déposés qui menaçaient de réclusion « quiconque empêchera un ouvrier allemand d'accomplir son travail ». Mais il était trop tard pour lutter contre les syndicats. Ils étaient puissants ; leur existence était un fait acquis. Depuis lors, ils n'ont cessé de se développer. Bien qu'on ne leur ait jamais accordé la personnalité morale, on est obligé de compter avec eux comme avec une force qui contribue à faire la richesse et la grandeur de l'Allemagne. Le Gouvernement ne peut, sans porter atteinte à la prospérité du pays les supprimer, même les modifier. Très souvent il est même obligé d'entrer en relation, de collaborer avec eux. En effet, pour se renseigner sur l'état du marché, pour établir des statistiques, les délégués du Gouvernement doivent se mettre en rapport avec les unions qui tiennent un compte-rendu minutieux de leurs opérations. En certaines circonstances même le concours des syndicats lui est absolument indispen-

sable, par exemple pour établir des assurances contre le chômage, et il s'est présenté des cas où le Gouvernement les a soutenus et protégés. Au congrès de Francfort de 1903, composé de délégués des groupes socialistes, des syndicats chrétiens et des syndicats indépendants, ceux-ci réclamèrent énergiquement la personnalité civile et le Gouvernement lui-même déposa, le 12 novembre 1906 sur le bureau du Reichstag un projet de loi tendant à la leur accorder. Il mettait seulement comme restriction à cette personnalité que l'autorité administrative gardait la faculté de dissoudre une association poursuivant un objectif « non professionnel » ou dont les agissements menaceraient l'ordre public, par exemple l'approvisionnement des villes en eau ou en lumière. De plus, tous les ouvriers qui n'exerceraient pas une industrie au sens légal du mot (domestiques, employés de chemins de fer, marins, ouvriers agricoles) seraient exclus de cette association. Au deuxième congrès corporatif des syndicats allemands tenu à Berlin en 1907, le Gouvernement patronna ce projet qui a été étudié à fond. Cependant les socialistes lui reprochent encore de confier des pouvoirs trop étendus à l'Administration.

Les syndicats socialistes se divisent en deux groupes distincts : les organisations locales qui comptent environ 20.000 membres, et les organisations centrales qui réunissent plus d'un million et demi d'adhérents, s'étendent à tout l'Empire et figurent seules dans les statistiques. Des efforts ont été faits mais en vain pour réunir les syndicats locaux aux fédérations existantes. Dans presque chaque ville, les syndicats ou sections de fédérations sont réunis dans une organisation centrale

locale : le cartell ; la commission générale dont nous avons parlé sert de trait d'union entre toutes les organisations ; mais elle n'a aucune autorité ni aucun droit de direction ou de contrôle sur les organisations adhérentes.

§ 4. — État actuel des syndicats allemands.

Le mouvement syndical en 1909.

Un court résumé nous donnera une idée de la situation respective des différents syndicats et de la puissance colossale en hommes et en argent des syndicats socialistes. Le nombre total des ouvriers syndiqués qui s'élevait à 2.446.480 à la fin de 1907 et n'était plus que 2.365.368 à la fin de 1908, a atteint de nouveau 2.447.578 à la fin de 1909. Le total des recettes atteignait à cette date 59.617.414 marks, celui des dépenses 53.898.787 marks et l'encaisse en fin d'année était de 52.340.064 marks. La situation respective des différents syndicats (syndicats socialistes, Hirsch-Duncker, chrétiens et indépendants) était la suivante (voir tableau ci-contre, page 137).

I. *Syndicats socialistes* (Gewerkschaften). — Les 57 fédérations ou corporations centrales affiliées à la commission générale comptaient, en 1909, 1.832.667 membres dont 133.888 femmes. L'augmentation sur le nombre, moyen des membres de l'année précédente (1.831.731) n'atteint que 936, soit 0,05 0/0 du total, alors que l'année 1908 était elle-même en diminution de 33.775 sur 1907 ; cela tient à ce que les mauvaises conditions économiques de l'année 1908 duraient encore dans le premier trimestre de 1909.

Groupes	Nombre des membres en 1908	Nombre des membres en 1909	Diminution en 1909	Augmentation en 1909	Recettes en 1909 en marks	Dépenses en 1909 en marks	Fonds de réserve en 1909 en marks
Fédérations socialistes...	1 831.731	1.832 667	»	936	50.529.114	46.264.031	43 181 932
Syndicats Hirsch-Duncker	105.633	108.028	»	2.395	2.806.220	2.346 830	1 864 398
Syndicats chrétiens.....	264 519	270 751	»	6 232	4.612.920	3.843 504	5.365.738
Syndicats indépendants et syndicats locaux....	203.485	236.132	»	32 647	1.669.159	1.444.422	1 629.396
Total..... ...	2.405 368	2.447.578	»	42.210	59 617.413	53 898.787	52.310.464
Augmentation nette...				42 210 (1)			

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, nº de septembre 1910, p. 983.

La Fédération des métallurgistes est toujours la plus importante de toutes par le nombre des membres et la situation financière. Le tableau suivant indique, pour les fédérations comptant plus de 15.000 membres, le nombre moyen des adhérents ainsi que la situation financière des fédérations.

Fédérations	Nombre moy. de membres en 1909	Recettes en 1909	Dépenses en 1909	Fonds de réserve en 1909
Ouvriers des métaux.	349 913	12.127 662	11 679 870	6.248.251
Maçons	171.337	3 868.918	3 363 826	6 364 647
Bois	145 911	5.155.638	4.868 931	3 434.314
Ouvriers de fabrique	121 178	2.861 093	2 658.954	1.836.434
Mineurs	113.328	1 912 229	1 699.788	3.140.676
Transports	87 419	1 891 090	1.828 276	775.820
Textiles	66.502	2.322.071	1.735 615	796.889
Typographes	57 836	3 330 546	2.827.281	7.929.257
Aides de bâtiment	56.653	1.547 710	1.593.360	1.247.499
Charpentiers	53 077	1 800 430	1.934.285	1.673.530
Peintres	39.149	975 317	660.206	1.097.866
Brasseurs	32.852	895 599	695.896	904 200
Tailleurs	31.237	821.716	604.279	568.999
Cordonniers	30 817	798 247	731 441	633.016
Ouvriers communaux.	30 475	651 152	655 594	326.777
Ouvriers des ports	22.356	506.431	522.688	129.463
Mécaniciens	18.526	348 170	260 058	206.878
Boulangers-Pâtissiers.	17.847	419.078	370.621	214.210
Lithographes	17.504	1.098.942	1.059.480	814.303
Ouvriers de la pierre	17.095	456.974	492.300	573 880
Tabacs	16.898	696 922	545.485	334.191 (1)

Le nombre des membres de 50 fédérations a augmenté de 98.827 du 4e trimestre 1908 au 4e trimestre 1909, tandis que le nombre des membres de 7 fédérations a diminué de 4.222 dans ce même laps de temps. En comprenant les chiffres du dernier trimestre de 1909 à ceux du dernier trimestre de 1908 on a donc une augmentation nette de 94.605 membres. Le nombre des femmes adhérant aux syndicats socialistes qui avaient bénéficié d'une augmentation de 1.514 en 1908 malgré la crise économique, a au contraire diminué, de 1908 à 1909,

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de septembre 1910.

de 138:443 à 133.888, soit une diminution de 4.555.

Les recettes des 57 fédérations se sont élevées, en 1909, à 50.529.114 marks et les dépenses à 46.264.031 marks. Le fonds de réserve restait à 43.480.932 marks. En 1904, ces chiffres étaient respectivement de 20.190.724, 16.109.903 et 12.812.128 marks ; en 1905, de 27.812.257, 25.024.234 et 19.635.850 marks ; en 1906, de 41.602.939, 36.963.413 et 25.312.634 marks ; en 1907, de 52.396.784, 43.112.519 et 33.242.545 marks et, en 1908, de 48.544.396, 42 057.516 et 40.839.791 marks. L'augmentation des recettes de 1904 à 1905 a été de 37,7 0/0, de 1905 à 1906 de 49,5 0/0 et de 1906 à 1907 de 23,5 0/0. Mais de 1907 à 1908 les recettes, aussi bien que les dépenses ont diminué tandis que le fonds de réserve continuait à augmenter. De 1908 à 1909, l'augmentation des recettes a recommencé de 4,09 0/0 ainsi que celle des dépenses (1).

I. *Corporations Hirsch-Duncker* (Deutsche-Gewerkvereine). — Le nombre de ces corporations est de 22 (23 en 1907, 21 en 1906, 20 en 1905, 21 en 1904) avec 2.102 syndicats locaux (1.999 en 1908). Quant à celui des membres, il a passé de 111.889 en 1904, à 117.097 en 1905 et 118.508 en 1906 ; il est retombé à 108.889 en 1907 et à 105.633 en 1908, puis est remonté à 108.028 en 1909. Le tableau suivant fait connaître comment se groupent les membres de ces corporations ayant plus de 5.000 membres, et donne leur budget pour 1909 :

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de septembre 1910.

Corporations	Nombre de syndicats locaux	Nombre des membres	Recettes en 1909	Dépenses en 1909
Ouvriers des fabriques	353	15.597	327.691	301.613
Commerçants	193	18.300	409 481	339.988
Constructions mécaniques	741	37.647	1.338.820	1.054.711
Cordonniers, ouvriers du cuir	120	5.020	133.274	128.409
Tisseurs	90	7 036	103.345	87.058
Menuisiers	156	5 822	198 962	176.277

Les recettes totales de ces corporations, y compris les recettes encaissées par les corporations pour les caisses de secours libres avec qui elles sont en relations se sont élevées à 2.806.220 marks, les dépenses à 2.346.830 marks.

III. *Syndicats chrétiens.* — Le nombre des membres des syndicats chrétiens, qui était en moyenne de 264.519 en 1908, est monté à 270.751 en 1909.

22 des corporations affiliées à l'Union des corporations chrétiennes ont fait connaître leur situation pour 1909. Le nombre total des groupements locaux atteignait 3.856 dans les corporations adhérentes.

Le tableau suivant fait connaître le nombre des groupements locaux, le nombre moyen des membres, le montant des cotisations et le budget pour les associations comptant plus de 5.000 membres.

Industries	Nombre de groupements locaux	Nombre moyen de membres en 1909	Recettes en marks	Dépenses	En caisse (fin 1909)
Bâtiment	826	34.418	655.304	613.256	625.138
Mineurs	763	78.619	1.188.613	919.197	1.492.069
Textile	257	30.263	537.936	436.045	580.156
Métallurgie	262	24.190	682.256	553.591	891.237
Employés des chemins de fer bavarois	100	27 955	305 920	212.904	685.705
Ouvrières à domicile	56	6.529	25.350	22.478	27.830
Travailleurs du bois	255	11.105	320.618	265 816	315.704
Ouvriers des tabacs	108	5.567	71.384	58.386	71.295
Ouvriers des chemins de fer	112	8 920	21.283	17 555	3.728
Ouvriers de la céramique	173	5 721	90.132	86.741	25.291

Les recettes des syndicats chrétiens se sont élevées à 4.612.920 marks et les dépenses à 3 843.504. L'encaisse atteignait 5.365,338 marks (1).

IV. *Syndicats indépendants et syndicats locaux.* — Les renseignements sur les syndicats indépendants et sur les organisations locales sont empruntés aux rapports des comités de présidence des fédérations ou à l'Annuaire statistique de l'Empire allemand. Celui-ci donne, pour 28 organisations, le chiffre de 654.240 membres dont 433.137 pour la Fédération des Employés de chemins de fer de Prusse et de Hesse. L'organisation de cette fédération est due au ministre prussien Budde, ce qui la fait ressembler aux syndicats jaunes. En combinant les renseignements des présidents de fédérations avec ceux de l'Annuaire statistique, on trouve 38 organisations avec 236.132 membres (1908 : 203.485) dont 550 pour les aides-maçons, 56.183 pour l'Association corporative polonaise, 3.420 pour les ouvriers des brasseries, 450 pour le personnel technique de la scène, 11.334 pour les cheminots de Bade, 12.553 pour les cheminots de l'Allemagne du Sud, 8.000 pour les cheminots du Wurtemberg, 56.767 pour les manœuvres de la voie ferrée, 23,195 pour les limonadiers, 7.000 pour les mécaniciens, 6.898 pour les métallurgistes, 12.182 pour le personnel des Postes, Télégraphes, Téléphones bavarois, 14 341 pour les musiciens civils, etc. Il y a certains de ces groupements qui n'affectent pas les caractères des syndicats, mais la distinction est difficile à faire.

V. *Autres organisations.* — Enfin il y a un certain

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de septembre 1910.

nombre d'autres organisations. L'Annuaire statistique donne des renseignements sur les associations d'employés privés. Il en compte 63 dont 56 comprennent 734.794 membres avec 54.816 femmes; mais parmi ces associations sont comptées celle des marchands allemands qui adhère au groupe des corporations Hirsch-Duncker et la Fédération centrale des Employés de commerce, ainsi que la Fédération des Gardiens d'entrepôts, et celle des Employés de bureau qui toutes trois adhèrent à la Commission générale. Ces 4 fédérations avec 35.593 membres dont 8.272 femmes ont déjà été comptées dans leurs groupes respectifs. Il reste donc 52 associations d'employés privés avec 699.201 membres dont 46.544 femmes. Ensuite, l'Annuaire indique 13 fédérations de commerçants avec 475.215 membres (dont 40.639 femmes), 11 fédérations d'employés de bureau avec 16.600 membres (dont 20 femmes), 17 fédérations de techniciens avec 11.410 membres (dont 10 femmes). 5 fédérations d'employés agricoles comptent 20.275 membres et 7 fédérations de différentes espèces 69.771 membres, dont 5.875 femmes.

L'Annuaire statistique donne aussi des renseignements sur les organisations « jaunes ». Il indique 85 associations avec 63.777 membres. 24 associations ont eu, en 1909, 473.679 marks de recettes, 402.610 marks de dépenses et ont terminé l'année avec une réserve de 473.602 marks.

CHAPITRE HUITIÈME

ŒUVRE DES SYNDICATS ALLEMANDS

ASSISTANCE, MUTUALITÉ, CONTRAT COLLECTIF DE TRAVAIL, ETC.

Les syndicats allemands sont, comme les trades-unions anglaises, des associations à cotisations généralement élevées. Cependant il n'en fut pas toujours ainsi. On crut tout d'abord que pour avoir beaucoup d'adhérents il ne fallait payer qu'une cotisation minime. En 1891, parmi les unions centralisées, 14 sur 36 levaient une cotisation hebdomadaire inférieure à 15 pfennigs (0,18) et 20 une cotisation inférieure à 0 fr. 25. Les unions ne pouvaient ainsi former de fonds de réserve; mais il ne suffit pas d'avoir un grand nombre de cotisants, il faut encore pouvoir les retenir. En cas de crise, après une grève, les ouvriers partaient des syndicats qui ne leur offraient aucun avantage immédiat. On reconnut alors la supériorité des trades-unions anglaises qui fournissaient à leurs membres des secours de toute nature. Mais pour le faire, il fallait de l'argent. Aussi le taux des cotisations monta-t-il progressivement. En 1902, sur 60 unions, une seule lève une cotisation inférieure à 0 fr. 18 par semaine, et 6 une cotisation inférieure à 0 fr. 25. Les recettes ont considérablement augmenté. Celles de 1909 donnent par membre 27 m. 97. Les dépenses, 25,24 et

la réserve en fin d'année 23,73, contre 26,50, 22,96 et 22,30 pour 1908. Ces chiffres moyens par membre pour 1909 sont les plus élevés atteints jusqu'ici. Les recettes les plus élevées par membre pour 1909 se rencontrent chez les graveurs en musique (63 m. 99), les lithographes (62 m. 78), les typographes (57 m. 59) et les plus faibles chez les ouvriers en fleurs (12 m. 48), les employés de commerce (12 m. 63), les asphalteurs (14 m. 08). Les chiffres ci-dessus donnent les cotisations réellement encaissées, y compris les cotisations supplémentaires. Mais les cotisations statutaires sont les suivantes :

Ont payé en 1909 :

7 marks 20 ou moins	5.977 membres, soit	0,33 0/0	
De 7 m. 80 à 10 m. 40	53.970	2,95	
De 12 m. à 15 m. 10	71.941	3,93	
De 15 m. 60 à 20 m.	181.616	9,90	
20 m. 80	408.159	22,27	
De 20 m. 90 à 25 m. 25	141.731	7,73	
26 m.	362.705	19,79	
28 m. et 28 m. 60	86.923	4,74	
31 m. 20	394.058	21,50	
De 32 m. à 49 m. 40	46.654	2,66	
50 marks 60 et plus	76 933	4,20	(1)

Les attributions des syndicats allemands sont différentes selon qu'on a affaire aux syndicats Hirsch-Duncker, aux syndicats chrétiens ou aux syndicats socialistes. Tandis que les syndicats socialistes font de la lutte de classes le principe de leur action, les syndicats Hirsch-Duncker la nient, et les chrétiens essayent de l'atténuer. Le but unique des premiers syndicats était de faire la grève. Von Schweitzer donnait comme but à son alliance des syndicats allemands « le progrès commun de la classe ouvrière par le moyen de la sus-

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de septembre 1910.

pension du travail ». Cet esprit a changé, les grèves deviennent de plus en plus rares, et le but principal des syndicats allemands est maintenant « l'organisation ». Dès 1899, Doeblin, devant le congrès des Syndicats socialistes disait « que la lutte ne valait pas pour la lutte même » et qu'il ne s'agissait pas pour les organisations ouvrières « d'aiguiser artificiellement les antagonismes de classes, mais d'obtenir des résultats pratiques ». Aussi délaissa-t-on de plus en plus l'usage de la grève pour se consacrer à des œuvres d'assistance de toutes sortes (assistance des militants frappés, défense devant les tribunaux, secours pour le voyage (viaticum), assistance aux ouvriers sans travail, assistance aux ouvriers malades, assistance en cas d'invalidité, de besoin, de décès, etc.). Tous les syndicats pratiquent maintenant ces œuvres d'assistance et de mutualité. En 1877, trois fédérations seulement sur 25 accordaient des secours aux militants frappés. Il y en avait 25 sur 54 en 1894 et 39 sur 57 en 1901. 17 fédérations seulement accordaient des secours de voyage à leurs adhérents en 1877, 37 en 1894 et 38 en 1900. 3 fédérations assistaient leurs adhérents sans travail en 1897, 14 en 1894 et 22 en 1901. Les syndicats socialistes devenus des sociétés de secours mutuels font cependant une place à la lutte des classes. Martin Segnitz, qui préconisait ces œuvres d'assistance, voulait leur conserver un caractère syndicaliste : « Quiconque prend la lutte de classes au sérieux disait-il, verra dans l'assistance des sans-travail une des armes les plus efficaces de l'organisation syndicale, une arme bien appropriée à la lutte contre la dégénération des ouvriers. Je pense que l'organisation syndicale pourrait difficile-

ment aujourd'hui s'assumer une tâche plus considérable » (1).

Le mode d'assistance diffère avec les syndicats, de même le taux du secours. Tel syndicat par exemple, pour le viaticum donnera 1 pfennig 1/2 par kilomètre, un autre 4 pfennigs 1/2. Les syndicats ont aussi créé des auberges ouvrières, organisées surtout par des groupes locaux, le plus souvent des cartells. Elles sont instituées dans un but de propagande. Installées dans chaque ville, et gratuites, elles sont ouvertes aux syndiqués et aux non syndiqués pour permettre aux premiers de gagner les autres à leur cause. Dans beaucoup de villes, les cartells ont une maison des syndicats dans laquelle ils siègent.

Les syndicats s'occupent également du placement des ouvriers. Cette question fut étudiée dans deux congrès, à Berlin en 1896, et à Francfort en 1899. Elle fut mise à l'ordre du jour par la crise économique de 1890. Au premier congrès de Francfort-sur-le-Mein en 1893, organisé par « l'Académie libre allemande », la question se posa de savoir si le placement des ouvriers serait laissé aux syndicats ou s'il serait l'œuvre des municipalités. Il y eut sur ce point une divergence de vues. Les uns voulaient que le placement des ouvriers fût abandonné aux syndicats seuls, les autres aux municipalités. Enfin d'autres à un bureau mixte composé de délégués ouvriers et de délégués patronaux. Ce système fonctionna le premier ; mais les syndicalistes virent qu'il se retournait contre eux ; au lieu de servir leur cause, il la compromettait. Au Congrès de Berlin en

(1) Cité par Milhaud, *La Démocratie socialiste allemande*, p. 346.

1896, ils votèrent l'ordre du jour suivant : « Par principe, il faut écarter toute idée de la possibilité d'une administration du placement par une commission mixte d'ouvriers et de patrons... c'est une erreur d'attendre de la fondation de bureaux de placement municipaux une amélioration de l'état présent ». Au Congrès de Francfort en 1899 cette question fut de nouveau posée. Après avoir entendu le rapporteur Leipart partisan de donner l'administration des bureaux de placement aux communes et du contre-rapporteur Pietrat partisan des bureaux mixtes, la proposition suivante fut votée à l'unanimité moins cinq voix :

« Le placement des ouvriers par le syndicat est un moyen précieux pour relever la situation des ouvriers et pour assurer leur existence économique. Aussi le congrès s'en tient-il à l'ancien principe que le placement des ouvriers appartient de droit aux organisations ouvrières ; le rôle de l'État et de la commune dans le placement doit donc se borner à fournir les ressources matérielles nécessaires, mais le Congrès reconnaît aussi que dans les circonstances présentes, il peut être avantageux pour une série de professions que les ouvriers organisés prennent part à l'administration des bureaux de placement municipaux » (1).

Depuis, les bureaux de placement ont continué à fonctionner sous cette forme. Ils se composent d'une commission d'administration qui a à sa tête un président « impartial » et composée par moitié de délégués patronaux. Cette commission élit un délégué ouvrier

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 373.

pour la gestion des affaires ; tous s'engagent à ne pas fournir d'ouvriers aux patrons qui manquent notoirement à leurs devoirs ou refusent de traiter avec leurs ouvriers en cas de différends. Les patrons s'engagent à observer par contrat les conditions indiquées à l'administration du bureau. Ce bureau fixe en outre exactement le taux des salaires ; ses services sont gratuits.

Enfin une des grandes attributions des syndicats allemands est l'assurance contre le chômage. L'État et les patrons alimentent ces caisses de leurs deniers. Le Congrès de Stuttgart créa de toutes pièces cette organisation. Il résultait de la motion qui fut votée que « c'était le devoir de l'Empire, de l'État et de la commune d'assister les ouvriers sans travail lorsque le chômage n'est dû ni à une grève, ni à une faute grossière; l'assistance en cas de chômage n'est pas une aumône et ne doit entraîner la perte d'aucun droit politique ». Les congressistes demandaient en outre « la reconnaissance d'un droit de coalition illimité à tous les travailleurs ; la reconnaissance de la capacité juridique des syndicats ouvriers ; la faculté par les ouvriers seuls et en toute liberté d'administrer l'assurance contre le chômage. Le rôle de l'État, disaient-ils, sera uniquement de fournir des subsides aux syndicats ouvriers qui assisteront dès maintenant leurs adhérents sans travail soit sur place, soit dans leur département. Ces patrons devront verser dans la caisse du syndicat une part égale à celle de l'État » (1).

Les ouvriers sont donc les maîtres dans leurs syndicats ; le Gouvernement n'a qu'un simple pouvoir

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 374.

de contrôle, mais dans la même délibération, les ouvriers ne se contentaient pas d'établir le devoir de l'État et du patron, ils se traçaient à eux-mêmes une ligne de conduite et prenaient une très large part des responsabilités.

Les syndicats ouvriers allemands ont encore à leur actif la création de secrétariats ouvriers. En Allemagne, les lois d'assurances sont compliquées et d'une interprétation délicate ; les règles qu'elles établissent sont souvent d'une application difficile, et sur ces lois une jurisprudence et une littérature énormes se sont greffées.

Aussi les secrétariats ouvriers ont-ils encore pour mission de renseigner leurs adhérents. « Le secrétariat ouvrier donne des renseignements oraux en matière de différends d'ordre professionnel entrant dans la compétence des conseils de prud'hommes ; en matière d'assurance contre la maladie, contre les accidents, contre la vieillesse et l'invalidité, en matière de protection ouvrière, de droit d'association et de réunion, enfin d'inspection du travail. Le secrétariat reçoit les plaintes relatives à ces objets et leur fait donner suite de la manière la plus efficace. » Ils ont encore pour mission de s'entourer de toute espèce de renseignements, de dresser des statistiques sur tout ce qui a trait à l'organisation ouvrière, de faire des enquêtes, de consigner leurs observations, d'en publier les résultats « de découvrir les maux et de réclamer les remèdes ».

Le premier de ces secrétariats fut créé à Nuremberg en 1894. Cette institution se développa rapidement. En 1897, un autre fut fondé à Stuttgart, puis 5 autres en 1898, 9 en 1899, 11 en 1900, 6 en 1901 et 5 en 1902. On

en compte actuellement 32. Leur œuvre a été complétée par la création du « syndicat ouvrier central » chargé de défendre les travailleurs syndiqués devant l'Office impérial.

Enfin et surtout les syndicats allemands ont répandu l'usage des contrats collectifs de travail. Si les syndicats socialistes sont fortement constitués, les syndicats de patrons ne le leur cèdent en rien. Cette puissante organisation de part et d'autre a été favorable à l'élaboration de contrats collectifs passés entre patrons et ouvriers. Avant de les signer, les uns et les autres peuvent discuter longuement leurs conditions et par conséquent éloigner par des clauses spéciales tout ce qui pourrait être matière à conflit.

Ainsi les syndicats allemands qui furent d'abord des instruments de lutte sont devenus peu à peu des instruments de paix. Par toutes ces organisations compliquées et coûteuses, les grèves sont réduites au minimum. D'ailleurs la bonne volonté des syndicats, leur esprit opportuniste, et d'un autre côté l'esprit conciliant des patrons diminue encore les chances de grève. Cependant malgré toutes ces précautions, la grève éclate quelquefois ; mais elle n'est jamais prononcée à la légère et pour des causes futiles. Des pourparlers s'engagent d'abord entre le syndicat et les entrepreneurs ; s'ils n'aboutissent pas, la question est portée devant la commission centrale qui l'étudie et « approuve » ou « désapprouve » la grève. En cas d'approbation, elle la soutient avec les deniers du syndicat national. Il arrive même quelquefois qu'elle fournit des subsides de grève à des ouvriers non syndiqués. Certaines de ces grèves sont extrêmement onéreuses pour le syndicat. Celle des ouvriers

typographes, en 1891, coûta trois millions et, d'après M. Schwiedland, les dépenses des unions socialistes pour frais de grève pendant ces dernières années, se montent à plus de 13 millions et demi de marks.

Une autre émanation des syndicats, « les bureaux de conciliation ou d'arbitrage », fonctionnent également comme remède préventif et curatif. Avant la grève, pour tâcher d'empêcher le conflit, si elle éclate, pour la faire cesser le plus vite possible. Ces bureaux tendent à se répandre de plus en plus à mesure que les organisations ouvrières et patronales deviennent plus fortes. Et s'il est vrai, comme le dit M. Schwiedland que la solution de la question ouvrière, la « tâche de l'avenir », « gît dans l'étatisation des moyens d'assurer la paix », on voit que l'Allemagne avec son organisation perfectionnée est bien placée pour expérimenter ce système. « Il suffirait d'une loi pour « contraindre » les parties à entrer en négociations et à observer les arrêts rendus par les arbitres et à étendre la validité de ces mêmes arrêts, ainsi que les conditions statuées dans les contrats collectifs à tous les membres non contractants de la profession » (1).

Ce programme paraît donc possible à réaliser dès maintenant en Allemagne; il reste peu de chose à faire pour que cet « idéal » devienne une réalité.

Les tableaux suivants nous montreront les énormes sacrifices faits par les syndicats en faveur de leurs adhérents et comment se répartissent les secours de chômage dans les différentes corporations.

Les sommes payées par les fédérations se décom-

(1) Extrait de l'article : « Le Syndicalisme en Allemagne », par E. Schwiedland, *Revue d'Économie politique*, n° de mai 1908.

posent comme suit pour la période 1891-1909 et pour l'année 1909 (en marks).

Les sommes accordées à titre de secours par les fédérations à leurs membres en grève sont de 6.339.916 marks contre 4.819.399 marks en 1908.

	1891-1909	1909
Assistance judiciaire	2.432.784	288.137
Secours en cas de grève ou de lock-out	71.788.848	6.904.431
Secours aux ouvriers congédiés	6.638.112	1 074.684
Secours de voyage (viaticum)	10.393.441	1 125.829
Secours de chômage	34 112.885	8 593 928
Secours de maladie	36 004.701	8.896.354
Secours aux invalides	3.044.044	493.505
Secours en cas de décès ou d'urgence	8 553.798	1.386.053
Secours en cas de déménagement		281.231
Journaux corporatifs	16 433.533	2.001 437
Placement	»	67 049
Bibliothèques	»	220 009
Propagande	»	2.517.476
Cours, statistique, brochures	»	549.816
Traitement du personnel	»	931.387
Matériel et administration	»	601.713
Conférences et assemblées générales	»	368.078
Cotisation à la Commission générale et aux Associations internationales	»	334.009
Subventions aux cartells et aux secrétariats	»	786.696
Frais de procès	»	24 045
Autres dépenses	»	2.345.467
Total	»	46.264.031 (1)

Le nombre des fédérations qui ont payé le secours de chômage était en 1909 de 44 (40 en 1908) ; de celles qui ont payé le secours de route de 45 (46 en 1908) ; le secours de déménagement de 34; le secours pour incapacité de travail de 53, etc.

Le secours de chômage moyen par tête, de 1908 à 1909, a été le suivant dans certaines fédérations importantes :

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de septembre 1910.

	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909
	marks	marks	marks	marks	marks	marks	marks
Sculpteurs	15,04	10,35	13,40	11,68	25,64	24,38	18,70
Typographes	15,09	13,20	10,78	9,40	10,40	12,74	17,12
Gantiers	5,22	8,98	3,38	0,97	17,03	32,62	1,84
Chaudronniers	6,66	4,55	4,06	3,63	4,51	5,08	7,00
Cigariers	6,89	4,93	4,81	3,20	2,24	6,74	5,44
Lithographes	6,10	6,01	6,20	5,09	6,16	9,98	10,12
Graveurs de musique	»	3,90	5,89	18,15	27,35	12,22	7,30

La moyenne du fonds de réserve par tête était en 1909 de 196 marks 34 chez les graveurs de musique, de 137,10 chez les typographes, de 74,05 chez les xylographes, de 36,03 chez les graveurs sur planche, de 39,40 chez les selliers, de 46,52 chez les lithographes, de 37,77 chez les chapeliers, etc... (1).

(1) Extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*, n° de septembre 1910.

CHAPITRE NEUVIÈME

L'ESPRIT SYNDICALISTE ALLEMAND

Nous connaissons la puissance formidable des syndicats allemands, leur œuvre complexe et multiple. Nous allons étudier maintenant l'esprit qui les anime, voir ce qu'il était en 1848, date de leur création, quelles sont ses métamorphoses successives, ses tendances actuelles. Bref nous allons faire, si le mot n'est pas trop ambitieux, la psychologie du syndicalisme allemand.

§ 1. — Esprit des premiers syndicats.

Les premiers syndicats allemands furent des machines de guerre. Le premier de tous, la Ligue des Ouvriers de Stephan Born, ouvrier typographe converti au marxisme, était un organe de lutte. Stephan Born avait organisé les ouvriers en classes et voulait surtout acquérir de la puissance dans l'État. Son organisation était à double fin : politique et syndicale. Les ancêtres des syndicats, les unions locales qui se formaient dans les villes vers 1868 pour fomenter des grèves tenaient beaucoup plus des anciennes corporations que des syndicats actuels. Cependant elles avaient déjà en puissance les idées fondamentales du syndicalisme moderne. Mais il faut arriver jusqu'en 1865 pour voir apparaître le syndicalisme proprement dit. En 1863 avait

été créée « l'Association générale des ouvriers allemands ». En 1865 fut formé le Syndicat des Ouvriers du tabac, le plus ancien proprement dit d'Allemagne, et en 1868 Schweitzer, président de l'Association générale des Ouvriers allemands, et Fritzsche réunirent à Berlin un congrès ouvrier. Les Allemands pour former leurs syndicats avaient pris modèle sur les Anglais. Mais leur esprit était tout différent. Pendant que les trades-unions anglaises étaient purement professionnelles et n'avaient pour mission que la défense du salaire, les Allemands avaient un tout autre but. Instruits dans des « sociétés d'éducation » ou dans des groupes communistes, convertis pour la plupart aux doctrines de Karl Marx, ils étaient convaincus de l'injustice de l'état de choses actuel et voulaient « s'émanciper ». Von Schweitzer pensait que les grèves étaient nécessaires pour « libérer les travailleurs du joug capitaliste », qu'on devait les conduire méthodiquement et qu'elles serviraient ainsi à « l'éducation socialiste du peuple ». Il voulait, disait-il, « le progrès commun de la classe ouvrière allemande par le moyen de la suspension de travail ». Il assignait donc au syndicalisme un but politique. Le 1^er^ septembre 1868, Fritzsche et Schweitzer dans un appel lancé au peuple proclamaient l'efficacité des grèves et pressaient les ouvriers de chaque métier de créer des unions pour la lutte. Hirsch qui, de son côté, faisait de la propagande pour l'établissement « d'une saine organisation des travailleurs d'après le le modèle anglais » n'avait aucun succès. Et le 26 septembre, jour du congrès présidé par Schweitzer, il fut jeté à la porte par les assistants qui l'accusaient de « semer la guerre et le désordre au milieu des ouvriers

dans l'intérêt des capitalistes ». Le 28 septembre, dans une assemblée à Berlin, il créait avec l'imprimeur Dunker, député, des unions de métiers copiées sur le système anglais pour faire concurrence à ceux de Schweitzer qui étaient les instruments de la lutte des classes. En 1868, l'esprit des syndicats démocrates est donc bien défini. Partisans de « l'Internationale », dirigés par des hommes comme Schweitzer, Bebel et Liebnecht qui voulaient l'organisation du prolétariat tout entier, ils ont un programme double, politique et économique, parlementaire et syndical. Ils veulent non seulement le mieux-être de l'ouvrier par l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail, mais encore l'émancipation totale des prolétaires. Cet esprit n'a pas changé. C'est ce qui fait le caractère tout particulier du syndicalisme allemand. A part quelques questions secondaires de tactique et de méthode, tel il était en 1868, tel il est apparu à la Conférence internationale des syndicats tenue à Paris en 1909.

§ 2. — Rapports entre les syndicats et le parti socialiste.

Par leur programme politique, les syndicats allemands sont socialistes, et bien qu'une profession de foi politique ne soit pas nécessaire pour en faire partie, en fait tous leurs membres sont partisans de la social-démocratie. Boemelburg et Karl Legien, président de la Commission générale des syndicats l'ont déclaré avec précision au Congrès général des syndicats allemands tenu à Francfort-sur-le-Mein en 1899. C'est le parti social-démocrate qui plaide au Reichstag la cause

syndicaliste et beaucoup de socialistes éminents, de nombreux députés, comme Legien, député de Kiel, sont des leaders du syndicalisme. Les syndicats et le parti social démocrate ont donc toujours eu entre eux les relations les plus étroites sinon les meilleures. « Le parti démocrate-socialiste et les syndicats dits démocrates-socialistes sont juridiquement deux choses tout à fait distinctes, mais il y a entre eux en fait par l'identité de personnalités physiques d'un grand nombre de leurs adhérents, interpénétration ». Mais s'il y a interpénétration, il n'y a pas fusion. Un orateur allemand, Schmidt, disait au congrès socialiste international tenu à Stuttgart du 16 au 24 août 1907 : « En Allemagne, nous n'entendons nullement fusionner les organisations politiques et syndicales et les rapports entre syndicats et parti n'y sont pas si intimes qu'en Autriche... mais tous nos syndicats reconnaissent que la social-demokratie représente les intérêts ouvriers. C'est pourquoi les leaders syndicaux participent activement à la propagande du parti social-démocrate » (1).

En 1873, au cours d'un congrès tenu à Nuremberg, un délégué fit en ces termes l'exposé de la tactique suivie et des relations qui devaient exister entre les syndicats et le parti social-démocrate :

« Il est naïf d'attendre le salut des ouvriers uniquement des succès qui peuvent être obtenus par les syndicats et associations professionnelles (Gewerskschaften und Gewerkvereine), de même qu'inversement il serait insensé de conclure de ce que les associations professionnelles ne peuvent contribuer que partiellement et

(1) *Compte rendu analytique*, p. 192.

sans conditions à l'amélioration du sort des ouvriers, qu'il faut rejeter ces organisations comme n'ayant ni but ni utilité. Les deux organisations doivent se compléter réciproquement. La lutte politique est interdite par la loi dans les associations syndicales; elle doit être menée dans l'organisation politique du parti démocrate-socialiste. Et ce que l'organisation du parti politique ne peut donner à ses membres, à savoir, de retirer de la lutte dès maintenant un profit matériel, c'est le rôle des syndicats de le leur donner. Les deux organisations se complètent et leur union permet d'avancer » (1).

Ce passage cité par Auer au congrès de Cologne est resté le programme actuel des rapports qui doivent exister entre les syndicats et le parti socialiste. Au cours des congrès socialistes, il est souvent discuté des questions d'ordre purement syndical. Au congrès de Halle, en 1890, les questions de grève et de boycottage furent inscrites à l'ordre du jour. L'assemblée vota même la résolution suivante à l'unanimité :

« Dans les conditions économiques de la société actuelle, et étant donné le désir des classes possédantes de réduire toujours davantage les droits politiques et la condition économique des ouvriers, les grèves ainsi que le boycottage sont une arme indispensable pour la classe ouvrière, d'une part, pour repousser les efforts de ses adversaires tendant à lui porter un dommage, matériel ou politique, et aussi, d'autre part, pour améliorer autant que possible sa condition... Pour toutes ces raisons, le congrès considère comme absolument

(1) Cité par Milhaud, *La Démocratie socialiste allemande*, p. 415.

nécessaire que la classe ouvrière pour mener de pareils combats s'organise syndicalement... Le congrès partant de ces considérations demande à tous les camarades du parti de seconder énergiquement les efforts du syndicat... La forme appropriée de cette organisation (pour la lutte) est l'organisation syndicale. Le congrès invite par suite tous les camarades du parti à adhérer aux organisations économiques existantes et là où il n'en existe pas, à en créer » (1) .

Syndicats et parti social démocrate s'unissent donc pour faire une seule et même besogne, une besogne socialiste. Elle est plus spécialement économique au sein des syndicats, plus spécialement politique dans le parti, mais ce n'est en fin de compte qu'une double façon de procéder pour arriver au même résultat : l'émancipation économique et politique du prolétariat allemand. Aussi s'il y eut parfois mésintelligence entre les syndicats et le parti, ces querelles ne portèrent pas sur le principe, et furent, semble-t-il, plus personnelles que réelles entre Legien, président de la Commission générale et Auer, secrétaire du Comité directeur du parti. Il n'y eut jamais en fait entre le parti et les syndicats scission complète. Legien lui-même disait au congrès de Stuttgart en 1907 : « Les deux mouvements, parti et syndicats, sortent du prolétariat. Pour quelles raisons ne se donneraient-ils pas la main ? Tous deux poursuivent des buts spéciaux, ils ont par conséquent besoin d'une certaine autonomie... Nous ne pouvons admettre que les syndicats et le parti se combattent. Si cette situation existe en France, c'est qu'il n'y a là ni

(1) Cité par Milhaud, *La Démocratie socialiste allemande*, p. 391-392.

forte organisation syndicale ni puissante organisation de parti » (1). Le parti socialiste et les syndicats agissent et réagissent continuellement l'un sur l'autre. Autrefois, le parti socialiste était le plus important; le mouvement syndical n'apparaissait alors que comme un accessoire. Il en est tout autrement aujourd'hui ; nous verrons dans un chapitre ultérieur quelle influence il exerce à l'heure actuelle sur le parti socialiste.

§ III. — Le syndicalisme allemand et la lutte des classes.

Les premiers syndicats avaient donc un double but : économique et politique, l'amélioration du sort des travailleurs, et leur émancipation totale. Ils admettaient le principe de la lutte des classes et veillaient jalousement à ce qu'on n'y porte pas atteinte. Ils blâmaient la « politique bourgeoise » des syndicats anglais et leur but « égoïstement corporatif ». Ils en vinrent cependant à les imiter pour leurs œuvres d'assistance et de mutualité, mais ce ne fut qu'en rechignant. Constamment, on voit apparaître la crainte que leurs syndicats « instruments de la lutte de classes » se changent en organes de mutualité. L'établissement de caisses de chômage, du viaticum, soulevèrent les plus violentes polémiques. Leurs partisans pour les défendre, dirent que « l'une et l'autre n'étaient en même temps que des formes d'assistance particulièrement précieuses aux syndiqués, des moyens d'action, des armes pour le syndicat ».

(1) *Compte rendu analytique*, p. 202.

Elle rend les travailleurs plus aptes à la grande lutte des classes : « Quiconque prend la lutte des classes au sérieux, disait Martin Ségitz, verra dans l'assistance des sans-travail une des armes les plus efficaces de l'organisation syndicale, une arme bien appropriée à la lutte contre la dégénération des ouvriers. Je pense que l'organisation syndicale pourrait difficilement aujourd'hui s'assigner une tâche plus raisonnable » (1).

En 1896, au congrès général des syndicats tenu à Berlin, cette question fut ardemment discutée. Un contre-rapporteur, déposa une résolution où la création des caisses de chômage était violemment prise à parti : « Il était impossible, disait-il, de combattre victorieusement la société capitaliste avec des contre-institutions ouvrières d'un caractère purement capitaliste, et qu'il était directement contraire au caractère de classes du mouvement ouvrier moderne d'intéresser la classe ouvrière par la création d'institutions capitalistes parmi les ouvriers, au capitalisme moderne ». Il voulait laisser cette charge de l'assistance à l'État, et même le contraindre à la fournir. Cette résolution fut rejetée et la suivante, soutenue par le rapporteur, votée à une grande majorité :

« Considérant que l'assistance des sans-travail, abstraction faite de son caractère humanitaire, garantit à un haut degré la stabilité de l'effectif des diverses organisations syndicales, et considérant en outre que par cette assistance on peut agir favorablement sur les conditions de salaire et de travail en tant que l'offre des bras sans travail au-dessous des conditions de sa-

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 346.

laire et de travail en vigueur est sinon entièrement supprimée, du moins considérablement diminuée, le second congrès des syndicats allemands reconnaît dans cette branche de l'assistance un adjuvant très précieux, nécessaire même, des organisations syndicales, *adjuvant qui ne risque nullement d'effacer le caractère de classe et le caractère de combat des organisations.*

« Le Congrès, par ces motifs, recommande instamment aux syndicats allemands l'établissement de l'assistance des sans-travail de manière à rendre les organisations syndicales, dans les luttes économiques, devenues de plus en plus difficiles, plus imposantes et, par suite, plus capables de résistance » (1).

Les auberges ouvrières créées par les unions locales, les cartells, les bureaux de placement, ont eux aussi été institués dans ce but dernier de la lutte des classes.

Les syndicalistes allemands se demandèrent également si les conventions de tarifs passées par eux avec les patrons n'étaient pas contraires au grand principe de la lutte des classes. Dès 1873, les imprimeurs avaient conclu une convention de ce genre avec leurs patrons. En 1896, ils en signèrent une seconde pour une durée de cinq années. Mais une querelle s'éleva. Les uns étaient partisans de la convention, les autres la rejetaient. Elle était contraire, disaient-ils, au principe même des syndicats socialistes. C'était « nier la lutte des classes, perdre le pouvoir, de se mettre en grève dans un moment de prospérité; c'était ni plus ni moins assimiler les syndicats socialistes aux syndicats Hirsch-Dunker, qui eux, prêchaient l'accord entre les patrons

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 347.

et les ouvriers et niaient la lutte de classes ». Des orateurs soutinrent que ces conventions ne portaient pas atteinte à ce principe.

« Il nous est impossible, dit un orateur, d'accomplir comme syndiqués notre devoir le plus sérieux et le plus important : élever les salaires, diminuer les temps de travail, d'une manière générale régler les conditions de salaire et de travail, si nous ne tentons pas d'établir des conventions avec les patrons... Il nous est absolument nécessaire d'établir des conventions avec les patrons si nous voulons aller toujours de l'avant » (1).

Un autre orateur dit : « On a objecté que les conventions de tarifs dissimulaient les antagonismes des classes; je pense que notre organisation syndicale est déjè si grande et si forte que pourvu que nous n'abandonnions pas le terrain du mouvement ouvrier moderne, rien ne peut nous autoriser à craindre cela. Il en serait assurément autrement si le mouvement ouvrier était au début de son évolution, au temps où il s'agissait de faire sortir de l'instinct de classe, la conscience de classe » (2).

A l'heure actuelle, les syndicats allemands pratiquent de préférence « l'organisation », mais cette organisation est encore de la lutte, lutte moins âpre, plus perfectionnée, mais d'autant plus efficace.

§ 4. — Influence des syndicats sur le parti socialiste.

L'organisation croissante des syndicats les achemi-

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 368.
(2) *Id.*, p. 367.

nait insensiblement vers le Réformisme. S'ils contiennent toujours en puissance l'esprit de la lutte de classes, ils ne font rien pour exaspérer cette lutte. Les syndicalistes partagent sur ce sujet les idées de Doeblin, président de la Fédération des typographes, qui disait au congrès général de Francfort en 1899: « On nous reproche de professer la doctrine de l'harmonie des intérêts, on a dit que les typographes n'avaient pas compris la lutte de classes. Mais la lutte ne vaut pas pour la lutte même, nous ne combattons que si cela nous paraît nécessaire, si cela nous paraît avantageux pour notre corporation ; et si nous pouvons atteindre le but sans mettre en péril des milliers d'existences, nous ne croyons pas charger par là notre conscience de prolétaires, nous croyons au contraire agir dans l'intérêt des travailleurs. L'antagonisme des classes n'a pas disparu, nous le savons, mais quant à en accentuer artificiellement les antagonismes, nous ne nous sentons pour cela aucun goût » (1).

Les revendications de principe cèdent le pas aux revendications purement professionnelles. L'esprit pratique, opportuniste, a remplacé l'esprit de parti ; l'agitation intempestive a fait place à un effort continu et réfléchi. Les syndicats ont pris en se développant une très grande influence sur le parti socialiste ; pendant que celui-ci végétait, ils faisaient des progrès énormes. A l'heure actuelle, sur les 3.256.000 voix du parti socialiste allemand, les deux tiers sont celles des ouvriers appartenant à des syndicats ou faisant partie des coopératives

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 367.

de consommation et de production. Ces syndicats ont communiqué au parti social démocrate l'esprit opportuniste modéré dont ils étaient animés ; ils le poussent vers une politique positive, réformiste. Les théoriciens du parti, Bebel et Liebnecht lui-même sont obligés de se départir de leur intransigeance. Cette évolution apparut nettement dans les cinq congrès socialistes qui se sont déroulés depuis 1905. Au congrès de Leipzig, en 1909, elle était tellement évidente qu'on a pu dire que « le marxisme était désormais condamné, qu'il n'était plus qu'un drapeau sans soldats ». Le socialisme allemand qui a toujours été quelque peu « revisionniste » (bien que le congrès de Dresde eût condamné ces tendances), cède le pas de plus en plus à l'organisation syndicale modérée et transactionnelle. En 1905, au congrès d'Iéna, les syndicalistes étaient violemment attaqués ; les revisionnistes eux-mêmes étaient fort malmenés ; il en est de même à Essen, en 1907. Le champion du revisionnisme, M. Bernstein fut violemment pris à partie et désapprouvé par la majorité. Les socialistes hessois, membres du bureau du Landtag Grand-Ducal qui avaient été à la cour sont vivement critiqués. Au congrès de Nuremberg, en 1908, les choses changent d'aspect. Le courant syndicaliste se fait de plus en plus sentir. Les intransigeants perdent du terrain, les modérés en gagnent. Ils triomphent définitivement au congrès de Leipzig en 1909. C'est le tour de M. Kaustky, un intransigeant du parti de se défendre et de répudier dans le *Worvaerts* « toute hostilité contre les syndicats ». Des motions de blâme avaient été déposées contre les « genossen » qui avaient présenté leurs compliments aux princes dans quelques petites

cours. Ces motions furent écartées. Sur la question du vote de l'impôt sur les successions en ligne directe, présentée par le prince de Bulow, la lutte se continua pendant deux jours entre les modérés et les intransigeants. Les revisionnistes, après avoir exposé qu'ils « n'avaient pas le goût de la viande creuse », qu'ils voulaient des avantages immédiats en échange des 1.500.000 francs qu'ils versaient annuellement au parti socialiste, finirent par avoir gain de cause. « Il faut, dit M. Boehle, député de Strasbourg, voter les impôts même lorsqu'ils ne sont qu'un moindre mal ». Bebel lui-même déclara « qu'il eût été erroné et d'une tactique douteuse de ne pas voter cet impôt, et que si lui-même n'avait pas été malade et éloigné des débats, il l'aurait voté au Reichstag ». De plus, un ancien rédacteur du *Worvaerts*, M. Eisner, déposa devant le bureau une motion tendant à l'élaboration d'un programme de réformes pratiques en collaboration régulière avec les partis bourgeois. Un autre socialiste, M. Calwer écrit : « Le moment est arrivé pour le socialisme, partout où il n'est plus une impuissante minorité, de ne plus se cantonner dans une opposition stérile. Le radicalisme théorique n'est plus de mise lorsqu'on a assumé la charge de défendre des intérêts plus immédiats. Et les électeurs se détourneraient du socialisme s'il n'entendait leur offrir qu'un idéal à réaliser dans l'avenir. Il faudra donc, ajoute-t-il, montrer des résultats positifs et collaborer par conséquent avec les partis bourgeois dont le concours est nécessaire pour les obtenir » (1).

L'influence des syndicats sur le parti est très sensible

(1) Extrait du journal *Le Temps*, n° du vendredi 5 novembre 1909.

encore sur la question des assurances ouvrières. Les réformes demandées s'inspirent toutes de l'esprit syndicaliste. Il en est de même pour ce qui est de l'organisation du parti socialiste. Maintenant les grands centres industriels pourvus d'une forte organisation syndicale ont une représentation plus large dans le parti. Le 1er mai enfin n'a pas trouvé grâce devant l'esprit positif des syndicats. Tandis que les intransigeants du parti politique réclament pour ce jour une cessation complète de travail, les chefs de syndicats le considèrent actuellement comme un accessoire encombrant dont ils voudraient bien se débarrasser. Ils l'escamotent en le fêtant soit le soir du 1er mai, soit le premier dimanche du mois. Ils ne veulent pas qu'il en résulte pour les ouvriers une perte de temps ni de salaire. Il est d'ailleurs dépouillé de tout caractère révolutionnaire et beaucoup de leaders ne cachent pas leur désir de le voir prochainement disparaître. Boemelburg, chef des syndicats, montra récemment dans un discours applaudi la responsabilité assumée par le père de famille qui, par le chômage du 1er mai, risque de perdre sa situation : « D'ici deux ans, disait l'un d'eux à l'envoyé spécial du journal *Le Temps*, le 1er mai aura vécu en Allemagne. On ne peut pas obliger les ouvriers à sacrifier leur salaire d'une journée, parfois leur place, à une manifestation tout idéale. De plus le maintien de cette vaine cérémonie empêcherait la conclusion des contrats collectifs que les syndicats veulent passer avec les patrons. Je vous le répète, le 1er mai est fatalement condamné à disparaître ».

Au Congrès de Leipzig, la question du 1er mai fut à peine discutée. L'attitude des socialistes allemands y fut significative. Au cours des séances, ils se mon-

trèrent plus que jamais pénétrés de l'esprit modéré et pratique des syndicalistes. Il ne fut fait aucune allusion à la grève générale, à l'antimilitarisme, à la violence ou à la rébellion. Sur 286 propositions, aucune ne s'inspirait de l'antipatriotisme ni de l'antimilitarisme. Les questions les plus délicates furent discutées et tranchées avec un souci évident de progrès social et de paix. C'est la doctrine syndicaliste allemande qui, consciente de sa force et de ses droits, l'est aussi de ses devoirs. C'est le triomphe dans le parti socialiste de l'esprit modéré et opportuniste des syndicats. Au lendemain du Congrès de Leipzig un rédacteur de *L'Humanité*, M. B. Veillard, pouvait dire : « Il n'y a rien de changé dans la pratique courante du parti, qui, elle, est infiniment plus conforme au point de vue réformiste ou revisionniste qu'à la doctrine intransigeante. Du reste à l'observateur sans parti pris, il ne saurait échapper que le Congrès de Leipzig marque encore plus que celui de Nuremberg (1908) un renforcement incontestable de l'aile droite du parti. Ce qui est d'autant plus significatif que la ville du Congrès est la forteresse de l'extrême-gauche » (1).

Note. — Au moment de mettre sous presse, nous lisons le compte rendu du congrès socialiste tenu à Copenhague. Ce congrès est la confirmation des tendances de celui de Leipzig. Dans un discours applaudi par la délégation allemande, M. Knussen, député de Copenhague, disait hier : « L'opportunisme n'est pas le modérantisme, c'est l'utilisation de tous les moyens.

(1) Extrait du journal *L'Humanité*, nº du mardi 21 septembre 1909 : « Le Congrès socialiste allemand ».

Les réformes font la révolution plus sûrement que tous les verbiages... Travaillons à acquérir des résultats, à améliorer les conditions de la vie, les libertés politiques, l'organisation syndicale. Plus nous obtiendrons, et plus forts nous serons pour obtenir davantage ».

§ 5. — Le syndicalisme allemand et l'antipatriotisme

Les écrivains français ont l'habitude d'opposer le patriotisme des Allemands à l'anarchie des syndicalistes français. Il y a du vrai dans ce parallèle. Les syndicalistes allemands et les socialistes allemands sont patriotes. L'antimilitarisme et l'antipatriotisme d'ailleurs ne sont pas regardés en Allemagne comme des questions syndicales. Un différend surgit même à ce sujet entre la Confédération générale du travail française et les syndicats des autres pays, en particulier ceux d'Allemagne, qui font partie du bureau international. Après avoir participé aux premières conférences de Stuttgart en 1902 et de Dublin en 1903, qui avaient pour but la constitution du secrétariat syndical international, la délimitation des attributions de ce secrétariat et l'établissement de relations régulières entre les organisations confédérales des divers pays, la C. G. T. avait refusé d'envoyer des délégués aux conférences suivantes parce que le bureau international n'avait pas consenti à inscrire à l'ordre du jour la question de l'antimilitarisme et celle de la grève générale. Avant la conférence d'Amsterdam (1905), M. Griffuelhes avait écrit à M. Legien, secrétaire du bureau international, pour

l'avertir que de l'inscription de ces deux questions dépendrait la participation de la C. G. T. à la conférence. M. Legien objecta que ces questions *n'étaient pas syndicales*, et par conséquent sortaient du cadre de la conférence. Les secrétaires nationaux réunis l'approuvèrent et sur la proposition de l'Allemagne votèrent la motion suivante :

« Sont exclues des discussions toutes les questions théoriques et toutes celles qui ont trait aux tendances et à la tactique du mouvement syndical dans les différents pays ». Cette motion fut confirmée à la conférence de Christiania le 15 septembre 1907. Le texte de la résolution qui fut alors votée disait :

« La Conférence... s'est occupée à nouveau de la proposition formulée par la C. G. T., tendant à mettre à l'ordre du jour de la conférence la question de l'antimilitarisme et de la grève générale ». Puis la résolution reproduisait la motion précédemment votée à Amsterdam et ajoutait : « La Conférence considère les questions de l'antimilitarisme et de la grève générale comme des objets qui ne relèvent pas de la compétence des fonctionnaires syndicaux, mais dont la résolution incombe exclusivement à la représentation intégrale du prolétariat international, aux congrès socialistes internationaux convoqués périodiquement... »

Elle se terminait par ces mots : « La Conférence prie instamment la classe ouvrière de France d'examiner les questions susdites de concert avec l'organisation politique et ouvrière de son propre pays, et par une adhésion aux congrès socialistes internationaux de collaborer à la solution de ces questions et, dans la suite de s'affilier à l'organisation syndicale interna-

tionale dans le but de résoudre les problèmes syndicaux » (1).

En 1904, au moment de la guerre russo-japonaise, la France tenta de réunir une conférence internationale pour « connaître l'attitude que la classe ouvrière de chaque nation tiendrait en cas d'une guerre européenne ». Les syndicats allemands répondirent qu'ils se refusaient d'une façon absolue à participer à une conférence ayant un pareil objet, et à Amsterdam, le délégué allemand déclara : « L'Allemagne ne prendra part qu'à la délibération de questions pratiques ou de telles questions théoriques qui regardent les syndicats tout directement, comme celle des secours aux sans travail, etc... ».

Au mois de janvier 1906, au moment de l'affaire du Maroc entre la France et l'Allemagne, Griffuelhes fut délégué à Berlin par la C. G. T. afin de concerter des manifestations simultanées à Paris et à Berlin si la guerre venait à éclater. Il s'adressa d'abord aux syndicats qui, comme en 1904, opposèrent une fin de non recevoir; ils le renvoyèrent à Singer, député de Berlin, mais celui-ci refusa catégoriquement et donna comme raison que les syndicalistes français ne marchaient pas d'accord avec le parti socialiste français.

Le syndicats allemands laissent donc au parti socialiste le soin de discuter ces questions théoriques. Mais syndicalistes et socialistes ne perdent jamais l'occasion de montrer leur patriotisme. Un des rares syndicalistes révolutionnaires allemands, Robert Michels, a écrit sur le patriotisme des socialistes allemands des articles

(1) Victor Griffuelhes, *L'Action syndicaliste*, p. 93.

suggestifs. Il signale le danger que la propagande antimilitariste fait courir à la France ; en cas de guerre elle serait, dit-il, « sacrifiée ». « Le peuple qui se livrerait seul au passage de la théorie à l'acte serait vainement compromis, et l'antimilitarisme ferait le jeu des puissances les plus réactionnaires et les moins imbues de l'esprit moderne en Europe. Tout le bel élan de l'antimilitarisme français, tous ses sacrifices et toutes ses grandeurs ne serviront à rien ou à peu de chose, s'il n'y a pas en Allemagne un mouvement correspondant. Or nous savons tous qu'il n'en est absolument rien » (1).

Dans un article intitulé : « Le patriotisme des socialistes allemands », Robert Michels dit que les socialistes allemands « se déclarent prêts à défendre la patrie allemande qui se compose, d'une part, des provinces volées aux Polonais, aux Danois, aux Français, et, d'autre part, des capitaux volés aux ouvriers par les barons de l'industrie et de la finance » (2).

Le programme du parti socialiste auquel adhèrent en principe les membres des syndicats socialistes, s'exprime ainsi :

« Les intérêts de la classe ouvrière sont les mêmes dans tous les pays où existe le mode de production capitaliste. A mesure que s'étend le commerce international et que se développe la production par le marché du monde, la situation des ouvriers d'un pays dépend toujours davantage de la situation des ouvriers des autres pays. L'émancipation de la classe ouvrière est donc une œuvre à laquelle sont éga-

(1) *Le Mouvement socialiste*, n° de juillet 1907.
(2) *Id.*, janvier 1908.

lement intéressés les ouvriers de tous les pays civilisés. En connaissance de ce fait, le parti démocrate-socialiste se déclare en parfaite union avec les ouvriers conscients de tous les autres pays. »

Ce programme est internationaliste puisqu'il déclare la solidarité entre les travailleurs allemands et ceux des pays étrangers; aussi les socialistes allemands s'opposent-ils à toute guerre offensive. Mais leur internationalisme est raisonné.

« Assurément, notre parti est internationaliste, disait, Vollmar en 1891 dans un discours qui eut un énorme retentissement en France et en Allemagne. Mais il est internationaliste au meilleur sens du mot. C'est un de nos titres de gloire d'avoir lutté toujours et surtout quand c'était le plus dangereux et le plus difficile, au lendemain de la guerre franco-allemande, contre le faux orgueil de nationalité et d'avoir placé ce qui unit, ce qui est purement humain, au-dessus de ce qui sépare, le national. Si un parti ouvrier a en tout temps rempli et est résolu à remplir en tout temps les devoirs de fraternité internationale. c'est bien le parti allemand. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'ait aussi pour nous des tâches et devoirs nationaux. Car quelque cosmopolite que puisse être la pensée d'un homme, il doit reconnaître, s'il n'est pas un rêveur. que les conditions économiques n'agissent pas d'une manière absolue et mécanique, mais que les différences des peuples et des communautés ont des racines profondes. Nous aurons à attendre encore longtemps les « États-Unis d'Europe ». Combattons donc l'orgueil national, le chauvinisme, là où nous le trouvons, et d'un regard vaste, plaçons les intérêts communs de l'humanité au-dessus de ceux de

ses différents membres; mais, d'autre part, ne nous laissons pas entraîner à une négation insensée d'une vie nationale légitime saine, et des devoirs qui en naissent pour nous aussi. Évitons aussi bien la présomption nationale que l'autre exagération, celle qui consiste à nier la nation et à s'injurier soi-même » (1).

Les socialistes allemands sont donc internationalistes et patriotes. Vollmar ajoutait : « En tout cas, on ne peut que rendre service à tous les vrais amis de la paix, en France et hors de France, en faisant connaître clairement et d'une manière qui ne laisse place à aucun doute, quelle serait l'attitude de la démocratie socialiste allemande au cas d'une déclaration de guerre. Si jamais quelque part on devait espérer que dans le cas d'une attaque dirigée contre l'Allemagne, l'agresseur pourrait compter sur la démocratie socialiste allemande, cette espérance serait profondément déçue. Sitôt que notre pays est attaqué du dehors, il n'y a plus qu'un seul parti, et nous, démocrates-socialistes, nous ne serons pas les derniers à faire notre devoir ».

Liebnecht lui-même, au Congrès de Halle le 5 octobre 1890 s'exprimait ainsi :

« Aucun de nous, quel que soit son enthousiasme pour la pensée internationaliste ne dira que nous n'avons pas de devoirs nationaux », et le 16 mai 1891, il disait : « On a déclaré... que le Reichstag allemand ne s'occupait pas de la défense de la patrie avec autant de chaleur que le Parlement français. Eh bien, je dirai qu'en ce qui concerne la défense de la patrie, tous les partis sont unis ; qu'il s'agisse de s'opposer pour la défense à

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 263-264.

un ennemi extérieur et nul parti ne restera en arrière » (1).

Bebel, dans un discours prononcé au Reichstag le 25 juin 1890 se prononce nettement en faveur de la triplice, « nécessaire dit-il, pour contrebalancer l'alliance franco-russe ». Le 3 décembre 1890, le député socialiste Auer disait : « Nous l'avons déjà souvent déclaré, et je puis le redire : nous sommes prêts, nous socialistes, à remplir vis-à-vis de la patrie, tout à fait les mêmes devoirs que les autres citoyens. Je sais qu'il n'en est pas un parmi nous qui ait une opinion divergente sur ce point ».

Les idées purement révolutionnaires sont professées en Allemagne par un petit groupe de socialistes appelé « les jeunes ». Ils accusèrent, en 1891, au Congrès d'Erfurt, les socialistes d'être tombés dans le chauvinisme. Bebel leur répondit : « Nous sommes Allemands aussi bien que ces Messieurs du Gouvernement... Le sol allemand, la patrie allemande nous appartiennent à nous, les masses, autant et plus qu'à eux » ; et il se déclarait prêt à marcher contre l'agresseur. Liebnecht ajoutait : « On me reproche d'avoir déclaré que si nous étions attaqués, si nous devions combattre pour repousser un agresseur, nous étions prêts à défendre la patrie. Ah ! certainement, j'ai déclaré cela à plusieurs reprises ; cela est quelque chose qui va de soi, cela chacun de nous le sait, et je demande à M. Wildberger (un jeune) s'il ne le fait pas aussi, s'il n'est pas forcé de le faire... Est-ce que notre propre intérêt ne nous commande pas de chasser quiconque fait irruption dans notre pays comme on chasse un voleur qui force notre maison ? »

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 267.

Au Congrès socialiste international tenu à Bruxelles la même année (1891), Liebnecht, et avec lui tous les socialistes allemands combattit une proposition de Nieuwenhuis, anarchiste hollandais, où il disait « que les socialistes de tous les pays devaient répondre à une déclaration de guerre éventuelle par un appel au peuple, l'exhortant à la cessation générale du travail, et où il préconisait la grève militaire et le refus pour tous les socialistes de marcher et de tirer ». Liebnecht lui répondit : « Avec une résolution comme celle de Nieuwenhuis, nous nous rendrions ridicules », et fit voter la résolution suivante, qui est pour le parti socialiste allemand tout un programme :

« Considérant que le militarisme qui pèse sur l'Europe est le résultat nécessaire de l'état de guerre déclarée ou latent, qui est imposé à la société par le système de l'exploitation de l'homme par l'homme et par la lutte des classes qui en résulte ;

« Le Congrès déclare que tous les efforts qui tendent à la suppression du militarisme et à l'établissement de la paix parmi les peuples, mais sans atteindre les causes économiques du mal sont condamnés à l'impuissance quelque nobles qu'en puissent être les mobiles ;

« Que seul l'établissement de l'ordre social socialiste qui supprime l'exploitation de l'homme par l'homme peut mettre la fin au militarisme et introduire la paix entre les peuples ;

« Que pour ces raisons tous ceux qui veulent mettre un terme à la guerre ont le devoir d'adhérer à la démocratie socialiste internationale comme au seul parti agissant véritablement et par principe pour la paix ;

« Eu égard à la situation de l'Europe plus menaçante

chaque jour et aux excitations chauvines des classes dirigeantes, le congrès exhorte les ouvriers de tous les pays à protester et à agir continuellement et énergiquement contre tous les désirs de guerre et les alliances qui les servent, et à hâter le triomphe du socialisme par l'achèvement de l'organisation internationale du prolétariat ;

« Le congrès déclare que c'est là le seul moyen d'éviter la terrible catastrophe d'une guerre mondiale, dont la classe ouvrière aurait à supporter en première ligne les suites inconcevablement funestes ; et que la responsabilité d'une pareille catastrophe devant l'humanité et devant l'histoire incomberait uniquement aux classes dirigeantes » (1).

Mais l'ordre social socialiste qui doit amener la paix parmi lès hommes mettra encore longtemps à se créer. Pendant ce temps-là, les nations existent et avec elles le militarisme. C'est un mal, mais un « mal nécessaire ». Il est impossible de supprimer l'armée. Alors puisqu'elle est indispensable, il faut qu'elle soit à la hauteur de sa tâche qui est de défendre le pays. Aussi par ce raisonnement les socialistes, Bebel en tête, sont-ils venus peu à peu à se départir de leur intransigeance qui voulait qu'au militarisme, on ne donnât « ni un homme, ni un liard », et ils ont voté des dépenses dans le budget de la guerre. Bebel, en 1890, vote des crédits nécessaires à la transformation de l'uniforme, « mesure nécessaire pour obvier le plus possible aux tueries monstres résultant des prodigieuses améliorations dans la tactique des guerres ».

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 270.

« Mais si j'ai déclaré ensuite, dit-il, que je suis prêt à consentir des crédits pour des uniformes moins visibles, je n'ai par là rien fait de plus que d'exprimer mon intention de veiller à ce que dans la prochaine guerre des dizaines de milliers de nos propres camarades ne soient pas gratuitement menés à la boucherie par l'impéritie de notre administration militaire. Et il ajoute : « Jamais dans ma vie je n'ai eu la conscience plus tranquille que dans cette circonstance » (1).

Au congrès de Hambourg, en 1897, d'autres socialistes, Max Schippel, Auer, s'inspirèrent de ces paroles et soutinrent une thèse identique ; ils plaidèrent en faveur du vote de crédits nécessaires au changement des fusils et des canons « bien qu'étant par principe, assurent-ils, adversaires du militarisme ».

Un autre socialiste, Wolfgang Heine allait plus loin : il recommandait « de repousser d'une manière générale les demandes militaires inutiles non parce qu'elles étaient des demandes militaires, mais parce qu'elles constituaient un gaspillage des deniers de l'État », et il prêchait la politique de « compensation ».

Cependant le congrès de Hanovre inscrivit la question de l'antimilitarisme à son programme. Il condamna l'armée permanente et donna toutes ses préférences aux milices. Mais à aucun moment on ne parla de la suppression complète de l'armée. L'ordre du jour adopté disait : « L'effort du parti doit donc tendre à transformer de fond en comble le système militaire, de sorte que la force armée de la nation devienne, au lieu

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 274.

d'un moyen d'oppression au dedans et d'une cause d'inquiétude constante au dehors, un moyen d'assurer les droits du peuple et les libertés, et de le défendre contre les attaques de l'étranger ».

A cette fin, le parti réclame « une organisation de la défense du pays et du peuple qui repose sur une base démocratique qui rende impossible l'esprit de caste et les antagonismes entre le peuple et l'armée, qui oblige au service des armes tout homme qui y est apte et fasse de chacun par une éducation appropriée de la jeunesse un milicien utilisable ».

La question de l'antimilitarisme fut reprise et discutée à fond au congrès de Suttgart (16-24 août 1907). Hervé faisait en France sa propagande révolutionnaire ; il venait de faire paraître son livre « Leur patrie » où il niait l'existence de patries distinctes et prêchait la grève générale militaire et l'insurrection. Délégué à ce congrès par le S. F. I. O., il proposa la résolution suivante : « Le congrès, considérant que peu importe aux prolétaires l'étiquette nationale et gouvernementale des capitalistes qui les exploitent, que l'intérêt de classe des travailleurs est sans diversion possible la lutte contre le capitalisme international, répudie le patriotisme bourgeois et gouvernemental qui affirme mensongèrement l'existence d'une communauté d'intérêts entre tous les habitants d'un même pays ; affirme que le devoir des socialistes de tous les pays est de ne se battre que pour instituer le régime collectiviste ou communiste et de le défendre lorsqu'ils auront réussi à l'établir, et en présence des incidents diplomatiques qui de divers côtés menacent la paix de l'Europe, invite tous les citoyens à repondre à toute déclaration de guerre de quelque

côté qu'elle vienne, par la grève militaire et l'insurrection » (1).

Bebel et avec lui les délégués de tous les autres pays se posèrent en champions du patriotisme pour leur nation respective. Bebel, contre la résolution de Hervé, proposa celle qui suit, beaucoup plus modérée, beaucoup plus compréhensive :

« Les guerres entre États basés sur l'ordre économique capitaliste, sont généralement des conséquences de leur concurrence rivale sur le marché mondial, car chaque État ne tend pas seulement à s'assurer l'usage de ses débouchés, mais encore à en acquérir de nouveaux, politique dans laquelle l'asservissement de peuples étrangers et la confiscation de leurs terres jouent un rôle principal.

« Les guerres sont favorisées par les préjugés d'un peuple contre un autre, préjugés que l'on cultive systématiquement chez les nations civilisées dans l'intérêt des classes dominantes.

« Les guerres sont donc de l'essence du capitalisme ; elles ne cesseront que lorsque l'ordre capitaliste sera supprimé ou lorsque la grandeur des sacrifices en hommes et en argent exigés par le développement de la technique militaire et la révolte provoquée par les armements auront poussé les peuples à renoncer à se système.

« La classe ouvrière particulièrement, chez laquelle on recrute de préférence les combattants, et qui, principalement, doit en faire les sacrifices matériels, est l'adversaire naturel des guerres, parce que celles-ci sont

(1) *Compte rendu analytique*, p. 111.

en contradiction avec le but qu'elle poursuit : la création d'un nouvel ordre économique basé sur la conception socialiste et destinée à traduire en réalité la solidarité des peuples.

« C'est pourquoi le congrès considère que s'il est du devoir de tous les travailleurs, et spécialement de leurs représentants dans les Parlements de combattre de toutes leurs forces les armements de terre et de mer en signalant le caractère de classe de la société bourgeoise, et les mobiles qui poussent au maintien des antagonismes nationaux, et de refuser tout soutien à cette politique.

« Le congrès voit dans l'organisation démocratique du système de défense comprenant tous les citoyens en état de porter les armes une garantie réelle rendant impossibles les guerres agressives et facilitant la disparition des antagonismes nationaux.

« Quand une guerre menace d'éclater, les travailleurs et leurs représentants parlementaires des pays concernés sont obligés de faire tout leur possible pour éviter que la guerre n'éclate, en recourant aux moyens qui leur semblent les plus efficaces, et dans le cas où elle éclaterait quand même, de faire en sorte qu'elle prenne fin rapidement » (1).

Dans les discussions qui suivirent, il précisa et développa ses idées et en même temps l'évolution des sentiments des socialistes allemands dans le sens patriotique. Il dit encore :

« Hervé dit que la patrie est une patrie des classes dominantes et n'intéresse pas le prolétariat. On peut

(1) *Compte rendu analytique du Congrès de Stuttgart*, p. 114-115.

trouver une idée identique dans le « manifeste communiste » où il est dit : « Le prolétariat n'a pas de patrie ». Mais les élèves de Marx et Engels ont déclaré qu'ils n'étaient plus de l'avis du manifeste, et ils ont pris une attitude positive au cours des dernières années, dans les questions européennes qui ont un intérêt national. Nous ne combattons pas la patrie en elle-même. La patrie appartient plus au prolétariat qu'aux classes dominantes. Nous luttons contre les situations qui existent dans cette patrie et qui ont été créées dans l'intérêt de ces classes dominantes » (1).

Et il ajoutait : « Nous ne nous contentons pas d'une négation. Nous travaillons partout d'une manière positive. La culture et le développement de la civilisation d'un peuple ne peuvent évoluer favorablement qu'en liberté et indépendance et par l'aide de la langue maternelle... L'Alsace-Lorraine s'est révoltée contre la séparation d'avec la France parce qu'elle a participé pendant des siècles au développement de cette dernière, parce qu'elle a joui des conquêtes de la grande Révolution, parce qu'au point de vue de la civilisation elle était alliée intimement à l'idée, à la tradition, à l'âme française. L'opinion de Hervé que le prolétariat doit rester indifférent à la question de savoir si la France appartient à l'Alsace ou l'Alsace à la France est absurde. (On crie : ce n'est pas une idée !) Si Hervé voulait sérieusement développer cette idée devant ses concitoyens, il serait vraisemblablement piétiné par ses propres camarades du peuple ».

Pour Bebel et les socialistes allemands, au point de

(1) *Compte rendu analytique du congrès de Stuttgart*, p. 116-117.

vue théorique l'hervéisme est une absurdité; au point de vue pratique, il est une impossibilité :

« Je ne sais si la tactique hervéiste est possible en France continue Bebel, je crains que l'on ne fasse une douloureuse expérience en France le jour où, en cas de guerre, on accepterait les moyens préconisés par Hervé : grève générale, désertion des régiments et insurrection. Je dois déclarer ouvertement que ces moyens sont impossibles en Allemagne et que leur inefficacité n'est pas même discutable... Je ne crois pas non plus que la propagande antimilitariste telle que la conseille Hervé puisse être approuvée, même en partant de son point de vue. On suit de très près cette agitation dans les cercles militaires allemands et à l'état major de Berlin; et le parti de la guerre qui est encore faible et n'est pas influent dans les cercles gouvernementaux salue avec plaisir une tendance qui affaiblit l'adversaire éventuel » (1).

Cependant, Bebel tient à affirmer de quelle façon il est antimilitariste; ses dénégations mêmes sont une affirmation de son patriotisme :

« On m'a représenté chez vous (en France), dit-il, comme un grand patriote qui soutiendrait toute guerre même la guerre non défensive. Je n'ai pas besoin de dire que cette opinion n'est pas exacte. Pendant l'affaire du Maroc, nous avons fait tout notre possible pour éviter une guerre. Même si l'on admet que les social-démocrates eux-mêmes ne pourraient se passer de défense militaire aussi longtemps que les conjonctures des différents états et les rapports qu'ils ont entre

(1) *Compte-rendu analytique du congrès de Stuttgart*, p. 119.

eux ne se soient complètement changés, il est bien entendu que ces armements ne peuvent servir qu'à défendre le pays et doivent être basés sur une idée démocratique très large empêchant tout abus des forces militaires » (1).

Bebel repoussa également la résolution présentée par Jaurès et Vaillant, parce que, dit-il, la phrase finale « faisait des concessions importantes à Hervé ». Cette phrase était la suivante :

« Le Congrès... invite... les délégués des partis socialistes de tous les pays... en cas de conflit... à rendre possible l'effet de ses décisions au moyen de l'organisation ouvrière socialiste nationale et internationale d'une action préparée, ordonnée et combinée qui mette tout d'abord dans les pays concernés et suivant les circonstances en activité toute l'énergie et tout l'effort de la classe ouvrière et du parti socialiste pour la prévention et l'empêchement de la guerre par tous les moyens depuis l'intervention parlementaire, l'agitation publique, les manifestations populaires, jusqu'à la grève générale ouvrière et à l'insurrection » (2).

Ces mots de grève générale et d'insurrection surtout avaient effrayé Bebel. Cependant il repoussa comme trop réactionnaire la résolution de Guesde, qui demandait seulement la réduction du service militaire poursuivie internationalement, le refus simultané de tous crédits pour la guerre, la marine et les colonies, et l'armement général du peuple substitué à l'armée permanente. Bebel demande davantage que Jules Guesde et moins que Jaurès et Vaillant; il condamne absolu-

(1) *Compte-rendu analytique du congrès de Stuttgart*, p. 120.
(2) *Id.*, p. 113-114.

ment Hervé. Dans une deuxième séance du congrès, d'autres orateurs, et parmi eux Wollmar condamnèrent Hervé en termes plus énergiques encore que Bebel :

« Loin de moi, dit Wollmar, l'idée de considérer le citoyen Hervé comme le porte-paroles de nos camarades français, et de rendre ceux-ci responsables de chacune de ses paroles. Mais bien que je n'ai pas l'intention de m'immiscer dans les affaires intérieures de la France, je ne puis m'empêcher d'attirer leur attention sur le danger qu'il y a d'être trop condescendants à l'égard du citoyen Hervé... Mais il me paraît que le parti socialiste de nos camarades français pourrait lui-même ne pas prendre trop au sérieux l'agitation d'Hervé. Il vaudrait mieux pour lui de repousser toutes les idées hervéennes au lieu de se contenter de les repousser à moitié tout en acceptant l'essence de ses conclusions ». Et il ajoutait ironiqnement : « En ce qui nous concerne, nous autres allemands, nous avons appris à connaître maintenant en personne le redoutable antimilitariste (1). Puis, comme l'avait fait Bebel, il exposa le programme des socialistes allemands. Après avoir fait remarquer « qu'il n'était pas un seul parti social démocrate dans le monde entier où les préventions nationales pour ne pas dire le chauvinisme aient joué un rôle aussi peu considérable, où l'on ait combattu le fléau du militarisme et la guerre d'une manière aussi décidée et aussi logique que dans la social-démocratie allemande, il ajoutait : « Nous sommes également décidés, cela va de soi, à continuer cette œuvre et à poursuivre la lutte contre les dangers nationaux et internationaux du mili-

(1) *Compte-rendu analytique du Congrès de Stuttgart*, p. 137.

tarisme et de la guerre sans trêve ni repos. Mais nous ne voulons pas que l'on modifie l'esprit de la lutte. Il n'est pas vrai qu'international veut dire antinational. Il n'est pas vrai que nous n'avons pas de patrie, et je nomme ici le mot de « patrie » sans vouloir l'interpréter d'une manière spécieuse. Je sais que le socialisme doit être international et je sais pourquoi. Mais l'amour de l'humanité ne peut en aucune circonstance m'empêcher d'être un bon allemand, un bon français ou un bon italien, et si nous reconnaissons les intérêts communs des peuples, si nous condamnons les excitations chauvines exploitées au détriment des uns et des autres, nous ne pouvons admettre un instant cette piteuse utopie que les nations cesseront d'exister et qu'elles se résoudront dans une vague et informe purée d'agglomérations humaines » (1).

A une interruption de Jaurès, il répondit : Wilhem Liebnecht a dit un jour : « Le moloch du militarisme sera affaibli par l'esprit du socialisme, par la propagande, par l'éducation, par la conquête de l'influence au sein du Parlement et dans l'opinion publique, et non par des conspirations enfantines dans les casernes. L'immense majorité du parti allemand s'est toujours placée à ce point de vue » (2).

Comme Bebel, il repousse la résolution Vaillant-Jaurès : « Nous voulons volontiers marcher de commun accord avec nos camarades de France. Mais au point de vue de l'antimilitarisme, nous ne pouvons faire de concessions. Nous devons combattre de la manière la

(1) *Compte-rendu analytique du congrès de Stuttgart*, p. 138-139.
(2) *Id.*, p. 140.

plus décidée la résolution Jaurès-Vaillant, et la considérer comme totalement inacceptable. Je comprends certes que l'accroissement continuel des armements et sous l'impulsion des dangers de la guerre l'œuvre de l'éducation des masses et de la conquête du pouvoir semblent une méthode lente et difficile et qu'ils essaient, par ce motif, de trouver des moyens plus décisifs pour combattre plus efficacement le militarisme et en amener la chute plus rapidement. Malheureusement cette recherche à mon avis n'aboutit à rien de nouveau. On n'a découvert aucune arme nouvelle, et je ne pense pas qu'il faille modifier notre tactique. Ou plutôt on n'a rien découvert et rien trouvé qui ne fût déjà connu par les congrès internationaux, car ce que l'on nous recommande aujourd'hui, ce ne sont que de vieilles recettes, c'est une réédition des propositions de Nieuwenhuis rejetées à plusieurs reprises par les congrès antérieurs. Je pense que nous avons autre chose à faire que de nous occuper de rêveries anarchistes... Si nous repoussons les moyens préconisés par Jaurès et Vaillant, nous ne le faisons pas par prudence, nous y voyons plutôt une erreur de principe. Nous y voyons une méconnaissance même de la politique socialiste, car au lieu de considérer la situation sociale dans son ensemble, dans son être, dans sa coordination, on s'occupe simplement des phénomènes apparents qui la caractérisent. L'idée de supprimer la guerre par la grève militaire ou par une mesure semblable me semble aussi folle que de supprimer le capitalisme par la grève générale. L'acceptation de pareilles tactiques serait une diversion... Soyez persuadés que nous autres socialistes allemands, nous comprenons et nous connaissons fort

bien les malheurs de la guerre et que nous sommes prêts, comme les camarades des autres nations, d'essayer tous les moyens possibles pour empêcher des collisions armées en augmentant notre influence sur le Gouvernement et l'opinion publique. Nous ne tenons pas à la rédaction de la résolution Bebel et nous sommes prêts à une entente, mais nous vous prions instamment de ne pas nous lier à des moyens déterminés, de ne pas nous enlever par là la liberté de décision et, par-dessus le marché, de ne pas saper les conditions d'existence de notre parti » (1).

Dans ce même congrès, et au début de la troisième séance, Karl Liebnecht, le champion de l'antimilitarisme en Allemagne, absent pour cause de maladie envoya une note en réponse à Wollmar qui avait déclaré que les trois derniers congrès allemands avaient repoussé à une écrasante majorité ses propositions tendant à faire de la propagande antimilitariste à l'intérieur des casernes, parce que les congrès considéraient cette agitation comme un enfantillage dangereux. Il ne voulait pas, disait-il dans cette note, faire de l'antimilitarisme un principe, mais ses propositions avaient « seulement pour but de considérer la propagande antimilitariste spécialisée comme une branche spéciale de l'activité de tout le parti ».

Enfin, le congrès vota la résolution allemande, celle de Bebel, en la modifiant quelque peu. Un paragraphe préconisait l'emploi de l'arbitrage international. Il disait :

« Le congrès est convaincu en outre que sous la

(1) *Compte-rendu analytique du congrès de Stuttgart*, p. 140-142.

pression du prolétariat, la pratique sérieuse de l'arbitrage international se substituera pour tous les litiges aux pitoyables tentatives des gouvernements bourgeois et qu'ainsi pourra être assuré au peuple le bienfait du désarmement général qui permettra d'appliquer aux progrès de la civilisation les immenses ressources d'énergie et d'argent dévorées par les armements et par les guerres. »

La résolution se terminait ainsi :

« Au cas où la guerre éclaterait néanmoins, les socialistes ont le devoir de s'entremettre pour la faire cesser promptement et d'utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter la chute de la domination capitaliste » (1).

C'est la seule concession faite à l'hervéisme. Il y a loin, comme on le voit, de ces résolutions à la grève militaire et à l'insurrection des syndicalistes français. L'attitude patriotique des socialistes allemands s'est montrée également dans la conférence internationale tenue à Paris au mois d'août 1909. Malgré une déclaration de Legien dans un discours prononcé au meeting contre la guerre, à l'issue de la conférence, disant : « Il faut que le prolétariat crie bien haut qu'il n'a pas de patrie à défendre et qu'il se refusera à faire le jeu des intérêts capitalistes », on ne voit pas qu'il y ait quelque chose de changé dans la tactique allemande. Au congrès de Leipzig du 25 septembre 1909, aucune allusion ne fut faite à l'antimilitarisme. Aussi est-il peu vraisemblable que se réalise le mot de M. Yvetot à M. Le-

(1) *Compte-rendu analytique du congrès de Stuttgart*, p. 181-182.

gien, prononcé après la conférence de Paris : « Je vous donne trois ans pour inscrire l'antimilitarisme à l'ordre du jour ».

Note. — Les événements qui se produisent quotidiennement vérifient cette hypothèse. Il y a quelques jours, Bebel faisait au Reichstag la déclaration suivante : « Si jamais on attaquait l'Allemagne, si son existence était en jeu, alors je puis en donner ma parole, du plus jeune au plus vieux, nous serions prêts à mettre le fusil sur l'épaule et à marcher sus à l'ennemi. Cette terre est aussi notre patrie. Nous la défendrions jusqu'à notre dernier souffle, je vous en fais serment ».

Au congrès de Magdebourg du 19 septembre 1910, le député Richard Fischer, qui présentait le rapport sur le congrès de Copenhague blâma l'attitude des socialistes anglais et des socialistes français qui préconisaient la grève en cas de mobilisation et émit le doute « qu'ils fussent à même d'exécuter les mesures dont ils parlaient si légèrement ».

§ 6. — Le syndicalisme allemand et la grève générale.

L'idée de la grève générale est d'origine syndicale. Née chez les « Indépendants », groupe syndicaliste révolutionnaire, elle passa peu à peu chez les syndicalistes proprement dits ; elle finit même par gagner le parti socialiste pour qui la parole du député Ignaz Auer « grève générale, ineptie générale » résuma pendant longtemps les tendances. Les Indépendants, disciples de Marx, comme nos syndicalistes révolutionnaires

français proclamaient seule efficace la lutte par les moyens économiques. La grève générale fut leur suprême argument. Le typographe Werner, au congrès d'Erfurt, en 1891 se fit le champion de cette idée. Il montra le premier ce spectacle de la cessation de travail. « Les organisations des ouvriers, même les organisations syndicales, dit-il, peuvent devenir une puissance dangereuse pour la société bourgeoise. Le processus de circulation et de production de la société bourgeoise pourrait un jour s'arrêter » (1).

Dans une brochure parue en 1892, Paul Kampffmeyer, après avoir fait l'apologie des grèves particulières terminait par un encouragement à la grève générale : « Les ouvriers emploient les grèves non seulement pour améliorer leur situation sociale momentanée, mais pour faire triompher de grandes revendications économiques et politiques. C'est ainsi que les ouvriers belges ont déjà recouru une fois à la grève en masse en vue de conquérir le droit de suffrage universel égal et direct. A Paris, à Bruxelles, cette pensée fut formulée : « Faire une *grève mondiale* pour réaliser de profondes transformations politiques et économiques » (2).

Ces théories anarchistes eurent d'abord peu de succès dans le parti socialiste. Toutes ses préférences allaient au « parlementarisme ». La grève générale leur parut une chimère, même un moyen employé par les patrons pour se débarrasser des ouvriers les plus militants. En 1889, au congrès de Paris, Liebnecht s'élève contre l'idée de grève générale proposée par Tressaud.

(1) Cité par Milhaud. *op. cit.*, p. 393.
(2) *Id.*, p. 397.

Il expose, dit le rapporteur « que la grève générale est une impossibilité parce qu'elle suppose une organisation des ouvriers forte et unitaire telle qu'elle n'existe pas encore pour le moment et ne peut exister du tout dans la société bourgeoise... Mais, ajoute Liebnecht, si les ouvriers ont un jour une organisation assez forte pour faire triompher une grève générale, j'espère qu'ils ne se contenteront pas d'une grève générale, mais qu'ils feront un meilleur usage de leur organisation. Ils seront alors les maîtres du monde, et suspendre alors le travail serait une folie sans bornes » (1).

En 1893, au congrès de Cologne, dans un discours applaudi, il reprenait et exposait avec plus de force encore ses théories à propos de la question du chômage général le 1er mai :

« En fait, dit-il, dans les circonstances présentes, la question du chômage le 1er mai, je l'ai déjà dit, s'identifie avec la question de la grève générale. Nos adversaires transformeraient aussitôt la lutte qui éclaterait en un point en une lutte universelle ; mais la grève générale pour un pays ou plus encore la grève mondiale est une absurdité. C'est ce que le congrès de Paris et aussi le congrès de Zurich ont déclaré à l'unaminité. Là on a dit : Si nous avons la puissance de faire que tous les rouages s'arrêtent, nous avons aussi la puissance de briser la société actuelle en morceaux, ou, plus exactement, de la transformer en une société socialiste ; et si nous pouvons cela, ne faisons pas que les rouages s'arrêtent, mais au contraire qu'ils travaillent beaucoup plus encore, à vrai dire non pas dans l'intérêt de quel-

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 407.

ques-uns, mais dans l'intérêt de la collectivité. La pensée de la grève générale doit être rejetée comme insensée » (1).

Presque tous les membres du parti social démocrate partageaient l'avis de Liebnecht. Cependant, parmi les syndicalistes, des leaders admettaient cette idée de grève générale ; ils n'en faisaient pas un principe, mais l'envisageaient seulement comme réalisable éventuellement. Aux yeux de Legien, elle n'avait pas un but révolutionnaire, mais parlementaire. Il écrivait, le 2 octobre 1893, dans le « Correspondenzblatt » : « Que dans la majorité des États confédérés de l'Allemagne, il soit rendu presque impossible aux ouvriers de faire pénétrer des représentants dans les corps communaux, c'est ce qui devrait être pour les ouvriers un nouveau stimulant les forçant à s'organiser. Car, bon gré mal gré, en fin de compte, une modification de cette situation intolérable, ne pourra être arrachée que par une suspension générale du travail. La pensée de conquérir ainsi les droits qui reviennent à chaque citoyen peut apparaître aujourd'hui encore comme une utopie parce que les organisations des ouvriers sont encore extrêmement défectueuses. Mais il faudra bien que l'on se familiarise avec cette pensée, parce qu'elle nous offre le seul moyen de conquérir nos droits ».

Les syndicats en se développant imposèrent peu à peu leurs idées au parti socialiste. On se préoccupa de savoir si le syndicat devait s'occuper de politique. La question de la « neutralisation » fut ardemment dis-

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 406-407.

cutée. Un des chefs du mouvement syndicaliste, von Elm, était partisan de la neutralité intégrale. Et Bebel, au congrès de Hanovre en 1899, prononçait ces mots : « Il est du plus grand intérêt des syndicats de se tenir le plus loin possible du parti politique... La politique doit être chassée des syndicats ».

Mais il ne tarda pas à changer d'avis, et le 31 mai 1900, dans une conférence faite à la maison des syndicats, à Berlin, il s'exprimait ainsi : « Je demande donc que l'on écarte la politique de parti et les discussions religieuses du syndicat, mais je demande que l'on s'occupe d'autant plus et avec d'autant plus de zèle *de politique ouvrière, de politique de luttes de classes...* Le syndicat est l'organisation ouvrière qui lutte sur le terrain de l'ordre politique et social existant pour l'élévation de la condition des ouvriers... Bref le syndicat doit discuter dans la presse et dans les réunions toutes les questions sociales et économiques dans lesquelles sont en jeu les intérêts d'un grand nombre d'ouvriers ou de la totalité des ouvriers, et il doit prendre position par rapport à elles » (1).

Sur un autre sujet, « la limite de la puissance du syndicat », il exposait que dans certains cas où l'industrie était tout entière entre les mains d'un même patron, ou entre celles de quelques patrons non concurrents, les méthodes ordinaires des syndicats étaient insuffisantes.

« Alors, disait-il, c'en est fait du mouvement syndical, et la lutte politique est seule encore efficace... La condition de grandes catégories d'ouvriers ne peut être élevée que par des mesures de l'État et de la législation,

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 430.

et lutter en première ligne pour obtenir de semblables mesures est le devoir des syndiqués parce qu'ils l'emportent en indépendance et souvent aussi en lumière sur ceux qui doivent être aidés. Mais en outre cela est aussi de l'intérêt des syndicats qui doivent souhaiter d'empêcher l'arrivée d'ouvriers mal payés ; quiconque donc conseille aux syndicats de ne pas s'occuper de politique leur nuit de la manière la plus lourde, car il est tout à fait impossible qu'ils puissent atteindre sur le seul terrain du pur travail syndical les résultats qu'ils veulent atteindre et qu'ils doivent atteindre » (1).

Kaustsky étend plus loin le domaine de l'action politique des syndicats. Il va jusqu'à faire une place à la grève générale. Au mois de juillet 1900, dans un article paru dans la « Neue Zeit », il s'exprimait ainsi : « Si l'action politique peut seconder l'action syndicale, les syndicats peuvent inversement seconder le parti, non seulement au point de vue de la propagande mais encore en lui fournissant des ressources matérielles, hommes et argent, et finalement aussi par leur moyen de pression décisif, la grève. Si la grève générale à la manière anarchiste nous paraît être une folie, cette grève de tous les ouvriers salariés, qui est annoncée pour un jour déterminé pour rendre l'action politique superflue et rendre impossible d'un seul coup la société capitaliste, nous croyons toutefois que dans certaines circonstances des grèves de masses peuvent très bien être appropriées à seconder une grande action politique. Ce que le refus de l'impôt fut pour la bourgeoisie, le refus de travail peut le devenir pour le prolétariat. Naturellement cela

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 430.

n'est une possibilité que pour les cas extrêmes, mais une politique qui voit loin doit être prête aussi pour de pareils cas » (1).

Cette idée de grève générale faisait donc peu à peu son chemin dans le parti social-démocrate. Elle reçut sa consécration au congrès socialiste international tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900. Elle faisait le sujet de la douzième question ainsi posée : « Le mouvement croissant de la concentration des capitaux, le désordre économique irréductible par des moyens politiques résultant de leur concurrence, et, par suite l'aggravation incessante de la situation des travailleurs ne rendent-ils pas inévitable un conflit direct entre le travail et le capital qui prendra la forme d'une grève générale? » (2)

Legien, au nom de la majorité composée d'Autrichiens et d'Allemands dit que la question de la grève générale n'était pas actuellement discutable, mais seulement à cause de questions pratiques : « Pour aller à la bataille, il faut commencer par former de gros bataillons ; il faut de nombreux et puissants syndicats », dit-il. Il en admettait donc le principe. De nombreuses discussions s'engagèrent entre la majorité et la minorité, formée de Français et d'Italiens ayant pour rapporteur M. Aristide Briand et favorable à la grève générale immédiate La majorité reprit la résolution votée par le congrès de Londres, résolution qui n'excluait pas la possibilité de la grève générale. Elle était ainsi formulée :

« Le congrès tenant compte des résolutions des congrès internationaux de Paris et de Zurich, rappelle la

(1) Cité par Milhaud, p. 431.
(2) *Compte rendu analyque officiel*, p. 118.

résolution votée au congrès international de Londres en 1896 qui traite de la grève générale :

« Le congrès est d'avis que les grèves et les boycotts sont des moyens nécessaires pour réaliser la tâche de la classe ouvrière, mais il ne voit pas la possibilité actuelle d'une grève générale internationale. Ce qui est immédiatement nécessaire, c'est l'organisation syndicale des masses ouvrières puisque de l'extension de l'organisation dépend l'extension des grèves à des industries entières ou à des pays entiers » (1).

Le congrès laisse donc entendre qu'un jour donné, lorsque les organisations syndicales auront acquis un développement suffisant, la grève générale deviendra possible. Des tentatives heureuses de grève générale faites en Belgique et en France (à Carmaux en 1893) fortifièrent cette idée. En 1902, à la suite d'une grève générale en Belgique, Rosa Luxembourg, qui siège à la gauche du parti socialiste allemand faisait paraître dans le « Neue Zeit » un article favorable à la grève générale. Elle distinguait deux sortes de grève générale : la grève générale anarchiste « moyen essentiel de la lutte de classes », qu'elle repoussait comme une utopie. « Cet oubli, écrivait-elle, des conditions locales et chronologiques, des conditions politiques concrètes de la lutte de classe dans chaque pays, et en même temps de la solidarité organique de la lutte socialiste décisive avec les luttes prolétariennes de chaque jour, avec le travail continu d'éducation et d'organisation, a donné à cette conception l'empreinte anarchiste typique. Mais avec le trait anarchiste le trait utopique de la théorie était

(1) *Compte rendu analytique officiel*, p. 118.

aussitôt donné et en même temps que celui-ci, d'autre part, la nécessité de la lutte par tous les moyens contre l'idée de grève générale » (1).

La deuxième sorte était la grève générale politique et occasionnelle qu'elle admettait et recommandait même dans certaines circonstances. Elle fut employée à différentes reprises avec succès par les ouvriers belges pour obtenir le suffrage universel et, une fois, en 1893, en France, par les verriers de Carmaux, lorsque le maire, Calvinhac fut suspendu de ses fonctions. « Cette grève générale politique et occasionnelle, dit Rosa Luxembourg, n'a rien de commun que le nom et la forme technique avec cette idée anarchiste de la grève générale. Politiquement, ce sont deux conceptions opposées. Tandis que la grève générale anarchiste repose sur une théorie générale abstraite, les grèves politiques de la dernière catégorie se produisent dans des pays déterminés ou seulement dans des villes et contrées déterminées comme le résultat d'une situation politique particulière, comme des moyens pour atteindre un effet politique déterminé » (2). Rosa Luxembourg expose ensuite l'utilité de cette grève générale. Elle vante ses effets « d'éducation ». Ce procédé échappe aux critiques faites à la grève générale comme l'entendent Nieuwenhuis et les anarchistes français. C'est un moyen efficace de propagande socialiste. D'ailleurs, cette sorte de grève générale n'est pas comme l'autre, antiparlementaire : « Loin de vouloir remplacer l'ouvrage parlementaire... la grève générale politique prend place simplement comme un chaînon dans la

(1) Cité par Milhaud, *op.cit.*, p. 434.
(2) *Id.*, p. 434.

chaîne des moyens de propagande et de lutte ; bien plus, elles se mettent elles-mêmes directement au service du parlementarisme à titre d'instrument » (1).

Cet argument devait avoir une très grande valeur en Allemagne où le parlementarisme a toujours été le procédé cher aux socialistes. Cependant, bien que partisan de cette grève générale, Rosa Luxembourg en trouve l'emploi difficile, sinon impossible dans son pays. « Si donc les grèves générales politiques dit-elle ne se sont pas encore produites en Allemagne, et d'ailleurs n'ont été pratiquées jusqu'ici que d'une manière isolée dans quelques pays, cela ne tient nullement à ce qu'elles soient en contradiction avec une prétendue « méthode allemande » de la lutte socialiste, mais à cette simple raison qu'il faut des conditions sociales et politiques tout à fait déterminées pour rendre possible une grève générale comme moyen politique. L'étendue trop grande du pays, la défense du droit de coalition, les mœurs aristocratiques de l'Allemagne, l'empêchent d'employer ce moyen. Mais, ajoute-t-elle, il ne faut nullement considérer comme une supériorité de la démocratie socialiste allemande et une erreur momentanée des pays latins ce fait que la grève générale n'a été jusqu'ici employée comme arme politique qu'en Belgique et partiellement en France. Cela est bien plutôt en même temps qu'une conséquence de l'absence de conditions sociales et géographiques déterminées un témoignage de plus du caractère arriéré et à moitié asiatique de nos mœurs politiques » (2).

Rosa Luxembourg n'était pas en Allemagne, à cette

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 434.
(2) *Id.*, p. 435-437.

époque, le seul partisan de la grève générale. Des socialistes moins avancés qu'elle en admettaient le principe. Édouard Bernstein, un des leaders du parti socialiste modéré se montre nettement favorable à ce qu'il appelle la « grève politique en masse ». Il condamne lui aussi, comme Rosa Luxembourg, la grève générale anarchiste, mais il approuve les Belges de s'être servis du deuxième moyen.

« Il me semble au contraire, dit-il, qu'en Allemagne, dans le jugement que l'on porte sur cette question « les Belges ont-ils bien fait de décréter la grève générale ? », on obéit à des préjugés ou à une étroitesse de vues qui peuvent, le cas échéant, conduire à de très funestes omissions. Parce qu'à l'étranger on emploie pour désigner la grève politique en masse le nom qu'ont forgé les utopistes qui croyaient à la possibilité d'affamer la société bourgeoise pour désigner une entreprise dirigée vers ce but, le nom de grève générale, on reporte machinalement l'hostilité très légitime que l'on éprouve contre cette idée sur la grève en masse conçue sur le type d'une démonstration politique élevée à une très haute puissance. Il y a un grand danger à méconnaître ce fait que l'on peut, le cas échéant, atteindre par cette forme de démonstration des résultats qui sont interdits à la pure démonstration par des discours et des cortèges. » Et il ajoutait :

« Représentons-nous les tâches qui sont encore à accomplir en Allemagne, les combats que nous devrons livrer et ne nous laissons, par suite, pas empêcher par une prévention doctrinaire d'apprécier objectivement un moyen de lutte que l'évolution moderne recommande précisément à la classe ouvrière et qui se trouve

en accord avec une arme dont elle se sert dans les luttes professionnelles, arme contre laquelle on a aussi invoqué toutes sortes de considérations doctrinaires, mais à laquelle les ouvriers ne renonceront pas et ne peuvent pas renoncer tant qu'on n'aura pas créé des institutions au moyen desquelles ils pourront, d'une autre manière, faire efficacement valoir leurs droits et leurs revendications. Dans une démocratie achevée, la grève politique sera, elle aussi, un moyen de lutte dépassé. »

Il terminait ainsi :

« Si l'on se pose ces questions, on se convaincra nécessairement qu'à toute heure la question de moyens de démonstration renforcés peut se poser aux ouvriers allemands. Mais on peut élever contre presque tous ceux que l'on pourrait nommer les mêmes objections que contre la grève politique, alors que jusqu'ici on n'en a pas indiqué un seul qui puisse, au même degré manifester d'une manière saisissante la volonté des masses .. Mieux sont disciplinées les masses dont il s'agit, plus circonspects et plus conscients de leur responsabilité sont leurs chefs, et moins il devient vraisemblable que la grève en masse se termine dans un bain de sang, bien qu'à vrai dire tout cela ne puisse se passer sans incidents violents » (1).

La grève générale n'est plus pour Bernstein qu'un procédé comme un autre, un « moyen renforcé » pour les ouvriers d'obtenir satisfaction. Ces opinions diverses montrent qu'il y a quelque chose de nouveau en Allemagne ; la grève générale fait partie maintenant

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 437-439.

du programme socialiste ; elle est admise, on la discute. Si on repousse encore la grève générale anarchiste, on croit possible et utile la grève générale politique. Au 6e congrès socialiste international, tenu à Amsterdam du 14 au 20 août 1904, Allemane remarquait non sans satisfaction que « l'idée de la grève générale avait gagné du terrain parmi les camarades allemands » (1).

La question de la grève générale y fut portée à l'ordre du jour. « La citoyenne » Henriette Roland Host, déléguée du parti social-démocrate de Hollande défendit le rapport de la commission.

« Le vote de notre section presque unanime, dit-elle, prouve les progrès réalisés par la mentalité ouvrière dans cette grave question de la grève générale. Le prolétariat comprend qu'il doit, sans abandonner ce moyen, user de beaucoup de prudence, quant à son emploi. Il y a une différence inouïe entre la chimère de la grève générale anarchiste et l'idée de la grève politique des masses ouvrières comme l'entendent les partis socialistes. La résolution de la grève générale anarchiste a été rejetée à la commission comme ne pouvant nullement être appliquée. Elle ajoutait :

« La grève des masses n'a pas de but économique, mais est dirigée contre l'État capitaliste pour l'empêcher de diminuer les droits des travailleurs, ou pour l'empêcher d'en extorquer de nouveaux. Une telle grève générale est possible si le prolétariat est bien organisé, bien discipliné et bien préparé à l'action.

« Il ne sera jamais possible de faire cesser le travail dans tous les métiers. *De même la grève générale ne*

(1) *Compte rendu analytique*, p. 49.

saurait être la révolution sociale. La transformation de la société ne saurait se faire d'un coup. Elle se réalisera, elle se réalise chaque jour par notre effort continu. Elle terminait ainsi :

« Sur les grèves contre le patronat, le congrès n'a pas à se prononcer. Il n'a à discuter que la grève contre l'État, la grève politique. Sera-t-elle nécessaire un jour ? Nous n'en savons rien, mais il faut que la question reste ouverte » (1).

Elle finit son discours en rappelant les succès des Belges obtenus par ce moyen, et déposa la résolution suivante qui fut adoptée par 36 voix contre 4 et 3 abstentions :

« Le congrès socialiste international considérant qu'il est désirable que la démocratie sociale se prononce sur la grève générale ;

« Que les conditions nécessaires pour la réussite d'une grève de grande étendue sont une forte organisation et une discipline volontaire du prolétariat ;

« Déclare la « grève générale » si l'on entend par là la cessation complète de tout travail à un moment donné, inexécutable, parce qu'une telle grève rendrait chaque existence, celle du prolétariat comme toute autre, impossible ;

« Considérant que l'émancipation de la classe ouvrière ne saurait être le résultat d'un tel effort subit ;

« Qu'il est au contraire possible qu'une grève qui s'étendrait soit sur un grand nombre de métiers, soit sur les plus importants d'entre eux au fonctionnement de la vie économique se trouverait être un moyen

(1) *Compte rendu analytique*, p. 45.

suprême d'effectuer des changements sociaux de grande importance ou de se défendre contre des attentats réactionnaires sur les droits des ouvriers ;

« Avertit ceux-ci de ne pas se laisser influencer par la propagande pour la grève générale dont se servent les arnachistes pour détourner les ouvriers de la lutte véritable et incessante, c'est-à-dire de l'action politique syndicale et coopérative ;

« Et invite les ouvriers à augmenter leur puissance et à raffermir leur unité en développant leurs organisations de classes. puisque de ces conditions dépendra le succès de la grève politique si celle-ci un jour se trouvait être nécessaire et utile » (1).

Le Dr Friedeberg, de Berlin, alla plus loin et défendit sans aucun succès d'ailleurs, la doctrine des Indépendants. Il préconisa la lutte économique de préférence à l'action parlementaire, la grève générale révolutionnaire au lieu de la grève générale politique.

La proposition de l'Union fédérative du centre et celle du parti socialiste de France qui faisait également appel à la grève générale révolutionnaire réunirent seulement 8 voix contre 34 et 3 voix contre 36 et une abstention.

Cette question de la grève générale fut reprise au congrès d'Iéna, puis au congrès de Suttgart en 1907. Rosa Luxembourg se montra de plus en plus favorable à ce procédé. Tandis qu'en 1904, elle prêchait seulement l'emploi de la grève générale politique, à Stuttgart elle fait une place à la grève générale révolutionnaire et à l'insurrection. Elle admet également la grève

(1) *Compte rendu analytique*, p. 46.

générale en cas de déclaration de guerre. Dans la séance sur « le militarisme et les conflits internationaux », elle rappelle les progrès faits depuis le congrès d'Amsterdam. Puis, après avoir fait l'apologie de la Révolution russe, elle ajoute :

« Au dernier congrès de 1904, à Amsterdam, la question de la grève générale a été discutée; l'on a voté une résolution ayant pour but de ne pas illusionner le prolétariat sur ses forces réelles, et vous nous considériez comme insuffisamment mûrs et insuffisamment prêts. Mais la dialectique matérialiste dont Adler s'est réclamé avec tant de conviction a réalisé ce que vous teniez en 1904 pour une utopie... La révolution de Russie n'est pas seulement issue de la guerre russo-japonaise. Elle a servi aussi à mettre fin à cette guerre. Le tsarisme pris à la gorge par la Révolution a dû mettre bas les armes. La dialectique historique travaille pour nous, mais elle n'a pas de signification quand nous nous imaginons que nous récolterons des fruits en nous croisant les bras... C'est un fait que la thèse de Vollmar a été désavouée par la grande masse du prolétariat allemand, au congrès d'Iéna, où l'on vota unanimement une résolution démontrant que le parti social démocrate allemand est une organisation révolutionnaire qui a tiré de l'histoire des renseignements utiles. » Dans cette résolution, elle déclarait « que la grève générale qu'elle avait considérée longtemps comme anarchiste était un moyen qu'il était possible d'utiliser dans certaines circonstances...

« Nous ne pouvons pas jurer, disait-elle, que nous

ferons la grève des masses, mais nous ne pouvons pas jurer non plus que nous la ferons seulement pour le suffrage universel... J'ajoute que dans nos amendements nous allons, à un certain point de vue, plus loin que les citoyens Jaurès et Vaillant. En effet, nous pensons que la propagande en cas de guerre ne doit pas seulement viser la fin de la guerre, mais également qu'il importe de profiter de ce moment pour hâter la chute de la domination de la classe capitaliste » (1).

Cependant, dans une autre séance consacrée à l'étude des rapports entre les partis politiques et les syndicats professionnels, Kautsky considérait comme « totalement inacceptable » la résolution de la majorité française « parce que d'une part elle représentait la grève générale comme un moyen suprême dans la lutte économique tandis que la majorité des camarades allemands reconnaissaient simplement la grève générale comme un moyen de lutte éventuel dans la bataille politique » (2).

Legien, sur le même sujet, s'exprimait ainsi :

« Aussitôt que les Français auront une sérieuse organisation syndicale, ils s'abstiendront de discuter à perte de vue la grève générale, l'action directe et le sabotage. Certes, je reconnais que la grève générale peut être, dans des circonstances exceptionnelles, une arme politique, mais je ne pense pas qu'elle soit une arme syndicale » (3).

Enfin, Bebel répondant à Hervé condamnait formel-

(1) *Compte rendu analytique officiel du congrès de Stuttgart*, p. 153-155.

(2) *Id.*, p. 201

(3) *Id.*, p. 202-203.

lement comme une utopie ridicule la grève générale en cas de guerre :

« D'après la déclaration du chancelier Caprivi, faite en 1893, dit-il, l'Allemagne en cas de guerre devrait convoquer sous les armes tous les hommes valides, soit 6 millions d'hommes, dont environ 2 millions 1/2 de socialistes. La France disposerait de 4 millions 1/2 de soldats. Où trouverions-nous alors les hommes pour faire la grève générale ? 4 millions de familles seraient dans le plus grand besoin, et elles souffriraient plus de cet appel sous les armes que de la grève générale.

« Imaginez-vous alors la situation et la mentalité des masses en cette conjoncture. Nous recevons de l'étranger une grande partie de nos aliments. Or, le jour de la déclaration de guerre, l'importation s'arrête. Nous n'avons plus à vendre de produits industriels parce qu'une grande partie de la production est devenue impossible par l'impossibilité de l'exportation. Tout cela signifie le chômage et la misère, une cherté considérable, peut-être la famine. Un général a dit que dans les batailles d'aujourd'hui nous ne saurions même pas qui se chargerait des blessés et qui ensevelirait les morts. Et c'est dans de pareilles circonstances que nous nous amuserions à faire des déclarations de grève générale? A notre premier appel, on rira de nous... Nous ne pouvons donc rien faire d'autre que d'éclairer les cerveaux, faire de la propagande et nous organiser » (1).

La résolution définitivement votée, tout en constatant

(1) *Compte rendu analytique officiel du congrès de Stuttgart*, p. 161-162.

la lutte de classe et en reconnaissant que « l'organisation syndicale serait réduite à l'impuissance si elle se plaçait sur le terrain de l'égoïsme coporatif et admettait la théorie de l'harmonie des intérêts entre le capital et le travail », déclarait que : « les syndicats obtiendraient d'autant plus de profits dans la lutte contre la spoliation et l'oppression que leur organisation serait plus unifiée, que leur système de secours serait plus parfait, que les caisses destinées à la lutte syndicale seraient mieux remplies, que leurs adhérents auraient une plus claire conscience de la conjoncture économique et que seraient plus grands leur enthousiasme et leur esprit de sacrifice, inspirés de l'idéal socialiste » (1).

A la conférence internationale des syndicats tenue à Paris en 1909, on ne parla pas de grève générale. Nous avons vu précédemment que la C. G. T. s'était retirée du bureau international qui refusait d'inscrire à l'ordre du jour cette question et celle de l'antimilitarisme.

En résumé, il y a donc peu de chose de changé dans la tactique des syndicalistes allemands. L'idée de grève générale existe ; cette idée, née dans les syndicats a pénétré peu à peu dans le parti socialiste. Mais il y a loin de la grève générale politique comme la conçoivent les Allemands, à la grève générale anarchiste des syndicalistes révolutionnaires français. De ce que cette idée de grève générale a fait des progrès en Allemagne peut-on conclure qu'elle est destinée à se répandre de plus en plus. C'est vraisemblable. Cependant nous avons vu que les syndicats délaissaient de plus en plus les moyens violents pour « l'organisation ».

(1) *Compte rendu analytique officiel du congrès de Stuttgart*, p. 425.

Legien disait avec orgueil à la conférence de Paris : « Nous sommes économes du sang ouvrier... sans violences nous avons obtenu de bons résultats, nous conserverons nos méthodes d'action ». Or, la grève générale ne se conçoit pas sans violences, sans effusion de sang. Ce procédé est donc bien peu en rapport avec la méthode syndicale allemande. Il semble, d'après les déclarations de Kautsky et de Legien à Stuggart en 1907, et de celui-ci à la conférence de Paris, que cette idée de grève générale, de grève générale révolutionnaire du moins, n'obtiendra jamais en Allemagne une très grande popularité.

Le peu de succès du 1er mai, qui est une petite grève générale dans les milieux syndicaux allemands, en est la preuve. L'échec de la grève générale des ouvriers suédois de 1909, qui ruina leurs caisses syndicales et coûta sans doute très cher à celles des Allemands, ne favorisera certainement pas le succès de cette idée. Cependant, il faut compter avec l'esprit opportuniste et malgré tout quelque peu marxiste des Allemands, et si l'occasion d'une grève générale heureuse se présentait un jour à eux, qui sait s'ils ne la saisiraient pas?

Note. — La lecture du compte rendu du congrès socialiste international tenu à Copenhague au commencement de septembre dernier (1910) confirme nos hypothèses. Une proposition de MM. Vaillant et Keir Hardie demandant qu'on décrétât la grève générale des industries, en réponse à la mobilisation fut repoussée par 119 voix contre 59; les voix allemandes formèrent la majorité.

Il en fut de même au congrès de Magdebourg, du

23 septembre dernier. Rosa Luxembourg déposa sur le bureau de ce congrès une motion qui réclamait :

1° Une action des masses pour obtenir le suffrage universel par tous les moyens et éventuellement la grève générale ;

2° La discussion et la propagande de la grève générale dans la presse socialiste et dans les réunions publiques.

La discussion de cette deuxième partie fut extrêmement intéressante et montra une fois de plus combien les socialistes allemands répugnent à recourir à ce procédé de la grève générale. Déjà dans une précédente proposition sur la question électorale, le député Borgmann qui en était le rapporteur avait affirmé que si les masses descendaient dans la rue, leur démonstration conserverait un calme imposant, et il s'était vivement opposé à l'acceptation de la deuxième partie de la motion de Rosa Luxembourg. Or devant les sentiments manifestés par la grosse majorité du congrès, elle la retira. La première partie elle-même n'en fut votée qu'à une très faible majorité. Ce résultat est significatif au lendemain des grèves générales d'Espagne et de Suède.

§ 7. — Quelques opinions des syndicalistes révolutionnaires allemands.

Les tendances opportunistes, réformistes, des syndicats allemands ont été vivement critiquées par les syndicalistes révolutionnaires, « les Indépendants » ou « Jeunes ». Ils sont très peu nombreux en Allemagne,

à peine une vingtaine de mille. Leur parti décimé a vu ses chefs, Paul Kampffmeyer et Paul Hernst renoncer à leurs théories subversives et revenir au parti socialiste. Ces « Indépendants », imbus des principes de Karl Marx et de Lassalle sont les représentants actuels du courant d'idées né en 1890 au congrès de Halle et les héritiers des théories de Werner et de Wildberger.

Ils ont, comme leurs ancêtres, une doctrine qui se compose de deux parties : l'une négative, l'antiparlementarisme, l'autre positive, l'action économique représentée surtout par la grève générale. Il sera intéressant de voir l'opinion de ces syndicalistes révolutionnaires sur les syndicats allemands. Les critiques des uns feront mieux ressortir l'esprit conservateur des autres.

Le grand reproche fait par ces révolutionnaires aux syndicats c'est de diminuer l'ardeur combative des individus, d'atténuer la lutte des classes. Les socialistes, les syndicalistes allemands, sont, d'après eux, des réactionnaires. C'est aussi l'avis de nos syndicalistes français. Hubert Lagardelle dit : « Le même rôle réactionnaire que l'Allemagne impériale joue dans l'Europe moderne, on peut dire que la social-démocratie le tient dans le socialisme contemporain ».

Le parlementarisme des socialistes allemands est l'objet de toutes leurs attaques. Au congrès socialiste d'Amsterdam, le Dr Friedeberg, député de Berlin, déplorait qu'on ait scindé en deux le mouvement prolétaire, mouvement politique d'une part, et mouvement syndical de l'autre, et qu'ainsi on ait « neutralisé » les syndicats et diminué leur ardeur combative.

« La mauvaise interprétation de l'existence de l'État, et en particulier le trop d'importance attaché au par-

lementarisme, dit-il dans la résolution qu'il proposa, ont à peu près écarté le prolétariat du terrain de la lutte réelle des classes. La division du mouvement prolétaire en mouvement politique et en mouvement syndical et, par suite, la neutralisation des syndicats qui se préoccupent presque exclusivement de l'amélioration du contrat de travail, ont donné le coup de mort à la lutte des classes » (1).

Il critique « l'horizon étroit qui borne l'unification syndicale » et trouve que « le prolétariat allemand s'est peu enrichi en moyens extrêmes et s'est appauvri en vraie force ». Il préconise « le développement intellectuel et moral de la personnalité, l'organisation substantielle de la consommation et, si possible, de la production, l'agitation des masses, grèves, fête du 1er mai, boycott, et surtout la grève générale, condition dernière de la délivrance du prolétariat ».

« Cette délivrance même dit-il, la disparition de la domination des classes, nous l'aurons par la grève générale. » Il conçoit un genre de grève générale spécial : « non par la force brutale et au prix du sang, mais par un moyen de lutte morale, par le refus de la personnalité qui, appliqué sur une grande échelle, exclut le prolétariat de la production en faisant disparaître par là la domination économique de la classe capitaliste ainsi que son instrument, l'État ».

D'après lui, le nouveau programme d'action des syndicats allemands doit être le suivant :

« Sur ces bases, la Fédération libre des syndicats allemands attend que l'action parlementaire, qui n'a

(1) *Compte rendu analytique officiel*, p. 48.

qu'une utilité indirecte bien qu'exigeant de fortes dépenses de vigueur intellectuelle et matérielle, soit repoussée et que toutes les forces du prolétariat allemand soient employées directement à l'élévation intellectuelle et morale du prolétariat allemand et à la lutte économique. Que pour cela, l'organisation complète du mouvement syndical et le développement intellectuel des syndiqués soit poursuivi énergiquement, non seulement en vue des questions actuelles, mais pour en faire des lutteurs de classes conscients qui réaliseront le plus tôt possible la possibilité d'une grève générale triomphante pour le prolétariat allemand » (1).

Cette motion du Dr Friedeberg fut rejetée à la presque unanimité.

Un autre socialiste révolutionnaire allemand, le plus célèbre, Robert Michels, dans une conférence internationale tenue à Paris à la Société de Géographie le 3 avril 1907, qui avait pour sujet les rapports du socialisme et du syndicalisme en Allemagne, fit le procès du socialisme et du syndicalisme allemands. Il donna comme exemple aux syndicalistes allemands, le prolétariat français, « vivant exemple de la jeunesse éternelle, et dont l'enthousiasme idéaliste et chercheur trace encore la voie au reste du prolétariat international ». Il vanta les mérites du syndicalisme français; ce qu'il trouve surtout « admirable » en lui, c'est « dans la forme nouvelle du socialisme qu'il apporte, d'avoir d'une manière claire et pure trouvé l'expression du but socialiste pour ainsi dire dernier ». Voilà le plus grand mérite du courant nouveau, dit-il. « Il se sépare de la

(1) *Compte rendu analytique*, p. 48-49.

conception traditionnelle du socialisme politique, en ce qu'il entend faire du mouvement ouvrier, non seulement un mouvement pour tout le monde comme il est actuellement, mais un mouvement purement prolétaire, en d'autres termes, en ce qu'il veut rendre au mouvement pour l'émancipation de la classe prolétarienne son caractère de classe; mais, continue-t-il, il se distingue encore bien plus nettement du trade-unionisme des Anglais et de la théorie neutraliste des syndicats allemands en ce qu'il ne pense pas non plus représenter un mouvement pour tout le monde ouvrier pur et simple; son importance est l'union grandiose de l'idée avec la classe. Il s'appuie uniquement sur la classe qui, moyennant les forces dynamiques de son égoïsme de classe, le poids de son nombre et la loi suprême de la nécessité économique, peut être à même de résoudre le thème qui s'impose au socialisme moderne. Mais il conçoit aussi comme son premier devoir d'élever les masses à la conscience de leur mission de classe. Le syndicalisme enfin n'est pas seulement prolétaire, il est socialiste révolutionnaire » (1).

Combien différent du syndicalisme révolutionnaire français est le syndicalisme allemand.

« Si je suis heureux de saluer la croissance du nouveau socialisme en France, dit-il, je vois malheureusement peu de symptômes de renaissance pareille dans mon pays, l'Allemagne... Il n'y a plus aujourd'hui chez nous qu'une science vénale, une pensée asservie qui ne soupçonnent pas ce que c'est d'être indépendants et libres. Je n'hésite pas à l'avouer, depuis que la Russie

(1) Discours de Robert Michels. Brochure : *Syndicalisme et Socialisme*, p. 22-23.

en révolte commence à secouer le joug du despotisme, l'Allemagne est passée à la queue des nations civilisées... Aussi malgré ses 3 millions 1/2 de suffrages socialistes, l'Allemagne pèse-t-elle sur l'Europe comme une menace perpétuelle de guerre ou de réaction. »

Et après avoir fait un tableau du régime policier de l'Allemagne et avoir affirmé sa volonté de « nettoyer le pays des vestiges du passé », il ajoute :

« Mais c'est ici qu'apparaît la difficulté de notre tâche. Nous n'avons pas comme vous un syndicalisme révolutionnaire qui propage et nourrit les sentiments incompressibles de liberté. Et nous ne l'avons pas, parce que ce qui l'a créé chez vous nous manque : je veux dire la démocratie... ; il faudrait, pour qu'elle puisse s'organiser révolutionnairement sur son terrain de classe que les libertés politiques soient conquises... Mais la social-démocratie est incapable d'agir en ce sens sur le terrain restreint du parlementarisme. Et il y a là comme une contradiction intérieure. Ce parti, qui est nombreux et fortement organisé, n'ose pas aborder les tactiques révolutionnaires comme la grève générale, précisément parce que la grève générale est une idée essentiellement ouvrière et qu'il a peur d'éloigner de lui les classes populaires qui aspirent à la démocratie. C'est cette crainte qui explique sa timidité et son amour du grand nombre d'électeurs, son aversion pour toute action directe qui rappellerait plus ou moins le syndicalisme révolutionnaire » (1).

Mais cette timidité n'est pas le seul défaut du syndicalisme allemand :

(1) Discours de Robert Michels. Brochure : *Syndicalisme et Socialisme*, p. 24.

« Plus encore que cette crainte, dit-il, ce qui paralyse la social-démocratie, ce qui l'éloigne de tout effort mâle, de tout acte héroïque... c'est cette organisation démocratique, hiérarchique et pesante que les prolétaires allemands estiment si haut et que tout socialiste doit apprécier si bas. Certes, cette organisation est forte. Dans un pays où l'initiative ne compte pas, mais où l'on sait à merveille être discipliné, où les grandes masses forment de vastes organisations mécaniques et rigides, où tout est militarisé et bureaucratique, les ouvriers ont suivi la même route et pris la même formation que les autres classes. C'est ce qui explique qu'il n'y ait de comparable à la bureaucratie socialiste et syndicale que la bureaucratie officielle comme perfectionnements et complexité. L'Allemagne moderne est un moule à l'empreinte duquel se façonnent toutes ses parties composantes ; partout c'est la même régularité accomplie, le même travail acharné pour l'objet auquel on est attaché, la même fidélité, la même discipline.

« A la vérité, on comprend comment notre organisation ouvrière soit devenue, d'un moyen qu'elle devait être, un but en elle-même, une machine qu'on perfectionne pour son embellissement, et non pour les services qu'elle aurait pu rendre.

« Vous sentez que dans un tel milieu, continue-t-il, il n'y a guère de place pour le syndicalisme, l'action directe, la grève générale. Les préoccupations démocratiques d'une part, et de l'autre l'amour de l'organisation pour l'organisation et la tactique purement parlementaire ne sont pas précisément favorables aux divers modes d'action ouvrière révolutionnaire. Sans

compter que le caractère « bien élevé » de nos masses soucieuses de copier les « bonnes façons » de la bourgeoisie pacifique, ne peut guère produire une psychologie morale et le sens de l'opposition brutale des classes » (1).

Plus loin, après avoir blâmé la social-démocratie « d'être trop esclave de sa tactique glorieuse pour aller audacieusement vers la voie révolutionnaire », il ajoute :

« Sera-t-elle donc toujours ce qu'elle est aujourd'hui, un socialisme verbal et lâche, aux phrases redondantes et à l'action applatie ? un socialisme au jour le jour, terre à terre, sans idées et pratiques cohérentes ?... La tactique actuelle de la social-démocratie, indécise, prudente, légalitaire et parlementaire ne peut que prolonger le système régnant et arrêter l'essor des forces jeunes. »

Enfin Michels se plaint que le prolétariat allemand « n'ait pas été touché par les idées nouvelles », qu'il n'ait pas, comme la G. G. T. française « d'idéalisme révolutionnaire ». Ce qu'il veut, « ce qui s'impose immédiatement à nous, dit-il, c'est une œuvre de négation et de destruction des erreurs traditionnelles. Nous ne devons pas laisser passer une seule occasion de démontrer au prolétariat allemand l'erreur parlementaire et doctrinaire où il est engagé. Il nous faut lui répéter à toute minute que la lutte de classe révolutionnaire, tout en lui assurant les conquêtes pratiques et immédiates plus vite et mieux que les compromissions politiques lui donnera cet idéalisme révolutionnaire qui peut seul le conduire à la victoire » (2).

(1) Discours de Robert Michels. Brochure : *Syndicalisme et Socialisme*, p. 28-26.

(2) *Id.*, p. 25.

Il termine en recommandant aux syndicalistes allemands de « s'inspirer de l'action courageuse des camarades de France » et en proclamant « qu'en Allemagne comme partout, le socialisme ne renaîtra que par le syndicalisme ».

Il y a loin, comme on peut le voir, entre l'idéal syndicaliste de Robert Michels et celui de M. Legien.

§ 8. — Conclusion du syndicalisme allemand.

Nous avons, dans ses grandes lignes, dégagé les tendances du syndicalisme allemand. Nous avons vu ce qu'il était à sa naissance et ce qu'il est actuellement. Que deviendra-t-il ? Quelles sont, à ce sujet, les hypothèses que l'on peut faire avec quelque vraisemblance pour l'avenir. Continuateurs de l'Union des métiers fondée à Erfurt en 1872, qui était pénétrée des doctrines de Marx et de Lassalle, et créés en vue de la lutte des classes, les syndicats ont peu à peu modifié leur esprit; leur tactique a changé, ils ont toujours pour but l'amélioration du sort des ouvriers ; mais « l'organisation » a remplacé la grève dans la mesure du possible. Parti du marxisme, le syndicalisme allemand aboutit au réformisme. Nous avons vu comment les syndicats agissaient sur le parti socialiste dans le sens de la modération. Cependant, et c'est ce qui fait leur originalité, ils ne sont pas convertis au réformisme pur et simple ; ils n'ont pas complètement « dépouillé le vieil homme ». Leur réformisme est mitigé de marxisme. Leurs théories sont autres que celles des syndicats anglais et français, plus subversives que celles des Anglais qui sont

purement et simplement réformistes et moins révolutionnaires que celles des Français.

Le syndicalisme allemand est un curieux assemblage de beaucoup de tendances réformistes et de quelques tendances collectivistes. Dans quelle mesure est-il révolutionnaire ? Il est difficile de le dire. Il admet la lutte des classes. Nous l'avons vu. Mais il ne fait pas de cette lutte de classe le but unique de son programme. Il cherche au contraire à l'atténuer dans la mesure du possible, c'est ce que déplorent Michels et les syndicalistes révolutionnaires allemands. Cependant si les ouvriers au sein de leurs syndicats ne s'occupent que de questions ouvrières, comme socialistes ils ne nient pas qu'il soit nécessaire de travailler en vue des « fins dernières » du socialisme, en vue d'une transformation politique complète. Ils apportent même des armes dans cette lutte. La grève générale, nous l'avons vu, est d'origine syndicale. Ils sont donc, sur certains points, plus révolutionnaires que les socialistes eux-mêmes. Ce qui faisait dire à M. Blondel :

« L'homéopathie du socialisme d'État ne satisfait plus aujourd'hui la plupart des ouvriers allemands ; leur désir de s'organiser est essentiellement l'expression d'une révolte plus ou moins apparente contre l'ordre capitaliste. »

Mais dans la discussion de ces questions délicates, l'ouvrier allemand apporte une prudence et une sagesse qui sont la caractéristique de sa race. Réfléchi, pondéré, amoureux de la légalité, il ne prend ses décisions qu'après mûre réflexion, mais sa volonté est inébranlable ; à défaut d'audace, de spontanéité, il a le courage et la ténacité qui donnent la victoire.

« Des hommes sérieux, disait Wollmar dans un discours à Munich, se donnent un idéal, mais il se représent aussi le long chemin qui y conduit et les innombrables obstacles qu'il faut surmonter; ils se représentent qu'un ordre de choses rattaché par mille fils au passé ne peut pas d'un seul coup faire place à un nouvel ordre de choses, mais que toute évolution se produit peu à peu et que l'on doit vouloir et poursuivre le tout, non le conquérir seulement par partie. »

Ce passage est caractéristique du tempérament allemand. Les socialistes allemands ont un idéal, l'idéal socialiste. Pour le réaliser, ils ont travaillé, peiné pendant de nombreuses années; grâce à leur dévouement, à leur solidarité, dans un pays aussi profondément impérialiste et despotique que l'Allemagne, ils ont pu, malgré les persécutions de Bismarck « le chancelier de fer », fonder des syndicats et les développer merveilleusement. Ils sont maintenant une puissance dans l'État. Conscients de leur force, ils ne veulent en user qu'avec modération et sont les ennemis déclarés de toutes les actions hasardeuses, de toutes les aventures. Mais leur modération n'est pas de la mollesse et encore moins de la crainte; les derniers troubles du « Moabit », quartier de Berlin, en sont la preuve. Des manifestations tumultueuses ensanglantèrent pendant plusieurs jours les rues de la capitale. A ce sujet, on parla de « l'esprit nouveau » des ouvriers allemands et de leur conversion subite au socialisme révolutionnaire. Que penser de ces assertions? N'est-ce pas plutôt l'esprit ancien qui s'affirme par une manifestation subite du prolétariat, qui connaît sa puissance, et qui tient à la montrer.

Il est toujours resté un peu de marxisme au fond du réformisme allemand. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que de temps à autre il réapparaisse.

L'esprit des syndicalistes et des socialistes allemands, en effet, paraît bien être conforme à cette maxime de Benoît Malon citée par M. Knussen, député de Copenhague, au congrès tenu dans cette ville, le 3 septembre 1910 et applaudie par la section allemande : « Soyons réformateurs toujours, et révolutionnaires selon les circonstances ».

CHAPITRE DIXIEME

LE SYNDICALISME FRANÇAIS

HISTORIQUE

Nous ferons brièvement l'historique du mouvement syndicaliste français. Cette matière a été le sujet de nombreux ouvrages et il serait oiseux de s'y étendre longuement. En France comme dans les autres pays, les ouvriers se sont groupés pour améliorer leur condition.

§ 1. — De 1791 a 1884.

La loi du 17 juin 1791, appelée loi Le Chapelier, abolit les corporations qui ne correspondaient plus au mode de travail actuel. L'industrie, le machinisme s'étaient développés ; l'usine avait remplacé l'atelier. La corporation était devenue trop étroite et des industries libres s'étaient créées à côté des industries régies par les corporations. Cette loi, instituée dans un but libéral le manquait et la situation nouvelle qu'elle créait aux ouvriers n'était guère préférable à l'ancienne. Peut-être même, sur certains points, était-elle plus précaire. Le Code civil n'y changea rien. Cependant, malgré une législation qui défendait aux ouvriers de s'associer, ceux-ci n'en formèrent pas moins des grou-

pements corporatifs pour la défense de leurs intérêts. Quelques-uns de ces groupements étaient fort anciens. M. Maxime Leroy, dans sa brochure : « Le Code civil et le droit nouveau » dit que, d'après un recensement officiel, fait en 1853, 45 des sociétés ouvrières existant à cette époque dataient du XVIII[e] siècle. En 1800, il y en avait 14 à Paris. Ce système était surtout en honneur dans la boucherie, la boulangerie, l'imprimerie, le colportage, le placement. Les autres corporations suivirent leur exemple et formèrent d'abord des sociétés de secours mutuels, des caisses d'assurance contre le chômage. Ces groupements sont les ancêtres directs de nos syndicats. Rien n'y manque, pas même l'esprit syndicaliste actuel, une certaine tendance à l'agitation et à la grève. La situation des ouvriers était très malheureuse, leurs souffrances réelles. La République de 1848 qui apportait un programme merveilleux fit plus de bruit que de besogne. Il faut arriver jusque sous le Second Empire, en 1864, pour trouver une réforme ouvrière sérieuse. Les articles 414 et 415 du Code civil furent abolis et remplacés par des nouveaux qui mettaient ouvriers et patrons sur le pied d'égalité. Napoléon III était favorable aux travailleurs. Il abolit encore l'article 1781 (le maître est cru sur son affirmation pour la quotité des gages, pour le paiement de l'année échue et pour les acomptes donnés pour l'année courante), institua une « commission ouvrière » pour « s'entendre sur l'étude et la solution des questions générales qui intéressaient les travailleurs » et fut l'inspirateur d'une circulaire qui recommandait aux parquets et aux préfets « d'accorder la même tolérance aux syndicats d'ouvriers qu'aux syndicats de patrons », ce qui

était contraire à l'esprit de la loi Le Chapelier. Sous l'œil bienveillant de l'empereur, les syndicats s'étaient multipliés; peu à peu ils avaient abandonné le domaine économique et étaient devenus des foyers de revendications sociales, imbus de l'esprit révolutionnaire de « l'Internationale ». « L'émancipation des travailleurs, disait celle-ci, doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes; l'assujettissement du travailleur au capital est la source de toute servitude : politique, morale et matérielle; tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué « faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées. » Ces phrases sonnaient bien aux oreilles des ouvriers. Aussi firent-ils de leurs syndicats des organes de lutte et commencèrent-ils à les grouper en fédérations.

La faiblesse des dernières années de l'Empire favorisa ces tendances. Dès 1870, on compte déjà 67 chambres syndicales presque toutes fédérées dans la « Chambre fédérale des Sociétés ouvrières de Paris ». Cette chambre fédérale, qui ne groupait que des syndicats de Paris fut, pour ceux de la province, un exemple qu'ils se hâtèrent de suivre. Les événements de 1870-71, la répression sanglante de la Commune n'arrêta pas leur essor. De nouveaux syndicats continuent à se former. Des délégations ouvrières sont envoyées dans les Expositions, à Vienne en 1873, à Philadelphie en 1876. Les syndicats existaient donc en fait, mais leur situation était fausse, car elle n'était pas reconnue légalement; or il était trop tard pour les supprimer. Il fallait donc leur reconnaître une existence légale. Le premier, M. Édouard Lockroy, député de Paris, déposa un projet de loi ten-

dant à leur reconnaissance légale. Il échoua. Un grand congrès ouvrier se tint à Paris en 1876. Des délégués de 70 syndicats parisiens y assistèrent et ceux de 57 villes mandatés par un ou plusieurs groupements corporatifs. Une statistique qui date de cette époque fixe à 135 le nombre des syndicats existant tant à Paris qu'en province. A ce congrès d'ailleurs, les idées de « l'Internationale » eurent peu de succès. On s'occupa surtout de questions de mutualité, de coopération; ses tendances furent nettement réformistes et, dit M. Delesalle, « il n'eut que peu d'influence sur le monde du travail ».

De nouveaux congrès se tinrent à Lyon en 1878, à Marseille en 1879 et au Havre en 1880. A cette date, M. Cazot, garde des sceaux, dans un ministère opportuniste, déposa un autre projet de loi qui, comme celui de M. Lockroy, déplut aux ouvriers. Une certaine clause entre autres, celle de la déclaration de la fondation d'un syndicat à la préfecture de police avec dépôt des statuts et indication des noms et adresses des membres du syndicat leur parut une mesure d'inquisition et de police. D'ailleurs les ouvriers, à mesure qu'ils devenaient plus forts, mieux organisés, se montraient de plus en plus exigeants. Ils réclamaient maintenant l'abolition de la loi du 10 avril 1834 et des articles 414, 415 et 416 qui protégeaient la liberté de travail de ceux qui ne voulaient pas « se coaliser » avec les chômeurs. C'était exagéré. Après des discussions sans fin, on aboutit au vote de la fameuse loi du 21 mars 1884, « compromis, dit M. Mermeix, entre les exigences des ouvriers et les résistances conservatrices ».

Cette loi ne satisfit pas les ouvriers. M. Delesalle,

dans sa brochure : « La Confédération générale du Travail » accuse Waldeck-Rousseau d'avoir voulu « détourner le mouvement syndical naissant vers le mutualisme et la coopération et en faire un instrument de conservation et de paix sociale ».

§ 2. — De 1884 a nos jours.

Cette « cote mal taillée » comme on appela la loi de 1884 était grosse de conséquences. Elle ne fixait pas le sort des employés et fonctionnaires de l'État et par son manque de précision sur les unions des syndicats, portait en elle le germe de la Confédération générale du Travail. Ces effets ne tardèrent pas à se faire sentir ; des syndicats nouveaux se forment à Paris et en province; les socialistes tâchèrent d'exploiter à leur profit le mouvement syndicaliste qui se formait. Ils étaient alors divisés en trois partis : le parti guesdiste, alors le plus nombreux, qui avait pour chef Jules Guesde ; celui-ci, imbu de la pure doctrine de Karl Marx, avait des tendances révolutionnaires; il voulait discipliner son parti et en faire un organe de lutte de classes et de révolution ; sa tactique était le parlementarisme.

Le parti broussiste, composé de mécontents, dirigé par Brousse et purement réformiste.

Le parti blanquiste, peu important. Ses partisans, convaincus avec leur chef Blanqui que pour changer le monde, il suffisait de changer la forme de gouvernement, étaient des conspirateurs enragés et irréductibles.

Cette préoccupation des partis socialistes d'accaparer le mouvement syndicaliste se manifeste dans tous les

congrès. A celui de Lyon, en 1886, le guesdisme et les idées de Karl Marx triomphèrent. On reconnut le principe de la lutte des classes. Alors le syndicat apparut comme une arme excellente pour cette lutte ; pour la soutenir, fut votée la création de la « Fédération nationale des Syndicats et groupes corporatifs ouvriers », qui avait un but défensif et offensif. C'était la doctrine syndicaliste qui faisait son apparition. Mais elle n'était pas encore élaborée dans toute sa netteté, dans toute son intégrité. Ce travail ne se fit que peu à peu. Pendant longtemps elle eut du mal à s'affranchir de la politique, à se différencier du socialisme. Ses idées « forces » apparaissent les unes après les autres et s'affirment d'année en année. En 1888, à Bordeaux, on vota le principe de la grève générale. Une autre motion « engageait les travailleurs à se séparer des politiciens et à organiser solidement les chambres syndicales qui.... constitueront seules la grande armée des revendications sociales ». Dans les congrès suivants tenus à Calais en 1890, à Marseille en 1892, s'affirment l'idée et la nécessité de la grève générale. Mais le syndicalisme évoluait toujours dans le socialisme et ne faisait que suivre l'inspiration de Jules Guesde. Il allait bientôt voler de ses propres ailes. La Fédération nationale des Syndicats s'occupait trop de politique. Elle disparut et fut remplacée par les Bourses du travail. La première fut inaugurée à Paris au commencement de 1887 par M. Mesureur. Elle devait, dit l'orateur dans son discours d'inauguration, « mettre à la disposition de tous, sous une forme simple et pratique, les offres et les demandes de travail et les documents relatifs à la statistique du travail ; donner à cette statistique une publi-

cité large, impartiale et régulière, en un mot, contenir tous les organes nécessaires à son but ».

Son but, comme on le voit, était strictement économique ; il ne devait pas rester longtemps tel. Des bourses se créèrent en province, d'abord à Nîmes, puis à Marseille, à Saint-Étienne, à Toulon, à Béziers, à Toulouse, à Montpellier, à Bordeaux. Les militants révolutionnaires pouvaient librement y exposer leurs théories, prêcher leurs doctrines et faire des adeptes.

Peu à peu s'élabore au sein de ces bourses la doctrine syndicale, doctrine purement économique opposée à la doctrine politique de Jules Guesde. Cette différence entre les deux procédés s'accentuait chaque jour davantage. Enfin, au congrès de Saint-Étienne, en 1892 fut votée la création de la Fédération des Bourses du travail ; le congrès des syndicats organisé par la Fédération des bourses, tenu à Paris en juillet 1893, confirma cette situation. Les relations étaient alors très tendues entre la Fédération des bourses du travail représentant les idées nouvelles et les syndicats partisans de celles de Jules Guesde. La scission définitive prévue par tous se fit au congrès de Nantes, en 1894, par le vote de la grève générale révolutionnaire. Par 67 voix contre 37, ceux qui devaient devenir les syndicalistes actuels adoptèrent les théories de M. Aristide Briand, rapporteur, et se déclarèrent pour la grève générale révolutionnaire condamnée la veille par les guesdistes.

La création de la C. G. T. fut votée l'année suivante (1895) au congrès de Limoges. Après des discussions passionnées, par 124 voix contre 14 on admit le principe suivant qui devint l'article premier du statut confédéral : « Les éléments constituant la Confédération

devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques ». Le principe de la lutte sur le terrain purement économique était nettement posé. Dans les congrès qui suivirent (Tours 1896, Toulouse 1897, Rennes 1898, Paris 1900), la C. G. T. alors en lutte avec la Fédération des bourses du travail, montra des sentiments plutôt réformistes. Elle ne prit réellement son essor qu'après le congrès de Lyon, en 1901 et surtout celui de Montpellier, en 1902, où fut proclamée nécessaire, et réalisée, l'union entre la Fédération des bourses du travail et la C. G. T. Depuis cette époque, la Confédération a eu un développement normal; elle est, à l'heure actuelle, un organisme autonome, indépendant, composé d'une part des fédérations d'industrie ou de métier, d'autre part des bourses du travail, considérées comme unions locales ou départementales et de syndicats divers. Elle est un agent de direction et de concentration, le « syndicat des syndicats ». Elle est surtout, pour le parti ouvrier français, l'organe de ses revendications sociales, l'organe de la lutte de classes. « Elle est désormais, dit M. Pouget, une force avec laquelle doit compter la société bourgeoise; elle se dresse face au capital et face à l'État avec la volonté non seulement d'amoindrir leur nuisance, mais de préparer et de réaliser leur ruine définitive. »

« Ainsi, dit M. Turgeon, dans un remarquable article paru dans la *Revue d'Économie politique*, intitulé l' « Esprit syndicaliste », d'organisme de défense l'association professionnelle s'est transformée, aux mains des meneurs, en arme de combat, en machine de guerre contre la classe dirigeante » (1).

(1) N° de février 1908.

CHAPITRE ONZIÈME

L'ESPRIT SYNDICALISTE FRANÇAIS

§ I. — Aspect spécial du syndicalisme français.

Les syndicalismes allemand, anglais, américain, ont surtout pour but d'obtenir l'amélioration immédiate de la condition des ouvriers. Toute autre est la mission du syndicalisme français.

En France, les syndicalistes voient dans l'action syndicale le moyen de détruire la société présente : « leur philosophie c'est le syndicalisme révolutionnaire » (1). Aussi, tandis que les syndicats anglais et américains nient la lutte des classes, que les syndicats allemands la négligent, les syndicalistes français la posent comme un principe immuable, en font le *credo* de leur évangile. Pour exaspérer cette lutte de classes, tous les moyens leur sont bons. N'a-t-on pas vu, il y a quelques mois, à la Chambre, des députés ouvriers refuser avec énergie les retraites ouvrières sous prétexte qu'elles seraient nuisibles au grand principe de la lutte des classes. De même les syndicalistes s'opposent au projet de loi confiant l'arbitrage aux Conseils du travail et à un Conseil supérieur du travail parce que ces institutions où se rencontrent amicalement patrons et ouvriers tâchent de réaliser la paix sociale au lieu d'affirmer la

(1) Félicien Challaye, *Syndicalisme révolutionnaire et Syndicalisme réformiste*, p. 4.

lutte de classe. Un des maîtres incontestés du syndicalisme, M. Pouget, écrit à ce sujet :

« Les syndicats se méfient d'autant mieux des cadeaux gouvernementaux qu'ils ont souvent constaté leur nuisance. Ainsi ils ont en fort piètre estime des « cadeaux » tels que le Conseil supérieur du travail et les Conseils du travail, institutions inventées uniquement pour contrebalancer et enrayer l'œuvre des groupements corporatifs. De même ils n'ont garde de s'enthousiasmer pour l'arbitrage obligatoire et la réglementation des grèves dont la plus claire conséquence serait d'énerver la capacité de résistance ouvrière ; de même encore la capacité juridique et la commercialité octroyées aux organisations ouvrières ne leur disent rien qui vaille, car ils y voient les désirs de leur faire abandonner le terrain de la lutte sociale pour les entraîner sur le terrain capitaliste où l'antagonisme de la lutte de classe céderait le pas à des chicanes d'argent (1) ».

Dans le cours lumineux qu'il fit en 1908, puis dans un important article de la *Revue d'Économie politique* (2), M. Turgeon a dégagé admirablement cet esprit du syndicalisme français. Consacrée en France au congrès de Montpellier où fut réalisée l'union entre la Fédération des Bourses du Travail et la C. G. T., la doctrine syndicaliste actuelle n'a pas, telle Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter, jailli tout d'un coup, dans son actuelle intégrité, du milieu ouvrier. Elle y fermentait depuis longtemps. Elle est née de déboires accumulés, de déceptions multiples, de

(1) Pouget, *Le Syndicat*, p. 18.

(2) M. Turgeon, « L'esprit syndicaliste », *Revue d'Économie politique*, n° de février 1908.

rancunes amères. Avant d'être le cheminot actuel qui sabote sa machine et coupe les fils télégraphiques, l'ouvrier syndicaliste fut d'abord le conspirateur impénitent à l'enthousiasme révolutionnaire un peu enfantin qui se battait sur les barricades aux côtés de Blanqui ; puis « le travailleur » déterministe et résigné qui attendit en vain sur le bord de la tombe où elle devait s'ensevelir elle-même le suicide de la bourgeoisie prédit par Karl Marx, ensuite l'ouvrier vaguement philosophe nourri de la « doctrine » abstruse de Jules Guesde, des théories sophistiques du socialisme parlementaire. Enfin le spectateur indigné de la « trahison » des « arrivistes arrivés ». C'en était trop. Désabusé, aigri, trompé par les « savants » et trahi par ses « frères », l'ouvrier n'eut plus confiance qu'en lui-même. Il ne crut plus « qu'à la haine et à la force ; à la haine parce qu'elle est vengeresse et subversive, à la force parce qu'elle est implacable et souveraine » (1). Elles au moins ne trompent pas ! La limaille de fer jetée dans les machines d'un cuirassé fait plus de besogne, et plus sûrement que les discours de M. Jaurès ; la grève des cheminots impressionne davantage le pays que l'élection à la Chambre de 20 députés socialistes. Vivent l'action directe, le sabotage, la grève générale. Tout le reste est vain, « religion, art, gloire, patriotisme : la foi est une niaiserie, la bonté un enfantillage, l'obéissance une servitude, l'autorité, le respect, l'amour, des fadaises risibles ou des duperies lamentables » (2).

L'ordre social, l'état de choses actuel sont mauvais. Tous les patrons sont des voleurs ; l'État lui-même, qui

(1) M. Turgeon, *op. cit.*
(2) *Id.*

est l'expression des « majorités moutonnières et conservatrices » et le gardien de toutes les iniquités existantes, ne vaut rien. Il faut le détruire. L'ouvrier conscient convaincu qu'on lui a tout pris veut tout reprendre. Ce sera le syndicat qui se chargera de toute cette besogne de destruction, d'épuration et de justice.

« J'ai été au syndicat, dit M. Victor Griffuelhes, pour lutter contre le patronat, instrument direct de mon asservissement, et contre l'État défenseur naturel parce que bénéficiaire du patronat » (1).

Peu à peu, au sein des syndicats, parmi ces ouvriers rassemblés pour lutter pour « leurs droits », s'est élaborée la théorie actuelle du syndicalisme. « L'idée syndicaliste, prolongement de l'idée syndicale » (2) est apparue. D'organe de défense, le syndicat est devenu un engin de guerre. Son caractère révolutionnaire s'est précisé « au fur et à mesure que la classe ouvrière agissait ».

« Mais, et M. Griffuelhes insiste sur cette idée, cette action n'a pas été encore une fois commandée par des affirmations théoriques quelconques. Elle n'a pas été davantage une manifestation se déroulant selon un plan prévu par nous d'avance. Je ne saurais trop insister sur ce fait qu'elle a simplement consisté en une série d'efforts quotidiens rattachés aux efforts de la veille non par une continuité rigoureuse, mais uniquement par l'ambiance et par l'état d'esprit régnant dans la classe ouvrière » (3).

Ainsi est née cette doctrine sociale du syndicalisme

(1) Victor Griffuelhes, *L'Action syndicaliste*, Avant-propos, p. 8.
(2) M. Tugeon, *op. cit.*
(3) Griffuelhes, *op. cit.*, p. 8.

qui, selon l'expression de Mermeix « est le prolétariat qui prétend faire lui-même ses affaires, qui, pour procéder aux destructions qu'il juge nécessaires et légitimes, pour arriver à l'abolition du salariat et du patronat et à l'établissement de la communauté des biens, entend se passer de maîtres, de tuteurs, de docteurs » (1).

« Le mot syndicalisme, dit encore M. Pouget, est devenu un terme générique exprimant un « moment » de la conscience ouvrière. De cette épithète se réclament les travailleurs qui, ayant dépouillé les conceptions maladives et décevantes ont acquis la conviction que les améliorations, qu'elles soient partielles ou extrêmes, ne peuvent être que la résultante de la force et des vouloirs populaires. Sur les ruines des espoirs moutonniers et des croyances aux miracles qui étayent les superstitions, tant en la providence étatiste qu'en la providence divine, ils ont élaboré une doctrine saine et vraiment humaine qui a ses racines dans une constatation et une interprétation loyales des phénomènes sociaux » (2).

§ 2. — Le syndicalisme français et la lutte de classe.

La doctrine sociale du syndicalisme est née des efforts antérieurs du prolétariat pour se libérer. De ces efforts antérieurs, de ces phases successives traversées pendant sa gestation, le syndicalisme a conservé

(1) Mermeix, *Le Syndicalisme contre le Socialisme*, p. 31.
(2) Pouget, Brochure publiée par la *Voix du Peuple*.

quelque chose. L'esprit frondeur de Blanqui, son amour de l'insurrection persistent chez le syndicaliste actuel. L'insurrection, la bataille à main armée est toujours le plus sain des devoirs et la révolution prescrite par le syndicalisme ne s'accomplira pas sans barricades et sans coups de fusil. Le marxisme, lui aussi, a une très grande influence sur le syndicalisme. « Le mouvement syndicaliste actuel, dit M. Pouget, n'est que la suite logique de celui de l'Internationale ; la concordance est absolue et c'est dans le même plan que nous continuons l'œuvre de nos aînés » (1).

Les phrases de Karl Marx : « Travailleurs de tous les pays, unissez-vous ; l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes », sont le catéchisme du parfait syndicaliste. Ces emprunts faits aux doctrines anciennes ne sont pas tout le syndicalisme. Il y a ajouté quelque chose de spécial qui fait son originalité. Marx avait dégagé avec netteté l'idée de classe et celle de la lutte de classe. L'Internationale avait dit « que l'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen ».

« Mais à ce moment, constate M. Pouget, la volonté ouvrière était encore trop peu clairvoyante, la conscience de classe du prolétariat trop peu développée pour que l'idée économique prédominât sans déviation possible » (2).

Le syndicalisme allait dégager la question de lutte de classe dans son intégrité et dépasser les limites extrêmes du socialisme parlementaire et du socialisme

(1) Pouget, *Le Syndicat*, p. 15.
(2) *Id.*

anarchiste. Dans la société actuelle, deux classes s'opposent radicalement : d'un côté, ceux qui travaillent sans posséder, les prolétaires ; de l'autre, ceux qui possèdent sans travailler ; « d'un côté les voleurs, les maîtres, capitalistes et propriétaires, de l'autre les volés et les asservis, ouvriers d'usines et d'ateliers, employés, mineurs, paysans » (1), « d'un côté ceux qui détiennent le capital, de l'autre les producteurs qui sont les créateurs de toutes les richesses puisque le capital ne se constitue que par un prélèvement effectué au détriment du travail » (2).

Entre ces deux classes, il ne peut y avoir rien de commun. Toujours « la minorité parasitaire » « dépouille la masse productive » ; « le capital est le produit du vol ». Il ne peut donc y avoir entre les travailleurs et les oisifs, entre les « voleurs » et les « volés » qu'une lutte à mort. Cette lutte ne se terminera que par la victoire complète du prolétariat, par le syndicat.

Mais cette œuvre de destruction du régime capitaliste n'est pas tout le syndicalisme. « La classe ouvrière a des idées plus hautes, des visées de transformation sociale » (3). Car non seulement le syndicat est l'arme qui détruit ; il sera aussi le fondement, « la cellule de la société future ». Mais actuellement, le syndicat n'est qu'un organisme de « combat social », de lutte de classe. Le principe de la lutte de classe étant posé, le syndicalisme va en tirer les conséquences extrêmes et tomber dans l'anarchie. Les syndicalistes sont des

(1) Pouget, *Le Syndicat*, p 5.
(2) *Id.*, *L'Action syndicaliste*. Statuts de la C. G. T., p. 11.
(3) *Id.*, p. 3.

anarchistes. En un moment de franchise, il est arrivé à plus d'un « dirigeant » d'en faire l'aveu. Pour peu qu'ils soient en veine de confidence et de sincérité, beaucoup n'hésitent pas à déclarer : « Au fond, nous sommes des libertaires ». Or, libertaire et anarchiste sont synonymes. Les disciples de Bakounine, ancêtres des syndicalistes actuels s'intitulaient indifféremment « libertaires » ou « anarchistes ».

Pour être plus apte à mener la lutte de classe, le syndicat refuse de s'embarrasser de toutes ces institutions de prévoyance, de mutualité, qui ont tant de succès à l'étranger. C'est, d'après M. Pouget, un signe d'infériorité. « Les syndicats français, dit-il, ont dépassé ce stade. Ils ont fait de la mutualité autrefois... seulement, l'expérience aidant, ils se sont dégagés et aujourd'hui c'est l'œuvre de résistance à l'exploitation capitaliste qui domine toutes leurs préoccupations. Cette attitude différencie les syndicats français des syndicats étrangers (Angleterre, Allemagne, etc.) où la mutualité tient une large place dans les préoccupations... On ne veut pas faire de mutualité au sein des syndicats parce qu'on surchargerait l'organisme de lutte et on risquerait d'atténuer sa force combative » (1).

La mission actuelle du syndicat est donc de combattre le plus violemment possible le patronat ; mais il fera également la guerre contre l'État qui est le gardien de l'ordre, c'est-à-dire des privilèges des riches au service desquels il met sa police et son armée. Or le syndicalisme veut la suppression de tous ces privilèges. Comment faire ? Emparez-vous du pouvoir, dit le socia-

(1) Pouget, *L'Action syndicaliste*, p. 8.

lisme parlementaire. Mais les syndicalistes sont revenus du guesdisme. « Pour détruire l'État, on ne peut pas devenir soi-même État, car si on le devient, on devient du même coup conservateur, on le devient par la force des choses, on le devient même sans malhonnêteté parce qu'on ne peut pas faire autrement, parce qu'on voit les choses d'un autre point de vue, parce que telle difficulté et tel devoir apparaissent qui ne permettent pas à un révolutionnaire devenu homme politique d'être un homme politique révolutionnaire complet » (1).

La lutte des classes intégrale voulue par les syndicalistes disparaît. D'ailleurs que devient la classe elle-même dans l'État, dans la politique. Elle se transforme absorbée dans la vie parlementaire, confondue avec le parti politique. Or le parti politique n'est pas la classe. C'est un tout composé d'éléments hétérogènes reliés seulement par une opinion identique. Travailleurs, professeurs, bourgeois, fonctionnaires se coudoient dans le parti socialiste. « Nul lien économique commun ne maintient leur cohésion qui ne repose que sur la base fragile d'une idéologie sans support matériel. » Non seulement la classe n'est pas le parti, mais « elle est apparue comme radicalement différente du parti » (2).

Pour être élu, le candidat a recours aux combinaisons louches, aux compromissions. « L'ennemi de classe » devient « un ami électoral ». Une fois élu, le candidat révolutionnaire pour conserver sa popularité vantera bien haut les bienfaits de la « paix sociale », de la « paix française » et fera voter des lois favorables aux

(1) Mermeix, *op. cit.*, p. 11.
(2) Lagardelle, *Syndicalisme et Socialisme*, p. 45.

majorités « moutonnières » au détriment des minorités, les plus conscientes, les plus révolutionnaires. Décidément quelle « sale besogne » que la politique ! Même à quoi bon voter ? « Ne vote plus, prépare la révolte » disait aux élections législatives dernières une affiche suggestive de Grandjouan représentant un candidat quelque peu malmené par la dure semelle du prolétariat. Remède cher à M. Sorel et, d'après lui, nécessaire aux politiciens : « Je crois, écrit-il dans les « Réflexions sur la violence » très utile de rosser les orateurs de la démocratie et les représentants du Gouvernement ».

§ 3. — Le syndicalisme français et l'action directe.

A cette « action indirecte », qui est « le principe de la démocratie et de son succédané, le socialisme parlementaire et qui substitue le représentant au représenté » (1), combien est préférable l'action directe « qui est le principe du syndicalisme et qui, éliminant l'intermédiaire ne conserve que l'intéressé » (2), qui, « à la pénétration politique » *dans* « l'État bourgeois préfère l'action incessante » *sur* « la société bourgeoise » (3). Le « Connais-toi toi-même » de Socrate, dit Pouget, est au syndicat complété par la maxime « Fais tes affaires toi-même ! » (4)

Par l'action directe, « action personnelle des ouvriers s'exerçant en dehors de toutes considérations légali-

(1) Lagardelle, *op. cit.*, p. 44.
(2) *Id.*, p. 45.
(3) M. Turgeon, *op. cit.*, p. 89.
(4) Pouget, *Le Syndicat*, p. 13.

taires, et de toute autorisation d'en haut » (1), « forme sublimée de l'activité consciente des volontés de la classe prolétarienne » (2), le prolétariat fera beaucoup plus vite et mieux de la besogne de lutte de classe. Groupés dans les syndicats, les travailleurs sont vraiment chez eux; ils ne vont pas, comme dans le parti, « être détachés du sol qui les porte » et ils vont pouvoir, selon la formule de *l'Internationale* « agir eux-mêmes pour leur émancipation » et d'abord pour « l'acte primordial d'émancipation intégrale qui est l'expropriation capitaliste ».

Le syndicalisme français est donc une « philosophie de l'action ». « C'est, dit M. Lagardelle, l'originalité du syndicalisme français de ne connaître que l'action ». Cette action révolutionnaire non seulement est directe, c'est à-dire accomplie directement par l'employé sur l'employeur, mais encore quotidienne. « Par le syndicalisme, la pratique et la théorie se confondent, et c'est l'action et non plus la phrase qui est révolutionnaire. Il s'agit ici d'une conduite immédiate et non d'une attente paresseuse. Les hommes se classent selon les actes et non selon les étiquettes. L'esprit révolutionnaire du ciel descend sur la terre, il se fait chair, se manifeste par des institutions, s'identifie avec la vie. L'acte quotidien prend seul une valeur révolutionnaire, et la transformation sociale, si elle vient un jour, ne sera que la généralisation de cet acte » (3).

« La révolution, dit encore M. Pouget est une œuvre de tous les instants, d'aujourd'hui comme de demain;

(1) Griffuelhes, *Syndicalisme et Socialisme*, p. 57.
(2) Pouget, *Le Syndicat*.
(3) Lagardelle, *Syndicalisme et Socialisme*, p. 50.

elle est une action continuelle, une bataille de tous les jours, sans trêve ni répit contre les forces d'oppression et d'exploitation. Est révolutionnaire et fait acte de révolutionnaire, celui qui, n'admettant pas la légitimité de la société actuelle, travaille à sa ruine » (1). Cette idée de révolution par l'action directe quotidienne remplace, pour les syndicalistes français, l'idée de révolution politique des socialistes.

L'action directe a un triple objet : 1° améliorer si c'est possible la situation des travailleurs; 2° diminuer l'autorité patronale; 3° surtout accoutumer les ouvriers non syndiqués à recevoir les impulsions du syndicat et les rendre aptes par de petites manœuvres à la grande opération de la grève générale révolutionnaire. Elle diffère selon les circonstances. Elle peut frapper l'État, quelquefois l'ouvrier traître, le « renégat », le « renard »; plus souvent le patron.

Elle est pacifique ou violente, mais son but est toujours révolutionnaire. « L'action directe est toujours une manifestation de la conscience et de la volonté ouvrières; elle peut avoir des allures bénévoles et très pacifiques et aussi des allures vigoureuses et violentes... Cela dépend des circonstances, mais en un cas comme dans l'autre, elle est de l'action révolutionnaire parce qu'elle n'a cure de la légalité bourgeoise et que sa tendance est d'obtenir des améliorations qui réalisent une diminution des privilèges bourgeois » (2).

Sont de l'action directe, les grèves des « bras croisés » comme les grèves violentes. Le maçon qui « fignole » son travail (sabotage perlé) fait de l'action directe comme

(1) Pouget, *Le Parti du Travail*, p. 13.
(2) *Id.*, cité par Griffuelhes, *L'Action syndicaliste*, p. 26.

le garçon coiffeur qui badigeonne d'acide la devanture de son patron. L'action directe d'ailleurs, pour être efficace doit être collective. Le syndicalisme ne s'occupe pas d'action directe individuelle, des gestes de Ravachol ou d'Émile Henry. Dans le syndicat, qui doit être vraiment « l'école de la révolution », les travailleurs doivent apprendre à manier cette arme. Les moyens d'action directe sont nombreux, boycottage, label, sabotage et surtout les grèves. Ils doivent être employés tour à tour selon les circonstances.

Le boycottage et le sabotage ne datent, en France, que de 1897, du congrès corporatif de Toulouse. A ce congrès, une commission fit adopter le rapport sur ce sujet. Et depuis, la « Voix du Peuple » et autres journaux syndicalistes ne cessent de vanter l'efficacité et « la moralité » ! de ces procédés.

« Avec le boycottage et son complément indispensable, le sabotage, dit le rapport lu au congrès de Toulouse, nous avons une arme de résistance efficace qui, en attendant le jour où les travailleurs seront assez puissants pour s'émanciper intégralement, nous permettra de tenir tête à l'exploitation dont nous sommes victimes. Il faut que les capitalistes le sachent : le travailleur ne respectera la machine que le jour où elle sera devenue pour lui une amie qui abrège le travail au lieu d'être, comme aujourd'hui, l'ennemie, la voleuse de pain, la tueuse de travailleurs » (1).

Nous avons pu voir, hélas ! pendant la récente grève des cheminots les funestes effets de cette malfaisante doctrine.

(1) Brochure : *Boycottage et Sobotage*, p. 14.

Si le boycottage et le sabotage sont efficaces, la grève l'est bien davantage encore. Le syndicalisme qui est une philosophie de l'action est, par là même, une philosophie de la grève. Elle, surtout, a non seulement une utilité pratique immédiate, mais encore, point essentiel, une « vertu révolutionnaire ».

« Les grèves répétées, dit M. Delesalle, sont pour le prolétariat, en même temps qu'une excellente gymnastique de l'action, d'une puissante efficacité éducative. »

Cette éducation révolutionnaire surtout est importante. Ainsi, boycottage, sabotage et grèves partielles doivent concourir pour désagréger, pour saper les institutions capitalistes. « Cette guerre de « guerillas » est nécessaire pour progresser. Elle l'est aussi pour grouper, fortifier, militariser, entraîner les travailleurs. Mais elle ne suffira pas toujours. « Les améliorations conquises au jour le jour ne sont que des étapes sur la route de l'émancipation humaine (1). » Il faudra un jour livrer le combat décisif qui, par l'expropriation générale de la bourgeoisie, libérera complètement la classe ouvrière. Ce sera la grève générale qui accomplira cette besogne définitive et établira sur les ruines du capitalisme vaincu par la « sociale » la société nouvelle.

§ 4. — Le syndicalisme français et la grève générale.

C'est donc à cette grève générale, à cette « lutte finale » que tout travailleur conscient doit se préparer

(1) Pouget, *Le Parti du Travail*, p. 15.

au sein du syndicat. Par cette épithète de grève générale, il faut entendre non la grève générale réformiste, la grève de tous les travailleurs d'un pays pour obtenir une amélioration partielle, mais la grève générale révolutionnaire qui accomplira « l'œuvre d'émancipation intégrale ». Cette idée de grève générale lancée par un ouvrier parisien, anarchiste militant, le compagnon Tortelier, fut reprise au congrès régional ouvrier de Tours en 1892, par M. Briand. Elle est actuellement le pivot, « la plate-forme » de tout le syndicalisme révolutionnaire français. Elle fait son originalité et, prétendent les syndicalistes français, doit faire sa force. Elle est le remède qui guérira tous les maux.

« L'idée de grève générale concentre en elle toute la puissance du syndicalisme révolutionnaire, dit M. Georges Sorel dans ses « Réflexions sur la violence », elle éveille d'un seul choc tous les sentiments qui entretiennent au cœur des prolétaires la lutte contre le capitalisme et l'État ; elle donne un relief extraordinaire à l'opposition des classes : sur ce champ de bataille, la société est bien divisée en deux classes et seulement en deux : toute la classe prolétarienne se dresse contre toute la classe bourgeoise. Les grèves partielles ne sont qu'escarmouches ; la grève générale expropriatrice, c'est le combat décisif, la bataille napoléonienne qui écrase définitivement l'adversaire » (1).

« La classe ouvrière souveraine dicte le droit à la classe capitaliste vaincue » (2), « l'ancienne société

(1) Georges Sorel, « Réflexions sur la violence *Le Mouvement socialiste*, n° de mars 1906, p. 256.

(2) Ch. Guieysse, « Patriotisme démocratique et Patriotisme capitaliste », *Le Mouvement socialiste*, octobre 1905, p. 144.

capitaliste et étatiste s'effondre : à la place apparaît la société nouvelle » (1). Mais cela ne se passera pas sans un « fameux chambard », sans insurrections, sans coups de fusil et sans barricades. Finalement, ce sera « la force qui aura le dernier mot ». Karl Marx avait raison. « Commencée dans la légalité puisqu'elle est aujourd'hui l'exercice d'un droit, la grève générale deviendra d'elle-même, par la logique du mouvement des foules, la force « libératrice », la force « accoucheuse des sociétés » (2). Le syndicalisme rencontre là le marxisme, mais l'idée de grève générale révolutionnaire est une idée bien française. Aussi convient-il d'insister sur ce sujet.

Dès sa naissance elle fut accueillie avec faveur par le groupe avancé des socialistes, les allemanistes, rivaux des guesdistes, qui eux étaient hostiles à cette idée. Dans un congrès tenu à Paris au mois de mars 1891, les allemanistes votèrent une résolution disant que « les groupements corporatifs devaient se généraliser dans un intérêt commun et que cette entente étant généralisée, la grève générale nationale et internationale devait être décrétée » (3).

L'année suivante (1892), à Saint-Quentin, ils s'exprimaient en termes plus catégoriques encore. Ils représentaient « la grève générale comme le but final des groupements syndicaux et politiques ».

Mais un ardent syndicaliste, orateur de talent, M. Aristide Briand, l'actuel président du Conseil (4),

(1) F. Challaye, *op. cit.*, p. 56.
(2) M. Turgeon, *op. cit.*, p. 89.
(3) Léon Blum, cité par Mermeix, *op. cit.*, p. 127.
(4) Depuis cette époque, M. Briand, démissionnaire, a été remplacé à la présidence du Conseil par M. Monis.

devait faire sienne cette idée de la grève générale, et par sa prenante éloquence, en assurer le succès. La première grande victoire de M. Briand date du congrès de Marseille en 1892. Là, malgré la présence de MM. Guesde et Lafargue, profondément hostiles à cette « tactique » de la grève générale, on vota une motion en sa faveur. Cette victoire devint définitive au Congrès de Nantes en 1894, où M. Briand gagna à sa cause les neuf dixièmes des syndicalistes. C'était l'écroulement du Guesdisme.

« La grève générale, dit à la tribune M. Briand, a été votée à Marseille par esprit d'enthousiasme. Aujourd'hui, on vous propose de la rejeter. Mais vous donne-t-on de nouveaux arguments ? Non. On attaque la formule de la grève générale, parce qu'on ne considère que le résultat des grèves partielles qui, elles-mêmes, auraient mieux réussi si elles avaient été généralisées. La grève générale n'en est pas moins un principe qui, par sa vertu propre a accéléré la propagande, qui a fortifié la solidarité ouvrière. On la considère comme utopique, mais n'est-il pas tout aussi utopique d'espérer conquérir les pouvoirs publics par le bulletin de vote qu'on peut supprimer demain? En tous cas, deux armes valent mieux qu'une. Je ne demande pas de voter l'application immédiate de la grève générale. Mais pourqui vous refuser à en voter la formule? En avez-vous peur? Par le principe de la grève générale, on a détruit l'égoïsme chez l'ouvrier qui considère la grève non plus comme la lutte contre le patron, mais comme une arme sociale » (1). Dans tous les congrès

(1) Cité par Mermeix, *op. cit.*, p. 128-129.

syndicalistes qui suivirent, à Limoges, à Rennes, etc..., l'idée de grève générale a toujours triomphé. Devant les congrès socialistes, nationaux et internationaux, M. Briand l'a soutenue presque seul contre tous. Au congrès général des organisations socialistes françaises, tenu à Paris du 3 au 8 décembre 1899, avant l'unification des socialistes, M. Briand commençait ainsi son discours :

« Citoyens, la grève générale est une conception dont j'ai quelque peu endossé la paternité... J'ai demandé hier que cette question de la grève générale fût traitée à part. J'estime en effet qu'elle mérite les honneurs d'une discussion particulière : d'abord parce qu'elle est intéressante en elle-même, ensuite parce que le congrès du parti socialiste aura ainsi l'occasion de marquer sa déférence aux congrès des organisations syndicales tenus à Marseille, à Nantes, à Limoges, à Rennes, et qui se sont prononcés affirmativement sur cette question. Il est déjà fâcheux, à mon avis, que dans le domaine des préoccupations purement politiques, certains de nos camarades, parmi les meilleurs, les mieux écoutés, aient cru devoir dès l'abord écarter la conception de la grève générale avec un dédain qu'elle ne méritait pas... Mais vous me permettrez, citoyens, de persister à croire qu'elle est bonne et féconde, et d'espérer que le parti socialiste, tout entier, s'y engagera avec le prolétariat, j'ose même dire à la tête du prolétariat... »

Et après avoir fait la critique de la grève partielle « toujours vouée à l'impuissance parce que les ouvriers engagés dans un conflit ne se trouvent jamais en réalité en face de patrons isolés », parce que « le patron a toujours avec lui, pour lui, des moyens de répression

dont dispose sa classe, l'ensemble des forces sociales organisées, magistrature, fonctionnaires, soldats, gendarmes, policiers », il prononce l'apologie de la grève générale révolutionnaire « apportée au monde du travail par le fait même de l'évolution économique », et qui est le but dernier de toute organisation syndicale.

« Je considère, moi, dit-il, qu'elle est au contraire essentiellement pratique... Eh bien oui, ajoute-t-il, je l'ai dit, je le crois fermement, la grève générale, ce serait la révolution. » C'est même, d'après l'orateur, le seul procédé de révolution possible à l'heure actuelle.

« Les travailleurs comprennent que la révolution de demain, celle qui émancipera le prolétariat, ne peut plus être tentée par les vieux procédés révolutionnaires. Non pas, camarades, que je les réprouve; je suis de ceux qui se font scrupule de décourager les efforts révolutionnaires quels qu'ils soient. La grève générale seule pourrait être efficace parce qu'elle serait une « mobilisation » de tous les travailleurs, mobilisation aussi rapide que celle des soldats. D'autre part, la grève générale présente au militant cet avantage, elle a ceci de séduisant, qu'elle est en somme l'exercice d'un droit incontestable. C'est une révolution qui commence dans la légalité, avec la légalité. En se refusant au collier de misère, l'ouvrier se révolte dans la plénitude de son droit; l'illégalité, c'est la classe capitaliste qui la commettrait en se faisant provocatrice, en essayant de violer un droit qu'elle a consacré elle-même ».

Enfin, après avoir réfuté d'autres arguments qu'on opposait à l'idée de grève générale, il terminait par un appel aux socialistes :

« Croyez-moi, citoyens, cette idée est féconde. Ne la

combattez plus : aidez-nous au contraire à la propager. En lui faisant bon accueil, le parti socialiste fera œuvre révolutionnaire et l'union qui sortira de ce congrès sera plus complète n'étant pas exclusive d'un mode d'action pour lequel le prolétariat syndiqué a nettement marqué ses préférences » (1).

Au 5e congrès socialiste international tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900, la grève générale, nous l'avons vu au cours de notre étude sur l'esprit syndicaliste allemand, formait l'étude de la douzième question. M. Legien était le rapporteur de la majorité composée d'Autrichiens et d'Allemands, et M. Briand celui de la minorité formée d'Italiens et de Français. Là encore il défendit avec son éloquence habituelle l'idée de grève générale.

« Il est vraiment regrettable, dit-il, qu'on n'ait pas cru devoir faire à cette question de la grève générale, qui est au premier rang des préoccupations du prolétariat, une place plus large dans les discussions du congrès...

« Au surplus, ajoutait-il, je me demande comment on pourrait rejeter toute idée de grève générale sans mettre en doute par cette négation même l'efficacité de l'organisation syndicale tout entière. Eh quoi ! Vous admettez qu'un syndicat se prépare à engager la lutte contre un ou plusieurs patrons. Vous l'encouragez même et vous refuseriez d'envisager l'organisation du prolétariat en vue d'une bataille générale contre l'ensemble des patrons ? La grève générale est le stimulant le plus actif de l'organisation syndicale...

(1) Extrait du *Compte rendu officiel.*

Et il continuait, confirmant les idées de son discours de 1899 sur la vertu révolutionnaire de la grève générale :

« Mais je ne veux pas me cantonner sur le terrain un peu étroit des seules préoccupations économiques, et je déclare bien haut, en toute franchise, que je vois surtout dans la grève générale le mode de révolution le plus efficace. Oui, pour moi, la grève générale serait la révolution, mais une révolution différente de celle du passé, donnant aux travailleurs plus de garanties en ce qu'elle ne laisserait pas à quelques hommes le soin de tirer parti de la victoire. Victorieux par cette tactique, le prolétariat mettrait lui-même la main sur les instruments de production et les garderait d'autant plus facilement qu'avant de les saisir, il se serait organisé pour les actionner. Ce ne serait plus une révolution autour de formules plus ou moins décevantes, ce serait une révolution dans les choses » (1).

Il déposait sur le bureau du congrès la résolution suivante qui fut rejetée par 27 voix contre 7 :

« Considérant que la grève générale apparaît comme le mode d'action révolutionnaire le mieux adopté aux conditions de lutte imposées par la société capitaliste ;

« Le congrès :

« Tout en adjurant le prolétariat de ne déserter aucun terrain d'action, de ne négliger l'usage d'aucun des moyens d'émancipation qui sont à sa portée,

« Invite les travailleurs du monde entier à s'organiser pour la grève générale, soit que cette organisation doive être entre leurs mains un simple moyen de

(1) *Compte rendu analytique officiel*, p. 97.

pression, un levier destiné à faire sur la société capitaliste les pesées indispensables à l'obtention d'améliorations successives d'ordre politique ou économique, soit que les circonstances devenant propices, elle doive être mise au service de la révolution sociale... » (1).

Au 6e congrès socialiste international tenu à Amsterdam du 14 au 20 août 1904, la question de la grève générale fut portée à l'ordre du jour et discutée dans l'assemblée générale du jeudi 18 août. M. Briand, délégué du Parti socialiste français pour la Loire, le Nord et le Pas-de-Calais, y prononça les paroles suivantes :

« Mes amis du Parti socialiste français et moi, c'est parce que nous nous plaçons résolument et voulons nous maintenir sur le terrain pratique des améliorations que nous sommes partisans de la grève générale, soit que nous visions à des réformes pratiques, soit que nous poursuivions le but révolutionnaire du socialisme, c'est-à-dire la transformation totale de la société actuelle ; nous voulons rester munis de tous nos moyens de lutte. Parmi ces moyens, il y a la grève générale...

« Je déclare que la grève générale n'est pas un principe, mais seulement une question de tactique ; la grève générale n'est pas un but, mais un moyen. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur la portée d'un tel effort : il ne suffira pas pour l'établissement du socialisme révolutionnaire. Mais nous voulons user de toutes les armes de combat qui nous semblent efficaces. Nous ne pouvons être suspects de déserter la lutte de classe. S'il y a une arme de classe, c'est bien celle-là... »

(1) *Compte rendu analytique officiel*, p. 98.

Il réfute ensuite les arguments ordinaires contre la grève générale (les ouvriers seraient les premiers à pâtir de la grève générale, et cet autre argument : si la grève générale devient possible, elle devient par là même inutile, il faut faire tout de suite la révolution). Il les traite « d'arguments grossiers » et de « cercle vicieux ». D'après lui, dans ce dernier cas la grève générale serait encore utile car elle deviendrait alors « l'instrument de la révolution ». « Elle peut, ajoute-t-il, devenir en outre un instrument d intimidation et de pression pour obtenir des réformes ou pour les faire appliquer. Elle peut être enfin l'instrument de résistance » (1).

Il terminait en montrant la fragilité du bulletin de vote et recommandait de voter pour la résolution du Parti ouvrier socialiste-révolutionnaire.

Cette résolution contenait les considérants suivants :

« Considérant que le refus collectif de travail ou la grève est la seule arme que la légalité capitaliste ait laissée sur le terrain du salariat à la disposition des prolétaires pour la défense de leur pain ou de leur dignité;

« Considérant qu'en faisant éclater aux yeux des plus aveugles l'antagonisme d'intérêts qui caractérise l'ordre capitaliste, la grève, en éveillant l'instinct de classe chez les travailleurs, est de nature à les amener à la conscience de classe qui peut et doit en faire des socialistes...

« Considérant d'autre part qu'une grève plus ou moins étendue ou générale peut, l'organisation ouvrière et les

(1) *Compte rendu analytique officiel*, p. 53 à 55.

circonstances aidant, déterminer une explosion révolutionnaire pendant que là où les prolétaires ne possèdent pas de moyens d'action politique ou sont menacés de s'en voir dépouillés, cette suspension en masse du travail peut s'imposer à eux pour les conquérir ou les conserver... » (1).

Cette résolution fut repoussée par 36 voix contre 3.

Au congrès de Stuttgart, en 1907, on condamna en bloc les « rêveries anarchistes » des Français, et à la conférence de Paris de 1909 apparut nettement la différence entre les procédés révolutionnaires des syndicalistes français et les procédés légaux des étrangers. Les Français avaient déposé une proposition tendant à l'organisation de congrès ouvriers internationaux destinés à remplacer les conférences et où seraient discutées les questions théoriques de la grève générale et de l'antimilitarisme.

Devant l'hostilité générale des délégués de tous les autres pays, et en particulier de l'Allemagne et de l'Angleterre, ils furent forcés de la retirer. Legien, interviewé après la conférence blâmait les procédés des « *anarchisants* » de la C. G. T.

§ 5. — Comment se fera la grève générale.

Le dédain répété des syndicalistes étrangers pour les procédés anarchiques de la C. G. T. et en particulier par la grève générale considérée en France comme une panacée universelle, serait-il en train de changer les théories de nos syndicalistes. On pourrait le croire.

(1) *Compte rendu analytique officiel*, p. 55.

Cette idée de grève générale a en effet subi, depuis le jour où elle a été conçue par le compagnon Tortelier, une évolution qu'il est intéressant de noter. Pour Tortelier, la grève générale consistait seulement dans une cessation complète de travail; à un jour fixé, les travailleurs se seraient croisés les bras et auraient attendu tranquillement que la révolution se fasse. Cette conception était enfantine. Elle disparut vite. Les socialistes alors parlèrent de « grève générale politique ». Puis de « grève corporative généralisée ». Cette grève différait de la précédente par le caractère de la revendication initiale. « Dans la grève politique, il faut que cette revendication présente un intérêt moral, une utilité générale susceptibles d'attirer aux grévistes des sympathies en dehors de leur classe». La grève corporative généralisée doit au contraire procéder d'une revendication économique professionnelle. Mais dans toutes ces grèves d'inspiration socialiste, la majorité et la légalité jouent toujours un rôle. Vinrent ensuite les libertaires, les syndicalistes révolutionnaires et leurs théories négatives (négation des majorités, du parlementarisme et des moyens légaux); ils ne connaissent que la force. Avec eux, la grève générale devait revêtir un aspect sauvage, vision de meurtre, de sang, d'incendie. On pillerait les usines, on affamerait Paris. Ce « rêve de roi nègre neurasthénique », selon l'expression de M. Mermeix, après avoir été pendant longtemps celui de tous les libertaires, semble aujourd'hui perdre de son crédit. Ce procédé qui semblait d'abord possible, pratique, aux ouvriers leur est apparu comme irréalisable, comme nuisible même, en admettant qu'il se produisît quelque jour.

Un des esprits les plus distingués du syndicalisme,

M. Georges Sorel, considère cette grève générale comme une chimère et lui applique la théorie des « mythes » qui sont, dit-il, des « compositions faites avec art en vue de donner un aspect de réalité à des espoirs sur lesquels s'appuie la conduite présente ».

La grève générale envisagée sous cet aspect est bonne et salutaire, car elle pousse le prolétariat à s'organiser, à s'entraîner pour cette lutte suprême. Si ce jour n'arrive jamais, ce « mythe » aura quand même servi la classe ouvrière puisqu'elle l'aura rendue plus forte et par là même plus capable de dicter ses volontés à la société capitaliste. « Qui veut la fin veut les moyens », dit un proverbe ; qui veut la grève générale doit la préparer, et par conséquent faire œuvre révolutionnaire encore et toujours.

« Alors même que les révolutionnaires, dit M. Georges Sorel, se tromperaient du tout au tout en se faisant un tableau fantaisiste de la grève générale, ce tableau pourrait avoir été, au cours de la préparation à la révolution, un élément de premier ordre s'il a admis d'une manière parfaite toutes les aspirations du socialisme et s'il a donné à l'ensemble des pensées révolutionnaires une précision et une raideur que n'auraient pu leur donner d'autres manières de penser » (1).

« Certes, dit-il encore, il faut continuer quand même cette propagande en faveur de la grève générale, car ce qui importe c'est de solliciter au moyen d'images, au moyen de « mythes » la classe ouvrière à multiplier en elle les organisations spontanées, ne pas lui proposer des buts précis, mais des objets hypothétiques ; car il

(1) G. Sorel, *Le Mouvement socialiste*, n° d'octobre 1905.

faut se méfier du découragement qui pourrait résulter de la désillusion produite par la disproportion qui existe entre l'état réel et l'état attendu » (1).

Voilà donc la théorie nouvelle de la grève générale, bien métaphysique il est vrai, et peu à la portée des esprits simplistes et frustres de la plupart des syndicalistes. Puisse-t-elle faire des adeptes. Le mythe de la grève générale, à tout prendre, est préférable à la grève générale elle-même.

§ 6. — Le syndicalisme français et l'antipatriotisme.

Profondément antiétatiste, le syndicalisme français devait aboutir à l'antipatriotisme. Les entités de Patrie et d'État sont en effet très voisines. « La patrie c'est l'État », écrit le secrétaire de la Bourse du travail de Besançon. Or l'État, « expression défensive du patronat et par cela même son souteneur obligé » (2), est mauvais ; la patrie aussi est mauvaise et, par suite, l'armée qui les défend. D'ailleurs, qu'est-ce que la patrie pour un travailleur. Karl Marx n'a-t-il pas dit :

« Les prolétaires n'ont pas de patrie. » En effet, la patrie est un luxe, le luxe des riches. Il faut être propriétaire pour être patriote. Pouget dit : « Le patriotisme ne s'explique qu'avec, pour tous les patriotes indistinctement, une part d'avoir social et rien n'est plus absurde qu'un patriote sans patrimoine » (3).

(1) G. Sorel, Cité dans *Le Journal*, n° du 2 septembre 1909.
(2) Pouget, *La C. G. T.*, p. 47.
(3) *Id.*, *Les Bases du syndicalisme*, p. 15.

L'idée de patrie, d'ailleurs, est toute subjective. Le bourgeois et le travailleur ne comprennent pas la patrie de la même façon. « Selon que l'on est un salarié ou un possédant, on a une conception différente de la patrie... Selon que l'on « vit de » ou que l'on « paie pour » on a de cette entité une opinion divergente. Cela revient à dire qu'il y a autant de conceptions de la patrie qu'il y a de catégories humaines, c'est-à-dire d'intérêts » (1).

Pour l'ouvrier, la patrie sera où se trouvent travail et salaire, où il pourra gagner son pain. « La patrie des ouvriers c'est leur ventre et celui de leur famille » et, comment en serait-il autrement? La patrie ne représente pas pour le prolétaire comme pour le bourgeois un patrimoine matériel, un capital. L'ouvrier ne participe pas au patrimoine national, et ne peut pas y participer. Pour cela il faut avoir reçu l'instruction et l'éducation des gens riches. L'argent et le temps manquent au travailleur obligé de gagner son pain :

« Je suis étranger à tout ce qui constitue le rayonnement moral de ma nation. Je ne possède rien, je dois vendre mon travail pour faire face à mes besoins les plus stricts. Donc, rien de ce qui pour certains forme une patrie, n'existe pour moi. Je ne puis pas être patriote. »

Serais-je patriote pour sauvegarder les libertés politiques? Mais des peuples comme les Allemands n'en possèdent pas et cependant se déclarent prêts à « défendre leur pays contre toute invasion ». Le serais-je pour garder un sol qui ne m'appartient pas? Mais

(1) Griffuelhes, *L'Action syndicaliste*, p. 38.

ouvrier, je passe la frontière pour aller chercher du travail hors du pays ingrat qui refuse de me nourrir. Pourquoi, soldat, me ferais-je tuer pour défendre ce même pays d'où la misère m'a chassé ? Quelle est, d'ailleurs, à l'heure actuelle, la mission de l'armée ? Est-ce bien de défendre cette portion de terrain qu'on est convenu d'appeler la patrie ? Non pas. L'armée en est réduite à ne plus jouer qu'un rôle de police, elle est aux mains des capitalistes de chaque pays une arme dont ils se servent contre tous les travailleurs :

« On sait combien l'idée de patrie est maintenue, exploitée par les dirigeants pour justifier l'existence d'une armée dont le rôle s'est affirmé dans les mouvements ouvriers de ces derniers temps. On sait quelle est l'entente internationale des dirigeants et des capitalistes pour une plus intense exploitation des travailleurs », dit M. Griffuelhes (1).

« Le soldat a pour fonction de défendre le patron contre l'ouvrier », dit-il encore. C'est là une vérité que la grève a bien vite révélé à l'ouvrier : « la patrie lui apparaît sous les espèces du patron, du contremaître, du soudard, du policier, du juge et du geôlier ». Dès le début de la grève, le patron fait appel à l'armée pour garder son usine ; « les bourgeois dirigeants mettent l'armée au service des bourgeois digérants ». Souvent on a vu « les travailleurs en culotte rouge » massacrer « les travailleurs en blouse » (2). Ceux-ci ne doivent pas être dupes. Il ne faut pas qu'ils aillent au régiment revêtir la « livrée du soldat ». Mieux vaut déserter. Il faut donc non seulement être antipatriote et antimili-

(1) Griffuelhes, *L'Action syndicaliste*, p. 42.
(2) F. Challaye, *op. cit.*, p. 26-27.

tariste, mais encore antimilitariste militant, car : « rendre les jeunes gens antimilitaristes, dit M. Griffuelhes, c'est nous rendre sympathiques les baïonnettes de demain » (1). Aussi tous les ans la « Guerre Sociale », au moment du conseil de revision et du départ de la classe fait-elle paraître un numéro spécial consacré aux conscrits, et couvre-t-elle les murs d'affiches écarlates où sont prodigués les appels violents à la désertion et à la révolte.

L'ouvrier au régiment ne doit pas oublier ses origines, renier son passé. Au contraire, il doit profiter de son passage à l'armée pour faire de l'antimilitarisme, pour gagner à « la cause » ses camarades, pour semer la bonne graine syndicaliste et faire de ces soldats soumis des citoyens conscients et des révoltés en cas de déclaration de guerre. M. Briand, dans le discours qu'il prononça au congrès général des organisations socialistes tenu à Paris le 3 décembre 1899, disait :

« On peut préconiser la grève du soldat; on peut même essayer de la préparer et vous avez raison de me rappeler que nos jeunes militants s'emploient à faire comprendre à l'ouvrier qui va quitter l'atelier, au paysan qui va déserter les champs, pour aller à la caserne, qu'il y a des devoirs supérieurs à ceux que la discipline voudrait leur imposer. »

Pour préparer cette grève militaire, le syndicaliste doit recruter des adhérents et les incorporer dans des sections révolutionnaires. Il y a peu de temps, la « Guerre Sociale » reproduisait un appel aux conscrits qui allaient partir, publié par « l'Emancipé », organe

(1) Griffuelhes, *op. cit.*, p. 22.

du syndicat de la maçonnerie et de la pierre. Cet appel émanait d'une des sections révolutionnaires de l'Est de ce syndicat. On y invitait les jeunes conscrits à se mettre, aussitôt arrivés à leur régiment, en rapport avec les organisations révolutionnaires locales : « C'est ainsi, disait cet appel, que vous connaissant, vous pourrez former des sections révolutionnaires au sein des compagnies du régiment tel que cela existe dans certaines places fortes de l'Est. Ces sections ayant des rapports entre elles, tout en conservant leur autonomie, constituent une force qui, le jour où les gouvernants rêveront de guerre extérieure ou intérieure, se dressera pour leur dire qu'ils ne sont pas seuls et qu'il faut compter avec elles. A l'œuvre, c'est urgent ! » (1)

Toute cette propagande militariste en effet doit aboutir à la « grève militaire » en cas de déclaration de guerre. « L'Humanité », dans un numéro de l'an dernier, dénonçait les périls du militarisme et du marinisme qui « sont des chancres rongeurs », et faisait l'apologie des soulèvements de Catalogne au moment de la guerre hispano-marocaine. Elle donnait en exemple les Catalans qui refusaient de partir pour le Maroc. « Il est temps disait-elle que le prolétariat international affirme bien ses intentions, et qu'à l exemple des héroïques Catalans il fasse savoir son dégoût pour la guerre étrangère (2) ».

« Le soldat conscient » ne doit pas non plus accomplir la besogne du travailleur en grève. Il ne doit pas se conduire en « jaune », en « renard », et surtout il ne doit pas tirer sur ses frères. « L'Internationale, » la chanson chère aux syndicalistes ne dit-elle pas que

(1) Cité par *Le Temps*, n° du vendredi 24 septembre 1909.
(2) *L'Humanité*, n° du 13 septembre 1909.

« les balles doivent être pour les généraux », plutôt la mort de tous les officiers que celle d'un travailleur!

M. Briand nous dit quelle doit être la psychologie d'un soldat en cas de grève générale :

« Mais, citoyens, à l'heure actuelle nous ne sommes pas encore arrivés à ce point de nos désirs où l'armée ne sera plus entre les mains de la classe capitaliste qu'un danger de plus contre elle. La discipline est encore trop forte, trop brutalement oppressive pour que les cerveaux puissent s'en affranchir à l'heure critique où les devoirs du citoyen entrent en conflit avec ceux du soldat. Mais en cas de grève générale, l'armée ne serait plus un instrument aussi souple entre les mains de la bourgeoisie. Dans cette armée se trouveraient nombreux des fils, des neveux, des parents à un degré quelconque d'ouvriers en grève Quand on commanderait au soldat faisant son service dans le Nord, mais ayant laissé dans le Midi une famille de travailleurs, de tirer sur des grévistes, le petit pioupiou pourrait bien faire cette réflexion : « A moi qui suis méridional, on dit de tirer ici sur ces ouvriers qu'on me présente comme des étrangers. Mais aux soldats des régiments qui servent dans mon pays, on commande peut-être à la même heure de fusiller mon père, mon frère, quelqu'un des miens. Et alors si l'ordre de tirer persistait, si l'officier tenace voulait quand même contraindre la volonté du soldat quand elle est envahie par des préventions de cette nature, ah! sans doute les fusils pourraient partir, mais ce ne serait peut-être pas dans la direction indiquée » (1).

(1) M. A. Briand, *Compte rendu analytique.*

On pourrait multiplier à l'infini des exemples de cette sorte. Je me contenterai de reproduire l'ordre du jour qui fut adopté au Congrès tenu par la C. G. T. à Toulouse, le 8 octobre dernier. On y discuta l'antimilitarisme et l'antipatriotisme. Deux ordres du jour furent proposés, l'un par les réformistes, l'autre par M. Jouhaux au nom des révolutionnaires. Ce dernier fut adopté par 900 voix contre 307. En voici le texte; il résume les théories des syndicalistes sur ce sujet :

« Le Congrès de Toulouse confirmant les décisions de Marseille et d'Amiens, considérant que l'armée tend de plus en plus à remplacer à l'usine, aux champs, à l'atelier, le travailleur en grève, quand elle n'a pas pour rôle de le fusiller, comme à Narbonne, Raon-l'Etape et Villeneuve-Saint-Georges;

« Considérant que l'exercice du droit de grève ne sera qu'une duperie tant que les soldats accepteront de se substituer à la main-d'œuvre civile et consentiront à massacrer les travailleurs ;

« Le congrès se tenant sur le terrain purement économique, préconise l'instruction des jeunes, pour que, du jour où ils auront revêtu la livrée militaire, ils soient bien convaincus qu'ils n'en restent pas moins membres de la famille ouvrière, et que dans les conflits entre le capital et le travail, ils ont pour devoir de ne pas faire usage de leurs armes contre leurs frères les travailleurs;

« Charge le Comité confédéral de prendre toutes dispositions nécessaires pour organiser méthodiquement et d'une façon continue cette propagande dans le sens indiqué par l'ordre du jour Péricat;

« En conséquence, les syndicats sont engagés à cons-

tituer une caisse du « sou du soldat ». Les syndicats devront dresser une liste de leurs membres au régiment avec toutes indications utiles; le double de cette liste devra être envoyé au secrétaire de la section des bourses à la C. G. T.; le secrétaire de cette section devra à son tour dresser une liste des soldats syndiqués par centre ou par région et adresser cette liste aux bourses ou unions de syndicats intéressés.

« Les organisations confédérées ont pour devoir d'intensifier la propagande par la brochure, les journaux, les papillons et tous les autres moyens;

« Considérant que les frontières géographiques sont modifiables au gré des possédants, les travailleurs ne reconnaissent que les frontières économiques, séparant les deux classes ennemies, la classe ouvrière et la classe capitaliste;

« Le Congrès rappelle la formule de l'internationale : « Les travailleurs n'ont pas de patrie »; qu'en conséquence toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière; qu'elle est un moyen sanglant et terrible de diversion à nos revendications;

« Le congrès déclare qu'il faut, au point de vue international, faire l'instruction des travailleurs afin qu'en cas de guerre entre les puissances, les travailleurs répondent par une déclaration de grève générale et révolutionnaire » (1).

Je ne rappellerai que pour mémoire le nom de M. Hervé et de sa théorie, « l'Hervéisme », contenue dans son livre « Leur Patrie », qui est celle de tous les syndicalistes. Non seulement les syndicats français prêchent le

(1) *Le Journal*, nº du 9 octobre 1910.

désarmement en France mais encore ils veulent convertir à leurs théories les travailleurs des autres pays : « Notre devoir est tout tracé, dit M. Niel : développer de plus en plus dans tous les pays la conscience révolutionnaire chez tous les travailleurs, de façon qu'à toute déclaration de guerre les ouvriers soient de plus en plus à même de répondre dans tous les pays par une tentative de révolution sociale » (1).

Et M. Delesalle : « Nous devons tendre à ce que la propagande antimilitariste et antipatriotique s'intensifie partout. Et pour enlever à nos bourgeois des arguments qui, malheureusement, portent parfois, nous adjurons en toute occasion les travailleurs des autres nations de nous imiter et d'intensifier partout la propagande antimilitariste et antipatriotique » (2).

Cette propagande antimilitariste est si active qu'elle a effrayé les syndicalistes révolutionnaires allemands eux-mêmes. Robert Michels donne à nos syndicalistes des leçons de patriotisme. Il blâme la propagande antipatriotique effrénée faite en France et condamne ceux qui prêchent le désarmement.

Une pareille propagande ne peut servir à rien, sinon à « sacrifier » la France, car il n'y a pas dans les autres nations de mouvement correspondant. Nous avons vu précédemment avec quelle chaleur les socialistes allemands, dans les congrès, défendent la « patrie allemande », et le peu de succès qu'obtint M. Hervé à celui de Stuttgart en 1907. Tous les représentants allemands furent unanimes pour condamner ses théories, et

(1) *Le Mouvement socialiste*, n° d'aout 1905.
(2) *Id* , n° d'octobre 1905.

M. Bebel prononça cette phrase déjà citée, mais que nous répétons, car elle est typique :

« Je ne crois pas non plus que la propagande antimilitariste telle que la conseille Hervé puisse être approuvée même en partant de son point de vue. On suit de très près cette agitation dans les cercles militaires allemands et l'état-major de Berlin, et le parti de la guerre qui est encore faible et n'est pas influent dans les cercles gouvernementaux salue avec plaisir une tendance qui affaiblit l'adversaire éventuel (1) ».

Voilà ce qui, plus qu'un long discours, devrait nous donner à réfléchir !

§ 7. — Conclusion du syndicalisme français.

Nous venons d'étudier la partie négative du syndicalisme français. Nous laisserons de côté la partie positive, constructive, qui nous entraînerait dans de trop longs développements et nous éloignerait de notre sujet. Nous conclurons brièvement.

Le syndicalisme français est une « philosophie de l'action », mais de l'action mise au service d'une mauvaise cause, puisqu'elle ne sert qu'à détruire, à accumuler des ruines. Cousin germain de l'anarchisme, il lui emprunte ses idées de négation ; comme lui il est antidémocrate, antiparlementaire, antipatriote, antimilitariste. Il s'inspire également de ses utopies dans sa partie positive, dans son plan de reconstruction de la cité future. Avec de pareilles théories, le syndicalisme français, « parti d'action qui s'appuie sur une doctrine

(1) *Compte rendu analytique officiel*, p. 154.

de rêve » (1), est mauvais et dangereux. Il n'est jamais bon de détruire ce qui existe quand on ne sait pas ce qu'on mettra à la place. Il ne suffit pas de vouloir rendre la société meilleure, il faut le pouvoir. Et ce n'est pas en prêchant la haine et la violence que l'on ramènera « l'âge d'or ». La société actuelle est moins mauvaise que ne le dit l'anarchisme, et assurément la société future créée sur ses principes serait beaucoup moins bonne qu'il ne le suppose. Il faut tenir compte des contingences, du milieu où nous vivons, et l'améliorer dans la mesure du possible. Il est peu probable que la pitoyable morale, basée sur la haine, des syndicalistes français y parvienne. Nous en voyons tous les jours les tristes effets. Le syndicat est une arme puissante. On peut en juger par les coups qu'il frappe à tort et à travers, par les ruines qu'il a accumulées dans ces dernières années. De nombreux patrons, acculés à la faillite par d'incessantes grèves, ont dû fermer leurs usines. Des villes industrielles voisines, comme Fougères et Flers ont vu leur population diminuer dans des proportions considérables. En Bretagne, des armateurs doivent envoyer réparer leurs bateaux en Angleterre. L'industrie est dans le marasme; l'heure présente est précaire, l'avenir est incertain. En présence d'une aussi sombre perspective, les capitaux émigrent à l'étranger. Les syndicalistes, encouragés par leurs succès, ne se contentent plus de se mettre en grève. Ils se livrent sur les ouvriers qui veulent travailler à de véritables agressions, à des crimes de droit commun. Le revolver est devenu, aux mains de quelques-uns de ces énergu-

(1) M. Turgeon, *op. cit.*, p. 84.

mènes un outil de travail qu'ils manient plus volontiers que la pelle ou la pioche. Ils revendiquent hautement pour eux le droit de se mettre en grève et ne reconnaissent plus aux autres le droit de travailler. Par quelle aberration en est-on arrivé à respecter le droit de grève et à ne plus reconnaître le droit au travail. Des « minorités conscientes » dictent maintenant leurs volontés à des majorités d'ouvriers de bonne volonté. Des faits inouïs se produisent couramment, qui seraient risibles s'ils n'étaient moins tristes. Dernièrement, le comité intersyndical n'annonçait-il pas par une communication officielle qu'il venait de faire l'achat de chiens belges : « ces chiens, ajoutait-il, sont appelés à rendre les plus grands services. Pareils à ceux qu'emploie la police, ils se jetteront sur les « renards et les « jaunes » qui leur auront été indiqués ».« Doux pays » dirait Forain ! Aussi beaucoup d'ouvriers en sont arrivés à considérer le syndicat comme leur pire ennemi, et demandent la suppression de la loi de 1884. La lettre suivante, écrite par l'un d'eux et que nous donnons sous toutes réserves, est un curieux exemple de cet état d'esprit :

« C'est au nom de la plus grande partie des syndiqués, dit-il, que j'ai l'honneur de vous adresser cette prière de bien vouloir aider à la suppression des syndicats. La masse des syndiqués (par force) demande tout bas cette réforme.

« Quels avantages les syndiqués ont-ils tiré d'un pareil état de choses? La misère. Si les salaires ont augmenté un peu, tout ce qui sert à la vie a augmenté de trente, quarante, et même cinquante pour cent.

« Les patrons n'emploient plus que les ouvriers indispensables. Dans ma corporation, ils ont supprimé deux

ateliers qui occupaient chacun soixante ouvriers. Voici plusieurs années que nous restons sans travailler pendant la moitié de l'année parce que le syndicat s'oppose à ce que nous acceptions de l'ouvrage un peu au-dessous des tarifs établis par lui. Ne vaudrait-il pas mieux gagner un peu moins que de ne rien gagner du tout...

Il ajoute :

« La haine est survenue entre patrons et ouvriers, et parmi les ouvriers tous se regardent en ennemis et craignent de parler; car à la moindre plainte, au plus petit mot, c'est la menace brutale de la part des membres des bureaux syndicaux, jeunes gens pour la plupart sans expérience, grossiers, véritables brutes, faisant valoir leur autorité comme jamais aucun Pataud ne se l'est permis. Il faut obéir ou vous êtes immédiatement chassé du syndicat, et hors du syndicat vous êtes à l'index, traqué partout comme une bête fauve, et vous ne pouvez plus du tout travailler; car l'ordre est celui-ci : tout syndiqué ne doit pas travailler avec un non syndiqué.

« Comme en syndicalisme, l'état de grève est pour ainsi dire permanent, c'est la misère pour toutes les familles. Si un ouvrier apitoyé par le sort de sa femme et de ses enfants mourant de faim, trouve en dessous un peu d'ouvrage, dès que ses camarades l'apprennent, il est traqué et assommé, et souvent ses enfants avec lui, comme c'est arrivé dernièrement...

« A Lyon, continue-t-il, les maçons chôment depuis le mois de mars parce que le syndicat exige que les entrepreneurs paient aussi cher l'ouvrier qui ne sait rien que celui qui a de l'expérience et du talent. C'est le principe du syndicalisme : le fainéant et le courageux,

le propre à rien et l'habile, c'est le même prix...

« Quel profond soupir de soulagement pousseraient des milliers de poitrines le jour de la suppression d'une pareille loi ! » (1)

Une pareille tyrannie ne saurait durer sans compromettre gravement notre dignité et notre richesse. Cependant, quel magnifique programme les syndicats n'ont-ils pas à accomplir.

« Il faut se convaincre, dit M. Faguet, que l'évolution et la grandeur des nations sont intimement liées à l'évolution et à l'organisation des masses ouvrières » (2). C'est un fait que les pays où l'organisation ouvrière est très perfectionnée jouissent, au point de vue industriel, d'une très grande prospérité. L'Angleterre, l'Amérique et l'Allemagne en sont de vivants exemples.

Au point de vue historique, la diminution du nombre des guerres est un signe de civilisation. Au Moyen âge, la guerre était à l'état endémique ; on se battait de ville à ville, puis on s'est battu de province à province. Maintenant, on fait la guerre de pays à pays, de peuple à peuple ; bientôt on la fera de race à race. Elle n'est plus maintenant qu'un accident dans la vie des peuples. Il en est de même dans le monde du travail. Pendant que dans les autres grandes nations, l'organisation ouvrière en se perfectionnant, rendait les grèves de plus en plus rares, en France, nous sommes restés en arrière. Nous sommes encore au « Moyen âge » de l'organisation du travail. Nous nous épuisons en combats continuels, dans une guerre de guerillas qui décourage toute les bonnes volontés et ruine le pays. A défaut de la paix, qui nous

(1) *Le Petit Journal*, n° du 11 septembre 1910.
(2) E. Faguet, *Le Socialisme*, 1907, p. 311.

paraît encore impossible à instaurer en ce moment, ne pourrait-on tout au moins établir, comme en Allemagne et en Amérique, le régime de la « paix armée ». Ce serait un progrès qui ne nous paraît pas impossible à réaliser dès maintenant. L'organisation des typographes appelée la « Fédération du Livre », qui a conservé à son mouvement corporatif un caractère purement professionnel en est la preuve. Elle a réussi à introduire la journée de 9 heures dans 90 localités : dans 59, à la suite de négociations, et dans 31 à la suite de grèves. « La Fédération du Livre, dit M. Picquenard, rédacteur en chef du « Bulletin de l'Office de Travail », a donc obtenu par des négociations amiables plus que par la grève elle-même. Il est vrai qu'elle a une situation exceptionnelle dans le monde ouvrier français. Elle a un effectif plus stable, plus attaché au syndicat, plus discipliné; elle dispose surtout de ressources plus considérables, et les patrons savaient qu'elle pouvait au besoin soutenir de longues grèves. La simple menace, moins encore, la simple possibilité d'une grève en cas de refus de négocier ou en cas de concessions devait donc agir » (1).

Et, est-ce une illusion, il me semble que nous commençons à nous engager dans cette voie. Pendant qu'en Allemagne et en Angleterre se déroulent des manifestations tumultueuses, nous jouissons en ce moment en France d'une paix relative. Les théories révolutionnaires de nos syndicalistes ne semblent plus avoir le même succès. La « sainte violence », la « grande libératrice », leur arme favorite, se retourne contre eux. Les grèves sanglantes de Méru, de Draveil, de Vigneux, etc.,

(1) Ch. Picquenard, « Le Bilan financier des Grèves », *Revue d'Économie politique*, nº de mai 1908, p. 367.

ont plus nui à leur cause que les articles du « Temps ». Le pays est las de violences. Il veut la paix à tout prix. Les énergiques déclarations du Gouvernement expriment bien ses volontés. M. Briand, au cours du rude apprentissage qu'il a fait du pouvoir a vu la vanité et la stérilité de ces agitations. Comme il le disait dans son discours programme prononcé le 10 octobre 1909 à Périgueux « le pays sent un grand, un irrésistible besoin d'union, de concorde et de fraternité ». Pour réaliser cette paix, il veut « assagir » les syndicats. Il blâme les « manifestations stériles » et vante les avantages de « l'effort méthodique, raisonné, légal ». Il veut leur donner la personnalité civile, la possibilité de posséder et d'administrer. Ainsi arrivera-t-on peu à peu à faire du syndicat « un marché du travail organisé ».

« Quand, dit-il, vous aurez donné aux ouvriers comme aux patrons dans l'association, la véritable notion de leurs droits et de leurs devoirs, quand vous aurez montré aux travailleurs qu'à s'épuiser en manifestations stériles, toujours vite et facilement réprimées, ils perdent un temps précieux qui serait mieux employé à leur émancipation, quand vous leur aurez tracé la voie..., quand vous aurez mis dans la loi le moyen pour eux de tirer tout le parti possible de leur droit d'association, que deviendra le syndicat? Le syndicat ouvrier sera un marché du travail organisé » (1).

Puissent les révolutionnaires de la C. G. T. entendre ces paroles de vérité et de saine raison. Revenus enfin de leurs erreurs anarchistes, les syndicats se cantonneront dans le domaine économique qui leur est propre

(1) Discours prononcé par M. Briand à Périgueux.

et deviendront ce qu'ils doivent être, ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être : des instruments de progrès et de paix sociale.

Note. — Au moment de mettre sous presse, M. Briand, président du Conseil, d'accord avec les principes de son discours de Périgueux, vient de mettre fin à la grève générale révolutionnaire des cheminots avec une habileté et une énergie dont tout le pays lui saura gré.

CONCLUSION

Nous avons suivi en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne et en France, l'évolution du mouvement ouvrier et nous avons essayé de dégager l'esprit qui l'animait dans chacun de ces pays. De cette étude, quelles conclusions allons-nous tirer ? Une idée qui n'est pas mienne, puisque je l'ai trouvée énoncée brièvement dans la préface de M. Paul de Rousiers au livre de M. Vigouroux : « La concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord », me paraît être la conclusion logique de mon ouvrage.

« Les méthodes politiques, disait M. Paul de Rousiers, compromettent l'organisation ouvrière au lieu de la servir. »

Cette idée, je l'ai vue se préciser, s'affirmer au cours de mes études au point qu'elle me semble maintenant une vérité. Formulée en 1899 par M. de Rousiers, les événements l'ont toujours confirmée avant et depuis. L'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne, ont aussi essayé des méthodes politiques. Elles ont eu comme nous leur syndicalisme révolutionnaire. Mais cet état de choses a peu duré et la France est à peu près le seul pays à l'heure actuelle, avec l'Italie, où ces théories ont encore cours.

L'Allemagne, en 1890, vit se former un parti des « Jeunes ». Eux aussi, nous l'avons vu, comme nos syndicalistes français étaient des révolutionnaires. Ce

parti eut un moment de succès. Ses membres, sous le nom « d'Indépendants », élaborèrent un programme qui comprenait deux parties : l'une négative, l'anti-parlementarisme, l'autre positive, la lutte par les moyens économiques (grève et boycottage). La grève générale révolutionnaire, leur suprême argument, était l'arme destinée à renverser les sociétés capitalistes. Pour les Indépendants comme pour nos syndicalistes français, le syndicat devait suffire à tout. Il devait préparer la révolution en faisant l'éducation des masses. Au sein des syndicats, les ouvriers s'entraînaient à la direction, à l'administration de la production, car la révolution une fois accomplie, les syndicats devaient régler la production.

« Ce sont les ouvriers, dit M. Kampffmeyer, qui, par des syndicats, des associations professionnelles solidement organisées, dirigeront et administreront la production. Aussi voyons-nous dans les syndicats les organes économiques les plus importants de la société future. C'est d'eux que se composera la société de l'avenir » (1).

Le succès des Indépendants dura peu ; les ouvriers se rallièrent aux sages théories de Legien et nous avons vu l'influence modératrice que les syndicats exercent sur le parti socialiste allemand. Actuellement, le parti des Indépendants réduit à quelques milliers de membres végète misérablement. Robert Michels, son représentant le plus attitré, dans ses écrits et ses discours ne cesse de blâmer la « politique constructive » du syndicalisme allemand et de vanter les vertus de « l'idéalisme

(1) Cité par Milhaud, *op. cit.*, p. 399.

révolutionnaire qui seul peut conduire à la victoire ».

Aux États-Unis les Chevaliers du travail, les premiers champions des revendications ouvrières ont eu un sort analogue. Après avoir connu une prospérité inouïe et avoir compté plus d'un million d'adhérents, il y a quelque dizaine d'années, leur nombre a diminué rapidement; ils appartiennent désormais à l'histoire. Eux aussi voyaient surtout dans l'organisation ouvrière un moyen d'émancipation totale pour les travailleurs. Pendant que la Fédération américaine du Travail, qui préconisait la création d'unions locales, de fédérations de métiers distinctes et d'unions nationales formées d'ouvriers du même métier se cantonnait strictement dans le domaine des revendications professionnelles, les Chevaliers du travail, eux, voulaient grouper tous les travailleurs sans aucune distinction d'emploi ni de capacité :

« Nous ne faisons aucune distinction de métier, de sexe, de croyances, de couleur ou de nationalité. Nous voulons élever les salaires, abaisser les heures de travail... empêcher par des lois les accumulations injustes de richesse et les grandes corporations... Nous voulons préparer le remplacement du salariat par la coopération et la suppression des castes et des classes » (1).

Ils voulaient que les unions eussent pour but non de « régler des affaires de métier pures », mais « d'organiser, d'éduquer et de diriger le pouvoir des masses industrielles » (Dans un but communiste). Ils « épousaient la cause de l'humanité éprouvée » et formulaient, au nom des travailleurs, « des revendications plus

(1) Cité par Vigouroux, *op. cit.*, p. 135.

hautes que leur part dans les profits ou la réduction des heures de travail ».

Ce programme n'a pu lutter contre celui de l'A. F. L. moins ambitieux, plus terre-à-terre, mais combien plus sage et plus profitable ! Pendant que les unionistes, qui niaient la lutte de classe et se préoccupaient seulement de la question du « pain et du beurre », voyaient leur nombre s'accroître, les Chevaliers du travail aboutissaient à la faillite.

Semblable a été le sort réservé en Angleterre à l'owenisme et aux trades-councils qui réunissaient en un seul corps les délégués des différents métiers d'une même ville et se livraient à une intempestive agitation. Les unionistes anglais, il est vrai, se sont peu à peu teintés de socialisme. Mais nous savons avec quelle prudence les leaders du parti trade-unioniste s'engagent dans cette voie, et en particulier quelle est la réserve de M. John Burns, chef du parti. Ce nom seul de l'actuel ministre du travail est une garantie. Il fut le premier à abandonner la Fédération socialiste démocratique qui avait des tendances révolutionnaires pour se rattacher à « l'Independant Labour Party » à tendances réformistes. S'il fait une place dans son programme à la politique, elle est pour lui un moyen, jamais une fin.

« Les unionistes, disent S. et B. Webb, tendent non plus à supplanter la structure présente de la société (comme le voulait Owen), mais à la capturer au profit des salariés. Par dessus tout, ils ont cherché à apprendre aux grandes masses des ouvriers non organisés comment ils pouvaient se servir de l'influence politique qu'ils venaient d'acquérir pour obtenir d'une manière par-

faitement constitutionnelle les changements qu'ils désiraient dans la législation et l'administration » (1).

La récente loi qui vient de supprimer les trades-councils devenus des foyers d'agitation est la consécration de cette manière d'envisager le trade-unionisme. Cependant ces organisations des ouvriers dénotent dans tous les pays un état d'esprit analogue, des aspirations communes. C'est, à n'en pas douter, un mouvement de classe. Partout la classe ouvrière se convertit peu à peu à la « religion » socialiste et attend du triomphe des nouveaux dogmes son émancipation définitive. Cette notion, sinon toujours exprimée, du moins toujours sentie existe latente au fond du cœur de chaque ouvrier. Mais si les tendances générales sont les mêmes dans tous les pays, elles se manifestent différemment. Les luttes n'ont pas partout la même acuité. Elles varient selon l'esprit et le tempérament des peuples. L'examen des principaux syndicalismes nous a montré ces profondes différences; l'un aura surtout un caractère professionnel, l'autre un caractère politique. Tel autre concertera ces deux tendances et renforcera ses revendications professionnelles par une action parallèle dans le Parlement.

Et d'après les observations que nous avons pu faire au cours de nos études, ce syndicalisme à double action, politique et syndicale, paraît bien être la forme dernière, définitive, du mouvement ouvrier. L'action économique ne suffit plus aux syndicalistes. En Angleterre, en Allemagne, en Amérique même, nous voyons cette tendance à employer l'action politique. Mais

(1) S. et B. Webb, *op. cit.*, p. 457-458.

combien la tactique des étrangers diffère de la nôtre. Dans les autres pays, cette double action « politique » et « économique » s'exerce toujours dans un but immédiat, celui d'améliorer la condition des ouvriers. En France, les syndicalistes avec leur double action « économique » et « syndicale » ne visent qu'à la transformation de l'ordre social, à la révolution.

Cette étude aboutit ainsi à la condamnation du syndicalisme français. Notre syndicalisme, qui ne poursuit qu'un but politique, la « révolution », nous apparaît selon le mot de M. Turgeon, comme une « déviation » du mouvement ouvrier, et comme tel il est mauvais, faux dans ses principes, et funeste dans ses effets.

« C'est une erreur, dit M. Paul de Rousiers, de chercher dans l'agitation politique un remède à des maux d'ordre économique ». Avec ses théories, le syndicalisme révolutionnaire français ne peut amener dans notre pays que la ruine et la guerre au lieu de la richesse et de la paix qui doivent être le but dernier de tout mouvement ouvrier. L'organisation ouvrière n'est pas incompatible avec le développement économique d'un pays. Au contraire. Les pays, nous l'avons déjà dit, les plus fortement organisés sont aussi les plus prospères. En France, comme dans les pays voisins, le capital et le travail au lieu de se consumer en luttes stériles doivent donc s'unir pour le plus grand bien de chacun d'eux.

Mais si nous condamnons le syndicalisme français sans faiblesse, nous le jugeons du moins sans sectarisme, en toute impartialité, en toute sincérité. L'étude des questions sociales incline à l'indulgence. Le syndicalisme n'est-il pas dans tous les pays l'aspiration formulée des travailleurs vers plus de bien-être,

vers plus de bonheur. Et personne n'a le droit de condamner, de contester ce sentiment. Cet examen montre aussi ce qu'il y a au fond du mouvement ouvrier de bon et de mauvais, de vrai et de faux. Il montre que beaucoup de doctrines, qui paraissent mauvaises dès l'abord et que l'on est tenté de condamner *à priori* comme injustes et dangereuses, ont quelquefois comme point de départ un principe juste; les erreurs ne sont souvent que l'exagération des vérités, et les défauts que l'exagération de qualités; l'ardeur antimilitariste et antipatriotique de nos syndicalistes français ne vient-elle pas d'un humanitarisme exagéré, exaspéré? Il est toujours vrai de dire avec Shakspeare : « There is some soul of goodness in thinks evil » (1) (Il y a quelque âme de bonté dans les choses mauvaises). Et puis, selon la jolie expression du grand philosophe poète, Jean-Marie Guyau, ne faut-il pas « tout aimer pour tout comprendre, et tout comprendre pour tout pardonner » ?

(1) Tragédie de Jules César.

Vu :
Le doyen,
G. DE CAQUERAY.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur,
L. GÉRARD-VARET.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

BIBLIOGRAPHIE . . . . . .

INTRODUCTION 1

Chapitre I. — Le syndicalisme anglais. — Historique. . 7
§ 1. — Origines du trade-unionisme 7
§ 2. — Période révolutionnaire (1829-1842). . . . 12
§ 3. — De 1843 à 1860. 14
§ 4. — La Junte (1860-1875) 16
§ 5. — L'ancien et le nouvel-unionisme (1875-1889) et la période actuelle 20

Chapitre II. — Ressources et œuvre des trades-unions . 26
§ 1. — Principales unions. 26
§ 2. — Recettes et dépenses des 100 principales unions 28
§ 3. — Mouvement des unions et fédérations en 1907 et 1908 31

Chapitre III. — L'esprit syndicaliste anglais. 34

Chapitre IV. — Le syndicalisme américain 50
§ 1. — Ses particularités 50
§ 2. — Historique. — Période antérieure à la création de la Fédération américaine du Travail . . 58
§ 3. — Lutte entre la Fédération américaine du Travail et les Chevaliers du Travail. Triomphe de la Fédération. 70

Chapitre V. — Œuvre de la Fédération américaine du Travail 76
§ 1. — Boycott 76
§ 2. — Label 85
§ 3. — Grèves. 88
§ 4. — Contrat collectif de travail, échelle mobile de salaires, arbitrage 94
§ 5. — Assurance, mutualité, secours divers . . . 101

*

Pages.

Chapitre VI. — L'esprit syndicaliste américain. . . . 104

Chapitre VII. — Le syndicalisme allemand. Historique . 126
§ 1. — Différentes espèces de syndicats allemands . 127
§ 2. — Origines et premiers essais (1848-1878) . . 129
§ 3. — De 1878 à nos jours 130
§ 4. — État actuel des syndicats allemands. — Le mouvement syndical en 1909 136

Chapitre VIII. — Œuvre des syndicats allemands. Assistance, mutualité, contrat collectif de travail, etc. . 143

Chapitre IX. — L'esprit syndicaliste allemand 154
§ 1. — Esprit des premiers syndicats. 154
§ 2. — Rapports entre les syndicats et le parti socialiste 156
§ 3. — Le syndicalisme allemand et la lutte des classes. 160
§ 4. — Influence des syndicats sur le parti socialiste. 163
§ 5. — Le syndicalisme allemand et l'antipatriotisme. 169
§ 6. — Le syndicalisme allemand et la grève générale 190
§ 7. — Quelques opinions des syndicalistes révolutionnaires allemands 210
§ 8. — Conclusion du syndicalisme allemand . . . 218

Chapitre X. — Le syndicalisme français. — Historique. 222
§ 1. — De 1791 à 1884. 222
§ 2. — De 1884 à nos jours 226

Chapitre XI. — L'esprit syndicaliste français. 230
§ 1. — Aspect spécial du syndicalisme français . . 230
§ 2. — Le syndicalisme français et la lutte de classe. 234
§ 3. — Le syndicalisme français et l'action directe . 239
§ 4. — Le syndicalisme français et la grève générale. 243
§ 5. — Comment se fera la grève générale 253
§ 6. — Le syndicalisme français et l'antipatriotisme . 256
§ 7. — Conclusion du syndicalisme français . . . 265

CONCLUSION 273

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.